Supplément « Sans visa »

Le Monde

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14617 – 6 F

SAMEDI 25 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les limites de l'aide économique

« OPÉRATION Espoir », c'est le nom de code du pont aérien mis en place par les Etats-Unis pour approvisionner l'ancienne Union soviétique. C'était aussi le thème de la conférence internationale de Washington consacrée à l'assistance à la Communauté des Etats indépendants (CEI), qui s'est achevée jeudi 23 janvier. La mobilisation – près de cinquante Etats représentés, sans compter les organismes internationaux – était aussi importante que lors de l'opération « Tempête du désert » en faveur du Koweït. Mais, visiblement, les moyens d'action sont plus difficiles à définir lorsqu'il s'agit de sauver une économie que lorsqu'il faut libérer un territoire.

La rencontre de Washington, décidée en décembre à l'initiative de M. James Baker, tombait à point. Après la brutale augmentation des prix le 2 janvier, la situation est particulièrement critique dans la CEI. Les produits de consommation sont toujours rares sur les étals et les mouvements de panique sont fréquents, face à la chute brutale des revenus de la population.

DEVANT une telle mobilisation internationale pour venir en aide au géant ruiné, comment ne pas espérer que le spectre de la famine s'éloigne rapidement ? D'ailleurs, l'aide d'urgence décidée en décembre par la CEE en faveur de Moscou et Saint-Pétersbourg a commencé à être distribuée cette semaine.

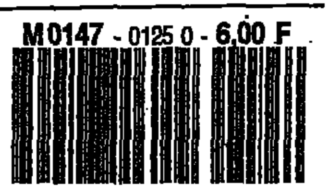
Plusieurs signaux d'espoir ont donc été envoyés en quelques jours aux habitants de la CEI. Oui, l'Occident, l'Asie et le Proche-Orient sont mobilisés pour venir au secours de l'ancienne URSS, malgré leurs multiples querelles diplomatiques et financières. Oui, des programmes d'assistance sont actuellement mis en œuvre. Oui, les Républiques de la CEI sont désormais les bienvenues au sein des organismes monétaires internationaux, le Fonds monétaire international (FMI) en premier lieu.

MAIS la conférence de Washington n'a pas permis d'avancer sur la plupart des questions de fond. Quelle est l'ampleur exacte du soutien que les Etats sont prêts à apporter, au-delà des programmes d'urgence ? Faut-il recommander à la Russie une thérapie de choc ou un peu plus de douceur dans les réformes ? Quelle attitude adopter face aux Républiques qui refusent de coopérer avec la CEI, qui tolèrent de graves atteintes aux droits de l'homme, qui ne reconnaissent pas leur part du fardeau de la dette ?

Les expériences récentes de l'Europe de l'Est ont prouvé que seule la libéralisation du commerce et de l'activité économique en général peut venir à bout des pénuries. Tant que le gouvernement russe ne parviendra pas à mettre en œuvre une véritable politique économique, il est peu probable que des changements fondamentaux interviendront. Certes, on pourra se procurer dans la plupart des régions des denrées provenant de l'aide alimentaire. Mais en l'absence d'un programme économique – le FMI l'a déjà fait savoir – la communauté internationale ne sera pas prête à s'engager plus avant. La balle, qui était pendant quelques jours à Washington, revient tout naturellement dans le camp de Moscou et des autres capitales de la CEI.

Lire page 6 l'article d'ALAIN FRACHON et de SERGE MARTI

M 0147 - 0125 0 - 6,00 F



Tandis que Moscou refuse la coopération occidentale dans le domaine nucléaire

Le conflit sur la Crimée s'aggrave entre la Russie et l'Ukraine

En contradiction avec les accords créant la Communauté des Etats indépendants, le Parlement russe a soulevé, jeudi 23 janvier, la question de la Crimée par un vote impliquant une possible nouvelle délimitation des frontières entre la Russie et l'Ukraine. La volonté de la Russie d'être reconnue comme unique héritière de l'URSS et son refus de la coopération occidentale en matière nucléaire ont été exprimés le même jour à Moscou devant M. Roland Dumas.

MOSCOU

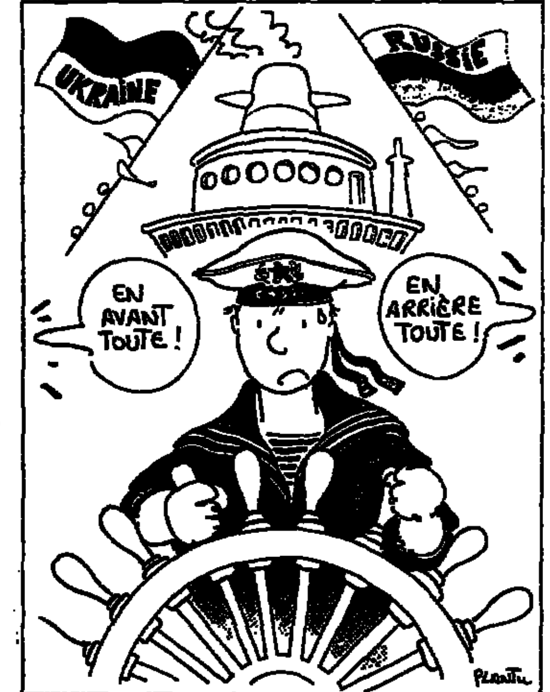
de notre correspondant

Le Parlement de Russie a pris le risque de mettre en marche une machine infernale qui pourrait conduire à terme à l'éclatement d'une Communauté d'Etats indépendants déjà plutôt mal en point. A tout le moins, la résolution votée jeudi 23 janvier à une écrasante majorité, et qui revient à remettre en question l'appartenance de la Crimée à l'Ukraine, est assurée d'approfondir le fossé de défiance qui sépare désormais Kiev de Moscou et donc les deux principaux peuples de cette jeune et fragile Communauté.

Le Soviet suprême de Russie a ainsi décidé d'*« examiner la constitutionnalité de la décision prise en 1954 de transférer la province de Crimée de la Fédération de Russie à la République d'Ukraine »*.

JAN KRAUZE

Lire la suite et nos informations page 4



Lire page 20 l'article de JACQUES AMALRIC sur la visite de M. Roland Dumas dans la CEI

Au-delà d'une manifestation en faveur des immigrés

Une campagne se développe contre le Front national

La manifestation antiraciste du samedi 25 janvier à Paris a pour principal mot d'ordre la défense des droits des étrangers en France, menacés par certaines dispositions que le gouvernement juge indispensables à sa politique de maîtrise de l'immigration. Toutefois, au-delà de ce thème particulier qui met en cause le pouvoir socialiste, c'est d'abord le Front national qui sera la cible des manifestants.

Quatre asssociations anti-racistes, soutenues par les partis de gauche et les grandes organisations syndicales, appellent à une manifestation *« contre le racisme et pour l'égalité des droits »*, samedi 25 janvier à 15 heures, place de la Bastille à Paris, autour de quatre thèmes : le droit d'asile, le droit de vote des étrangers, la protestation contre « l'amendement Marchand », qui *crée une « zone de transit » pour les* étrangers en attente, et le refus de la « double peine », c'est-à-dire de l'expulsion de certains étrangers condamnés.

Mais il s'agit aussi, pour les organisateurs, de dénoncer l'extrême droite et l'emprise des thèses qu'elle développe. La tournée électorale de M. Jean-Marie Le Pen à travers la France a provoqué en effet une réelle mobilisation, plus ou moins importante selon les villes, des adversaires du Front national. Mme Edith Cresson a donné sa caution à ce mouvement en portant plainte pour injure, au début de la semaine, contre M. Le Pen. En s'associant à la manifestation parisienne, le Parti socialiste entend bien tirer profit du rejet que suscite l'extrême droite et faire de la journée du 25 janvier, à deux mois des élections régionales et cantonales, le point de départ d'une reconquête de l'opinion. De leur côté, les associations antiracistes affirment leur volonté de lutter contre toute tentative de récupération.

Lire page 7 les articles de PHILIPPE BERNARD OLIVIER BIFFAUD et ANNE CHEMIN

Commerce mondial : la France isolée

Paris s'oppose à ses partenaires européens à propos de l'agriculture dans les discussions de l'Uruguay Round

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

L'accalmie que connaît actuellement l'Uruguay Round est trompeuse. Les négociations sur le commerce international continuent à Genève et une nouvelle épreuve de vérité est attendue pour mars. La France a rejeté, avec plus de virulence que quiconque, le projet de compromis établi par M. Arthur Dunkel, le directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Mais M. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, a souhaité jeudi 23 janvier que le projet de M. Dunkel serve de base en vue d'un accord. Le risque d'une crise ouverte entre la France et ses partenaires de la CEE à propos de l'Uruguay Round n'est donc pas écarté. Quels sont les objectifs de la France dans la double négociation en cours, à Bruxelles (la réforme de la politique agricole commune, ou PAC) et à Genève (l'Uruguay Round), qui l'une et l'autre mettent en cause les intérêts de ses paysans ? Le premier d'entre eux est, légitimement, de garantir une réforme qui ouvre des perspectives d'avenir à ses producteurs et, en même temps, préserve sa capacité d'exportation agroalimentaire. Compte tenu du malaise persistant qui frappe les campagnes, mais aussi de la structure de notre commerce extérieur, c'est là un choix politiquement et économiquement incontournable. Le gouvernement a donc raison de rejeter, dans les négociations de Genève, des solutions qui orienteraient la réforme de la PAC dans un sens non souhaité, comme il l'a fait en repoussant le projet de compromis conçu par M. Arthur Dunkel.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 15

La revanche des Indiens du Canada

Premiers occupants, ils ont réclamé et obtenu la cession d'immenses territoires

MANIWAKI

de notre envoyée spéciale

« Pour le mot « avion », j'ai enfin trouvé une traduction à peu près satisfaisante, mais avec le mot « ordinateur », je n'arrive pas à m'en sortir. » Assis à l'antique bureau de son humble maison de bois, où les livres d'écoliers en français et en anglais côtoient des archives jaunies et les dictionnaires réalisés par d'anciens missionnaires, le vieux Ernest McGregor sait qu'il devra vite trouver une solution.

Les écoliers de Kitigonzibi – la réserve indienne de la rivière Désert, située en territoire québécois, à 150 kilomètres au nord d'Ottawa – sont pressés d'avoir des manuels scolaires en algonquin, et ce grand conteur, qui s'exprime aussi bien dans sa langue maternelle que dans celles des deux anciens colonisateurs, a été chargé d'en rédiger plusieurs, en révisant au passage l'histoire du Canada telle qu'enseignée jusqu'à présent. Il va bien falloir qu'il trouve comment adapter le vocabulaire algonquin à la haute technologie : soutenu par la grande majorité des quelque 1 500 habitants de la réserve, le conseil de Kitigonzibi a décidé que son peuple entrerait de plain-pied dans le prochain siècle. *« Exaspérés de nous faire reprocher de vivre aux crochets des Blancs, nous avons entrepris de passer progressivement d'une dépendance totale à une autonomie complète »*, explique M. Jean-Guy Whiteduck dans les locaux administratifs modernes du conseil de bande, devant lesquels trône un immense calumet de la paix coloré. Régulièrement réélu depuis 1976 par les siens, ce grand chef aux allures de cadre décontracté n'a qu'une quarantaine d'années, à peine plus que ses adjoints.

Tous font partie de la première génération d'Algonquins qui a au minimum terminé ses études secondaires, grâce aux bourses du gouvernement fédéral. *« Nous avons d'abord monté quantité de dossiers pour obtenir des subventions gouvernementales, afin que nous puissions prendre en charge tous les services dont notre population a besoin, services auparavant prodigués par des fonctionnaires jamais au diapason de nos besoins »*, ajoute M. Whiteduck, la parole facile, le regard noir très direct.

MARTINE JACOT

Lire la suite page 6

Les incertitudes de la CGT

Le quarante-quatrième congrès de la CGT, qui s'ouvrira dimanche 26 janvier à Montreuil, marque la fin des certitudes pour la principale centrale française, qui entend mener *« un immense effort de transformation »*. Cette introspection brouille ses repères traditionnels et ne permet pas encore de dégager des perspectives claires pour l'avenir. M. Louis Viannet, qui doit succéder à M. Henri Krasucki, aura fort à faire.

Lire page 14 l'article de JEAN-MICHEL NORMAND

Référendum en Afrique du Sud : les Noirs voteront

A l'ouverture de la nouvelle session d'un Parlement encore contrôlé par la minorité blanche, le président sud-africain Frederik De Klerk a annoncé, vendredi 24 janvier, au Cap, que la population noire d'Afrique du Sud prendrait part à un référendum – dont la date n'a pas été fixée – sur la formation d'un gouvernement transitoire. Jusqu'à maintenant, la majorité noire n'a participé à aucune élection au niveau national.

Lire page 3 l'article de FRÉDÉRIC FRITSCHER

Italie : les diatribes du président Cossiga

A moins de trois mois des élections législatives, les critiques du président italien, M. Francesco Cossiga, contre le système politique préoccupent, non plus seulement les responsables politiques, principales victimes de ses diatribes systématiques, mais aussi les responsables des médias : les dirigeants des trois chaînes publiques de télévision se sont réunis, mercredi 22 janvier, pour trouver un moyen de contenir la « verve » présidentielle pendant la campagne.

Lire page 4 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,60 $.

Politique

Vers des partis européens

par Maurice Duverger

L'ARTICLE 8C du projet de traité de Maastricht dispose : *« Les partis politiques au niveau européen sont importants en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation d'une conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens de l'Union. »* En apparence anodin puisqu'il ne comporte aucun effet juridique, ce texte (qui ne sera définitivement établi que dans quelques semaines) a le mérite de rappeler l'influence essentielle des partis dans le développement de la démocratie. Dans le cadre des Etats, ils sont apparus grâce à l'adoption de Constitutions libérales. Mais celles-ci seraient restées impuissantes sans eux. Ils en ont peu à peu bouleversé l'interprétation en poussant jusqu'au bout la logique interne au fur et à mesure qu'eux-mêmes tissaient des liens permanents entre les citoyens et les députés.

L'absence d'organisation politique du même type dans le cadre de la Communauté est la source principale de son déficit en démocratie, bien plus que l'insuffisance à cet égard des traités qui lui servent de Constitution. Les groupes parlementaires sont fort bien organisés à Strasbourg et à Bruxelles. Mais ils fonctionnent en circuit presque fermé, étant coupés de leur base électorale. Chacun d'eux est relié à plusieurs partis nationaux qui s'occupent surtout des affaires de leurs pays respectifs.

Mobiliser les citoyens

Certes, dans chaque famille politique il existe généralement des liaisons internationales : socialiste, démochrétienne, libérale, verte, conservatrice, néofasciste. Mais elles consistent seulement en des réunions au sommet, très espacées. Quand elles élaborent des programmes en vue d'élections européennes, ils restent anodins et confidentiels. Dans chaque pays, ces dernières se déroulent essentiellement sur des critères nationaux en fonction des débats internes du moment.

La faiblesse du Parlement européen tient moins à l'insuffisance de ses prérogatives officielles qu'à l'introversion de ses membres, privés des moyens pratiques de mobiliser les citoyens autour d'eux. L'absence de partis politiques dans le cadre de la Communauté empêche ses députés de devenir effectivement ce qu'ils sont en droit : des représentants des peuples. Evidemment, le problème n'est pas de substituer des partis européens aux partis nationaux, ni de séparer les deux catégories. A l'intérieur de chacune des grandes familles politiques des Douze, il s'agit d'établir une structure permanente qui coordonne efficacement les positions et l'action des partis qui lui correspondent dans les divers pays.

La Conférence des Parlements de la Communauté, qui associe des élus nationaux et des députés européens, a ouvert la voie à de telles formations politiques dans sa première session à Rome en novembre 1990. Spontanément, les deux catégories de parlementaires se sont groupées suivant leurs affinités politiques et non suivant leurs pays. Laurent Fabius a pris une part décisive à cette innovation, son intervention claire et percutante dans la première séance a provoqué un vote massif pour une telle solution, d'autant plus significatif que les élus nationaux étaient deux fois plus nombreux que les députés communautaires. De cette initiative date la conception, sinon la naissance, des partis européens.

A l'issue des débats d'un séminaire de trois jours, le groupe socialiste du Parlement de la Communauté a proposé l'an dernier la création d'un parti européen qui regrouperait les formations social-démocrate, socialiste, travailliste et assimilées ou voisines appartenant aux divers pays membres. Cela n'a pas été accepté par elles.

L'avènement de Laurent Fabius à la tête du Parti socialiste français en fera-t-il l'initiateur d'authentiques partis européens ? Il franchirait ainsi une autre étape dans la voie où il s'était engagé lors de la Conférence des Parlements. L'évolution des esprits pourrait ouvrir des perspectives à cet égard. Soucieux avant tout de mettre fin à leur propre isolement des institutions communautaires, les députés nationaux commencent à entrevoir que la formation de véritables partis européens serait le moyen le plus efficace d'une communication permanente et approfondie avec leurs collègues de Strasbourg.

Une vision élargie

La nécessité de former des partis européens repose sur une raison encore plus profonde que le développement de la démocratie dans la Communauté. Seule une vision européenne des problèmes peut permettre aux différentes familles politiques d'adapter leurs projets à la situation du vingt et unième siècle. Tous traversent actuellement une crise d'identité aussi grave que celle des socialistes, laquelle est déformée par la désintégration du communisme de l'Est.

Contrairement à l'opinion courante, ils n'ont rien à voir avec ce dernier, qui concerne les dictatures et non les démocraties et qui s'est établi et prolongé, en contradiction parfaite avec un marxisme dépassé de toute façon. Ils sont affectés surtout par l'essoufflement de la social-démocratie développée par eux en Europe occidentale depuis 1945. Arrivée à son terme, elle demande à être repensée de A à Z. Mais elle ne peut l'être que par rapport au nouveau capitalisme que la Communauté est en train d'établir dans l'esprit économique européen.

Le traité de Maastricht n'infléchit que très faiblement la logique profonde du système qui se développe depuis le traité de Rome : celui d'un grand marché soumis presque exclusivement à la concurrence dans une zone de libre-échange où la production et le commerce sont à la merci des entrepreneurs privés et d'une banque d'émission indépendante.

Le problème du socialisme démocratique est de transposer au niveau de la Communauté les instruments de politique économique et de régulation sociale qu'il a mis au point au niveau des Etats depuis un demi-siècle. Parce qu'il ne tient guère compte de ce changement d'échelle, le projet du PS adopté au congrès de l'Arche reste insuffisant malgré son réalisme. Mais il permet d'envisager un Bade-Godesberg communautaire où les partis socialistes des douze Etats-membres dégageraient quelques lignes de force doctrinales tout en organisant une structure de coordination permanente.

Une méthode analogue s'impose aux partis démochrétiens et libéraux qui ont trop oublié, pendant les dernières décennies, leur collaboration historique avec le socialisme démocratique dans l'établissement de régimes équitables après 1945 et dans la construction des premières Communautés européennes.

A cet égard, l'intégration dans le PPE des conservateurs britanniques et d'un Valéry Giscard d'Estaing qui veut unifier la droite française va plutôt à contre-courant de l'édification d'un parti européen démocrate-chrétien. L'encyclique *Centesimus Annus* ouvrit des perspectives dont ni M. Kohl ni M. Andreotti ne semblent avoir pris conscience. Si la tradition laïque rend les libéraux moins sensibles à ce texte, ils pourraient finalement mieux le comprendre que ses destinataires naturels.

L'opposition des fédéralistes et des nationalistes qui a dominé les batailles européennes dans les quarante années écoulées devient aujourd'hui archaïque : presque autant que celle des républicains et des monarchistes dans les démocraties parlementaires.

Désormais, la forme des institutions importe moins que leurs objectifs et les moyens de les atteindre. Cela suppose l'élaboration de projets cohérents par chacune des grandes familles de pensée que les partis politiques incarnent aujourd'hui dans les Etats. Le temps est venu de l'agrégation de ceux-ci en partis européens, non seulement pour développer le caractère démocratique de la Communauté mais encore et surtout parce que les problèmes fondamentaux se posent maintenant dans son cadre.

Droits de l'homme

Les étrangers et la République

par Madeleine Rebérioux, Yves Jouffa et Robert Verdier

NOUS ne faisons pas partie des marginaux de la République : depuis un siècle bientôt la Ligue des droits de l'homme en défend les valeurs fondatrices. On a dit, parfois sans ironie, qu'elle en était une institution. Nous ne sommes donc pas de ceux qui se félicitent de la perquisition effectuée, il y a quelques jours, au siège national d'un grand parti.

Dans la société politique, les partis, s'ils ne sont certes pas intouchables, exercent une fonction irremplaçable ; ils contribuent à la formation et à l'expression de l'opinion ; ce sont des outils de la démocratie. Nous ne nous rattachons pas, cela va de soi, au bloc équivoque de ceux qui, tel Jean-Marie Le Pen, traitent le Parti socialiste de *« rassemblement de gangsters, de voleurs, de racketteurs et de concussionnaires »*. Nous n'oublions rien au reste de ce qui a été réalisé, depuis 1981, sur le plan des libertés et des droits de l'homme.

Et pourtant, c'est au titre de la Ligue que nous nous sentons aujourd'hui le devoir de parler publiquement et sévèrement. Il faut des raisons bien fortes pour nous y conduire.

Nous ne sommes pas les seuls à avoir réagi devant le discours de stigmatisation qui s'énonçait en France, cet été, à l'égard des étrangers les plus basanés, des immigrés, s'il faut les appeler par leur nom.

Dérapages de vocabulaire

Les mots peuvent relever du dérapage : odeurs, charters. Ils peuvent faire, après usage, l'objet d'une rectification : seuil de tolérance. Ils peuvent au contraire être revendiqués comme le fruit d'une longue réflexion : droit du sang, invasion, des vocables que s'est réservés, en raison sans doute de leur charge émotionnelle, un ancien président de la République. Ils ne sont jamais innocents. A défaut de tuer, ils peuvent expulser. A tout le moins, ils excluent, ils aggravent les difficultés de l'intégration.

Ce vocabulaire a ouvert la voie à des textes dont la mise en œuvre s'est avérée si restrictive que les grèves de la faim, ces mouvements où des centaines d'hommes mettent en jeu leur vie, ont recommencé ! Où sont donc les plus irresponsables ? Chez ceux qui, au péril de leur existence, ce que la Ligue n'a jamais encouragé, expriment leur désir de vivre en France ou chez ceux qui les acculent à ces solutions désespérées ?

Nous ne sommes pas les seuls non plus à lire, dans le projet de loi voté le 19 décembre dernier, par la droite et presque toute la gauche à l'Assemblée nationale, et approuvé, sans la gauche cette fois, par le Sénat, un texte visant à interdire le territoire français aux demandeurs d'asile, plus sévèrement encore que ne le prévoient les accords de Schengen, eux-mêmes ratifiés par la France avec une hâte inquiétante : exigence d'un visa comme si celui qui fuit son pays avait la possibilité douillette de s'en procurer ; transformation des agents des compagnies aériennes en auxiliaires de l'administration chargée de faire le tri entre les bons et les mauvais demandeurs d'asile ; rétention de longue durée dans les aéroports sans recours à la justice ; interdiction de tout travail et refus de l'aide judiciaire.

France, on t'appelait naguère terre d'asile. Et tu le fus pour Frédéric Chopin, pour Thomas Mann et pour Mario Soarès, pour les Chiliens, les Soviétiques et les Cambodgiens. Or, ce sont des gens comme nous que l'on accuse de *« se spécialiser dans un discours bien pensant et abstrait »*, nourri de Sartre, horreur ! C'est nous qui ne connaîtrions pas *« la réalité de l'immigration »*. Qui la connaît, au vrai, sinon les immigrés eux-mêmes et ceux sur qui, à leurs côtés, dans les banlieues, pèse la « relégation » ?

Dites-nous donc quel adolescent de dix-huit ans peut comprendre que son copain d'école n'obtienne pas le droit de vote ?

Quel sens peut avoir la démocratie locale pour laquelle nous militons si, au fil d'un échange interministériel, disparaît la possibilité pour les immigrés de participer aux référendums d'initiative locale ? Il a suffi en effet de la réserver non plus aux « résidents », mais aux « citoyens ». Il a suffit d'un mot. Et cela à l'heure où le Conseil de l'Europe appelle à la reconnaissance pleine et entière du droit de voter et d'être élu, pour tous les étrangers, aux élections locales, à la reconnaissance de la citoyenneté de résidence : le Conseil de cette Europe où la France va entrer.

Le diagnostic est sombre. Il ne s'agit plus simplement de bavures. Nous sommes en droit de nous demander si cette promotion des étrangers comme boucs émissaires n'est pas lourde de conséquences sur les fondements mêmes de la République. Certes, les pratiques humanitaires n'ont jamais rassemblé tant de dévouements. Mais faut-il s'en réjouir ? Vêtues des atours de la charité associative, elles ne sauraient se substituer à la promotion des droits.

Un mal universel

Dans les quartiers en souffrance, la galère est assurément rendue moins insupportable par les réseaux interpersonnels d'entraide, à l'écart des canaux associatifs traditionnels. On pourrait s'en féliciter s'ils ne traduisaient l'effritement du service public : un concept qui prête à sourire à l'heure où le culte des gagneurs débouche sur la réhabilitation de la Bourse, ce temple des nouvelles valeurs.

Les politiques ne sont pas seuls responsables de la crise où est entrée la démocratie. Le mal est universel et, peu ou prou, chacun y participe. Nous vivons au présent et il nous arrive de nous demander si nous avons encore le droit à notre propre estime. Salutaire question. Elle nous rappelle que la République n'est pas faite de citoyens juxtaposés, atomisés. C'est dans les moments les plus difficiles que se fait sentir le plus fortement le besoin de lieux et de milieux démocratiques où l'on puisse, en s'affrontant au besoin dans l'estime réciproque, rappeler l'Etat à sa mission. Le pouvoir ne peut vivre sans contre-pouvoirs exigeants.

A l'occasion de la manifestation contre le racisme et l'extrême droite, pour l'égalité des droits, ce texte se veut un cri d'alarme. Nous disons aux adversaires déclarés ou honteux de l'égalité des droits : jamais. Et à nos amis : la confiance s'érode en profondeur. Vous contribuez, sans le vouloir sans doute, à banaliser le lepénisme. Vous ouvrez la voie à ses militants dont la démarche est publique, comme à ceux qui s'avancent masqués.

Pour se reconnaître dans son propre miroir, la République a besoin de ne pas trahir l'image qu'elle donna d'elle-même, il y a deux cents ans. Elle a besoin des associations et des intellectuels critiques, de nouveaux citoyens et de nouvelle citoyenneté. Elle a besoin d'enfants de Victor Basch et de Paul Langevin : de vous.

▶ Madeleine Rebérioux est présidente de la Ligue des droits de l'homme, dont Yves Jouffa et Robert Verdier sont présidents d'honneur.

Bonheurs

La bonne oreille

par Albert Memmi

Tombé en panne, le propriétaire d'une Rolls en avisa l'usine de cette marque prestigieuse. A sa surprise, il reçut, dès le lendemain, une voiture neuve en échange de la sienne. On raconte qu'ayant téléphoné pour remercier le directeur de sa largesse il obtint cette réponse : *« Je ne sais pas de quoi vous parlez, une Rolls n'est jamais en panne. »*

La maladie est la panne du corps ; mais nous ne sommes pas des Rolls : pourquoi n'aurait-on jamais d'avarie ? La maladie est un désordre, qui suggère la destruction ; la souffrance, qui souvent l'accompagne, n'arrange rien. Cette entrave au libre exercice du corps, et de l'esprit qu'elle accapare, nous angoisse et nous révolte.

Comme la vieillesse et la mort, la maladie relève du passif inesquivable de notre constitution ; encore faut-il l'évaluer correctement et lui assigner sa juste place dans notre vie.

On demandait à un cancérologue comment il s'y prenait pour rassurer ses malades : *« Ce n'est pas moi qui les tranquillise le mieux,* dit-il modestement ; *ce sont, dans la salle d'attente, mes anciens patients ; ils sont en général gais, diserts et philosophes. »* Ceux qui ont été gravement atteints confient qu'ils ont découvert la relativité des biens et des événements. Ils savent dorénavant où est l'essentiel ; ils consentent à leurs limites et se réjouissent de ce que l'on peut obtenir de l'existence.

« Je ne peux plus rattraper un autobus ! monter un peu vite un escalier ! » Combien de gens ne l'ont jamais pu ? Pouvez-vous grimper aux cimes ou nager en eau profonde ? Du reste, avant de conclure que votre vue a baissé, vérifiez si vos verres de lunettes sont propres.

Un ami, d'habitude raisonnable, fait une crise cardiaque ; le voilà qui ne parle plus que de sa mort prochaine, agit en conséquence. Un autre, plus fragile, subit le même sort, l'affronte avec impavidité et ne change pas grand-chose à ses habitudes. N'ajoutons pas l'inquiétude à la maladie.

Il n'est pas ridicule d'être attentif à son corps. On entretient bien sa voiture, pourquoi ne pas soigner ses muscles ou ses artères ? Les médecins se plaignent d'être trop sollicités ou pas assez vite. On dit qu'il ne faut pas s'écouter, disons plutôt qu'il faut s'écouter avec la bonne oreille.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
1990

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

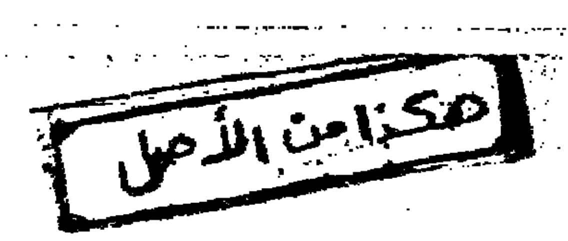
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10





ÉTRANGER

ALGÉRIE : alors que la CEE appelle à la « poursuite du processus démocratique »

Le FIS paraît désarçonné par la riposte des autorités

Le Majlis el Choura, la direction collégiale du Front islamique du salut (FIS), qui s'est longuement réuni, jeudi 23 janvier, n'avait pas encore, vendredi matin, donné de consignes après l'arrestation de M. Abdelkader Hachani, président du bureau exécutif provisoire du parti intégriste, ni révélé le nom de son successeur. Le dispositif militaire mis en place à Alger après la démission du président Chadli a été allégé, jeudi soir, notamment autour du palais du gouvernement.

Dans un communiqué, la CEE a exprimé, jeudi, «le ferme espoir que les autorités algériennes entreprendront tous les efforts possibles pour rétablir une vie institutionnelle normale afin que toutes les parties concernées entament un dialogue politique pacifique et que le processus démocratique se poursuive sans heurts». A cet égard, après l'arrestation de plusieurs journalistes de publications proches des milieux islamistes, Reporters sans frontières, dans une lettre adressée à M. Mohamed Boudiaf, président du Haut Comité d'Etat, affirme que l'Algérie «se doit de respecter les droits essentiels à l'information et à l'expression».

ALGER

de notre correspondant

Arrêté, mercredi après-midi, sur plainte de l'armée, M. Hachani devait être inculpé au terme de la garde à vue. Les pouvoirs publics reprochent au dirigeant islamiste la rédaction d'un communiqué dans lequel le FIS appelle les soldats à s'opposer aux *«despotes»* que sont, selon lui, les dirigeants de l'armée (*le Monde* du 24 janvier). Rien dans le communiqué du FIS n'est, à proprement parler, nouveau. Le parti intégriste s'était déjà, à plusieurs reprises, adressé à la troupe *pour l'inviter à ne pas s'opposer* à l'islam, laissant entendre, plus ou moins explicitement, qu'il était *légitime de ne pas appliquer des* ordres émanant d'autorités accusées de contrevenir à la loi divine *telle que la conçoit le FIS.*

Mais, depuis le départ du président Chadli et son remplacement par un Haut Comité d'Etat, les pouvoirs publics ont décidé de ne plus rien laisser passer. La longueur de la réunion du Majlis el Choura témoigne de l'embarras du FIS. Celui-ci paraît désarçonné par la vivacité de la riposte des autorités qui, outre leur décision d'emprisonner M. Hachani, considérée par les intégristes comme une *«provocation du pouvoir»*, viennent d'interdire tout rassemblement politique dans les mosquées et leurs alentours.

Les prédicateurs du FIS devaient, vendredi, lors de la grande prière, tirer les leçons de la nouvelle situation politique. Il est cependant improbable que le FIS change publiquement de ligne d'action. Il préférera faire le dos rond, conscient que le moment n'est pas propice à une opposition franche, mais convaincu que le temps joue pour lui.

Cinq des huit journalistes du quotidien *El Khabar* ont, d'autre part, été relâchés, jeudi 23 janvier. Ils avaient été interpellés, la veille, après la publication par leur journal du communiqué qui vaut à M. Hachani ses ennuis. Les trois autres journalistes – le directeur de la publication, le rédacteur en chef et son adjoint – ont été présentés au parquet.

« Gabegie et déviations »

Deux autres journalistes, le directeur et le rédacteur en chef d'*El Balagh*, publication proche du FIS, ont été aussi interpellés, jeudi, pour «outrage à corps constitué» et placés en détention. Cet hebdomadaire avait publié à la une de son dernier numéro une caricature accompagnée d'une légende indiquant que *«l'armée a trahi les musulmans et a pris parti pour les communistes»*. Plusieurs attaques étaient portées, en pages intérieures, contre les généraux. La presse locale a peu commenté ces arrestations et encore moins protesté contre ces actions qui laissent prévoir qu'il lui faudra, désormais, mesurer ses propos.

En revanche, les commentaires politiques abondent. Dans un entretien publié par *le Jeudi d'Algérie*, M. Belkacem Cherif, ancien ministre du président Houari Boumediène et signataire, en 1988, de l'appel exigeant le départ du président Chadli, se félicite de l'intervention de l'armée qui a mis fin à *«treize ans de gabegie, de déviations, de corruption et de laxisme»*. La reprise du processus démocratique, assure-t-il, implique *«comme préalable que l'on modifie la Constitution actuelle pour enlever tous les germes du pouvoir personnel. Je suis pour un pouvoir fort mais pas absolu d'un homme.»* L'ancien ministre propose de garantir dans la Constitution *«les libertés fondamentales, les libertés individuelles, les droits de l'homme, les droits de la femme. Ces principes devraient avoir la même importance que l'indépendance politique, l'intégrité territoriale. Après ça, n'importe quel parti pourrait prendre le pouvoir.»*

De son côté, le comité exécutif du Front des forces socialistes (FFS), après avoir rappelé son *«double refus de la république intégriste et de l'Etat policier»*, déclare que *«l'objectif véritable* (du) *coup d'Etat* (était) *de porter un coup d'arrêt au seul pôle démocratique* (le FFS) *révélé par les urnes et par le succès de la marche de l'espoir du jeudi 2 janvier 1992. (...) Le FIS n'a été légalisé, organisé et médiatisé qu'à cette seule fin. Ses succès électoraux ont, par ailleurs, été amplifiés pour servir de prétexte aux interventions autoritaires.»*

GEORGES MARION

AFRIQUE DU SUD : une décision annoncée par le président De Klerk au Parlement

Les Noirs participeront à un référendum sur un gouvernement transitoire

La population noire d'Afrique du Sud *« aura l'occasion de s'exprimer lors d'un référendum sur un gouvernement transitoire »*, a annoncé, vendredi 24 janvier au Cap, M. Frederik De Klerk. Le président sud-africain, qui s'exprimait à l'ouverture de la dernière session de l'actuel Parlement, contrôlé par la minorité blanche. Il a ajouté que *« tous les Sud-Africains seront appelés à s'exprimer sur tout changement substantiel de la Constitution »*.

LE CAP

de notre correspondant

Quel lapin le président De Klerk pouvait-t-il encore sortir de son chapeau? A l'ouverture de la session parlementaire de 1990, il avait causé la surprise en annonçant la libération imminente de M. Nelson Mandela et la reconnaissance de partis et d'organisations interdits depuis plusieurs décennies. Le Parti communiste (SACP), le Congrès national africain (ANC) et le Congrès pan-africain (PAC), pouvaient, dès lors, reprendre leur place sur la scène politique. Il était logique qu'après avoir ainsi remis son pays sur le chemin d'une certaine « normalité», le chef de l'Etat ait prévu, pour l'année suivante, l'abolition officielle de l'apartheid et l'abrogation des lois sur lesquelles reposait ce système raciste.

L'apartheid est effectivement mort, le 30 juin 1991. Mais les problèmes, *nés de l'oppression de* la majorité noire par la minorité blanche, n'en sont pas résolus pour *autant. La radicalisation* des mouvements extrémistes – avec lesquels M. De Klerk est contraint de composer – constitue un handicap de taille. Le président De Klerk n'avait *a priori* plus grand-chose dans sa panoplie pour surprendre son auditoire ; il en a tout de même trouvé le moyen avec l'annonce du référendum.

Une fois que sera précisée sa conception de la période transitoire et du gouvernement intérimaire, une fois que seront esquissées ses solutions pour revigorer une économie chancelante et ses remèdes à *une violence endémique* qui n'en finit pas d'endeuiller le pays, il restera encore au chef de l'Etat à séduire l'extrême droite blanche et l'extrême gauche noire.

La tâche s'avère ardue. La politique *réformiste* de M. De Klerk a poussé bon nombre d'électeurs blancs dans le camp du Parti conservateur (CP), qui entend bien s'opposer *« bec et ongles »* au processus de réformes en cours. Or, dans le camp présidentiel, le Parti national (NP), maintenant multiracial, n'a pas obtenu de succès probant parmi la communauté noire : *la base sociale du NP est aujourd'hui réduite à sa plus simple* expression.

Du Cap vers Johannesburg

Le président n'est pas plus épargné sur sa gauche. Jeudi, l'ANC et le PAC ont organisé deux manifestations distinctes, au moment précis où le chef de l'Etat devait s'adresser aux députés. L'ANC, qui réclame – outre un gouvernement intérimaire – l'élection d'une *assemblée constituante au suffrage* universel, avait affrété des trains et des autocars pour drainer, jusqu'aux *abords du Parlement*, plusieurs dizaines de milliers de manifestants favorables à *« un Parlement du peuple »*. Le PAC, également favorable à l'élection d'une assemblée constituante, a protesté contre le système parlementaire actuel, mais aussi contre la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), qui avait, fin décembre, ouvert la voie des négociations constitutionnelles.

Dès le 10 février, les dix-neuf partis et organisations représentés à la CODESA se réuniront deux fois par semaine. Près d'un tiers des députés blancs, métis et indiens participent aux travaux de la Convention, à Kempton-Park, près de Johannesburg. Le glissement géographique du Cap vers Johannesburg, dont l'ANC veut faire la capitale de l'Afrique du Sud, est d'autant plus symbolique que la CODESA, sans avoir de pouvoir législatif direct, soumettra au Parlement, par l'entremise du président, des projets de loi élaborés par ses groupes de travail.

En déclarant ouverte la session parlementaire 1992, le président De Klerk a, du même coup, sonné le glas d'un système excluant la majorité noire de la vie politique. Le chef de l'Etat s'est dit prêt à discuter non seulement de la mise en place d'un gouvernement intérimaire mais encore la création d'un Parlement représentant l'ensemble de la population sud-africaine ; l'an prochain, pour la première fois dans l'histoire du pays, des Noirs y prendront place.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **M. Pik Botha en Angola.** – Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha, est arrivé jeudi 23 janvier à Luanda pour une visite qui met fin à quinze ans *d'hostilités* avec l'Angola. Les deux pays, qui n'ont pas encore établi de relations diplomatiques, signeront un accord par lequel ils établiront des représentations dans leurs capitales respectives. – *(Reuter.)*

ZAÏRE : après une tentative de putsch

Les dirigeants de l'opposition sont accusés de « complicité avec les mutins »

BRAZZAVILLE

correspondance

Après la suspension de la Conférence nationale et la tentative de coup d'Etat militaire en faveur de cette assemblée, tentative qui a coûté la vie à deux soldats dans la nuit de mercredi 22 à jeudi 23 janvier, l'épreuve de force entre le pouvoir et l'opposition semble désormais engagée.

Dans une déclaration à la télévision, à présent contrôlée par des éléments de la Division spéciale présidentielle (DSP, la garde prétorienne du président Mobutu), le premier ministre, M. N'guz Karl I Bond, a annoncé, jeudi, que *« des hommes politiques de l'opposition seront déférés devant la justice, pour complicité avec les mutins »*. Les principaux ténors de l'Union sacrée, le cartel de l'opposition, au premier rang desquels se trouve M. Etienne Tchisekedi, devraient donc, vraisemblablement, être arrêtés.

Dans la foulée, M. Karl I Bond a confirmé sa décision de suspendre la Conférence nationale, qualifiée *« d'instrument pour organiser un coup d'Etat civil »*. Par ailleurs, le gouvernement a, une nouvelle fois, dénoncé les ingérences *« de certains pays étrangers dans nos affaires intérieures »*, visant ainsi, sans les nommer, la Belgique et la France.

Jeudi, alors que l'Union sacrée avait lancé un mot d'ordre de « ville morte », pour protester contre la répression d'une manifestation en début de semaine, la capitale était déserte. *Selon* plusieurs témoignages, recueillis à Brazzaville, les habitants de Kinshasa, *Zaïrois et résidents* étrangers, sont restés terrés chez eux, sans qu'il soit possible de savoir s'ils observaient les consignes de l'opposition ou s'ils craignaient des règlements de comptes entre militaires. Toutes les frontières ont été fermées, le trafic aérien et fluvial a été suspendu. Même les piroguiers congolais n'osent plus s'aventurer sur l'autre rive.

JEAN-KARIM FALL

□ **La France souhaite la reprise de la Conférence nationale.** – Le ministère français des affaires étrangères a estimé, jeudi 23 janvier, à Paris, que *« l'instabilité qui prévaut au Zaïre est la conséquence directe des ruptures successives du processus démocratique »*. En conséquence, a ajouté le Quai d'Orsay, *« la reprise de la Conférence nationale est la seule voie possible pour le retour au calme »*.

□ **DJIBOUTI : nouvelle démission d'un ministre.** – La démission du ministre de la fonction publique, M. Souleiman Farah Lodon, a été officiellement annoncée, jeudi 23 janvier, à Djibouti, sans qu'en soient précisées les raisons. C'est le deuxième ministre, en moins de dix jours, qui quitte ainsi le gouvernement. Par ailleurs, le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, M. Alain Vivien, est *arrivé, jeudi*, à Djibouti, pour une nouvelle mission de médiation, qui devrait s'achever dimanche. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : la France enverrait des Mirage 2000.** – Le gouvernement français serait sur le point d'envoyer au Tchad cinq Mirage 2000 RDM appartenant à la base de Dijon, en remplacement de Mirage F1 C actuellement stationnés à N'Djamena. C'est la première fois que de tels appareils de *défense aérienne sont envoyés dans* cette région, où ils seront opérationnels à la fin du mois de janvier. Ils devraient à cette occasion accompagner un chasseur-bombardier Jaguar, ce qui portera les effectifs français dans ce secteur à cinq Mirage 2000 et cinq Jaguar.

□ **Visite de Mme Edwige Avice, ministre de la coopération, au Mozambique et en Namibie.** – Le ministre français de la coopération, Mme Edwige Avice, effectuera, du *27 janvier* au *2 février*, des visites officielles au Mozambique et en Namibie. Mme Avice doit rencontrer le *président mozambicain*, M. Joaquim Chissano, et assister à la réunion annuelle de la Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe (SADCC). En Namibie, Mme Avice sera notamment reçue par le président, M. Sam Nujoma, avant d'inaugurer le Centre culturel de Windhoek et la station de réception de Canal France international. – *(AFP.)*

SOMALIE

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décrété un embargo sur les livraisons d'armes

«*La Somalie est aujourd'hui le symbole sinistre de la tragédie, de la misère et de la dégradation de l'humanité*» : c'est en ces termes que le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, s'est adressé, jeudi 23 janvier, à New-York, au Conseil de sécurité, *qui a finalement adopté, à l'unanimité, une résolution* décrétant l'embargo sur toute livraison d'armes à la Somalie. Dans ce texte, le Conseil «engage vivement» toutes les parties en conflit à mettre fin aux hostilités et à convenir d'un cessez-le-feu. Il demande également une aide humanitaire de tous les Etats et organisations internationales, afin de prévenir les risques de famine. M. Boutros-Ghali devra désigner un coordonnateur, chargé de *superviser l'acheminement des secours. L'intervention* humanitaire de l'ONU en Somalie a été interrompue, début janvier, à la suite du meurtre d'une médecin de l'UNICEF, à Bossaso. – (Corresp.)

La « politique » des clans

En renversant le régime du président Syaad Barré, fin janvier 1991, les maquisards du Congrès de la Somalie unifiée (CSU) ont mis fin, avant tout, à la domination d'un clan, celui des Marehan. Le 29 janvier, deux jours après que l'ancien chef de l'État eut fui la capitale pour se *réfugier* plus au sud, dans sa région natale de Gedo, M. Ali Mahdi Mohamed prenait la place, consacrant la victoire du clan des Hawiyé.

« Ma première tâche sera de former un nouveau gouvernement. Mon titre n'est que provisoire », assurait alors, la main sur le Coran, le nouveau « président » somalien. Désigné à ce poste par le seul CSU, M. Ali Mahdi verra rapidement sa légitimité contestée. Les Hawiyé, qui avaient su rester unis dans la lutte contre l'ancien régime, vont en effet très vite s'égarer en querelles fratricides, dès lors qu'il s'agira de *« partager le chameau »* – c'est-à-dire le pouvoir.

Cinq mille morts

Contrairement au nord de la Somalie, où l'opposition armée, dirigée par le puissant clan des Issaks, avait commencé dès le début des années 80 à affronter le régime de Mogadiscio, en s'organisant au sein du Mouvement national somalien (MNS), le Sud n'est entré que très tardivement dans la bataille. Et en rangs divisés : aux côtés des Hawiyé du CSU (créé début 1990), se trouvent les Majertein du Front démocratique de salut de la Somalie (FDSS) et les Ogadeni du Mouvement patriotique somalien (MPS). Ils n'y resteront pas longtemps.

Moins d'un mois après la chute du président Barré, les premiers affrontements entre clans commencent. Le FDSS et le MPS doivent fuir Mogadiscio, où les règlements de comptes font des dizaines, voire des centaines de morts. Poursuivant l'offensive, les combattants du CSU prennent, le 23 avril, le contrôle du port de Kisimayo. Tous ces mouvements de troupes, qui pillent les villages et sèment la terreur sur leur passage, se soldent par des exodes massifs de population.

L' « ordre Hawiyé », précairement établi par la force des armes, ouvre une période de relative accalmie. Mais il ne convainc pas les nordistes du MNS. Tandis que les clans sudistes s'entredéchiraient à Mogadiscio, les anciens rebelles issaks ont eu le temps d'assoir leur autorité dans le nord. Ils le font savoir, à leur manière, en proclamant, fin mai, l'indépendance de leur territoire, baptisé « République du Somaliland ». L'espoir d'une « réconciliation nationale », évasivement agité à Mogadiscio, s'évanouit dans les sables.

A vrai dire, même dans la capitale, il n'y a plus grand monde pour croire encore à ce « retour à la démocratie », naguère prôné par le « président » Ali Mahdi. Les slogans africains de la transition (conférence nationale, référendum constitutionnel, élections libres), dont les dirigeants hawiyé avaient fait leur programme, en janvier 1991, sonnent aujourd'hui comme une ritournelle de mots creux. Les rivalités claniques, voire simplement personnelles, ont effacé la politique. Après la guerre des clans, vient la guerre des sous-clans.

C'est ainsi qu'au sein même du CSU l'inimitié a peu à peu grandi entre le président Ali Mahdi, qui appartient au sous-clan des Abgal, et le général Mohamed Farah Aïdid, qui appartient à celui des Habr Gedir Saad. Début septembre, le fragile *statu quo* qui prévalait entre ces deux familles hawiyé est brutalement rompu. En deux *jours, au moins* trois cents personnes seront tuées, dans les rues de Mogadiscio. Ce regain de *violence ne constitue qu'un premier* coup de semonce. Le 17 novembre, les affrontements reprennent de *plus belle. A ce jour, ils auraient* fait, selon les estimations de Médecins sans frontières (MSF), *« plus de 12 000 blessés »* et *« environ 5 000 morts »*.

C. S.

GÉORGIE

Les combats se poursuivent dans l'ouest du pays

Les combats se sont poursuivis, jeudi 23 janvier, dans l'ouest de la Géorgie entre les forces gouvernementales et les partisans du président contesté, M. Zviad Gamsakhourdia, qui n'a toujours pas fait d'apparition publique depuis son retour le 16 janvier. Selon un responsable du gouvernement provisoire, quinze personnes ont été tuées depuis le début de l'offensive contre Poti, ville côtière de la mer Noire restée fidèle à M. Gamsakhourdia. *«J'espère qu'il y aura un accord de paix, mais je crois qu'il y aura la guerre. Je ne vois pas d'autre solution»*, a déclaré M. Jaba Ioseliani, co-président du Conseil militaire, dans son QG de Senaki, non loin de Poti.

Le maire de Poti, M. Tenguiz Baramidzé, a déclaré que deux personnes avaient été blessées mercredi soir, et que le Conseil militaire bloquait l'accès à sa ville. *«J'ai demandé aux gens de cesser les combats mais ils m'ont qualifié de traître»*, a-t-il dit. Très inférieurs en nombre et en armement, les défenseurs de Poti tiennent les deux ponts menant à la ville et ont menacé de les faire sauter en cas d'assaut.

A Zougdidi, le chef des forces pro-Gamsakhourdia, M. Volter Shigaya, a déclaré être parvenu à un accord avec le Conseil militaire. Les forces de Tbilissi n'attaqueront pas la ville mais, en échange, les autorités pro-Gamsakhourdia seront dissoutes et remplacées par un comité de coordination regroupant plusieurs partis d'opposition. Pourtant, M. Shigaya, une kalachnikov à la main, a affirmé aux journalistes qu'il ne participerait pas à ce comité et qu'il continuerait la lutte aux côtés de Zviad Gamsakhourdia. – *(Reuter, AFP.)*

ESTONIE : grave crise économique

Le gouvernement de M. Savisaar a démissionné

Le premier ministre d'Estonie, M. Edgar Savisaar, a présenté, jeudi 23 janvier, la démission de son gouvernement devant le parlement réuni à Tallin (*nos dernières éditions du 24 janvier*), et un nouveau gouvernement devra être formé dans un délai de deux semaines.

M. Savisaar, âgé de quarante ans, était premier ministre depuis avril 1990, après avoir été l'un des animateurs du processus ayant mené à l'indépendance. Il a reconnu devant le Parlement la *«nécessité de mettre en place une nouvelle équipe»*, proposant pour sa succession le président estonien Arnold Ruutel, afin de *«préserver la stabilité et la paix sociale»*.

L'Estonie est plongée dans une grave crise économique, se traduisant par des pénuries sans précédent de produits alimentaires et d'énergie. Les appartements de Tallin étaient pratiquement sans chauffage depuis janvier, et les Estoniens font pour la première fois la queue pour acheter du pain. Avec l'indépendance, les prix des produits, notamment pétroliers, importés de Russie ont presque atteint le niveau mondial.

«Nous n'avons ni pétrole, ni monnaie, ni viande, ni médicaments, ni liquidités. La question est : quoi faire maintenant?», explique le ministre de l'économie, M. Jaak Leimann. M. Savisaar avait obtenu, le 16 janvier, des pouvoirs accrus pour instaurer un régime d'*«état d'urgence économique»*, mais seulement grâce à l'appui des voix des députés russes. L'opposition des parlementaires de souche estonienne ne lui a pas permis de mettre en œuvre cet «état d'urgence». – *(AFP, Reuter.)*

Les violations des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie

Nouvelles accusations contre l'armée serbe

Helsinki Watch, une organisation américaine des droits de l'homme, a accusé le gouvernement serbe et l'armée yougoslave de violations des droits de l'homme. Dans une lettre adressée, jeudi 23 janvier, au président de Serbie, M. Slobodan Milosevic, ainsi qu'au général Blagoje Adzic, ministre fédéral par intérim de la défense et chef d'état-major des forces armées yougoslaves, Helsinki Watch fait état des résultats de sa propre enquête, menée en particulier pendant le conflit armé en Croatie.

BELGRADE

de notre correspondante

L'organisation américaine fait appel au gouvernement serbe, aux autorités militaires et aux milices serbes présentes en Croatie pour qu'ils mettent fin aux violations des droits de l'homme et punissent les coupables. Toutefois, Helsinki Watch souligne que des abus, notamment des violations des conventions internationales, ont été commis par les deux parties en conflit et annonce qu'un rapport détaillé sera envoyé dans les jours à venir au président de Croatie, M. Franjo Tudjman.

Estimant que Belgrade est responsable des crimes perpétrés par les irréguliers serbes en Croatie – puisqu'il leur a fourni un soutien militaire, économique et politique – Helsinki Watch l'accuse, ainsi que l'armée fédérale, d'avoir exécuté pendant les cinq mois de guerre en Croatie plus de deux cents civils et combattants désarmés, de détenir dans des conditions inhumaines des prisonniers dans trente-six camps situés en Croatie et en Serbie, de molester et de torturer jusqu'à ce que mort s'ensuive certains prisonniers.

Mobilisation forcée

Il leur impute aussi la disparition de trois mille habitants de Vukovar et de quelques centaines de villageois non serbes de Vocin, Dalj, Zadar, la destruction d'objectifs civils et notamment d'hôpitaux, l'attaque de l'hélicoptère de la mission européenne d'observation, les pillages et les confiscations de propriétés, les viols de civils, le déplacement forcé de milliers de gens et les meurtres de plusieurs journalistes.

Par ailleurs, Helsinki Watch dénonce les pressions, exercées aussi bien par le pouvoir de Belgrade que par l'armée fédérale, sur la presse pour qu'elle dénigre les insoumis et publie les listes de déserteurs, mais aussi sur les pacifistes et certaines personnalités de l'opposition en Serbie, en procédant dans certains cas à leur mobilisation forcée. L'organisation accuse ensuite le gouvernement de Serbie de graves violations des droits de l'homme au Kosovo – région à peuplement essentiellement albanais – en interdisant certains quotidiens de langue albanaise, en licenciant pour des raisons politiques, en procédant à des arrestations abusives, etc.

A la fin de ce rapport de vingt-trois pages, illustré par de nombreux témoignages, Helsinki Watch demande aux autorités serbes d'enquêter sur tous les délits énumérés, de cesser les discriminations à l'égard des Albanais du Kosovo, de lever l'accusation portée contre M. Vuk Draskovic, le leader du mouvement du renouveau serbe pour la manifestation du 9 mars 1991, de respecter la liberté de la presse et de cesser de licencier les journalistes indépendants.

FLORENCE HARTMANN

□ **La Croatie et l'ONU.** – La Croatie va demander formellement à adhérer aux Nations unies *«dans les quinze prochains jours»*, a annoncé, jeudi 23 janvier, le premier ministre croate M. Franjo Greguric à l'issue d'un entretien avec le secrétaire général de l'Organisation, M. Boutros Boutros-Ghali. Les deux hommes ont aussi discuté des conditions de l'éventuelle opération de maintien de la paix en Yougoslavie ainsi que du rôle de la conférence européenne. La reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie par près d'une quarantaine de pays ne signifie pas la disparition formelle de la Yougoslavie, toujours membre à part entière des Nations unies. – *(AFP.)*

Les relations entre la Russie et l'Ukraine

Le conflit sur la Crimée s'aggrave

Suite de la première page

Une autre résolution votée dans la foulée affirme que la flotte de la mer Noire fait partie des forces stratégiques de la Communauté, ce qui en pratique revient à dire qu'elle échappe au contrôle de l'Ukraine et est aux ordres de la Russie.

Un député a précisé que les deux résolutions étaient *«inséparables»* : de fait, le Parlement russe a décidé d'appliquer le plan du président de sa commission des affaires étrangères, M. Loukine (*Le Monde* du 23 janvier), qui, avec une brutale franchise, recommandait de mettre l'Ukraine au pied du mur. Soit elle cesse de revendiquer la flotte et ses bases, soit elle risque de perdre la Crimée et par la même occasion, les navires et les bases.

Le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, a tenté de modérer un peu l'ardeur des députés en faisant valoir qu'il fallait bien mesurer la conséquence de telles résolutions et envisager *«la réponse»* que pourrait apporter l'Ukraine. Mais l'atmosphère était à l'exaltation nationaliste, plusieurs députés se taillant un succès de tribune en appelant à la *«troisième défense de Sébastopol»*. La ville est certes à majorité russe mais, paradoxalement, les esprits y semblent sensiblement moins échauffés qu'à Moscou.

La population s'y est prononcée pour l'indépendance de l'Ukraine, nombre d'officiers, y compris parmi les Russes, s'y disent disposés à prêter serment d'allégeance à l'Ukraine et le maire (russe) de la ville nous déclarait tout récemment qu'il ne voyait pas *«pour l'instant»* l'utilité d'organiser une nouvelle consultation électorale pour décider de l'avenir de la péninsule qui, économiquement – et tout particulièrement pour son approvisionnement en eau – dépend de l'Ukraine.

Viol des accords de Minsk

Il n'empêche que la grande politique se fait à Moscou et que la résolution du Parlement pourrait ouvrir une crise majeure. Elle est certes conçue comme un moyen de ramener l'Ukraine à la raison – c'est-à-dire à l'obéissance – mais au risque d'ouvrir la boîte de Pandore. Et elle viole ouvertement l'esprit comme la lettre des accords de Minsk et d'Alma-Ata : la Russie, l'Ukraine, la Biolérussie, imitées ensuite par les sept autres Républiques, s'étaient engagées noir sur blanc à *«respecter l'intégrité territoriale et l'intangibilité des frontières existantes»*. Le quotidien *l'Indépendant* illustre d'ailleurs son commentaire sur le vote du Parlement par un dessin explicite : une énorme bombe placée sur le tracé de la frontière. Le vote d'une résolution parlementaire n'est certes pas l'équivalent d'une décision de l'exécutif. Mais personne n'a oublié que Boris Eltsine avait lui-même,



dès août dernier, évoqué de possibles rectifications de frontières et que son premier vice-premier ministre Guennadi Bourboulis est revenu récemment sur le sujet, en termes à peine voilés.

Négociations toujours dans l'impasse

Cette aggravation du conflit russo-ukrainien survient bien entendu au moment où les deux Etats sont l'un et l'autre confrontés à de graves difficultés liées à la libération des prix et aux balbutiements de la réforme économique. De part et d'autre, on est tenté de faire porter sur le voisin la responsabilité des maux du moment, et certains vont même plus loin : dans son rapport, M. Loukine explique, sans la moindre gêne que, remettre sur le tapis la question de la Crimée permettra aux dirigeants russes de combattre l'opposition sur son propre terrain et donc de se réserver une plus grande latitude d'action en matière économique...

Avant même que le parlement russe ne verse de l'huile sur le feu, les symptomes de la crise qui affecte la CEI se multipliaient. Les négociations engagées depuis maintenant treize jours sur le *«partage»* de la flotte de la mer Noire n'ont toujours donné aucun résultat. Le commandement de la flotte a annoncé que les bâtiments allaient hisser sous peu le pavillon marqué de la croix de Saint-André (l'emblème de le vieille marine russe) et le maréchal Chapochnikov enjoignait aux capitaines des navires d'organiser incessamment les cérémonies de prestations de serment aux *«forces unies de la communauté»*.

En fait, ces forces apparaissent de plus en plus clairement comme le simple habillage plus ou moins provisoire de l'armée russe et, dans ses entretiens avec ses interlocuteurs étrangers, le maréchal Chapochnikov se comporte beaucoup moins en commandant en chef de la communauté qu'en porte-parole de la Russie.

Par ailleurs, une réunion des chefs de gouvernement de la CEI qui devait se tenir le 24 janvier, a été discrètement repoussée (*«les préparatifs ne sont pas achevés»*, a sobrement expliqué un officiel biélo-russe). Seuls les vice-présidents des parlements des Etats membres devaient en fin de compte se rencontrer vendredi à Minsk, dans une atmosphère qui ne risque pas d'être améliorée par les résolutions votées la veille.

Monnaies nationales

L'unité monétaire semble par ailleurs chaque jour un peu plus compromise. Après l'Ukraine, la Moldavie a décidé d'adopter sa propre monnaie, le leu (c'est également le nom de la monnaie roumaine) et la Biélorussie, tout en conservant le rouble, s'apprête à tamponner ses coupures d'un signe distinctif. Chacun se sent obligé de se protéger et chacun considère les mesures de *«défense»* prises par le voisin comme une *«attaque»*.

Tout cela ne se fait pas sans mal ni sans dommage. En Ukraine, il apparaît, contrairement à ce qu'avait affirmé le président Leonid Kravtchouk il y a une semaine, que les salaires ne pourront être payés en *«coupons réutilisables»* (il n'y en a pas assez) et que la véritable monnaie ukrainienne, la Grivna, risque de ne pas être mise en circulation avant le second semestre de cette année (M. Kravtchouk avait parlé de mai ou juin).

En attendant, les Ukrainiens se pressent en files interminables, jour et nuit, devant les guichets des caisses d'épargne, pour se débarrasser au plus vite de leur roubles : les sommes déposées dépassent toutes les prévisions. On recommence aussi à faire la queue pour acheter les journaux. Des journaux particulièrement maigrichons et qui se demandent chaque jour s'ils vont paraître le lendemain. Ils n'ont presque plus de papier-et le papier, comme le bois de soutainement des mines et tant d'autres choses indispensables- vient de Russie.

JAN KRAUZE

□ **Le parquet russe veut entendre M. Gorbatchev au sujet des fonds versés aux PC étrangers.** – Le procureur adjoint de Russie, M. Evgueni Lisov, a déclaré dans une interview publiée jeudi 23 janvier par la *«Rossiskaya Gazeta»*, qu'il veut entendre Mikhaïl Gorbatchev au sujet du financement des partis communistes étrangers, *«des centaines de millions de dollars durant la dernière décennie»*, a-t-il dit. – *(AP.)*

Selon un rapport commandé par Khrouchtchev

642 980 personnes ont été condamnées à mort entre 1921 et 1954

Quelque 3 777 380 Soviétiques ont été poursuivis pour activités contre-révolutionnaires de 1921 à 1954, dont 642 980 ont été condamnés à mort, selon un rapport du ministère de l'intérieur soviétique établi à l'intention de Nikita Khrouchtchev en 1954 et rendu public pour la première fois jeudi 24 janvier par l'agence Tass. Ces chiffres ne rendent pas compte de l'ensemble de la répression stalinienne et des recherches sont en cours dans les archives du KGB, souligne l'agence. – *(AFP.)*

Les dépouilles de l'ex-URSS

Moscou s'approprie la Banque du commerce extérieur

Un texte, signé jeudi 23 janvier par le président du Parlement russe Rouslan Khasboulatov, consacre la mainmise de la Russie sur les avoirs de la Banque du commerce extérieur de l'ex-URSS, la Vnechekonombank (VEB), qui devait assurer les remboursements de la dette extérieure de l'URSS et gérer les avoirs de l'ex-URSS.

«Les fonds d'investissement et de réserve de la VEB, ainsi que ses bâtiments et autres propriétés, sont transférés à la Banque centrale de Russie, dans l'attente de la signature d'un accord sur la VEB» entre les anciennes Républiques de l'URSS, affirme le texte, cité par l'agence Interfax. La VEB avait fermé ses portes sans explication à l'issue des fêtes du Nouvel An, en renvoyant ses clients à la Banque centrale de Russie.

La décision du président du Parlement russe précise que pour les comptes en devises des citoyens et sociétés russes, notamment des banques, le gouvernement russe va émettre des *«obligations en devises»* pour les rembourser. Aucun dépôt en devises effectué avant le 31 décembre 1991 ne pourra être retiré par les clients, sauf pour des paiements dûs avant cette date. Ce tour de vis est survenu le jour où le gouvernement russe a annoncé qu'il avait suspendu, à la date rétroactive du 15 janvier, les droits de douane à l'importation, dans l'espoir de voir se regarnir les magasins et dans l'attente de l'élaboration de nouveaux tarifs.

Dans la série des coups de force de la Russie s'arrogeant les biens de l'ex-URSS, le décret fondant en un seul organisme l'agence Tass et l'agence russe RIA-Novosti (*le Monde* du 24 janvier) a bien été signé, ont indiqué jeudi des membres du Comité parlementaire russe chargé des médias. Le texte du décret n'a cependant pas été publié. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE : nouveau retrait d'un chef de gouvernement régional de l'ex-RDA

Le ministre-président chrétien-démocrate de Thüringe a été contraint de se retirer

BERLIN

de notre correspondant

Le ministre-président chrétien-démocrate de Thüringe, M. Josef Duchac, a été contraint à son tour, jeudi 23 janvier, de démissionner sous la pression de son propre groupe parlementaire. C'est le deuxième chef de gouvernement régional de la CDU en Allemagne orientale à devoir quitter son poste après celui de Saxe-Anhalt, M. Gerd Gies, l'été dernier (*le Monde* du 4 juillet 1991).

Le départ de M. Duchac était pratiquement acquis lors du congrès du Parti chrétien-démocrate en décembre dernier à Dresde. Il illustre les difficultés du chancelier Kohl et de ses amis avec l'ancienne CDU de l'Est, dont beaucoup de cadres étaient compromis avec le régime communiste de l'ex-RDA. La CDU, qui subit une profonde baisse de popularité à l'Est, paye aujourd'hui le fait d'avoir, par commodité, pour s'assurer la direction des opérations lors de la réunification allemande, misé sur des responsables peu crédibles qui, aujourd'hui, ne cèdent le terrain que contraints et forcés. M. Lothar de Maizière, dernier chef de gouvernement de la RDA, et dernier président de la CDU de l'est, avait dû, lui aussi, quitter toutes ses fonctions politiques.

La démission du ministre-président de Thüringe, après de longs atermoiements, a été précipitée par la menace de retrait de quatre de ses ministres, dont celui de Mme Christine Liebeknecht, une jeune théologienne élue au congrès de Dresde au bureau directeur du Parti chrétien-démocrate. M. Duchac était accusé d'incompétence. Il lui était reproché aussi d'avoir eu une carrière douteuse sous le régime communiste, pendant lequel il avait, notamment, travaillé dans un camps de vacances de la Stasi.

Le candidat le mieux placé pour lui succéder est un Allemand de l'Ouest, M. Hans-Joachim Jentsch, jusqu'ici ministre de la justice à Erfurt. Sur les cinq chefs de gouvernement des nouveaux Länder, il n'en restera plus que deux originaires de l'Est, celui de Mecklemburg-Vorpommern, dans le Nord, et celui du Brandebourg, le social-démocrate Manfred Stolpe, qui doit se défendre d'avoir, comme dirigeant de l'Eglise protestante de l'ex-RDA, eu des contacts obligés avec la Stasi.

HENRI DE BRESSON

EUROPE

TCHÉCOSLOVAQUIE :
Tchèques et Slovaques n'ayant pu se mettre d'accord

Le Parlement fédéral ajourne les débats sur sa nouvelle structure

L'Assemblée fédérale tchécoslovaque a, jeudi 23 janvier, reporté au mois prochain les débats sur sa nouvelle structure en raison de nouvelles divergences entre Tchèques et Slovaques sur la nature du traité qui doit servir de base à leur Etat commun.

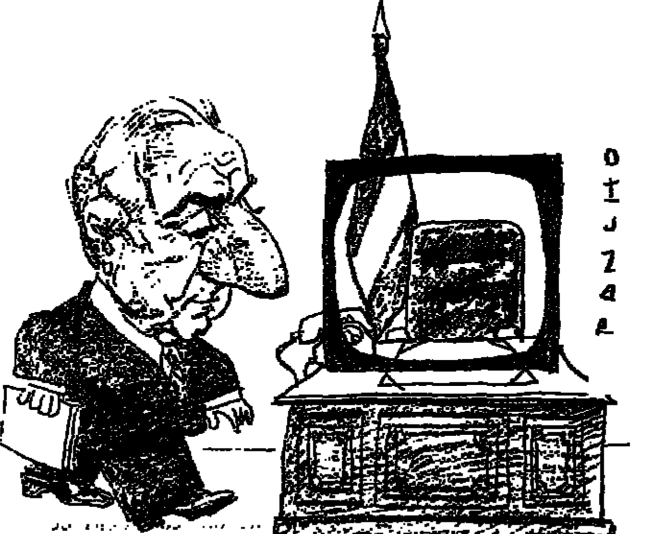
Les parlementaires ont jugé que l'adoption d'amendements à la Constitution dépendait d'une entente préalable sur le traité. Pour tenter de fixer ces nouvelles règles de cohabitation, les dirigeants des Parlements tchèque et slovaque avaient entamé, jeudi à Bratislava (Slovaquie), leur troisième rencontre. Le vice-président du Parlement tchèque, M. Jan Kalvoda, ne voyait *« aucune raison pour être optimiste »* sur ces négociations du traité.

De son côté, le président du Parlement slovaque, M. Frantisek Miklosko, a estimé qu' *« il existe entre les deux parties des points de désaccord très importants et souvent insurmontables »*.

Disposant d'une minorité de blocage, les députés slovaques avaient rejeté mardi dernier deux projets du président Havel, dont celui de référendum d'initiative présidentielle sur l'avenir du pays *(le Monde* du 24 janvier). M. Havel avait retiré, le lendemain, son projet de restructuration radicale de cette Assemblée. – *(AFP.)*

ITALIE : un casse-tête pour les chaînes de télévision

Comment contenir la « verve » du président Cossiga ?



A l'approche des élections législatives italiennes, fixées au 5 avril, les chaînes de télévision publiques se demandent quelle place accorder aux diatribes du président de la République, M. Francesco Cossiga, qui ne cesse d'attaquer le système politique du pays.

ROME

de notre correspondante

A trop donner des « coups de pioche » dans le système, selon sa propre expression, le président Cossiga serait-il en train de se taper lui-même sur les doigts ? Depuis des mois et des mois que l'Italie s'éveille chaque matin à l'annonce de la dernière « esternazione » présidentielle – la pensée, et plus souvent la critique du jour – l'effet de surprise s'est un peu émoussé, la curiosité tarie, le sourire de complicité figé.

Il est vrai qu'à quelques jours de la dissolution des Chambres, la pré-campagne électorale pour les législatives, fixées au 5 avril, compliquée encore par l'imbroglio référendaire sur la réforme éventuelle de la Constitution, cristallise toutes les énergies. Justement. Le chef de l'Etat a-t-il voulu reconquérir son auditoire ou simplement porter le coup de pioche final ? Toujours est-il qu'il s'est surpassé ces derniers jours, estoquant tout ce qui passait à sa portée.

M. Achille Occhetto, le secrétaire du PDS (ancien PCI) qui a eu le mauvais goût de demander la destitution du président il y a quelques semaines ? *« C'est un zombie à moustaches ! Il ferait mieux d'aller cueillir des marguerites, encore que ça me fait mal au cœur pour les marguerites. »* M. Antonio Gava, le président du groupe des députés de la Démocratie chrétienne ? *« C'est un boss, fils de boss »* ou encore *« il a finalement réussi à ce qu'on le laisse en paix, plus personne ne lui dit qu'il fait partie de la Camorra et qu'il est ami de camorristes.. »*. Quant au secrétaire du Parti républicain, Giorgio La Malfa, *« ce n'est pas lui qui me donnera des leçons d'antifascisme, il a toujours craché dans la soupe »*.

Succès garanti : le « cas Cossiga » a figuré en bonne place, mercredi 22 janvier, dans les trois heures de discussions qui ont réuni les directeurs des trois chaînes publiques de la RAI, la télévision italienne, pour tenter d'établir quelques règles de base pour la campagne à venir, et éviter qu'elle ne sombre dans les invectives et les polémiques. Mais alors que faire de la « verve » présidentielle, et surtout des temps d'antenne records qui lui ont été impartis jusque-là ?

En outre, peut-on boycotter les activités et les discours du chef de l'Etat, sous prétexte qu'il est un peu trop prolixe et qu'il ne se tient « au-dessus des partis » que pour mieux leur fondre dessus à la première occasion ? Sans oublier qu'après chaque attaque présidentielle il faudrait compter sans doute des droits de réponse, etc. On n'en sortirait pas.

Aussi long à l'écrit qu'à l'oral

Faute de pouvoir museler les diatribes en provenance du Quirinal (une législation spéciale enjoint au service public de retransmettre les interventions officielles les plus importantes), on choisit d'en limiter strictement la couverture à l'avenir : les trois chaînes décidèrent, à l'unisson, de ne pas solliciter, sous prétexte de concurrence, d'interviews supplémentaires quand elles ne s'imposeraient pas.

Même casse-tête à la Démocratie-chrétienne où les principaux dirigeants se sont réunis jeudi pour tenter de tirer au clair, là encore, les intentions du président de la République vis-à-vis de son « ex-parti » comme il le dit lui-même. Un premier élément de réponse est arrivé dans la soirée, sous la forme d'une lettre de « rupture » en bonne et due forme, adressée au directeur d'*Il Popolo*, le quotidien de la DC.

En quinze feuillets, M. Cossiga, qui fait aussi long à l'écrit qu'à l'oral, explique qu'il *« n'aspire plus à aucun poste ni à aucun honneur et pourrait donner sa démission après les législatives »*. Et le président de poursuivre : *« en tant que démocrate d'aspiration chrétienne (..) [en tant] que sénateur et (...) simple citoyen, je poursuivrai la bataille pour la réforme de nos institutions. Je maintiendrai désormais le silence sauf si mon honneur ou ma fonction sont attaqués.. »* Le chantier de démolition serait-il provisoirement arrêté pour cause de « trêve télévisée » ?

MARIE-CLAUDE DECAMPS

IRLANDE : abandonné par ses alliés de la coalition gouvernementale

Le premier ministre, M. Haughey, paraît condamné à quitter son poste

DUBLIN

de notre correspondant

A l'issue d'une journée marquée par de vives spéculations consécutives aux révélations de son ancien *ministre de la justice*, M. Sean Doherty, selon lesquelles il avait autorisé il y a dix ans la mise sur écoutes de deux journalistes (*le Monde* du 24 janvier), il semble que le premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, ne puisse plus se maintenir à son poste. La petite *formation des démocrates progressistes* qui participe au gouvernement avec son parti, le Fianna Fail, a déclaré jeudi que des mesures devaient être prises pour restaurer *« l'autorité et l'efficacité du gouvernement »*. Autrement dit, ce parti, qui ne détient que deux portefeuilles *ministériels* et *six sièges* au Parlement, demande la démission du premier ministre. M. Haughey est le grand « rescapé » de la politique irlandaise. Mais il semble, aujourd'hui, que les obstacles auxquels il est confronté soient insurmontables. A la suite d'une série de scandales financiers que ses adversaires ont tenté d'exploiter contre lui – sans, il faut le dire, beaucoup de succès – les supporters les plus fidèles de sa formation l'ont abandonné.

Lorsqu'en novembre dernier, il a dû se séparer de deux de ses ministres – qui s'étaient prononcés contre lui lors d'un vote de censure – et remanier son gouvernement, il avait fait part de son intention de quitter son poste cette année . Depuis, M. Haughey n'avait donné aucun signe dans ce sens. Les démocrates progressistes souhaitent que le projet de budget *puisse être présenté* la semaine prochaine. Tout porte à croire que la carrière remarquable de M. Haughey prendra fin ensuite.

JOE MULHOLLAND

□ ***BELGIQUE : l'Hôtel Métropole* de Bruxelles endommagé par un incendie.** – Chef-d'œuvre de l'art décoratif du XIXe siècle dans le cœur de la capitale belge, place de Brouckère, l'Hôtel Métropole a été endommagé par un incendie, jeudi *23 janvier. Il n'y a pas eu de vic*times, mais les dégâts causés par le feu et les tonnes d'eau déversées par les pompiers sont considérables. – *(Corresp.)*

□ **DANEMARK : référendum sur l'union politique européenne.** – Le premier ministre danois, M. Poul Schlüter (conservateur), a annoncé, jeudi 23 janvier, qu'un référendum *sur l'union politique européenne* aurait lieu le 2 juin prochain. M. Schlüter a souligné que cette consultation, contrairement à celle de février 1986 sur l'Acte unique, purement consultative, serait *« contraignante »*. – *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

Selon le quotidien « Haaretz »

M. Mitterrand envisage de se rendre cette année en Israël

Le président François Mitterrand a déclaré, mercredi 22 janvier, à des *correspondants de la presse* israélienne en visite informelle à l'Elysée qu'il envisage de se rendre en Israël en 1992, a révélé jeudi le quotidien *Haaretz*. Selon le journal, M. Mitterrand a déclaré : *« Nous avons d'excellentes relations, et ma dernière visite officielle en Israël remonte à 1982. Dix ans, c'est long. J'ai de nombreux amis personnels en Israël, y compris au sein de l'actuelle direction. Le temps est venu de me rendre une seconde fois dans votre pays. Je ne sais pas quand cela pourra se faire. Peut-être au courant de l'année. »*

Haaretz indique par ailleurs que M. Mitterrand s'est déclaré *« déçu » du fait que* la France et l'Europe ne soient pas associées au processus de paix au Proche-Orient, et *« surpris »* qu'Israël ait, en revanche, accepté d'y associer la Russie, *« un pays qui a mis au point les Scud* (missiles utilisés par l'Irak contre Israël durant la guerre du Golfe) *et fourni des armes aux Arabes »*. – *(AFP.)*

La visite de M. David Lévy en Chine

Pékin et Jérusalem ont établi des relations diplomatiques

La Chine et Israël ont établi, vendredi 24 janvier, des relations diplomatiques. L'accord entre les deux pays a été signé à Pékin par M. David Lévy, ministre israélien des affaires étrangères, et par son *homologue chinois*, M. Qian Qichen. *« C'est une nouvelle page »* entre les *« deux grandes nations »*, a déclaré à cette occasion M. Qian. M. Lévy, dont c'était la première visite officielle en Chine, a répondu : *« C'est un moment historique, que nous attendions depuis longtemps. »* En effet, l'Etat hébreu avait été l'un des premiers à reconnaître la Chine populaire, en 1949 (*le Monde* du 22 janvier). – *(AFP.)*

[Bien que Pékin ait attendu plus de *quarante ans pour reconnaître Israël* et qu'il ne reste pratiquement plus de juifs en Chine, leur présence dans l'empire du *Milieu est plus que millénaire. Une colo*nie juive existait déjà à Kaifeng, ancienne capitale impériale, quand Marco Polo visita la Chine. Trop peu nombreuse, cette communauté s'est graduellement dissoute et a pratiquement disparu. D'autre part, pendant l'entre-deux-guerres, des dizaines de milliers de juifs avaient afflué en Mandchourie et à Shanghaï. La plupart d'entre eux ont quitté la Chine pour Israël à la suite de l'accord conclu au milieu des années 50 entre le premier ministre chinois Zhou Enlai et M. David Marshall, qui fut le premier chef de gouvernement de Singapour et est actuellement ambassadeur de cet Etat à Paris. – P. de B.]

DIPLOMATIE

La fin de la conférence de Washington

Américains et Européens n'ont pas réglé leur différend sur la coordination des aides à la CEI

Les résultats n'ont pas été tout à fait à la hauteur de l'intitulé. Présentée – y compris sur le papier à en-tête – par les organisateurs américains comme une « coalition destinée à soutenir la liberté et la démocratie » dans les Républiques de l'ex-Union Soviétique, la conférence de coordination sur l'assistance aux nouveaux Etats indépendants s'est achevée le 23 janvier sans avoir pu recréer la dynamique qui avait si bien réussi à la « coalition » anti-irakienne dans la guerre du Golfe.

WASHINGTON

de nos correspondants

A l'issue de trente-six heures de discussions, les représentants des cinquante-quatre pays et organisations internationales réunis au département d'Etat, à Washington, n'ont pas été en mesure de dire qui, dorénavant, allait coordonner l'acheminement et la distribution de l'aide. Mais la réunion a au moins permis de dresser le bilan de l'ensemble des actions entreprises et de faire l'inventaire de celles qui sont souhaitables dans cinq domaines : aide alimentaire, aide médicale, logement, énergie et assistance technique.

Un calendrier a été établi et présenté par le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker : pour faire le point de ce qui aura été entrepris depuis la manifestation de Washington, les participants doivent se retrouver début mai à Lisbonne, la réunion étant cette fois organisée par la CEE ; un troisième rendez-vous a été pris pour l'été, à Tokyo : *« Cela permettra d'assurer le suivi de la conférence de Lisbonne »*, a expliqué, très sérieusement, M. Kunihiko Saito, vice-ministre japonais des affaires étrangères. Un « groupe de contact » se réunira dès la semaine prochaine à Minsk (Biélorussie) pour accélérer l'approvisionnement en vivres et en médicaments, en commençant par les grandes villes, où la pénurie est la plus criante.

Ce calendrier ne règle pas les différends apparus lors de la première journée des travaux entre les partisans d'un leadership américain, relayé par l'OTAN et les Européens, qui estiment que des instances de coordination existent déjà. La France notamment avait proposé que la coordination entre l'aide de la CEE et celle d'autres partenaires soit assurée par le pays exerçant la présidence du G7, le groupe des sept pays les plus industrialisés.

Il était difficile, alors, de savoir quel serait le sort réservé à cette proposition française, comme d'ailleurs aux autres. Il en va de même de la proposition allemande pour la création d'un centre de recherches international destiné à embaucher les experts nucléaires des pays de la CEI qui seraient tentés d'aller chercher fortune ailleurs.

Avec les avions de l'US Air Force

M. Baker a longuement insisté sur l' « Opération Espoir » (Provide Hope ») mise sur pied par les Etats-Unis et consistant à utiliser les avions de l'US Air Force stationnés à Francfort pour livrer aux Républiques, à compter du 10 février, cinquante-quatre cargaisons de vivres et de médicaments. Un vétéran du département d'Etat, M. Richard Armitage, devrait s'installer à Bruxelles (en somme entre OTAN et CEE...) pour assurer la gestion de l'assistance américaine.

La conférence n'avait pas pour but de faire passer la sébile dans l'assistance (parmi laquelle figuraient les pays pétroliers du Golfe). Après que le président Bush eut annoncé une augmentation de 645 millions de dollars de la contribution américaine, le Japon a pourtant annoncé lui aussi une modeste rallonge de 50 millions de dollars. Ils viendront s'ajouter aux quelque 15 milliards de dollars d'aide humanitaire comptabilisés à ce jour.

Depuis mercredi, les Etats-Unis, dans un souci d'apaisement, ont multiplié les hommages au travail accompli par la CEE. Ils restent néanmoins convaincus qu'ils sont les mieux à même de mobiliser l'effort colossal nécessaire à la tranformation de l'ex-URSS et que c'est là la nouvelle base de leur « leadership ».

ALAIN FRACHON et SERGE MARTI

La contribution britannique : des vivres, des livres et des stages...

LONDRES

de notre correspondant

La Grande-Bretagne, où M. Boris Eltsine est attendu le 30 janvier, s'efforce de préparer le terrain d'une coopération privilégiée avec la Russie. Outre la livraison de produits alimentaires, qui a donné lieu à quelques déconvenues (les Russes ne voulaient pas d'une viande dont la rumeur disait qu'elle provenait des « vaches folles »), l'aide britannique prend également la forme d'une assistance culturelle et technique.

L'association Book Aid, soutenue par le *Times* et en collaboration avec la Bibliothèque de littérature étrangère de Moscou, a ainsi lancé en septembre dernier une opération dont le but est de récolter un million de livres en langue anglaise, au profit de la Russie et des autres Républiques de la CEI. Les Britanniques sont ainsi invités à fouiller leurs bibliothèques. Une telle opération avait déjà eu lieu en 1945. A l'époque, les Soviétiques réclamaient Hemingway et Steinbeck, ainsi que des classiques anglais. Aujourd'hui, les demandes portent davantage sur la philosophie, l'écologie, la religion, les manuels techniques, les livres d'enfants et les romans policiers. Selon le *Times*, près de 150 000 livres ont déjà été acheminés à Moscou et distribués dans plus de cent bibliothèques, de Saint-Pétersbourg à l'île Sakhaline.

C'est une opération d'un autre type qu'a entreprise le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont. Il a écrit il y a quelques jours à différentes sociétés pour leur demander d'offrir des stages de formation de six mois à des ressortissants des Etats de la CEI. Il s'agit de former un millier de personnes à des métiers qui avaient peu cours dans l'ancien système communiste, dans des domaines comme la banque, les assurances et les professions juridiques.

L. Z.

□ **Rencontres moldavo-roumaines.** – Les présidents de Roumanie, M. Ion Iliescu, et de Moldavie ex-soviétique, M. Mircea Snegur, se rencontrent samedi 25 janvier à Ungheni (frontière des deux Républiques) pour examiner *« le développement de leur collaboration »*. De leur côté, les partisans d'un rattachement rapide de la Moldavie roumanophone (annexée par l'URSS en 1940) à la Roumanie devaient réunir, vendredi 24 janvier, à Iasi (Moldavie roumaine), une Convention nationale pour la réunification. L'ancien premier ministre roumain, M. Petre Roman, ainsi que des responsables du Front populaire de Moldavie (opposition) devaient y participer. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

La revanche des Indiens du Canada

Suite de la première page

Les bâtiments neufs de cette réserve boisée de 175 kilomètres carrés, parsemée de lacs et entourée de rivières, témoignent des résultats bien tangibles de ces démarches. Entourées d'arbres, des écoles (maternelle, primaire et secondaire) succèdent à des centres sociaux (dispensaire, unité de désintoxication pour les neuf bandes algonquines du Canada, centre pour handicapés ouvert à tous les Indiens du pays), qui viennent à peine d'être terminés. Au bord des rues tout juste pavées, d'immenses antennes paraboliques – pour la réception d'une cinquantaine de chaînes de télévision – cachent la vue de maisons souvent coquettes et très espacées. En partie grâce à la vingtaine de commerces et entreprises créées dans la réserve, il n'y a pas plus de chômage ni de drogue à Kitigonzibi qu'à Maniwaki, la ville blanche mitoyenne, dont le nom signifie « ville de Marie » en algonquin.

650 000 kilomètres carrés revendiqués

Située aux confluents des rivières Désert et Gatineau, Maniwaki fut fondée autour d'un poste de traite des fourrures, au milieu du siècle dernier, peu après que plusieurs familles d'Algonquins, traditionnellement nomades, eurent décidé d'y établir un de leurs pied-à-terre, entraînant dans leur sillage des missionnaires catholiques oblats (1). *« La grande majorité des 5 200 habitants de Maniwaki n'ont pas la moindre idée des transformations qui se sont produites dans la réserve. Nos rapports avec eux sont excellents, les enfants jouent au base-ball ou au hockey ensemble, mais nous ne voulons pas de publicité, de conférences de presse ou d'opérations portes ouvertes. Ce n'est pas dans nos habitudes »*, explique M. Léonard Odjik, le gestionnaire de la réserve.

Il est au moins une nouvelle qui ne va pas tarder à se répandre : les Algonquins de Kitigonzibi, qui ont obtenu en 1989 une compensation de 2,5 millions de dollars pour 80 hectares (partie des terres que les oblats s'étaient appropriés en leur nom), sont en négociation pour racheter le centre commercial de Maniwaki. Pis, les neuf bandes des Indiens Algonquins du Canada, dont plusieurs, isolées, sont loin d'avoir le même niveau de vie qu'à Kitigonzibi, s'apprêtent à déposer ensemble, devant le gouvernement fédéral, une « revendication globale » sur... 650 000 kilomètres carrés.

Ils veulent ainsi récupérer 40 % du territoire du Québec et un bout de l'Ontario, y compris les villes de Montréal et d'Ottawa. Anthropologues et avocats ont été embauchés pour présenter le volumineux dossier des Algonquins, que ni les Français ni les Anglais n'ont jamais *« officiellement conquis »*, disent leurs porte-parole, puisqu'aucun traité n'a été signé.

Devant une immense carte du Canada, le vice-ministre canadien aux affaires indiennes, M. Harry Swain, confirme et complète : les Attikameks-Montagnais revendiquent le tiers du Québec (500 000 kilomètres carrés), les Micmacs et Malécites réclament une bonne partie des provinces maritimes, tandis qu'à l'ouest et au nord Inuits, Indiens et Métis (2) veulent faire valoir leurs droits sur des étendues tout aussi vastes. Depuis que la Constitution du Canada a, pour la première fois, reconnu en 1982, sous la férule du libéral Pierre Elliott Trudeau, les *« droits existants, ancestraux ou issus de traités des peuples autochtones »* du pays, les requêtes fusent de toutes parts.

Certaines ont été satisfaites. Le dernier accord scellé a ainsi permis aux Indiens Gwich'in des Territoires du Nord-Ouest de devenir officiellement propriétaires de 15 000 kilomètres carrés. Leurs voisins Dénés et Métis ont refusé une proposition d'Ottawa portant sur 160 000 kilomètres carrés, dans l'espoir de la voir améliorée. Plus impressionnant encore : une entente, qui reste à ratifier, vient d'être conclue pour la création d'un nouveau territoire dans l'Arctique et la cession à 17 500 Inuits (autrefois appelés esquimaux) de 350 000 kilomètres carrés.

Les Cris font barrage

Que veulent les Indiens ? *« Nous ne cherchons pas à expulser qui que ce soit. Nous voulons simplement avoir accès à nos territoires ancestraux, les forêts inoccupées qui ont été exploitées en dépit du bon sens par les provinces. Nous, nous voulons cogérer ces ressources naturelles, faune ou flore, avec les pouvoirs publics, d'une manière raisonnable, comme nous avons toujours su le faire. Nous voulons enfin tirer une partie des bénéfices de cette exploitation, de manière à assurer notre développement économique et à sortir de notre condition d'assistés sociaux »*, dit le chef Whiteduck.

Avoir son mot à dire, donc, quitte à ce que ce soit un « non » retentissant, comme celui des Indiens Cris, qui s'opposent à la construction, dans le nord du Québec, d'une deuxième série de grands barrages hydro-électriques au nord de ceux déjà construits à la fin des années 80, près de la baie James (*le Monde* du 27 décembre). Avec le soutien d'organisations écologistes comme Greenpeace, les sociétés Audubon et Sierra Club, ils ont lancé des campagnes très médiatiques aux Etats-Unis, où le Québec vend ou compte vendre son électricité.

Depuis, le gouvernement du Québec a dû reculer d'un an le début des travaux du projet controversé, baptisé Grande-Baleine, et les Cris ont obtenu, devant les tribunaux, la tenue d'audiences publiques pour l'évaluation de l'impact du projet sur l'environnement fragile du Grand Nord. *« Dans la convention signée en 1975 avec Ottawa et Québec, il avait été prévu que les Cris participeraient à la gestion du territoire et des ressources du Nord, mais tout cela n'a pas été respecté »*, dit le jeune chef des Cris, M. Matthew Coon Come.

Les menaces d'Ovide Mercredi

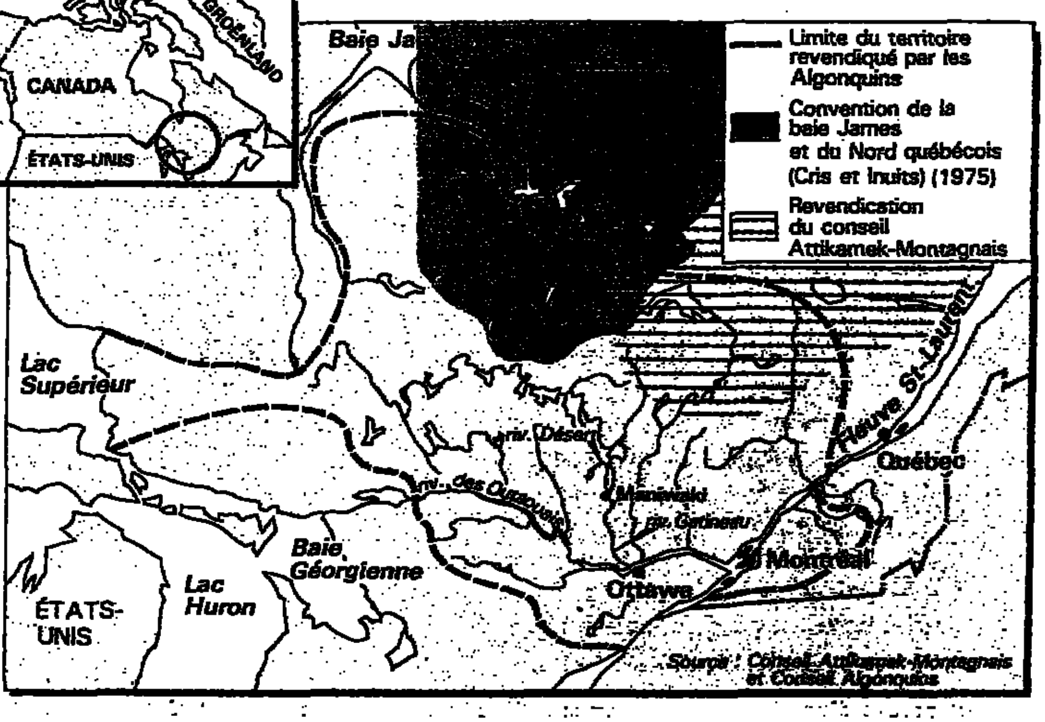
Il n'est pas certain qu'il obtienne gain de cause, dans la guérilla juridique tous azimuts qu'il a engagée à grands frais. Mais les Amérindiens ont d'autres armes à l'encontre du Québec, fortement tenté d'opter pour la souveraineté si les négociations constitutionnelles en cours (pour l'obtention d'un statut de société distincte au sein du Canada) n'aboutissent pas.

L'une d'entre elles a été brandie par M. Ovide Mercredi, un Indien Cri du Manitoba, récemment élu président de l'Assemblée des premières nations (représentant les quelque 600 000 Indiens du Canada, mais pas les 32 000 Inuits ni les 120 000 Métis du pays). Avant de songer à se séparer du Canada, a-t-il dit en substance, il faudra que le Québec, où la crise des Mohawks d'Oka avait fait grand bruit durant l'été de 1990, règle tous les dossiers en suspens avec les Indiens de la province. Sinon, ces derniers pourraient bien décider de rester canadiens, mettant en litige toutes les terres qu'ils revendiquent.

Lancés depuis le nouveau gymnase de l'école secondaire algonquine de Kitigonzibi, ces propos ont fait l'effet d'une bombe. Ils n'ont pas manqué de réjouir les fédéralistes anglophones, qui prétendent déjà qu'un Québec souverain ne pourrait revendiquer son grand Nord, cédé à la province par le gouvernement fédéral canadien en 1898 et 1912.

« Quelle que soit la tournure que prendront les événements, les Amérindiens sont assurés de faire avancer leur cause », assure le Montagnais Bernard Cleary. Dans ses dernières propositions constitutionnelles, Ottawa a reconnu le *« droit à l'autonomie gouvernementale des autochtones »*, droit dont la mise en application devrait être discutée avec les provinces dans un délai de dix ans. *« Si le processus constitutionnel échoue*, affirme M. Ovide Mercredi, *ce ne sera pas une catastrophe. Avec ou sans l'aide d'Ottawa, nous nous sortirons de notre misère. Dans nos réserves, qui ne représentent actuellement que un pour cent d'un pays autrefois entièrement à notre disposition, nos conditions de vie ne peuvent être pires que ce qu'elles sont actuellement. »*

MARTINE JACOT



(1) Le film *Black Robe* de l'Australien Bruce Beresford, qui va bientôt sortir en France, raconte les premiers contacts entre les Indiens Algonquins ou Hurons et les missionnaires français.

(2) Les Amérindiens représentent environ 750 000 personnes sur 26,5 millions de Canadiens.

A TRAVERS LE MONDE

ISRAËL

L'ordre d'expulsion d'un Palestinien a été annulé

L'armée israélienne a annulé, jeudi 23 janvier, l'ordre d'expulsion de l'un des douze militants palestiniens visés par une telle mesure après une série d'attaques contre des colons juifs dans les territoires occupés. Les recours de quatre autres Palestiniens ont été rejetés par une commission militaire d'appel et le cas des sept autres est examiné par la Cour suprême. *« La recommandation de la commission d'appel de ne pas expulser Iyad Joudeh, vingt-huit ans, est fondée sur l'impression que les commandants locaux disposent d'autres moyens pour l'empêcher d'agir contre la sécurité dans cette région »*, a déclaré un porte-parole de l'armée.

Une seule fois dans le passé, en 1979, les autorités israéliennes étaient revenues sur un ordre d'expulsion. Israël avait annoncé le 2 janvier son intention d'expulser cinq Palestiniens de Cisjordanie et sept autres de la bande de Gaza après le meurtre de quatre Israéliens dans ces territoires. Cette décision, accueillie par de nombreuses condamnations dans le monde entier, avait poussé les négociateurs arabes à retarder leur participation à la deuxième session de pourparlers à Washington.

Israël a expulsé soixante-six Palestiniens depuis le début de l'Intifada, il y a quatre ans.

CONGO

Les premières élections pluralistes devraient avoir lieu en mars

Le Conseil supérieur de la République (CSR, organe législatif pendant la période de transition) a adopté, jeudi 23 janvier, à Brazzaville, un nouveau calendrier électoral prévoyant un référendum constitutionnel, en février, et un premier scrutin pluraliste, en mars, date à laquelle devraient être organisées les élections municipales et sénatoriales. Les élections législatives devraient suivre en avril et en mai, tandis que l'élection présidentielle est prévue pour juin.

Par ailleurs, le premier ministre du gouvernement provisoire, M. André Milongo, a annoncé, mercredi soir, un remaniement ministériel, qui devrait satisfaire en partie les revendications des militaires. L'ensemble de ces décisions a suffi, apparemment, à ramener le calme à Brazzaville, où les barricades, érigées depuis dimanche par les partisans du gouvernement ont été démantelées, tandis que les soldats regagnaient leurs casernes. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

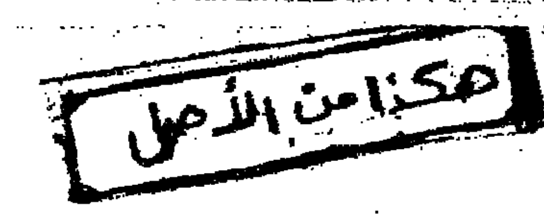
□ **BRÉSIL : démission de deux ministres.** – Accusé de corruption par l'opposition dans le cadre d'une enquête parlementaire, M. Alceni Guerra, ministre brésilien de la santé, a remis sa démission, jeudi 23 janvier, de même que le ministre chargé du dossier de l'intégration économique régionale, M. Carlos Chiarelli. Le ministre du travail et le secrétaire d'Etat à l'action sociale avaient déjà quitté le cabinet du président Collor de Mello la semaine dernière (*le Monde* du 20 janvier). – *(UPI, Reuter.)*

□ **CORÉE DU NORD : les Etats-Unis demandent à Pyongyang d'accepter le contrôle de ses installations nucléaires.** – Lors de la rencontre entre officiels nord-coréens et américains à New-York, mercredi 22 janvier, les Etats-Unis ont insisté pour que Pyongyang accepte d'ouvrir au contrôle international – avant le mois d'avril, selon l'agence de presse sud-coréenne – ses installations nucléaires. Cette rencontre, entre le sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques Arnold Kanter et le directeur du département international du PC nord-coréen Kim Yong-sun, était la première à ce niveau depuis la fin de la guerre de Corée. – *(AP.)*

□ **CUBA : la CEE annule l'envoi d'une mission à La Havane.** – En signe de protestation contre l'exécution de l'opposant cubain Eduardo Diaz Betancourt, la CEE a décidé, jeudi 23 janvier, d'annuler l'envoi d'une mission à La Havane, où elle devait examiner les possibilités de coopération entre les Douze et Cuba. La Communauté avait déjà fait savoir que cette exécution affecterait gravement ses relations avec La Havane. – *(AP.)*

□ **MONGOLIE : le Parlement a refusé la démission du premier ministre.** – Le Parlement mongol a rejeté, mercredi 22 janvier, la démission du premier ministre, qui avait déclaré qu'il préférait s'en aller afin d'éviter une crise politique. M. Dash Bambasuren, qui avait été désigné en septembre 1990, devrait conserver ses fonctions jusqu'aux élections de juin prochain. D'autre part, le Parti populaire révolutionnaire (PPRM, ex-communiste) au pouvoir a annoncé que son 21e congrès aurait lieu du 27 au 29 février. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : accord sur le principe d'une amnistie générale.** – Le gouvernement salvadorien a annoncé, jeudi 23 janvier, qu'il était parvenu à un accord avec la guérilla et les partis politiques sur une amnistie générale. Cette dernière couvrira les crimes reliés à la guerre civile et les actes politiques, à l'exception des cas qui sont actuellement devant la justice. *« Nous avions à trouver un moyen terme entre pas de justice du tout et une justice totale. Nous ne pouvions soumettre douze années de guerre civile à la justice »*, a déclaré M. Gerardo Lechevallier, représentant le Parti chrétien-démocrate. – *(UPI.)*



La manifestation antiraciste à Paris

Un rassemblement pour la défense des demandeurs d'asile et des immigrés

Un rassemblement est prévu au départ de la place de la Bastille à Paris, *samedi 25 janvier* à 15h, à l'appel de quatre organisations : la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), *SOS*-Racisme et la Ligue des droits de l'homme. *Cette manifestation, qui se dirigera* vers la place de la Nation, est soutenue par la CGT et la CFDT, les partis de gauche et la plupart des associations antiracistes.

La manifestation du samedi 25 janvier sera dominée par quatre thèmes : la défense du droit d'asile, la participation des résidents étrangers aux élections locales, la lutte contre les restrictions mises à l'entrée des étrangers en France (« amendement Marchand »), la *« double peine » des étrangers* condamnés et expulsés.

● **Les demandeurs d'asile déboutés.** – Au printemps 1991, une première série de grèves de la faim *ont placé au grand jour* la situation, souvent dramatique, des demandeurs d'asile victimes des lenteurs passées de *l'OFPRA* (Office de protection des réfugiés et apatrides), chargé d'instruire leurs dossiers. Ce sont des étrangers qui ont vécu légalement en France *pendant les années qu*'a duré l'examen de leur cas. Le statut de réfugié politique leur est refusé. Ils se retrouvent donc dans l'illégalité, alors que certains ont fondé une famille et trouvé un travail en France.

Le gouvernement a reconnu cette situation avec la circulaire du 23 juillet 1991, qui autorise la régularisation de certains demandeurs d'asile déboutés, ceux qui ont fait preuve d'une longue *attente et d'une réelle insertion* professionnelle et sociale. Sur les 50 700 étrangers qui ont demandé à bénéficier de cette régularisation, 8 100 ont reçu une réponse positive, tandis que 15 000 demandes ont été rejetées. La moitié des dossiers n'ont pas encore abouti à une décision, mais l'on s'attend à un total d'environ 12 000 régularisations.

La plupart des déboutés – leur nombre varie de 60 000 à 100 000 selon les estimations – demeureront donc dans l'illégalité. Cette situation explique la deuxième vague de grèves de la faim entamée *depuis* Noël et suivie actuellement par 308 personnes, turques en grande majorité, dans dix villes.

L'assainissement de la situation à l'OFPRA, qui traite désormais les dossiers *en deux mois*, et la fermeté affichée par le gouvernement en matière d'immigration ont *abouti à une réduction du nombre* des demandeurs d'asile, après plusieurs années d'inflation vertigineuse. Pour ralentir le flux, le gouvernement table aussi sur une politique de « réinsertion aidée » dans les pays d'origine, mise en place en septembre 1991, qui a déjà abouti à 440 départs. Mais le mécanisme même de la demande d'asile (85 % des dossiers sont rejetés) *alimente continuellement le* contingent des déboutés.

● **L'« amendement Marchand ».** – Introduit à la dernière minute, le 17 décembre 1991, dans un projet de loi *qui* instaure des *amendes* pour les compagnies aériennes transportant des étrangers sans papier, un amendement déposé par le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, vise à légaliser les « zones de transit », qui existent déjà sous le nom de « zones internationales ». Dans celles-ci, peuvent être placés les étrangers qui attendent l'autorisation de formuler *une demande d'asile* et ceux dont l'entrée sur le territoire est refusée par la police de l'air et des frontières, soit 8 500 personnes en 1991. La loi française ne s'y applique pas, car l'étranger n'est pas censé avoir pénétré sur le territoire.

La loi actuelle permet de maintenir en rétention les étrangers, mais seulement en cas de *« nécessité absolue »*, pendant le temps nécessaire à leur réembarquement, soit au maximum sept jours, avec contrôle du juge judiciaire au-delà de vingt-quatre heures. L'« amendement Marchand » prévoit la possibilité de prolonger jusqu'à trente jours la durée de cette rétention avec intervention d'un juge administratif au bout de vingt jours. *Le texte, voté en première* lecture à l'Assemblée nationale par les seuls députés socialistes, l'a été, au Sénat, par la seule opposition. Les sénateurs socialistes n'ont pas pris part au vote et ont demandé au gouvernement de saisir le Conseil constitutionnel.

● **Le vote des étrangers.** – Le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers résidant depuis au moins cinq ans en France figurait parmi les cent-dix propositions du candidat François Mitterrand en 1981, mais avait disparu de sa *Lettre à tous les Français* de 1988. Le débat a été relancé en décembre dernier avec l'annonce, par le président de la République, qu'une réforme de la Constitution accompagnerait la ratification des accords de Maastricht, qui accordent le vote aux élections locales et européennes aux ressortissants de la CEE.

Pourquoi un Allemand propriétaire d'une résidence secondaire en France voterait-il, alors que ce droit serait refusé à un Algérien qui travaille et paie des impôts dans notre pays depuis vingt ans? La question divise non seulement les responsables politiques, mais les *étrangers eux-mêmes. Certains* estiment que cette « sous-citoyenneté » ne ferait que concentrer la xénophobie sur quelques élus. Mais les associations d'immigrés et de défense des droits de l'homme soulignent les progrès que permettrait une telle réforme en matière d'intégration.

Les « bannis » de l'ère Pasqua

● **La « double peine ».** – Le comité contre la « double peine » (1) se bat depuis près de deux ans contre l'expulsion des étrangers qui ont des attaches en France. Déjà *condamnés* par les tribunaux, leur expulsion représente, selon le comité, une « double peine ». La *plupart de ces* étrangers sont pourtant « protégés » (2) par l'ordonnance du 2 novembre 1945, qui précise qu'ils ne peuvent faire l'objet d'un arrêté d'expulsion ou d'une reconduite à la frontière.

Toutefois, dans les affaires de drogue, les tribunaux pouvaient, ces dernières années, prononcer des interdictions du territoire temporaires *ou définitives en se fondant* sur le code de la santé publique. Le texte sur le travail clandestin du ministre délégué à la justice, M. Michel Sapin, publié au *Journal officiel* le 1er janvier, a mis fin à cette situation : en matière de drogue, les interdictions du territoire *sont désormais impossibles* pour certains des étrangers « protégés » de l'ordonnance de 1945 (3), sauf en cas de condamnation pour la *« production ou la fabrication de plantes vénéneuses classées comme stupéfiants ou pour l'importation ou l'exportation desdites substances, ou pour association formée ou entente en vue de commettre ces infractions »*. Les possibilités de relèvement de ces peines par les tribunaux ont en outre été élargies.

Le comité contre la double peine demande aujourd'hui au ministère de l'intérieur d'abroger les arrêtés d'expulsion signés de 1986 à 1988 afin de permettre le retour des *« bannis »* de l'ère Pasqua. Il réclame également la disparition de la dernière possibilité d'expulsion pour les étrangers « protégés » : l'*« urgence absolue »*, utilisé par le ministère de l'intérieur en cas *« de nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat »*.

PHILIPPE BERNARD et ANNE CHEMIN

(1) Comité contre la double peine : 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris. Tél. : 45-33-41-95.

(2) Sont notamment concernés les *parents d'enfants français résidant en* France, les étrangers résidant *« habituellement »* en France depuis plus de quinze *ans ou « régulièrement » depuis plus* de dix ans, ou les étrangers mariés à un conjoint français depuis au moins six mois.

(3) Les mineurs, les parents d'enfants français résidant en France, les étrangers mariés depuis au moins six mois à un conjoint français, les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie *professionnelle, les étrangers résidant « régulièrement »* en France depuis plus de dix ans ou *« habituellement »* depuis *au plus* l'âge de dix ans ou au moins quinze ans.

□ **M. Le Gallou (FN) dénonce le « scandaleux financement » de la manifestation antiraciste.** – Répliquant à l'organisation de la manifestation contre le racisme du 25 janvier, *M.* Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique du Front national, dénonce son *« scandaleux financement »*. Le président du groupe d'extrême droite du conseil régional d'Ile-de-France affirme que *« les associations qui appellent à défiler sont en effet subventionnées par l'Etat, à hauteur de plus de 130 millions de francs, et par le Fonds d'action sociale »* qu'il considère être une *« véritable tirelire de l'immigration »*. *« C'est donc de l'argent volé aux contribuables et aux familles françaises qui finance les manifestations anti-Le Pen »*, estime M. Le Gallou, en fustigeant *« ceux qui, au nom de l'antiracisme, veulent dicter leurs lois à la France »*.

Un tour de France des banlieues

DREUX

de notre envoyé spécial

Deux camionnettes blanches stationnent, jeudi 23 janvier, *devant* la gare de Dreux. L'Organisation des banlieues unies (OBU) avait choisi la ville-symbole du *« danger lepéniste »* comme point de convergence *des deux tours de France* qu'elle avait lancés, il y a trois semaines, en prélude à la manifestation du 25 janvier. Une quinzaine de jeunes militants de l'*association achèvent* une tournée qui les a conduits d'Epinay-sur-Seine à Tarbes et de Strasbourg à Saint-Nazaire. Les uns ont tourné au nord et les autres au sud.

Tous ont rapporté les mêmes images contrastées : beaux discours d'élus masquant la violence des jeunes, soutien sco*laire associatif dans des* quartiers livrés aux « dealers » ou à l'alcool, stages-galère, mais aussi parfois création d'entreprises. A la cité des Cha*mards* de Dreux, le petit groupe multicolore se livre à des séances de poignées de main destinées *à témoigner qu'« à Dreux, il n'y a pas que le Front national »*.

L'objectif du périple était de tisser des liens avec des associations locales en leur proposant de rejoindre la soixantaine de groupes déjà fédérés dans l'Organisation des banlieues unies. Née dans le sillage de *SOS-racisme après les émeutes* de Vaulx-en-Velin à la fin de 1990, l'OBU tente de soutenir les revendications liées au mal-vivre dans les cités : scolarité et formation, travail et loisirs, transports et cadre de vie, etc.

« Cessons de voir un casseur derrière chaque jeune chômeur de banlieue, dit Fodé Sylla, qui veille sur l'OBU *du haut de sa* carrure de rugbyman. *Les élus doivent responsabiliser les jeunes au lieu d'en avoir peur, et le gouvernement doit les écouter, au lieu d'acheter la paix sociale en les expédiant en vacances, puis de leur envoyer les CRS dès que ça explose à nouveau »*.

Le *message* était répété en touteS lettres sur l'un des minibus *de ce tour de France des* banlieues : *« Attention, convoi de cités qui veulent être écoutées »*. Ainsi, les villes traversées ont-elles été jugées à l'accueil de leurs élus et à la qualité de leur politique de jeunesse. L'OBU souhaite former des groupes de jeunes qui puissent servir d'interlocuteurs aux pouvoirs publics.

La tâche est rude, car bien des jeunes issus de l'immigration, déçus par la gauche, sont revenus de tout, y compris de l'enthousiasme *militant qui* avait porté les « marches pour l'égalité » de 1983 et 1984. L'OBU, que sa filiation avec SOS-racisme rend suspecte aux yeux de *certains jeunes, répète* énergiquement qu'*« il n'est pas question de récupération politique »*. Ce qui n'empêche pas Daoud de « rapper » à tue-tête, en prévision de la manifestation de samedi : *« L'OBU te demande de ne pas oublier le droit de vote pour tous les immigrés »*. La banderole des amis de Fodé Sylla proclamera plus sobrement : *« L'égalité, c'est notre volonté »*.

Ph. Be.

Les adversaires du FN se mobilisent

Pour la *première fois* depuis son émergence, en 1983, le Front national trouve sur sa route une réelle mobilisation des opposants à la propagation de ses thèmes. En quelques jours, les manifestations de protestation *se sont multipliées* contre les réunions publiques de M. Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national ne peut plus se rendre dans une ville de France sans se voir opposer un collectif, une coordination ou un regroupement « antilepéniste ».

A peine avait-il donné le coup d'envoi, *début* janvier, d'un tour de France de soutien aux listes de son parti pour les élections régionales qu'une nouvelle situation, un nouveau rapport de forces même, a *vu le jour*. A *Nancy*, 2 000 personnes ont écouté le chef de file de l'extrême droite au Palais des Congrès, mais plus de 6 000 manifestants défilaient sur la place Sta*nislas. Le rassemblement allait bien* au-delà des démonstrations groupusculaires habituellement animées par l'extrême gauche. A Saint-Malo, ils n'étaient qu'une centaine à protester, mais le lendemain, à Rodez, 2 000 personnes étaient dans les rues et 300 dans la salle du meeting.

A Amiens, les opposants au Front national proposaient la diffusion du film *Nuit et Brouillard* à l'heure de la réunion publique de M. Le Pen en Picardie. Le jour suivant, 600 manifestants étaient à Caen, où le préfet finit par interdire *la réunion afin d'éviter de* graves incidents, mais le président du Front national passa outre. Dans le centre de Grenoble, jeudi 23 janvier, enfin, 1 500 personnes se sont rassemblées à l'appel d'une dizaine d'associations et de partis pour exprimer leur opposition à l'égard des thèses d'exclusion soutenues par le parti de M. Le Pen.

A Manosque, à Nîmes, à Bordeaux, à Nantes et dans les autres villes qui seront prochainement visitées par l'ancien député poujadiste, tout laisse à penser que le scénario sera, peu ou prou, identique. *Aux côtés des formations* d'extrême gauche et des organisations de défense des droits de l'homme, on retrouve des socialistes, des communistes, des hommes d'Eglise, des syndicalistes, des anciens combattants et parfois même des représentants élus de la droite parlementaire. Un déclic s'est produit au cours des derniers mois.

Considéré longtemps comme un feu de paille protestataire par la gauche, le parti lepéniste a bénéficié, pendant près d'une décennie, d'une double conjoncture favorable : un désintérêt politique de la part de ses adversaires naturels et un effondrement des valeurs qui avaient permis aux socialistes d'accéder au pouvoir. Négligeant le travail, autant militant que pédagogi*que, sur le programme du Front* national, la gauche s'est cantonnée dans le jeu de la « diabolisation ». La passion l'a emporté sur la rationalité sans apporter aucun résultat.

Attiser les braises

La contamination a même atteint les partis de droite. Certaines sphères du pouvoir estimaient sans doute intéressant d'attiser les braises d'extrême *droite* pour accroître la discorde au sein de la droite parlementaire. Le Front national ne représentait alors aucun danger électoral ultime.

Matérialisation de cette contre-offensive, la manifestation du 25 janvier à Paris contre le racisme est présentée par M. Jean-Christophe Cambadélis, député socialiste de Paris et animateur du Manifeste contre le Front national, comme le *« référendum contre les 50 mesures sur l'immigration »* du parti d'extrême droite. Consciente de cette amorce de mouvement d'opposition, la radio du parti lepéniste appelle ses militants à la *« mobilisation générale »* en ironisant sur ce rassemblement parisien qui, dit-elle, verra, *« main dans la main, gauche caviar, francs-maçons, affairistes, staliniens, extrémistes, immigrés, clandestins et racketteurs »*. A cette occasion, M. Martial Bild, directeur du Front national de la jeunesse, dénonce *« les hordes extrémistes et étrangères de voyous »*. De toute évidence, cette manifestation sera un test de part et d'autre.

OLIVIER BIFFAUD



M. Le Pen à la mairie de Grenoble

« Dialogue » avec M. Carignon

GRENOBLE

de notre correspondant

M. Jean-Marie Le Pen a *occupé, jeudi 23 janvier*, pendant quarante-cinq minutes, l'une des salles de commission de l'hôtel de ville de Grenoble pour s'exprimer devant la presse. Il y avait *été conduit, avant* la tenue d'une réunion privée de militants et de sympathisants organisée dans une brasserie du centre-ville, *par* les deux élus d'extrême droite du conseil municipal de Grenoble, Mme Murielle d'Ornano et M. Hugues Petit.

Cette *« opération commando »* avait été discrètement mise au point *à la suite du refus, exprimé* lundi 20 janvier par le directeur de l'Hôtel Europole, de recevoir dans l'un de ses salons le président du Front national. *« Nous avons été assaillis de coups de téléphone menaçants »*, affirme l'hôtelier qui a décidé d'annuler purement et simplement la réservation.

Dès lors M. Le Pen et ses amis ont estimé pouvoir trouver refuge dans la *« maison du peuple »*, où, après avoir dénoncé *« les affaires énormes qui disqualifient l'Etat »* et, une nouvelle fois, attaqué *« les gangsters* [de la politique] *qui pratiquent le racket et le chantage »*, le président du Front national s'est retrouvé face à face avec *M. Carignon, maire* (en congé du RPR) de la ville. Un « dialogue » s'est alors engagé entre les deux hommes.

Alain Carignon. – *Ici aucun leader politique, quelle que soit sa formation, n'a tenu une conférence de presse à l'hôtel de ville. Parce que cette maison n'appartient à personne.*

Jean-Marie Le Pen. – *Si, à tout le monde.*

Alain Carignon. – *Ni à vous, ni aux leaders politiques. Je tiens à condamner vos méthodes.*

Jean-Marie Le Pen. – *Monsieur le maire, est-ce-que la maison du peuple n'est pas la maison des citoyens ?*

Alain Carignon. – *Je ne souhaite pas vous faire de publicité. Je n'ai donc pas l'intention de porter plainte. Vous pouvez poursuivre* [votre conférence de presse], *mais vous ne m'impressionnez pas, ni vos méthodes.*

Jean-Marie Le Pen. – *C'est peut-être vous qui serez poursuivi un jour. Vous l'êtes déjà M. Carignon.*

Le maire de Grenoble avait *déjà quitté la salle* où se tenait la conférence de presse. Seul demeurait dans celle-ci un élu, membre de la majorité municipale, qui l'avait accompagné, M. Aziz Sahiri (divers gauche), adjoint chargé de la protection *sociale. Il dénonça*, avec vigueur, pendant quelques secondes, les thèses racistes développées, selon lui, par le président du Front national. Le doigt tendu vers son interlocuteur, M. Le Pen l'interrompit en lançant : *« Le fellagha, qu'il retourne chez les fellaghas. »*

CLAUDE FRANCILLON

Dans la presse monarchiste

Le retour de « l'Action française... hebdo »

Le numéro 2223 de l'hebdomadaire monarchiste *Aspects de la France* ne reprend pas le titre de tous ceux qui l'ont précédé. Il s'intitule *l'Action française*, imprimé en gros caractères bleus, avec la précision *« hebdo »* en petits caractères noirs verticaux. Un titre barre la « une » : *« A bas les voleurs ! »* Dans un texte de présentation, *l'Action française* nouvelle formule précise, notamment, qu'elle reprend *« un titre qui exprima, le 6 février 1934, la révolte des Parisiens contre les politiciens pourris qui avaient couvert les escroqueries de l'aventurier Stavisky »*.

Assez discret sur les conditions de disparition de ce titre, M. Pierre Pujo, directeur de la publication, écrit : *« Lorsque parut le premier numéro* d'Aspects de la France et du monde, *le 10 juin 1947*, l'Action française *quotidienne ne paraissait plus depuis 1944. Ses dirigeants condamnés par la pseudo-justice de l'épuration étaient emprisonnés. Les profiteurs de la Résistance, qui avaient fait main basse sur la presse, tenaient le haut du pavé. Georges Calzant, ancien secrétaire général des Camelots du roi, dut ruser pour racheter un titre qui donnerait droit à une attribution de papier, celle-ci étant contrôlée par l'Etat. Ainsi naquit un journal dont le titre était neutre mais comportait les initiales AF, un signe de reconnaissance ! »*

L'un des premiers actes du gouvernement de la France libre fut de rétablir la liberté de la presse, totalement bafouée par les autorités d'occupation en zone nord à partir de juin 1940 et par le régime de Vichy dans la zone sud jusqu'à son *invasion* par les nazis, en novembre 1942. Une ordonnance du 22 juin 1944 prévoyait la suspen*sion générale de tous les journaux* et périodiques qui avaient appliqué les consignes des occupants ou du gouvernement de Vichy. Ce qui fut le cas, parmi d'autres, de *l'Action française*, dont les dirigeants furent condamnés, le 27 janvier 1945, par la cour de justice de Lyon.

Apprenant sa condamnation à la prison à perpétuité et à la dégradation nationale, Charles Maurras, directeur et théoricien de *l'Action française*, s'écria : *« C'est la revanche de Dreyfus ! »* Il bénéficia d'une grâce médicale en mars 1952 et mourut en novembre. Le rédacteur en chef, Maurice Pujo, père de Pierre Pujo, fut condamné à cinq ans de prison.

O. B.

Mme Cresson à Mulhouse

Défense et illustration de l'apprentissage

MULHOUSE

de notre envoyé spécial

L'apprentissage n'est pas seulement destiné aux futurs coiffeurs ou pâtissiers. Il peut être aussi très formateur pour ceux qui rêvent de bâtir un des éléments de la commande de tir de la fusée Ariane. C'est ce qu'a voulu démontrer Mme Edith Cresson en allant visiter jeudi 23 janvier l'usine Clamessy de Mulhouse.

Cette société, fière de ses origines alsaciennes, qui est un des leaders mondiaux de l'équipement électrique et des automatismes industriels, a en effet décidé de jouer à fond la carte de l'apprentissage. Elle a mis en place une gestion prévisionnelle des emplois et une formation interne pour préparer ses salariés aux métiers dont elle a besoin.

Logiquement, elle a donc répondu présent quand, à l'initiative de la chambre de commerce de Mulhouse, l'IUT de l'université de Haute-Alsace a décidé de mettre en place une formation de niveau bac + 2 par apprentissage. Clamessy accueille vingt-sept étudiants.

En visitant leurs salles de travail où ils se forment en disposant chacun de maîtres d'apprentissage sur du matériel informatique à la pointe du progrès, Mme Cresson a pu vérifier la différence entre une certaine réalité et une image passéiste de l'apprentissage. C'est tout ce qu'elle voulait démontrer, quelques jours avant la réunion, les 3 et 4 février, de la table ronde sur l'apprentissage qu'elle a organisée. *«Il est bon qu'apprentissage puisse être conjugué avec innovation technologique»*, a-t-elle souligné dans son discours, avant de souhaiter que *«l'apprenti ait des possibilités de promotion dans l'entreprise»*, ce qui implique qu'*«il ne soit pas systématiquement barré, comme c'est trop souvent le cas, par les vagues successives de diplômés de nos voyages élitistes de formation initiale»*.

Pour parvenir à ce résultat, Mme Cresson a affirmé qu'il était inutile de *« nous renvoyer la balle Etat-région-éducation nationale-parents-élèves-enseignants-entreprises-professionnels »*. Ce dernier message s'adressait aussi aux élus de droite, qui gèrent de nombreuses collectivités locales. M. Marcel Rudloff, sénateur centriste et président du conseil régional d'Alsace, comme M. Jean-Jacques Weber, député UDC et président du conseil régional du Haut-Rhin, présents lors de cette visite comme lors de celle qu'elle a rendue à M. Jean-Marie Bockel, député socialiste, en sa mairie de Mulhouse, l'ont parfaitement entendu.

THIERRY BRÉHIER

□ **M. Chirac : *«M. Mitterrand est dépassé par les événements»*.** – M. Jacques Chirac a attaqué vivement, jeudi 23 janvier à Rouen, la politique économique et sociale des socialistes, affirmant notamment à propos de M. Mitterrand : *«Nous sommes gouvernés par un homme dépassé par les événements.»* Le président du RPR a lancé un nouvel appel aux écologistes. Exprimant le souhait de trouver des bases d'accord avec ceux qui partagent ses idées sur *«la démocratie, l'économie de marché et la primauté du droit national et international»*, il a souligné que *«nombreux sont les écologistes, et notamment chez les jeunes, qui partagent ces valeurs»*.

Election législative partielle dans la quatrième circonscription du Nord

L'opposition paraît la mieux placée à Lambersart

Six candidats sont en lice pour l'élection législative partielle provoquée, dimanche 26 janvier, dans la circonscription de Lambersart (Nord), par le décès de Jacques Houssin, suppléant de M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, qui ne se représente pas.

LILLE

de notre envoyé spécial

Il faut se méfier de Lambersart ! En mars 1988, une élection partielle dans le canton de Lille-Ouest, consécutive à la mort du député, maire et conseiller général, Georges Delfosse, avait été comme un signe avant-coureur de ce qui allait se passer à la présidentielle. L'électorat démocrate-chrétien s'était mobilisé autour de la veuve de Georges Delfosse, Mme Jeannine Delfosse (CDS), contre M. Jean-Jacques Descamps (PR), candidat officiel de l'UDF et membre du gouvernement en qualité de secrétaire d'Etat au tourisme. Aggravée ici par des données locales, la césure au sein de la majorité d'alors annonçait l'échec de M. Jacques Chirac quelques semaines plus tard et, même, l'« ouverture », que M. Durieux, barriste élu député de la circonscription en juin 1988, allait pratiquer – à contretemps il est vrai – en entrant dans le gouvernement de M. Michel Rocard en novembre 1990.

Quatre ans plus tard, après la mort de Jacques Houssin, conseiller général (RPR) de l'autre canton de la circonscription, celui de Quesnoy-sur-Deule, suppléant de M. Durieux à l'Assemblée nationale (où il siégeait parmi les non-inscrits), la droite ne risque pas de se diviser ; c'est, d'ailleurs, ce qui a dissuadé le ministre délégué à la santé de revenir devant les électeurs. M. Daubresse, maire de Lambersart, qui s'était effacé sans plaisir devant M. Durieux pour la députation en 1988, est assuré du soutien de toutes les formations réunies dans l'Union pour la France.

Si Lambersart peut connaître de nouveau la célébrité au soir du 26 janvier, c'est que l'incertitude plane sur la deuxième place, soit que M. Daubresse l'emporte dès dimanche, soit que, faute de majorité absolue ou en raison du taux d'abstention, il doive affronter un second tour. Qui sera, dans ce cas, son adversaire ? Le candidat socialiste ? Celui des Verts ? Ou bien celui du Front national ? Le maire de Lambersart n'écarte pas cette dernière hypothèse. Il est vrai que la situation, dans la circonscription de Lambersart, accuse les traits du paysage politique national.

Comme dit le candidat du Parti communiste, M. Yves Le Meur, vaillant syndicaliste de l'usine Rhône-Poulenc de La Madeleine, où trois cent trente emplois sont menacés : *«M. Durieux fuit ses électeurs. Le maire socialiste de Saint-André a peur de perdre les siens, ce qui fait que le PS a désigné comme candidat un conseiller municipal de Lambersart, qui ne risque personnellement rien dans l'affaire. Vous parlez d'une majorité !»*

L'ascension de M. Daubresse

M. Le Meur n'a pas tort, et le candidat socialiste en question, M. Reynaert, un enseignant heureusement porté à l'humour, convient sans difficulté que le PS, dans ces deux cantons où il est loin d'être chez lui, aura du mal à rassembler ses électeurs. Comment les convaincre d'aller voter pour un parti qui a offert un portefeuille ministériel à son adversaire d'il y a quatre ans ?

M. Daubresse est évidemment plus à l'aise, lui qui dénonce sans détour la *« trahison »* de M. Durieux. A trente-huit ans, cet ingénieur, fils d'un conseiller municipal UDF de Lille et dont les parrains politiques furent Norbert Ségard et Georges Delfosse, est sur le point de s'imposer comme l'un des chefs de file de l'opposition dans l'agglomération lilloise. Après un passage chez les giscardiens dans sa prime jeunesse, M. Daubresse s'est coulé dans le moule démocrate-chrétien qui convient si bien à sa ville. Entré au conseil municipal de Lambersart en 1983 et, la même année, au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, M. Daubresse, vice-président de la Communauté urbaine de Lille, coupe l'herbe sous les pieds des écologistes en critiquant, comme eux, le tracé prévu pour la future autoroute A1 *bis* et celui du TGV, tandis qu'il rejoint les communistes lorsqu'ils exigent le maintien sur le site de La Madeleine des productions que Rhône-Poulenc veut replier sur Grenoble.

Curieusement, le candidat des Verts, M. Jean-Jacques Lefebvre, un contrôleur des travaux publics militant à la fédération CGT de l'équipement, souhaite, lui aussi, conserver cette usine chimique à laquelle s'applique, pourtant, la directive européenne dite «Seveso» sur les risques de contamination. Cela ne l'empêche pas d'espérer devancer le PS, mais le maire de Valenciennes, M. Jean-Louis Borloo, en dépêchant dans cette circonscription l'un de ses adjoints comme candidat de Génération Ecologie, entend montrer aux Verts que leur intérêt, dans la région, n'est pas de s'isoler.

PATRICK JARREAU

La cantonale partielle de Bischwiller

Un test pour le vote alsacien

STRASBOURG

de notre correspondant

Les électeurs du canton de Bischwiller (Bas-Rhin) sont convoqués, dimanche 26 janvier, soit huit semaines avant les scrutins de mars, pour désigner le successeur de Paul Kauss (RPR), sénateur, conseiller général depuis vingt-sept ans, décédé le 3 novembre dernier. Cette partielle, où sont en lice neuf candidats, fait figure de test.

Le RPR et l'UDF, hégémoniques à l'assemblée départementale, n'ont pas trouvé d'accord sur une candidature unique : le RPR a désigné le maire de Bischwiller, M. Jean-Luc Hirtler, mais l'ancien attaché parlementaire du sénateur défunt, M. Patrick Huss, se présente. L'UDF n'a pas donné d'investiture. Toutefois, M. Louis Becker, maire de Herrlisheim, est candidat sous l'étiquette CDS avec le soutien du Parti social-démocrate. Les résultats devraient montrer si la majorité RPR-UDF peut se passer de candidature unique dans un canton où Paul Kauss avait obtenu au premier et seul tour de 1988 67,05 % des suffrages.

La majorité présidentielle présente, comme en 1988, M. Robert Metz, qui avait obtenu 21,49 % des voix, et le Parti communiste (1,65 % en 1988), M. Roger Colas. Les Verts ont investi M. Patrick Wabnitz, qui sera en concurrence avec M. Denis Hommel, maire d'Offendorf, soutenu par Génération Ecologie.

L'extrême droite part divisée avec M. François Schultz pour le FN et M. Robert Spieler, chef de file du mouvement régional dissident Alsace d'abord, ancien député FN, conseiller régional. Le scrutin devrait permettre de mesurer l'impact dans l'opinion alsacienne des thèses de l'extrême droite contre l'immigration : le chef-lieu de canton compte 13 % d'étrangers, avec notamment une forte communauté turque.

JACQUES FORTIER

La mort de Bernard Cornut-Gentille

Un esprit indépendant

Bernard Cornut-Gentille, ancien ministre, ancien député (non inscrit) et ancien maire de Cannes de 1959 à 1978, est décédé, mardi 21 janvier, à son domicile parisien, des suites d'une bronchite (nos dernières éditions du 24 janvier). Il était âgé de quatre-vingt-deux ans. Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

CANNES

de notre correspondant régional

Né le 26 juillet 1909, à Brest (Finistère), Bernard Cornut-Gentille laisse avant tout le souvenir d'un homme de caractère et d'esprit indépendant. Licencié en lettres et en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, il avait commencé sa carrière dans l'administration préfectorale en 1935.

Successivement sous-préfet de Reims (1943), puis – après un bref intermède comme collaborateur d'Emile Bollaert, délégué à la France libre – préfet d'Ille-et-Vilaine (août 1944), de la Somme (septembre 1944) et du Bas-Rhin (mai 1945), il avait rejoint l'administration centrale du ministère de l'intérieur (1947) avant d'être nommé haut-commissaire de la République en Afrique équatoriale Française (1948), puis en Afrique occidentale française (1951-1956).

Il avait ensuite entamé une carrière de diplomate en devenant représentant permanent de la France au Conseil de sécurité des Nations unies (1956), puis ambassadeur en Argentine (1957) avant de bifurquer vers la politique comme ministre d'outre-mer dans le cabinet du général de Gaulle (1958-1959), puis ministre des postes et télécommunications dans le cabinet de Michel Debré (1959-1960).

Entre temps il avait été élu, en 1958, député (UNR) de la cinquième circonscription des Alpes-Maritimes (Cannes-Antibes) puis, l'année suivante, maire de Cannes. Réélu député en 1962, il avait alors rompu avec le gaullisme et était entré dans l'opposition. Après un bref passage au Centre démocrate, en 1966, il avait, ensuite, effectué un lent glissement vers la gauche sans jamais se référer, explicitement, à aucun parti et en se montrant rebelle à tout système. Conseiller général de 1963 à 1976, il se consacra, surtout, à son mandat de maire de Cannes dont il se démit, pourtant, en mai 1968, en décidant de ne pas se représenter aux élections législatives.

L'effondrement rapide du gaullisme, sur lequel il avait misé, ne s'étant pas produit, il revint aux affaires en 1971, en reprenant la mairie avant de retrouver son siège de député, en 1973. Victime de son isolement et de ses positions «progressistes» dans un département largement acquis à la droite, il devait toutefois être battu aux élections législatives de 1978 par Mme Louise Moreau, maire (CDS) de Mandelieu.

Cette défaite – la première en treize scrutins successifs – allait sonner le glas de sa carrière politique. S'estimant désavoué par les électeurs – bien qu'il eût conservé la majorité dans sa ville, – il démissionnait aussitôt de son mandat de maire et échouait, à nouveau, en 1981, dans sa tentative pour reconquérir sa circonscription.

En dix-huit ans de règne, Bernard Cornut-Gentille aura profondément marqué de son empreinte la ville de Cannes. Dès son arrivée il s'était attaché à remodeler la célèbre promenade de la Croisette qui avait gardé sa physionomie du Second Empire. En trois plans successifs, sur quinze années, il a également mené à bien la couverture de la voie ferrée dans toute la traversée de la ville et réalisé un important programme d'assainissement ainsi que de nombreux travaux d'équipements publics, notamment dans le domaine sportif et social. Par une politique volontariste, il s'est, enfin, efforcé de préserver Cannes d'une urbanisation excessive.

GUY PORTE

Un rapport de M. Pierre Zémor

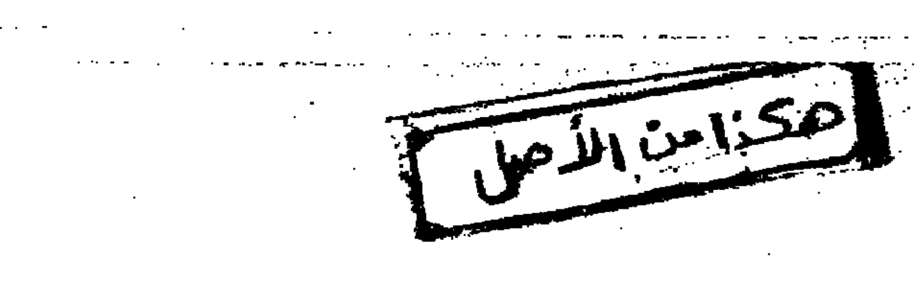
Comment réformer la communication des services publics

Les deux ministres successifs de la fonction publique, MM. Michel Durafour et Jean-Pierre Soisson, avaient confié à M. Pierre Zémor, conseiller d'Etat, une mission d'étude sur l'organisation et le fonctionnement des services de communication dans le service public. M. Zémor a remis, jeudi 23 janvier, son rapport à M. Soisson. Ce volumineux document souligne tout d'abord que le service public ne doit pas céder au mimétisme du privé en pratiquant le marketing. Mais il doit aussi éviter de confondre l'information des usagers avec la propagande politique. Car le citoyen, selon M. Zémor, n'est pas simplement un client, ni uniquement un électeur. Il attend la reconnaissance de sa qualité de contractant responsable des divers services publics auxquels il a quotidiennement affaire.

La seule existence du rapport de M. Zémor montre que la puissance publique a pris conscience de la nécessité de communiquer, mais qu'elle ne sait pas encore très bien s'y prendre. Il convient que les administrations publiques soient animées au sommet d'une volonté de communiquer et se dotent d'une stratégie adaptée. Or elles continuent souvent de considérer la communication comme une activité secondaire ou occasionnelle. M. Zémor propose notamment que les fonctionnaires reçoivent dans ce domaine une formation spécialisée. Les relations avec la presse et la simple connaissance des médias ne figurent au programme d'aucune école d'administration.

ANDRÉ PASSERON

□ **M. Lalonde : l'alternance sera peut-être nécessaire.** – M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, s'est déclaré, jeudi 23 janvier, à Lille, *«consterné par le climat»* engendré par les *«affaires»*, estimant que *«chaque affaire qu'on débusque en ce moment est particulièrement minable»*. *«Il y a des moments où je me pose la question. Je constate une chose, c'est que le pouvoir corrompt, qu'on prend de mauvaises habitudes, qu'on se croit un peu au-dessus.»* *«L'alternance était nécessaire* [en 1988], *elle sera peut-être encore nécessaire»*, a ajouté le ministre.



SOCIÉTÉ

Après la confrontation de quatre inculpés

Le juge s'interroge sur l'imbroglio de sociétés dans l'affaire de la tour BP

M. Jean-Luc Delahaye, premier juge d'instruction au tribunal de Paris chargé du dossier de la tour BP, a organisé durant huit heures, jeudi 23 janvier, une confrontation entre quatre des six inculpés de cette affaire, qui a pour point de départ des commissions versées à une société contrôlée par un policier, Daniel Voiry. Il s'agit de MM. Christian Schwartz, directeur général de PII, inculpé d'abus de biens sociaux et de faux en écriture de commerce et usage, écroué depuis le 2 octobre 1991, Alain Aubert, directeur général de Lucia, inculpé et écroué pour les mêmes chefs le 10 janvier, Christian Pellerin, PDG de Lucia, inculpé le 17 janvier d'abus de biens sociaux et de complicité de faux et usage, et Yves Rohou, président de PII, inculpé le 17 janvier d'abus de biens sociaux.

Cette confrontation, durant laquelle se sont notamment opposées les versions de MM. Schwartz et Pellerin, qui s'étaient associés pour l'achat puis la revente de la tour BP de Courbevoie (Hauts-de-Seine), avait été précédée d'un interrogatoire de M. Aubert, bras droit de M. Pellerin, et d'une audition comme témoin de Mme Francine Voiry, veuve du policier, qui s'est suicidé en décembre 1990 après avoir appris qu'il était convoqué par la police judiciaire.

Outre son volet policier, qui met en cause les protections hiérarchiques dont a bénéficié Daniel Voiry à la préfecture de police (*le Monde* du 24 janvier), cette affaire complexe accumule les zones d'ombre dans son aspect immobilier. On ne comprend pas, en effet, l'imbroglio de sociétés créées à cette occasion par MM. Schwartz et Pellerin. Qu'il s'agisse de la PII, contrôlée à l'origine par M. Schwartz et dans laquelle M. Pellerin rentre comme actionnaire, ou de la SNC Paul-Doumer, créée par les deux promoteurs, on découvre en réalité une cascade de sociétés quasiment homonymes, mais curieusement différentes. De plus, il se confirme que la revente de la tour BP à une filiale d'Indosuez s'accompagnait de la promesse de la ville de Courbevoie d'obtenir un permis de construire augmentant la surface, et donc la valeur, de l'immeuble.

Questions sur une revente

L'un des mystères dans l'affaire de la tour BP concerne les transactions qui ont permis à MM. Christian Pellerin et Christian Schwartz de réaliser une fructueuse plus-value : achetée 531 millions de francs en décembre 1988, la tour était revendue deux ans plus tard plus de 1 milliard, soit le double de son prix d'achat, à la SATIS, une filiale d'Indosuez.

Tout semble indiquer, malgré les démentis de la société Lucia, dont M. Pellerin est PDG, que c'est bien l'assurance d'obtenir un permis de construire augmentant la surface de l'immeuble qui en a accru la valeur potentielle.

Premier indice : dès 1989, l'achat de la tour BP était à peine réalisé que le groupe Lucia considérait, déjà, l'accroissement des surfaces de l'immeuble comme une affaire réglée. Le rapport annuel de Lucia au 31 décembre 1988 indiquait que l'immeuble BP, *« existant actuellement pour 30 655 mètres carrés »*, devrait *« après rénovation »* passer à *« 47 000 mètres carrés »* fin 1992. Mieux encore : énumérant les *« permis de construire obtenus »*, ce même rapport annuel n'hésite pas à citer l'immeuble BP...

Deuxième indice : le mémorandum remis, en décembre 1991, par les avocats de M. Pellerin au juge d'instruction, qui évoque *« la construction d'un nombre de mètres carrés supplémentaires, estimés dans une fourchette de 13 000 à 20 000 mètres carrés »* (*le Monde* du 24 janvier). Ce projet d'agrandissement était toutefois lié à deux préalables : d'abord, convaincre la commune de Courbevoie, où est située la tour BP, de délivrer un permis de construire ; puis, *« en contrepartie et pour assurer l'équilibre financier »*, mener à bien certaines *« réalisations publiques »* que le document allait jusqu'à détailler : la création d'*« une liaison métro »* avec l'immeuble BP, la construction de *« parkings publics »*, ainsi que l'*« élargissement »* d'une voie départementale, *« souhaité »* par la direction départementale de l'équipement.

La construction de telles infrastructures publiques dépend de décisions prises, dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté (ZAC), par toute une série de *« partenaires »* qu'énumère le mémorandum des avocats de M. Pellerin : *« Conseil municipal, direction départementale de l'équipement, préfecture, commissaire enquêteur et comité de décentralisation* [pour les mètres carrés supplémentaires]. »

Même si aucune décision définitive n'avait encore été prise fin 1991, M. Pellerin avait, à l'évidence, obtenu des assurances pour l'avenir qui augmentaient la valeur de la tour BP. En fait, le conseil municipal de Courbevoie a proposé le 20 février 1991 la création d'une ZAC « bord de Seine », englobant la tour BP. Et un document de cette commune daté de juillet 1991 fait état d'une surface de 39 000 m² de bureaux dans l'immeuble BP. A la préfecture des Hauts-de-Seine on indique qu'aucune décision n'a été prise sur ce dossier déposé par M. Charles Deprez, maire (UDF) de Courbevoie.

ERICH INCIYAN

Les trois noms de la PII

Le 18 avril 1989 à 17 heures, la société P.I.I.-Promotion ingénierie immobilière, située au 75, avenue des Champs-Elysées et présidée par M. Yves Rohou, change de nom. M. Christian Schwartz et M. Eric Robelin, représentant son épouse, participent comme actionnaires à cette assemblée générale extraordinaire, dont M. Claude Zundel est le secrétaire. Sept ans plus tôt, ils étaient tous là pour porter la société sur les fonts baptismaux, sauf un, M. Robelin... dont l'épouse était une demoiselle Zundel.

Le nouveau nom choisi est PII-Patrimoine et investissements immobiliers, à la même adresse. La société change aussi de statuts, limitant ses activités à *« l'achat, la construction, la rénovation, la gestion de biens et droits immobiliers et toutes opérations sur valeurs mobilières »*. Au cours de l'assemblée générale apparaît aussi un nouvel administrateur, M. Alain Aubert, pour le Groupement européen de produits alimentaires (GEPA).

Le lendemain, 19 avril 1989, est créée une nouvelle société, Promotion, ingénierie immobilière-P.I.I., toujours sise sur les Champs-Elysées, présidée par M. Yves Robelin. A peine ses statuts déposés, elle décide de racheter à la SA Patrimoine et investissement immobilier-PII, « sa *branche complète de promotion ainsi que sa marque commerciale P.I.I.* ». Son capital est détenu à 99,99 % par la société civile particulière CYE, soit les premières lettres des trois prénoms Christian, Yves et Eric.

Dans le rouge

Privés de la promotion, les comptes de la première société rebaptisée, PII-Patrimoine et investissements immobiliers, plongent dans le rouge : 11,3 millions de pertes pour 7,7 millions de francs de chiffres d'affaires en 1989, à comparer avec le bénéfice de 8,5 millions pour 223 millions de chiffre d'affaires affichés l'année précédente. Pourtant, quelques semaines après avoir pris connaissance de ces chiffres, le conseil d'administration décide, le 12 juillet 1990, de continuer l'activité de la société.

Un an plus tard, le procès-verbal d'une assemblée générale du 26 juillet 1991 montre que IED SA est devenue son principal actionnaire, avec 28,69 % du capital, devant M. Yves Rohou et Mme Dominique Robelin (l'épouse d'Eric Robelin), propriétaires chacun de 22 %. Or, IED (Investissement et diversifications) n'est autre que la nouvelle dénomination du GEPA depuis le 26 juin 1989. Le capital du GEPA, à l'origine (1987) détenu pour 60 % par M. Gilbert Salomon et 39,95 % par Lucia, appartenait le 10 janvier 1989 à 99,95 % à M. Christian Pellerin, selon *la Tribune de l'expansion* du 17 janvier. A-t-il racheté les parts de M. Salomon (1) ?

Toujours est-il que le 21 juillet 1991, M. Pellerin, agissant en tant que président de Lucia, dépose auprès du tribunal de commerce de Nanterre une requête dans laquelle il indique que *« Lucia envisage d'augmenter son capital par un apport en nature d'actions de la société Patrimoine et investissements immobiliers qui lui serait consenti par un groupe d'actionnaires représentant environ 30 % du capital de ladite société »*. Deux commissaires aux apports sont nommés.

Si PII-Patrimoine et investissements immobiliers va mal, sa cousine Promotion ingénierie immobilier-P.I.I. se porte fort bien. Certes, pour son premier exercice sous ce nom, son bénéfice est modeste (520 440 F). Mais en 1990, elle affiche un profit nettement plus sérieux, de 1 284 983 F.

Pourtant, il y a quelques allers-retours dans son état-major : le 4 janvier 1990, lors d'un conseil d'administration, M. Christian Schwartz présente sa démission de ses fonctions d'administrateur et de directeur général en raison de *« graves difficultés dans le cadre de procédures en cours à l'encontre d'une SARL au sein de laquelle il était associé »* (procès-verbal de l'assemblée générale du 22 janvier 1990), la SARL Stephanies. De quoi s'agit-il ? Toujours est-il que M. Schwartz est remplacé comme administrateur par son épouse, qu'il redéloge six mois plus tard. Provisoirement : en octobre 1991, un additif au procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juin précise que M. Schwartz a démissionné ce jour-là (28 juin) des fonctions de directeur général qu'il occupait, est-il précisé, depuis le 29 juin 1990. Il est remplacé par Mme Dominique Plaute (née Lemoine).

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Le 3 janvier 1990, M. Gilbert Salomon démissionne de ses fonctions d'administrateur et de président de IED.

ÉDUCATION

La publication des textes sur la réforme des lycées

Une évaluation des élèves entrant en seconde sera organisée dès la rentrée 1992

Lors de la présentation de son plan de rénovation des lycées, le 25 juin 1991, le ministre de l'éducation nationale avait annoncé la mise en place d'une *« opération d'évaluation des connaissances et des acquis des élèves »* à l'entrée en classe de seconde, sur le modèle de celles qui touchent déjà, depuis deux ans, les classes de cours élémentaire deuxième année (CE2) et de sixième. Le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* (BO) a publié, jeudi 23 janvier, la première série de textes sur la nouvelle organisation du lycée parue au *Journal officiel* du 19 janvier (*le Monde* du 21 janvier), accompagnée d'une circulaire précisant le cadre et les modalités d'organisation de cette évaluation.

Celle-ci doit faciliter la mise en œuvre des « modules » de soutien ou d'approfondissement, qui constituent la principale innovation en classe de seconde. Ces modules doivent permettre, dans tous les établissements, d'organiser un enseignement de trois heures hebdomadaires, en groupes restreints, en français, mathématiques, première langue vivante et histoire-géographie. L'évaluation à l'entrée en seconde, souligne le texte, *« doit contribuer, de manière significative, à aider les enseignants à faire une première répartition des élèves »* dans les différents modules.

Il s'agit d'une évaluation *« nationale, systématique et obligatoire »*, mais les résultats resteront connus au seul niveau de la classe et de l'établissement. Elle portera sur les quatre disciplines qui font l'objet d'un enseignement modulaire. Les enseignants disposeront, avant les vacances d'été, de la grille des compétences retenues pour chaque discipline et, au plus tard lors de la prérentrée de septembre 1992, de l'ensemble des instruments proposés pour l'évaluation.

La direction des lycées et collèges (DLC) du ministère de l'éducation nationale a en outre précisé, jeudi 23 janvier, que les programmes de première et de terminale feraient l'objet d'une *« refonte totale »* pour la rentrée 1993 en physique-chimie, biologie, histoire-géographie et, pour la série littéraire et la série économique, en mathématiques. D'ici le mois de juin 1992, les nouvelles grilles horaires seront publiées, ainsi qu'un texte arrêtant les nouvelles modalités du baccalauréat.

Ch. G.

Après la neige, la pluie

La situation météorologique s'améliore lentement dans le sud de la France

La situation s'est lentement améliorée dans le sud de la France, mais elle était encore parfois chaotique vendredi matin 24 janvier à la suite des intempéries des deux jours précédents, qui ont fait deux morts (1). Les principaux départements touchés sont les Pyrénées-Orientales, l'Aude et la Haute-Garonne.

Certes, la pluie a remplacé la neige en dessous de 800 mètres sur les montagnes ariégeoises et de 400 mètres dans les Pyrénées-Orientales. Mais elle est tombée parfois sous la forme de fortes précipitations orageuses. Ces pluies abondantes, ajoutées aux eaux de fonte de la neige, ont donc provoqué des inondations de caves sur le littoral de l'Aude, en particulier dans les alentours de Fitou, de Port-la-Nouvelle et de Sigean...

Le redoux et les pluies, en alourdissant la neige, ont fait s'effondrer des toitures, notamment à Carcassonne et à Bram. De même, le poids de la neige a fait s'écrouler quelque 500 hectares de serres où étaient cultivées des primeurs.

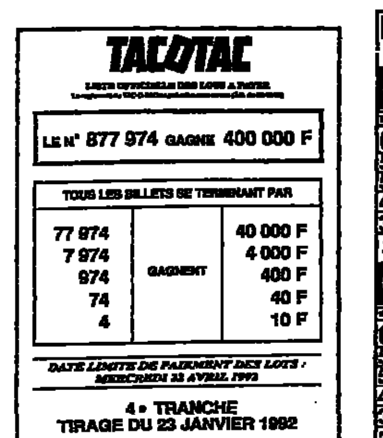
Dans l'Aude, 15 000 foyers avaient été privés d'électricité à la suite de ruptures de lignes sous le poids de la neige : la plupart des abonnés – sauf ceux du littoral – avaient de nouveau du courant tôt dans la matinée du vendredi 24 janvier. Au sud de Toulouse, dans les départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne, 1 500 usagers – sur les 2 000 touchés par ces coupures – avaient de nouveau de l'électricité. Mais dans les Pyrénées-Orientales quelque 60 000 foyers étaient toujours privés de courant (et parfois même d'eau). En revanche 90 % des lignes téléphoniques coupées étaient rétablies au tout début de la matinée de vendredi.

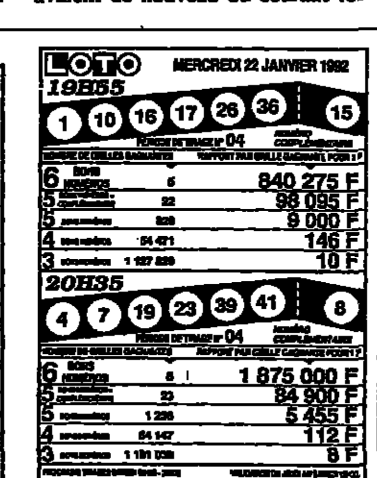
La circulation avait été rétablie, tôt dans la matinée, sur les principaux axes du réseau routier. Toutefois, l'autoroute A-9, la Catalane, était encore fermée entre Narbonne et Le Boulou. Les cinq cents à six cents poids lourds, qui avaient été bloqués entre Perpignan et la frontière espagnole devaient être approvisionnés en carburant au cours de la matinée et être ainsi en mesure de libérer les voies au cours de la journée.

L'évacuation de l'autoroute A-61 entre Narbonne et Toulouse, qui avait commencé dans la soirée du 23 janvier grâce à de longs convois de poids lourds précédés de chasse-neige, a dû être interrompue dans les premières heures de la matinée du 24 janvier. Un camion-citerne transportant des matières inflammables et circulant hors convoi s'est mis en travers de l'autoroute à la hauteur de Castelnaudary (Aude). Aucune fuite n'a cependant été signalée.

Les autorités ont recommandé la plus grande prudence, en raison des pluies givrantes qui tombaient en divers endroits, et avaient demandé instamment que tous les chauffeurs routiers fassent preuve de discipline. Les transports scolaires étaient toujours annulés en Ariège, en Aveyron, dans le Gers et dans les Pyrénées-Orientales.

(1) Les deux victimes sont Maria Teresa Yori de Salmon et un habitant de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales). La première, une sexagénaire péruvienne épouse d'un diplomate en poste à Genève, a succombé dans la matinée du 23 janvier à un malaise cardiaque après avoir passé la nuit avec son mari dans son véhicule bloqué en bas de la route menant au col du Perthus : le couple avait refusé d'être évacué la veille au soir. La seconde victime est morte dans l'incendie provoqué par une bougie.





Un bateau saisi est donné à une association anti-drogue

La goélette de M. Charasse

M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, a présenté, jeudi 23 janvier à Boulogne-sur-Mer, le bilan de l'action des services des douanes dans la lutte contre la drogue en 1991. Plus de 23,5 tonnes de stupéfiants ont été saisies et détruites, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année 1990, qui avait déjà connu une progression de 83 % des saisies. Près de 12 000 trafiquants et passeurs ont été arrêtés, soit 18 % de plus qu'en 1990. La perte financière subie par les trafiquants peut être estimée à plus de 2 milliards de francs. M. Charasse a signé à cette occasion l'acte de cession d'un voilier confisqué par les douanes.

BOULOGNE-SUR-MER

de notre envoyé spécial

C'est un beau bateau, une goélette de plus de 25 mètres de long, copie des harenguiers boulonnais, construite aux Pays-Bas à la fin du siècle dernier. Interceptée dans les eaux territoriales le 22 septembre 1987 par les douanes françaises qui découvrent 1,7 tonne de cannabis à bord, secouée par les tempêtes et mangée par les embruns dans le bassin Napoléon de Boulogne, elle attendait depuis quatre ans le destin habituel des moyens de transport confisqués par les douanes : la vente aux enchères.

Pour éviter que le *Johanna-Hendrika* retourne un jour aux mains des trafiquants, une vingtaine de personnes de Boulogne et de Calais et un syndicat intercommunal de prévention et d'insertion des deux villes ont constitué, il y a deux ans, l'association Omayra (1). Son but : faire de ce bateau une base pour l'aide aux toxicomanes et aux jeunes en difficulté.

L'idée a séduit M. Michel Charasse, ministre délégué au budget. En présence de Mme Georgina Dufoix, déléguée générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, il a signé, jeudi 23 janvier, l'acte de cession – le premier dans l'histoire des douanes – du navire aux villes de Boulogne et de Calais. Elles en confieront la gestion à l'association Omayra. *« Je lance ainsi une passerelle entre la politique de répression et celle de prévention »*, a expliqué M. Charasse.

L'association Omayra va maintenant chercher à réunir le million de francs nécessaire à la remise en état de la goélette. *« Nous voulons qu'elle devienne un lieu d'accueil et nous espérons l'utiliser comme outil pédagogique en la faisant naviguer »*, indique son président, M. Georges Baillet, adjoint au maire de Berck (Pas-de-Calais).

Mais la première sortie du *Johanna-Hendrika* risque d'être retardée. M. Charasse refuse en effet que soit versée aux Néerlandais la caution qui permettrait d'obtenir l'autorisation de naviguer sous pavillon français. Cette somme, qui correspond à l'hypothèque versée au moment de l'achat du bateau, serait alors rendue au frère du trafiquant arrêté en 1987.

CHRISTOPHE DE CHENAY

(1) *Omayra* est le nom de la petite Colombienne morte, en 1985, prisonnière d'une coulée de boue, sous le regard des caméras de télévision.

□ **Drogue : augmentation du nombre de morts par surdose en 1991.** – Mme Georgina Dufoix, déléguée générale à la lutte contre la toxicomanie, a indiqué le 21 janvier en présentant le bilan de la Délégation (DGLDT), que le nombre de morts par surdose a progressé l'an dernier, passant à quatre cents contre trois cent cinquante en 1990. On estime à 120 000 personnes la population toxicomane en France, dont 70 % de consommateurs de cannabis.

JUSTICE

Après le vote de la loi organique

La réforme du statut des magistrats va être soumise au Conseil constitutionnel

Le projet de loi organique réformant le statut des magistrats a été définitivement adopté, mercredi 22 janvier, par l'Assemblée nationale et le Sénat. Comme toutes les lois organiques, ce texte, qui évoque à la fois la formation, le recrutement et le déroulement de la carrière des magistrats, sera soumis au Conseil constitutionnel avant promulgation.

Le garde des sceaux, M. Henri Nallet, l'a répété une nouvelle fois, jeudi 23 janvier, lors d'une conférence de presse : le texte sur le statut des magistrats est une réforme, pas un bouleversement. Pas question, donc, de chambouler l'édifice mis en place lors de l'instauration de la V[e] République, en 1958 : la chancellerie souhaite plutôt remodeler en douceur le statut personnel des six mille magistrats de France. «*Nous ne voulons pas tout modifier*, note ainsi M. Nallet, *mais ce texte constitue, et de loin, la modification du statut la plus importante depuis 1958.*»

L'objet de la loi organique est austère, mais les dispositions techniques évoquées dans cette réforme masquent souvent des enjeux de pouvoir bien réels : le simple déroulement des carrières, notamment au sein du parquet, peut ainsi peser dans les velléités d'indépendance revendiquée ici et là. «*Comment demander à un procureur de résister à la pression de sa hiérarchie alors que sa carrière est entre les mains du ministère?* note le président du syndicat de la magistrature (SM, gauche), M. Jean-Claude Nicod. *Voilà un moyen indirect, mais efficace, de contrôler l'indépendance des magistrats.*»

Il y a, dans ce texte, des avancées que nul, ou presque, ne conteste : la notation, souvent jugée infantilisante, sera ainsi remplacée, tous les deux ans, par une «évaluation» précédée d'un entretien avec le chef de juridiction. Même approbation au sujet de la légalisation des «listes de transparence» introduites pendant l'été 1981 par M. Robert Badinter, alors garde des sceaux. Ces documents diffusés auprès de l'ensemble des magistrats dressent, pour chaque poste à pourvoir, la liste des candidats et le nom de la personne retenue. La séparation du grade et de l'emploi pendant les premières années d'exercice (second grade), qui devrait permettre aux magistrats de rester dans la même fonction sans craindre pour leur carrière, est elle aussi plutôt bien accueillie : un juge des enfants aimant son métier, et souhaitant le poursuivre, ne sera plus obligé de quitter ses fonctions pour obtenir de l'avancement.

La «bouffée d'air» du détachement judiciaire

Plus difficiles ont été les débats au sujet de l'ouverture du corps des magistrats. Le «détachement» institué par le statut devrait ainsi permettre des allées et venues, pour une durée de cinq ans, entre le corps des magistrats et les énarques et professeurs ou maîtres de conférence des universités. Une petite «*bouffée d'air*» destinée à faire bouger un corps souvent jugé sclérosé. Certains magistrats s'émeuvent toutefois à l'idée de voir arriver en juridiction des hauts fonctionnaires issus de l'administration. «*Ils ont une autre mentalité, plus administrative et plus hiérarchisée*, note le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modéré), M. Claude Pernollet, *et ils sont plus habitués à se soumettre aux circulaires! Le détachement pose donc le problème de l'indépendance.*» Le travail des parlementaires et sénateurs, dont certains estimaient cette disposition anticonstitutionnelle, a cependant permis d'augmenter les garanties, attachées à ce détachement qui sera de toute façon soumis au Conseil constitutionnel.

Reste l'une des innovations du texte : la commission consultative du parquet. Présidée par le procureur général près la Cour de cassation, elle donnera son avis sur tous les projets de nomination concernant le parquet, qui relevaient jusqu'alors du seul pouvoir exécutif. Les deux principaux syndicats de magistrats, qui souhaitaient voir instituer, pour le parquet, un conseil calqué sur le modèle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), parlent avec déception d'une «*maigre conquête*» ou d'un «*petit progrès*». «*La commission fait une large place aux magistrats de l'administration centrale*, note ainsi M. Nicod. *La chancellerie se demandera donc un avis à elle-même!*» La plupart admettent toutefois que la commission se jugera à l'usage : le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel n'ont-ils pas gagné en indépendance avec le temps?

La réforme proposée par la chancellerie convient finalement assez bien à l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), qui souhaitait voir évoluer le statut de manière progressive et limitée. M. Claude Pernollet, le secrétaire général de l'USM, se dit d'ailleurs «*plutôt satisfait*» du texte adopté par le Parlement. Mais le syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui rêvait depuis des années d'un «grand texte» garantissant l'indépendance des magistrats, dénonce depuis des mois le manque d'ambition du gouvernement.

Il avait d'ailleurs dit sa déception dès le mois de mars 1991 : estimant que l'avant-projet ne remettait pas en cause «*la dépendance organique du parquet à l'égard du pouvoir exécutif et l'organisation pyramidale et fortement hiérarchisé du corps judiciaire*», le SM avait renoncé à participer aux discussions préparatoires qui se tenaient place Vendôme.

Dix mois après ce départ, l'opinion du syndicat de la magistrature n'a guère changé. «*Ce texte comprend des avancées, mais il est tellement loin de ce que nous avions défendu que nous sommes extrêmement déçus*, note son président, M. Jean-Claude Nicod. *La chancellerie a raté là l'occasion de garantir plus fortement l'indépendance des magistrats.*»

ANNE CHEMIN

M. Henri Nallet et l'Olympique de Marseille

Interrogé, lors d'une conférence de presse, jeudi 23 janvier, sur le fait qu'une information judiciaire n'ait pas été ouverte sur les comptes de l'Olympique de Marseille, club de football présidé par M. Bernard Tapie, malgré une demande écrite du procureur de la République de Marseille (*le Monde* du 21 janvier), le ministre de la justice, M. Henri Nallet, a affirmé qu'il «*n'avait pas demandé qu'on laisse de côté* [ce dossier]». «*J'ai demandé à tous les procureurs généraux de faire le point sur les procédures ou enquêtes en cours concernant les clubs de football de première et deuxième division*, a expliqué M. Nallet. *Je souhaite donner des indications à l'ensemble des procureurs généraux sur la manière de traiter les difficultés financières des clubs professionnels. Quand ce travail aura été accompli, tout le monde sera traité de la même manière.*»

[Aux termes d'un rapport adressé le 4 juillet 1991 au garde des sceaux, M. Olivier Dropet, procureur de Marseille, demandait «*sauf instructions écrites contraires*» l'ouverture d'une information judiciaire pour faux, usage de faux et abus de confiance, et estimait notamment que MM. Michel Hidalgo et Bernard Tapie étaient susceptibles d'être inculpés.]

A la cour d'appel de Paris

L'Association pour la recherche sur le cancer déboutée de son action contre «le Monde»

La première chambre civile de la cour d'appel de Paris a confirmé le jugement du tribunal de Paris du 10 juillet 1991 qui déboutait l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) et son président, M. Jacques Crozemarie, de leurs actions contre *le Monde*, engagées après la publication dans nos éditions du 16 janvier 1991, d'un article consacré à la gestion de cette association.

En analysant l'activité de l'ARC, l'article en question se fondait notamment sur la requête déposée en janvier 1991 par le ministère des affaires sociales et de la solidarité auprès du Conseil d'Etat afin de pouvoir faire contrôler la gestion de l'Association par l'Inspection générale des affaires sociales. Cependant, l'ARC estimait que l'article contenait «*des insinuations gravement diffamatoires*» et demandait un million de francs de dommages et intérêts. Dans son arrêt daté du 19 décembre mais dont les termes n'ont été connus que récemment en raison de la grève des greffiers, la cour, présidée par M. Jean-Pierre Ancel, constate que l'article «*se borne à faire état des critiques suscitées par les méthodes d'action de l'ARC*» en soulignant : «*les critiques ainsi adressées à cet organisme s'inscrivant dans le cadre du débat public que le fonctionnement d'une importante association d'aide à la recherche médicale provoque naturellement*».

En conclusion, les magistrats déclarent que les écrits contestés par l'ARC «*constituent l'expression du libre droit de critique du journaliste sur un sujet intéressant l'état de la société (...) liberté qui trouve son fondement dans le droit légitime du public à l'information sur de tels sujets, et sa limite dans le droit de réponse réservé aux personnes mises en cause – droit que l'ARC et son président ont en l'espèce exercé*». Ce droit de réponse a été publié dans *le Monde* du 6 mars 1991.

M. P.

L'ancien président du Brest-Armorique club inculpé de banqueroute

M. François Yvinec a été écroué

BREST

de notre correspondant

L'ancien président du Brest-Armorique, M. François Yvinec, a été écroué jeudi 23 janvier dans la soirée à la maison d'arrêt de Brest après avoir été inculpé par le juge Jacques Fahet de banqueroute par moyens ruineux. M. Yvinec était en garde à vue depuis la veille dans les locaux du SRPJ de Rennes dans le cadre d'une enquête préliminaire sur le passif du club de football, lancée par M. Paul Michel, procureur de la République à Brest.

Club de deuxième division, le Brest-Armorique avait été mis en liquidation le 6 décembre 1991 par le tribunal de grande instance de Quimper avec un «trou» de 150 millions de francs. M. Yvinec n'en était plus le président depuis le 23 septembre, date à laquelle il avait été contraint de mettre un terme à dix ans de pouvoir absolu. Président-directeur général d'une biscuiterie industrielle, il dirigeait le club depuis 1981. A l'époque il regrettait un léger passif de trois millions de francs.

Le déficit a pris une tout autre importance. Les 150 millions du «trou» proviennent de créances envers le fisc (15 millions), l'URSSAF (15 millions), d'emprunts (40 millions), d'un découvert de 20 millions, 20 millions sur diverses factures non réglées et d'un dû de 40 millions envers M. Charly Chaker, un homme d'affaires parisien d'origine arabe désireux de reprendre le club.

La tâche des enquêteurs et de la justice va consister à cerner la responsabilité de cette fuite en avant dont la ville de Brest commence à payer le prix. Elle devra débourser 15 millions de francs sur cinq ans en garantie d'emprunt pour un club qui n'existe plus. Le maire, M. Pierre Maille, n'exclut pas de porter plainte.

GABRIEL SIMON

Catastrophe de l'Airbus : le juge d'instruction désigne deux experts

Dans le cadre de l'information judiciaire sur la catastrophe qui a causé la mort de 87 personnes de l'Airbus d'Air Inter le 20 janvier, confiée fpar le procureur de la République de Colmar au juge d'instruction François Guichard, celui-ci a désigné deux experts techniques. Il s'agit de deux anciens membres du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), M. Jean Belotti, ancien chef pilote à Air France, et M. Max Venet, commandant de bord et instructeur à Air France, qui avaient déjà effectué la contre-expertise de l'accident d'Habsheim survenu en 1988.

Le SNPL regrette, pour sa part, que la commission d'enquête officielle présidée par M. Philippe Monnier ne compte qu'un seul pilote et que celui-ci ne soit pas représentatif, car il est membre de l'encadrement d'Air France et inspecteur à l'organisme de contrôle en vol dépendant de l'administration. Le syndicat souhaiterait qu'un pilote d'Airbus A-320 d'Air Inter se joigne à la commission.

A l'opposé de ces critiques modérées et de la déclaration du Syndicat espagnol des pilotes de ligne (SEPLA), qui juge l'Airbus A-320 «*sûr et fiable*», l'Union syndicale des personnels navigants techniques (USPNT) d'Air Inter demande «*l'arrêt des A-320 tant que ne seront pas connues les causes véritables des accidents et que les remèdes ne seront pas apportés*». L'USPNT a toujours exigé un équipage de trois hommes sur cet avion conçu pour être piloté à deux

Les enquêteurs poursuivent le dépouillement et l'analyse de tous les indices pouvant aider à comprendre les causes de la catastrophe. Les pouvoirs publics sont très attentifs à ne diffuser dans ce domaine que des informations prouvées à 100 % afin que, selon les termes d'un responsable, «*la vérité s'impose à tous sans discussion*».

EN BREF

□ **Deux vols de tableaux en Italie et en France.** – Quatre malfaiteurs armés et masqués ont volé, jeudi 23 janvier, plusieurs des tableaux les plus précieux de la Pinacothèque de Modène (Italie) : le célèbre *Portrait de François I[er] d'Este*, de Velasquez, un triptyque sur bois du Greco, *Autel portable*, et un tableau du Corrège, *Madonne avec l'enfant*. Deux vues de Venise, de Guardi, la *Piazzetta di San Marco* et l'*Ile de San Giorgio*, ont également disparu. En France, dans la même nuit, des cambrioleurs se sont attaqués à la Fondation Ephrussi de Rothschild, à Saint-Jean-Cap-Ferrat, et ont emporté une douzaine d'œuvres, estimées à plus d'un million de francs.

□ **Un prêtre sympathisant de l'ETA inculpé et incarcéré.** – M[me] Laurence Le Vert, juge d'instruction à Paris, a inculpé huit sympathisants présumés de l'ETA militaire, jeudi 23 janvier. Parmi eux, on compte trois Français, qui ont été écroués : MM. François Garat, curé d'Espelette (Pyrénées-Atlantiques) – c'est la première fois qu'un prêtre sympathisant de la cause basque est inculpé et incarcéré, – Michel Mendiboure et Daniel Urtisverea. Ils ont été inculpés, comme trois Espagnols, d'association de malfaiteurs et d'aide au séjour irrégulier en relation avec une entreprise terroriste.

□ **Une mise au point du recteur de la Mosquée de Paris.** – Le recteur de la Mosquée de Paris, M. Tedjini Haddam, nommé membre du Haut Comité d'Etat algérien (HCE), a demandé, jeudi 23 janvier, aux autorités algériennes et françaises que sa succession soit réglée «*dans le respect des textes régissant la Mosquée de Paris et dans la concertation des parties intéressées sur la base du seul intérêt de la communauté musulmane*». Le Conseil de réflexion sur l'islam en France (CORIF) avait fait savoir au ministre français de l'intérieur M. Philippe Marchand, chargé des cultes, qu'il jugeait incompatibles les fonctions exercées en France et en Algérie par M. Haddam (*le Monde* du 23 janvier).

□ **FOOTBALL : Coupe d'Afrique des nations.** – La finale de la dix-huitième Coupe d'Afrique des nations de football opposera dimanche 26 janvier à Dakar les équipes nationales de la Côte-d'Ivoire et du Ghana. Accédant pour la première fois à ce stade de la compétition, les Ivoiriens ont créé la surprise en éliminant jeudi 23 janvier l'équipe du Cameroun, tenant du titre et quart de finaliste de la dernière Coupe du monde, à l'issue de l'épreuve des tirs au but (3-1), le score étant resté nul après les prolongation. Le Ghana, vainqueur du Nigéria (2-1) en demi-finale, briguera un cinquième titre.

□ **Eric Cantona prêté à Sheffield.** – Le footballeur nîmois Eric Cantona, qui avait l'intention de mettre un terme à sa carrière sportive à la suite d'une suspension de deux mois dont il faisait l'objet (*le Monde* du 10 et du 13 décembre), devrait normalement rejouer pour le club anglais de Sheffield Wednesday. Les dirigeants britanniques sont parvenus, jeudi 23 janvier, à un accord de principe avec leurs homologues de Nîmes olympique et avec Eric Cantona, sur un prêt pour la fin de saison avec option de transfert. La signature des contrats pourrait intervenir dans quelques jours.

□ **PATINAGE ARTISTIQUE : championnats d'Europe.** – Le Tchécoslovaque Petr Barna a gagné, jeudi 23 janvier, l'épreuve du patinage masculin des championnats d'Europe organisés à Lausanne (Suisse) jusqu'au 26 janvier. Les deux patineurs de la CEI, Viktor Petrenko, champion d'Europe en titre, et Alexei Urmanov sont respectivement deuxième et troisième. Le Français Nicolas Pétorin s'est classé à la sixième place.

□ **TENNIS : les Internationaux d'Australie.** – Le Suédois Stefan Edberg et l'Américain Jim Courier se sont qualifiés vendredi 24 janvier pour la finale masculine des Internationaux d'Australie qui aura lieu dimanche 26 janvier. Numéro un mondial, Edberg a battu la révélation du tournoi, le Sud-Africain Wayne Ferreira (7-6 [7-2], 6-1, 6-2). Numéro deux mondial, Courier a bénéficié du forfait sur blessure du Néerlandais Richard Krajicek.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 22 janvier 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-69 du 16 janvier 1992 modifiant le décret n° 88-146 du 15 février 1988 relatif aux commissions de spécialistes de l'enseignement supérieur;

– N° 92-70 du 16 janvier 1992 relatif au Conseil national des universités;

– N° 92-71 du 16 janvier 1992 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences et modifiant le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences;

– Du 16 janvier 1992 portant reconnaissance légale d'une congrégation;

– N° 92-76 du 21 janvier 1992 déterminant les mesures propres à empêcher la propagation de l'épidémie de choléra en Guyane;

– Du 16 janvier 1992 portant classement de la commune de Beaune (Côte-d'Or) comme station de tourisme.

⁂

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 23 janvier 1992 :

DES ARRÊTÉS

– Du 5 décembre 1991 relatifs à la frappe et à la mise en circulation d'une pièce commémorative de 500 F et de 100 F;

– Du 14 janvier 1992 fixant le prix de vente et de remboursement du lait humain.

DES DÉCRETS

– N° 92-78 du 21 janvier 1992 portant convocation des électeurs pour l'élection des conseillers à l'Assemblée de Corse;

– N° 92-79 du 21 janvier 1992 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des conseillers régionaux;

– N° 92-80 du 21 janvier 1992 portant convocation des collèges électoraux pour procéder au renouvellement de la série sortante des conseillers généraux et pour pourvoir aux sièges vacants.

SCIENCES

Signature d'un nouvel accord de recherche nucléaire entre le CEA, EDF et Framatome

Pour ne pas manquer les prochains grands rendez-vous de l'électro-nucléaire, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), Electricité de France (EDF) et l'industriel Framatome ont signé, vendredi 24 janvier, un nouvel accord sur les recherches relatives aux réacteurs nucléaires et à leurs combustibles. Cette action, visant à instituer de nouvelles relations de travail (établissement clair des responsabilités de chacun) entre le CEA et ses deux partenaires, fait suite aux conclusions du «chantier de contractualisation» que l'administrateur général de l'établissement, M. Philippe Rouvillois, avait lancé dès son arrivée au CEA et aux décisions du conseil des ministres du 18 octobre 1989 relatives à l'avenir de l'électro-nucléaire français.

De ce texte, qui couvre à la fois les recherches à long terme pilotées par le CEA et celles, à court terme, effectuées à la demande d'EDF et de Framatome, ressort la reconnaissance claire du savoir-faire et des grands choix de programmes faits par le CEA en matière de réacteurs. Mais émerge aussi le désir d'associer plus étroitement les trois partis à la définition des programmes de recherche qu'il convient d'engager dans ces domaines pour rester à la pointe de la technique et la volonté de redéfinir les règles de financement de ces travaux. C'est ainsi que les deux partenaires industriels du CEA devraient désormais financer la moitié environ des programmes d'intérêt commun du CEA dans le secteur des réacteurs et qu'à l'ancienne contribution forfaitaire que versait EDF succèdent notamment des relations contractuelles claires (550 à 600 millions de francs de contrats pour 1992 financés aux deux tiers par EDF et, pour le solde, par Framatome).

Trois types d'actions sont concernées par ce nouvel accord, qui devrait être prochainement complété par un texte de même nature négocié sur le cycle du combustible avec la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) : les recherches à moyen et à long terme, essentiellement financées par le CEA (études de sûreté, radio-protection, prévention des accidents, comportement des chaudières, évaluation des réacteurs surgénérateurs) ; les recherches à retombées industrielles plus immédiates (combustibles à plus longue durée de vie, réacteur PWR européen de la prochaine génération, amélioration de la sûreté) et celles, enfin, relatives au développement des moyens lourds indispensables à toutes ces actions (réacteurs de recherche, installations spéciales, laboratoires «chauds», etc.).

J.-F. A.



CULTURE

THÉATRE

Une tragédie moderne

Jean-Pierre Vincent coproduit le nouveau spectacle d'un jeune surdoué, Pascal Rambert

JOHN & MARY
au Théâtre des Amandiers de Nanterre

John and Mary, un film de Peter Yates où se signalait, en 1969 et presque pour la première fois, le talent de *Dustin Hoffman* et de *Mia Farrow* dans une restitution douce-amère de la société américaine. *John and Mary*, une chanson de l'incertitude signée *Robert Palmer, utilisée par* Renault pour sa publicité. *John & Mary*, le nom de la nouvelle pièce de Pascal Rambert, qui se veut tragédie et cite ses classiques – plus particulièrement Racine et *Bérénice*. Pascal Rambert, auteur et metteur en scène de trente ans, onze spectacles déjà, est un «jeune *homme moderne», au sens où on le* lisait dans *Actuel* au début des années 80, fils de rock, de pub, de cinéma.

Après avoir osé présenter il y a deux ans et demi ses *Parisiens*, qui, à la lecture, duraient plus de sept heures – et, dans la nuit du Festival d'Avignon, dans un décor inoubliable, quelque chose comme cinq heures – ce natif de Nice continue et recentre sa recherche d'une nouvelle langue théâtrale. Ses pièces précédentes étaient plutôt le fruit de l'observation méticuleuse – et ironique – de ses proches et de leur environnement affectif, social, culturel. Pour la première fois, il puise aujourd'hui aux sources du théâtre, à la plus fascinante d'entre elles : la tragédie, sous-titre insistant de sa dernière pièce.

Mais là où les anciens et les classiques organisaient leurs drames autour de figures héroïques, Rambert, dans la foulée de ses devanciers plus récents, joue la *dépersonnalisation* la plus absolue. Confiés à des acteurs irréprochables, ses personnages n'en sont pas : l'Homme qui parle le premier (Hugues Quester), la Sœur (*Fabienne Luchetti*), la Jeune Épousée (Dominique Reymond), l'Homme jeune (Eric Doye) ou l'Homme à la main bandée (Bernard *Ballet*)... Ces cinq-là ont un lien fictif à deux fils, l'argent et l'amour, et leurs échanges ont, pour tout véhicule, un curieux revolver. Il y a aussi la Jeune Femme enceinte (Nicole Dogue) et l'Étranger (Ahmed Belbachir), éléments *perturbateurs, eux plus en chair et plus* en sentiments, qu'un quintette passablement désaccordé... Il y a enfin un chœur de trois jeunes femmes (Béatrice de *Roaldès, Narmé Kaveh et Nilou* Kaveh), employé comme de tout temps le chœur, à ceci près que les choreutes sont nues, belles, affreusement séduisantes... Il a enfin un personnage facultatif (Dominique Frot). Il surgit du public à l'entr'acte pour disparaître dans les gammes d'un piano au foyer. C'est inénarrable.



MARC ENGUERAND

Dominique Reymond et Hugues Quester

L'écriture de Pascal Rambert est à nouveau foisonnante mais ne poursuit cette fois d'autre but que l'écriture elle-même. Dans son immense désordre, sa *syntaxe vacillante*, elle est souvent lyrique, inspirée. Même si la recherche d'assonances signifiantes n'est pas encore tout à fait à la hauteur de son *ambitieuse... ambition. Il manque à* Pascal Rambert, auteur, la précision de Pascal Rambert metteur en scène. Car s'il mérite un premier lecteur plus exigeant, il peut désormais habiter un plateau sans conseil.

Le décor qu'il a demandé à Fred *Condom est une splendeur. Trois murs* immenses et un sol de mosaïque bleu nuit sur lequel est dessiné un mandala, métaphore d'un labyrinthe des pensées les plus noires. Une couronne de fausses braises en forme de rectangle *délimite l'aire de jeu. Elle paraît chauf*fer un papier de riz qui exale un parfum de miel entêtant. Cette mystérieuse enveloppe olfactive, mise en lumière avec un soin constant par Patrice Trottier, est l'écrin du plus beau sacrifice : une représentation de théâtre.

OLIVIER SCHMITT

▶ **Jusqu'au 16 février. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00.**

Trois filles sur l'herbe pauvre

Trois comédiennes pour six personnages

CHAMBRES
de Philippe Minyana au Paris-Villette

Elles sont trois filles de Sochaux, jeunes, fagotées dans des jeans mal coupés, des jupes stretch qui les obligent à se tenir les genoux serrés, des mini en lurex, des robes à fleurs. En réalité elles sont six, interprétées par trois comédiennes. Elles sont des milliers, elles sont toutes les filles d'une petite ou d'une grande ville et même de la campagne, écrasées de naissance, tellement habituées au mal-vivre, qu'elles s'en nourrissent, dirait-on.

Elles arrivent l'une après l'autre, cherchant sur l'herbe pauvre un coin un peu doux. Elles se croisent, se regardent, et farouches, elles s'enfuient. Elles n'ont envie de parler à personne, sauf à elles-mêmes. Au public, donc. Monologues, confidences crispées, répétitives, qui n'ont rien d'un exorcisme, qui au contraire enfoncent le clou. La pièce s'appelle *Chambres*, elle est de Philippe Minyana. Inlassablement, il poursuit ses portraits de femmes, raconte les luttes pour la survie dans un monde de banalité et retrace des existences où le bonheur explose parfois, brièvement, mais se fait payer cher.

Le monologue – que Philippe Minyana, comme beaucoup d'auteurs aujourd'hui, utilise de préférence – donne aux phrases la violence des proférations. L'artifice de la forme entraîne dans son lyrisme les mots les plus plats, les plus crus, et les anoblit. De texte en texte, le langage de Minyana devient plus férocement aigu, plus percutant, s'écoute comme une musique aussi sèchement barbare que l'univers de l'auteur et de ses personnages. Mais le genre porte sa limite : l'enfermement dans les mots. Il n'y a pas d'échappée possible, pas de confrontation, pas d'autre point de vue que celui de la femme qui parle.

C'est le danger de monotonie qui guette. Danger qu'évite la mise en scène de Hans Peter Cloos. C'est *une première chez lui, il installe une* sorte de tendresse, une gentillesse (trompeuse). Le décor de Jean Haas respecte la forme de la scène : les *arcades, plus une palissade sur* laquelle se projettent par instant des images d'objets. Les lumières – de Jean Kalman – modulent l'espace, effacent ou au contraire avivent les couleurs. Tout est simple, sensible, utile.

Surtout, chacune des trois comédiennes amène son corps, sa vitalité, sa manière de foncer dans les mots, de s'égarer, de se récupérer... Catherine Jacob révèle une densité inhabituelle, une inquiétude qui dépasse ses dons comiques. Natalia Dontcheva montre une personnalité craintive, qui dissimule de la lucidité. Elle paraît mal dans sa peau, cherchant une place pour se faire oublier, sa place pour se faire câliner. Quant à Mona Heftre, elle est d'une force, d'une rage étonnante pour qui l'a vue au Magic Circus dans les emplois de pauvre orpheline poursuivie par le malheur. Elle a toujours été émouvante et le demeure. Philippe Minyana a de la chance.

COLETTE GODARD

▶ **Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68.**

□ **Le Prix Dominique décerné à Patrice Chéreau.** – Patrice Chéreau a reçu, le jeudi 23 janvier, le 39e Prix Dominique de la mise en scène pour *le Temps et la chambre* de Botho Strauss présenté au Théâtre de l'Europe dans le cadre du Festival d'Automne. Cette production doit être reprise à la Comédie de Genève du 4 au 27 février. Patrice Chéreau prépare actuellement un film, *la Reine Margot*. Il mettra en scène au Châtelet, *Wozzeck*, d'Alban Berg au mois de juin.

MUSIQUE

Des «Croisette» à foison

Le Festival de l'audiovisuel musical veut jeter des ponts entres les images et les sons

CANNES
de notre envoyée spéciale

Créé à l'initiative du MIDEM associé à la SACEM, le premier Festival international de l'audiovisuel musical vient de se dérouler à Cannes. Bonne idée destinée à encourager la meilleure diffusion (par la télévision) et une meilleure consommation (par le public) de la multitude de films, émissions, clips, vidéos disques et cassettes, documentaires, où la musique, qu'elle soit légère ou sérieuse, clas*sique ou de variété, soit à la fête.*

Onze catégories, quarante-quatre programmes à visionner en moins de trois jours, une abondance de genres, de formats, de supports un peu pléthorique, a permis à un jury éclectique présidé par le très ludique et mélodique Ken Russel (*Music Lovers, Lisztomania...*) de distinguer des productions intéressantes ou de ratifier des succès déjà confirmés (cf. la récompense à *Tous les matins du monde*, d'Alain Corneau).

Fastueuses compilations de clips (Prince, The Cure, Queen), carte échantillon de la «haute définition» (les sœurs Labèque à Giverny), concerts classiques filmés sans imagination particulière, on voit bien que la qualité des «produits», outre le charisme des interprètes, est largement fonction des *moyens financiers* qu'ils ont mobilisés... Mais parfois une émotion passe... Ainsi le programme de la BBC doublement couronné, *China Rocks*, entraîne sur les pas de Cui Jian, «le Bob Dylan chinois». Documentaire exemplaire, dépaysant, et qui démontre sans effets gratuits que le rock peut être résistance, subversion, raison de vivre et d'espérer...

Avec à propos, les trophées remis aux lauréats – présents pour la plupart – ont été baptisés «Croisette». Statuettes mi-femmes, mi-palmiers, cousines hybrides de l'Oscar hollywoodien, elles ont été remises au cours d'une soirée télévisée au Palm Beach. Une soirée inespérée, drôle, insolente, écrite par Jean Guidoni et mise en scène par Lydie Callier, avec danseurs déguisés en anges et naïades sans voiles emmergeant d'une baignoire en zinc. Enfin une cérémonie congratulatoire qui ne tourne pas à la litanie d'actions de grâces (*«Merci à mon producteur, mon équipe, ma femme – ou mon mari – et à celle sans qui je ne serais pas là ce soir, ma mère...»*). Un modèle à suivre !

DANIÈLE HEYMANN

Le palmarès

– Grand Prix et Prix du documentaire TV variétés : *China Rocks* (Greg Lanning/G.-B.).

– Prix du cinéma : *Tous les matins du monde* (Alain Corneau/France).

– Emission TV musique variétés : *P. O. P-Me, Myself, Eye* (Marcus Rosenmller/Allemagne).

– Emission TV musique classique : *Les grands airs de Tebaldo* (Jacques Houdin/France).

– Documentaire TV classique : *l'Histoire du soldat*, de Stravinsky, par Pierre Boulez (Pierre-Oscar Levy/France).

– Emission TV spéciale variétés : *Red, hot and blue* (collectif, G.-B).

– Emission TV spéciale classique : *Expo 95, Vienne-Budapest* (Rudi Dolezal, Hannes Rosacher/Autriche).

– Concert filmé variétés : *Paul Simon à Central Park* (Richard Gitlin/Etats-Unis).

– Concert filmé classique : *Concerto pour piano KV 453*, de Mozart, par Elena Bashkirova (piano), l'Orchestre des Jeunes Gustav-Mahler, dirigé par James Judd (Armin Brunner/Suisse).

– Compilation de clips : *Prince, Get Off* (Richard Gitlin/Etats-Unis).

– Documentaire vidéo : *Ozzy Osbourne, don't blame me* (Deborah Newman/Etats-Unis).

– Prix spécial du jury : Maurice Jarre pour l'ensemble de ses musiques de films (France).

– Mentions spéciales à *les Commitments*, le film d'Alan Parker/Irlande, *Anton Webern*, programme télévisé de Thierry Knauff/France et *The Worl according to John Coltrane*, vidéo de Toby Byron et Robert Palmer/Etats-Unis.

Des minima de chanson française sur la bande FM

Premier accord entre les producteurs de disques et des radios

Les producteurs de disques regroupés au sein du SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique) et de l'APPI (Association de producteurs de phonogrammes indépendants) ont abouti à un accord avec une partie des radios de la bande FM afin d'assurer la diffusion de minima d'œuvres françaises sur les ondes des radios signataires. Celles-ci sont, d'une part, des radio locales privées regroupées au sein du SIRTI et, d'autre part, deux des principaux réseaux nationaux, NRJ et Skyrock.

Cet accord, annoncé au MIDEM prévoit la diffusion d'au moins 25 % de chansons françaises sur les réseaux, et ce *«à court terme»* ; pour les radios locales l'objectif est de 35 % en 1992 et de 40 % l'an prochain. Il est également prévu de consacrer au moins 40 % de cette part francophone aux «nouveaux talents» et, enfin, la création d'un *«observatoire économique du disque qui constituera un lieu d'échange et d'informations entre les deux professions»*.

Au ministère de la Culture, qui avait, ainsi que le CSA, un statut *d'observateur durant les négociations* entre professionnels du disque et de la radio, on se félicite de voir *«les radios placer leur intérêt collectif au-dessus de l'intérêt de chacune»*. Bertrand Delcros, secrétaitre général du SNEP, reprend cette analyse : *«Cet accord marque un renversement de la tendance qui a amené en quelques années le pourcentage d'œuvres françaises diffusées sur NRJ de 45 % à moins de 20 %.»* Reste que les autres réseaux (Europe 2, RFM, Fun...) n'ont pas suivi NRJ et Skyrock. Le SNEP se déclare prêt à de nouveaux accords, *«en fonction du format de chaque radio, tout en espérant que le CSA imposera à toutes un minimum de 15 % d'œuvres françaises et considérera en priorité les projets favorisant la chanson francophone lors des demandes d'attribution»*.

Chez les non-signataires, on considère avec scepticisme un accord signé pour *«l'effet d'annonce, par une radio* [NRJ] *qui décrit très exactement son format dans l'accord ou un syndicat qui est déjà au-dessus des minima mentionnés»*. Pourtant, Benoît Sillard, PDG de Fun et président du SNRP, se déclare prêt *«à poursuivre les négociations avec le SNEP»*.

Pour les industriels du disque en France, la reprise d'un marché en pleine déprime (4,6 % de hausse du chiffre d'affaires qui ne dissimule pas la baisse du nombre d'exemplaires vendus) passe par la promotion de nouveaux talents français. La part de la production francophone sur le marché du disque a d'ailleurs légèrement cru en 1991, revenant à 49 %.

THOMAS SOTINEL

Les Samis et le Péruvien

MARI BOINE PERSEN
au Théâtre de la Ville

Elle est blonde, norvégienne, mais un léger plissement des yeux indique qu'elle n'est pas tout à fait ce que l'on voit. Sauf écart, elle s'habille comme avant, petite robe brodée et sage. Mais il fallait un grain de folie persévérante pour débusquer un flûtiste péruvien dans les rues d'Oslo (Carlos Zamata Quispe), un guitariste (Roger Ludvigsen) définitivement débarrassé des règles convenues et un percussionniste (Helge Norbakken) capable de suivre dans ses dédales ancestraux cette jeune et fragile jeune dame née aux confins de l'Europe arctique. Car, vous l'aurez *compris, Mari Boine Persen est Sami.* Laponne, dirions-nous.

Quelle mouche a donc piqué Mari Boine, tournée vers le rock et les musiques plurielles, pour qu'elle se décide à reprendre le flambeau du *joik*, le chant traditionnel sami, presque aussi effacé des mémoires norvégiennes que la harpe celtique en Bretagne avant Stivell ? Nul ne le saura jamais, mais l'inspiration fut sans aucun doute lunaire, ou transmise par la voix d'une grand-mère chaman. Le colonisateur blanc en prend pour son grade, et l'on applaudit comme des enfants devant le méchant *qui vient de se faire coffrer au Gui*gnol.

La magie, pourtant, vient bien de la musique. Mari Boine chante haut et fort, avec maîtrise. Mais elle a surtout su mettre au pas trois musiciens doués d'originalité et de style, galopant dans l'immensité des possibles. Le guitariste, très inspiré par le *jazz*, joue sur tous les tableaux, même les plus improbables, tandis que le Péruvien part à la chasse au son sur son *charango* décalé. Peter *Gabriel a senti l'enjeu, et un très bel* album est sorti des studios Realworld sans coup férir (*Gula, Gula*, distribué par Virgin). Sur scène, c'est encore mieux.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **Samedi 25 janvier à 18 heures.**

Un Londres à coucher dehors

Des SDF (sans-domicile-fixe) qui parlent chic

CHUTES
à Saint-Denis

Le lieu de l'action : *«Une rue froide quelque part»*, dit l'auteur, Gregory Motton. Une vingtaine de femmes et hommes à coucher dehors, ils s'éloignent peu des abords d'une gare de triage ou de marchandises, dans la périphérie de Londres.

Londres, c'est malgré tout comme sur le continent : la fin de l'Empire, les changements à l'Est, la faim au Sud, ont accru le nombre des sans-feu-ni-lieu. Ont brassé, comme un mixer, les naissances, les anciens métiers. A l'abri du vent, sous un wagon, se partageant les «ratés» d'une boulangerie industrielle (*«c'est ceux que l'usine fout dehors»*), s'allongent les uns contre les autres un ex-docker de New-Delhi, un ex-recteur de Faculté de Constantza, une ex-ouvrière d'une faïencerie de Séville, un ex-physicien de Cracovie. Ils ont, pour langage commun, le silence. L'esperanto du sous-monde, c'est le silence.

Des spectacles ont été faits, en Angleterre et ailleurs, qui mettent en jeu, sans un mot échangé, des gens de la «zone». La pièce de Gregory Motton est, en revanche, entièrement dialoguée. Et il faut approuver ici la liberté d'action du théâtre, qui «crée par d'autres moyens». Les «chutés» de Gregory Morton disent un non-discours.

Cette pièce s'inscrit tout de même dans le courant très mode, très chic, d'un théâtre du dérisoire, du déconstruit, au service duquel les crève-la-faim ont évidemment bon dos. Les œuvres dramatiques de l'ère disons classique, qui n'étaient pas d'une construction serrée, enchaînée, comme le *Dom Juan* de Molière ou le *Woyzeck* de Kleist, allaient de l'avant sur un chemin implicite, sur une course régulière du temps. A l'inverse, les scènes de la pièce de Motton, *Chutes*, comme celles de toutes les pièces de ce style, sont interchangeables. Brefs moments de dialogues sentis, détachés, d'une légèreté lourde. La merde haute-couture. Epatant.

Mise en scène savante, impassible, cérémoniale, de Claude Régy. Décoration inconfortable de talus ferroviaires. Vacarmes assourdissants d'approches d'aérodromes. Lumières glauques. Interprétation d'une précision chirurgicale, impersonnelle (la perfection Régy) : Axel Bogousslavsky, Christine Fersen, Olivier Bonnefoy, Graham Valentine, Marc François...

«Une saisie burlesque et hallucinée d'un univers nerveux... la santé rigolarde de comédies bouffonnes», annonce, en un prospectus préparatoire, une Marie-Chantal en pleine crise. Non, Gregory Motton a plus d'allure que ça. Il est sans doute même plus sincère, plus impliqué, qu'il ne paraît. Plus blindé. Comme disent ses bonshommes : *«C'est mal parti, on dirait ! – Non, c'est bien parti !»*.

MICHEL COURNOT

▶ **Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 45. Dimanche à 17h. Jusqu'au 15 février. Tél. : 42-43-17-17.**

INSTITUT

A l'Académie française

Nouvelles candidatures au fauteuil de Jacques Soustelle

Trois nouvelles candidatures au fauteuil de l'historien Jacques Soustelle à l'Académie française se sont déclarées. Ce sont celles des écrivains et historiens Jean-François Deniau, Henri Amouroux et Jean Favier. La prochaine élection à ce fauteuil, resté vacant lors du premier scrutin le 12 décembre, aura lieu le 9 avril, précise l'Académie française.

Lors de la première élection, aucun des cinq candidats en lice – les écrivains Jean-Marie Rouart et Bernard Pierre, le conseiller d'Etat Gabriel de Broglie, le paléontologue Yves Coppens et l'universitaire Charles Dedeyan – n'avait obtenu la majorité lors des trois tours de vote. Jean-Marie Rouart, qui dirige *le Figaro littéraire*, était arrivé en tête à chaque scrutin.

CULTURE

L'histoire de l'art en péril?

Un enseignement universitaire remis en question par un projet du ministère de l'éducation nationale

Musées et expositions captivent un public d'amateurs de plus en plus nombreux. Leurs catalogues se vendent de mieux en mieux – celui de la rétrospective Géricault est épuisé. L'art, les arts sont à la mode. Les universités qui en enseignent l'histoire reçoivent des étudiants en nombre sans cesse croissant. L'Ecole du patrimoine a été récemment créée afin de former les conservateurs des prochaines décennies. Nul n'ignore ces évidences.

Nul ne les ignore, mais un projet du ministère de l'éducation nationale en date du 26 décembre 1991, projet qui s'inscrit dans la réforme générale des DEUG, révise à la baisse l'enseignement de l'histoire de l'art dans les universités. Plutôt que de s'interroger sur l'introduction de cette discipline dans les lycées, nécessité depuis longtemps reconnue dans un pays tel que l'Italie, mesure sans cesse réclamée et sans cesse ajournée en France, les auteurs de ce «document de travail» veulent créer un DEUG «arts» d'un genre nouveau. Jusqu'ici deux disciplines distinctes étaient enseignées dans les universités suivant des filières distinctes: d'une part les arts plastiques, c'est-à-dire essentiellement les techniques artistiques, enseignement qui s'accompagne comme il se doit d'exercices pratiques; d'autre part l'archéologie et l'histoire de l'art, dont le but – faut-il le rappeler? – est l'étude des arts de la Préhistoire à nos jours, étude de leurs évolutions, des styles, des iconographies, des artistes et des esthétiques.

Que suggère le projet du 26 décembre? De confondre les deux matières en dépit de leurs différences évidentes. Les deux premiers semestres du DEUG «arts» associeraient une «introduction à l'histoire des arts et à l'esthétique» et une «pratique artistique de type généraliste», soit quelques éléments d'histoire et quelques rudiments de technique, les premiers insuffisants pour les futurs historiens, les seconds insuffisants pour les futurs plasticiens. Les uns et les autres pâtiraient de ce retard pris dès le début des études, puisque ce mélange des genres contraindrait nécessairement à diminuer les horaires d'enseignement de chaque matière. Il méconnaît leurs spécificités particulières en feignant de croire qu'un conservateur de musée et un professeur de dessin se forment de la même manière.

Cette méconnaissance est manifeste dans un second texte, daté du 17 décembre, qui suggère d'instaurer des licences et des maîtrises «bidisciplinaires». Or, dans la liste desdites licences et maîtrises, ne figure d'autre mention de l'histoire de l'art qu'un intitulé «lettres et arts», et nulle part la licence «histoire et histoire de l'art», évidemment indispensable.

A peine connus, ces textes ont suscité les protestations des historiens de l'art, qui n'ont du reste pas été consultés au moment de leur confection. Réunis en assemblées générales samedi 18 janvier, l'Association des professeurs d'archéologie et d'histoire de l'art des universités et le Comité français d'histoire de l'art, qui regroupe universitaires et conservateurs, se sont vivement élevés contre cette réforme.

PHILIPPE DAGEN

DANSE

Le bon ordre selon saint Georges

La dernière création de Régine Chopinot

SAINT GEORGES
à la Grande Halle de La Villette

S'inspirant des différentes représentations de saint Georges dans la statuaire romane, Régine Chopinot est-elle, à la suite d'autres chorégraphes, touchée par la grâce? On avait eu la puce à l'oreille il y a six ans bientôt: Hervé Gauville nous avait donné un film intitulé *l'Extase à bout portant* dans lequel l'image répétée d'une Chopinot en Pieta à nous avait surpris. On avait cru comprendre que la thèse de ce film était une réponse provocante à tous ceux qui s'acharnaient à ne voir en la chorégraphe qu'une artiste à la mode depuis que Jean-Paul Gaultier lui dessinait, avec bonheur, ses costumes.

Pour son *Saint Georges*, une dentelle de pierre recouvre le sol. Le bruit des sources ruisselantes envahit l'espace. Une femme en bonnet, portant un costume multicolore, fesses, aines et taille soulignées d'un même ruban clair, danse seule à droite de la scène. Ses bras puis ses jambes, démultipliés par un mouvement allongé et vif, semblent ne plus appartenir à son corps. Régine Chopinot, elle-même fort émouvante, ouvre cet hommage aux figures de pierre. Elle sera rejointe peu à peu par ses onze danseurs qui se dérouleront au fond du plateau à la manière d'une frise sur un tympan de chapelle.

Si saint Georges est ce saint courageux qui terrasse le dragon dans les églises de notre enfance, il est aussi la divinité qui protège les troupeaux. Il fait tomber la pluie, fertilise la terre et les femmes. Il rapproche les amoureux. Il est facteur d'ordre et d'harmonie face au chaos et aux forces du mal. Régine Chopinot se réclame des travaux de Jurgis Baltrušaitis sur l'art roman. On pourrait tout autant y voir l'influence du *Rameau d'or*, de James George Frazer, l'un des grands «mythologues».

Parmi tous ces thèmes, la chorégraphe a retenu la douceur face à la fureur gargouillante du Moyen Age. Une chorégraphie sans à-coups, au ralenti, qui nous laisse le temps d'admirer des ensembles complexes de corps qui s'agrippent, se tordent et se déprennent. On a parfois l'impression d'assister à une sorte de lent accouchement, celui du monde moderne se dégageant de la gangue médiévale et de son merveilleux. La superbe musique de l'Ensemble Mora Vocis, spécialiste des chants sacrés du neuvième siècle au quinzième siècle, à laquelle s'ajoutent deux compositions d'Anne-Marie Deschamps, peut-être parce qu'elle va trop dans le sens du spectacle, retranche de la force à une chorégraphie qui, dans son dernier tiers, manque soudain de développement. On peut penser que cette pièce aurait été plus convaincante avec une bande son où le silence partagerait l'espace avec les bruits de la nature. Ils sont déjà présents et leur mystère nocturne soutient assez bien l'intérêt. Peut-être aurait-il fallu opter carrément pour une musique contemporaine.

La compagnie, composée en partie de nouveaux danseurs (l'étonnant Lin-Guang Song, arrivé tout droit de l'Opéra de Pékin), possède une forte personnalité, même si elle manque de cette homogénéité que seuls apportent à la danse des corps qui se connaissent davantage.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Grande Halle de La Villette jusqu'au 8 février, sauf les dimanches et lundis, 21 heures. Puis Toulouse, les 11 et 12 février; Reims, le 15; Saint-Etienne, le 19.

PHOTOGRAPHIE

CharlElie Couture au bout du monde

CharlElie Couture est éclectique. Essentiellement connu – et reconnu – comme musicien (treize albums), il a réalisé une dizaine de courts-métrages, des vidéo-clips et deux émissions de télévision. Il est aussi l'auteur de scénarios de BD, projette de réaliser un long-métrage, présente ses dessins depuis 1973, et expose ses photographies couleurs à Lyon. Est-ce trop? *«Je voulais faire du cinéma et j'ai fait les Beaux-Arts,* répond agacé l'intéressé. *Mes dessins de gamin sont des histoires en soi, mes chansons d'aujourd'hui sont des scénarios, et mes photos, des story-boards, des prétextes à rêver.»*

Si ses polaroïds de chambres d'hôtels sont trop anecdotiques pour être convaincants, son travail ramené d'Australie est un mariage texte-image réussi. D'un côté, un récit de voyage en photos petits formats, *«des 1/125 d'informations instinctives sur lesquels j'interviens beaucoup au recadrage, sur les couleurs, sur le négatif»*; de l'autre, de jolis textes en anglais qui amplifient le détournement de l'image. Le bleu du ciel plombé de cumulus blanchâtres et l'ocre de la terre brûlée dominent cette dérive où l'on ne compte plus les voitures américaines mal garées, les routes à perte de vue, les poteaux électriques et les inscriptions sur les épiceries. On pense à Kerouac, Robert Frank, Bernard Plossu. On pense à Wim Wenders dont on attend également les photos réalisées en Australie. On pense à Couture qui a trouvé, au bout du monde, *«une ville déposée quelque part sur la terre de toujours»*.

M. G.

▶ «Photos/Poèmes d'Australie», galerie de la Fondation nationale de la photographie, 5, place des Terreaux, Lyon. Jusqu'au 1er février.

▶ «Chambres d'hôtels, polaroïds», Château Lumière, 25, rue du Premier-Film, Lyon. Jusqu'au 1er mars.

PHILATÉLIE

Monaco programme 1992

L'Office des émissions de timbres-poste de Monaco a fixé la première partie de son programme pour 1992. La première valeur – 2,50 F, *XVIe Festival du Cirque de Monte-Carlo* – est déjà parue le 6 janvier.

Emissions fin janvier début février : *Jeux olympiques d'hiver*, 7 F, bobsleigh; *Jeux olympiques d'été*, 8 F, football; *60e rallye automobile de Monte-Carlo*, 4 F.

Emissions en mars : bloc «Cétacés de la Méditerranée» de quatre timbres, à 4 F *(Steno bredanensis)*, 5 F *(Delphinus delphis)*, 6 F *(Tursiops truncatus)* et 7 F *(Stenella coeruleoalba)* (1); 2,50 F, *50e Grand Prix automobile de Monaco*; 3,40 F, *25e Concours international de bouquets*; 2,20 F, *Exposition canine de Monte-Carlo*; préoblitérés «Les quatre saisons du noyer», 1,60 F *(Printemps)*, 2,08 F *(Eté)*, 2,98 F *(Automne)* et 5,28 F *(Hiver)*.



Emission du 24 avril : série «Europa», *500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb*, 2,50 F, la *Pinta*, 3,40 F, la *Santa-Maria*, 4 F, la *Nina*, et feuillet à 19,80 F comprenant deux série complètes; 7 F, *Exposition universelle à Séville* (Espagne); «Ameriflora» à Colombus (Ohio, Etats-Unis), 4 F *(Légumes)* et 5 F *(Fleurs)*; 6 F, *Exposition «Colombo» à Gênes (Italie)*; bloc «Figuier de barbarie» de quatre timbres, à 3 F *(Printemps)*, 4 F *(Eté)*, 5 F *(Automne)* et 6 F *(Hiver)*.

P. J.

▶ Office des émissions de timbres-poste de Monaco : 2, avenue Saint-Michel, MC 98030 Monaco Cedex (tél. : (16) 93-50-22-22).

(1) Ce bloc est le premier de trois émissions prévues, de 1992 à 1994, sur les baleines et dauphins de la Méditerranée, dans le cadre de la campagne menée en faveur de la protection de l'environnement marin par le Musée océanographique de Monaco.

Rubrique réalisée
par la rédaction
du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle 75015 Paris
Tél. : (1) 40-65-29-27
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres

En filigrane

● **Programme des émissions de timbres de la principauté d'Andorre.** – Le programme des émissions d'Andorre (poste française) pour 1992 comprend douze timbres : série «Europa», 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique (deux valeurs); série touristique, église de Sant-Andreu-d'Arinsal; commémoratifs, Jeux olympiques d'été (deux valeurs, tir et canoë-kayak); série nature (deux valeurs, le bouton d'or et le vautour);

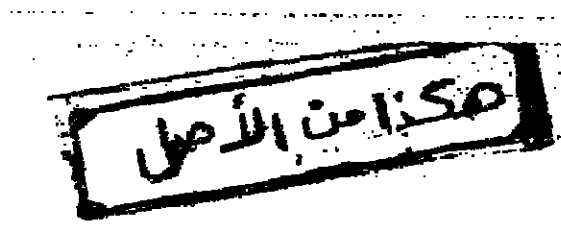


patrimoine andorran, retable de Sant-Eulalia-d'Encamp; série artistique, 25e anniversaire du régime andorran de sécurité sociale (deux valeurs, œuvres de Mauro Staccioli et de Dennis Oppenheim). Les deux premiers timbres de cette année seront mis en vente générale le 3 février. Il s'agit d'un triptyque consacré aux Jeux olympiques d'hiver (2,50 F slalom, 3,40 F patinage et vignette centrale sans valeur).

● **Océanie.** – Bloc-feuillet «culinaire» original émis aux îles Salomon, le 16 novembre 1991, présentant les recettes de cuisine de l'*aka miso* (soupe) et du *tori nanban*. Mise en service aux îles Fidji, le 18 novembre, de quatre timbres pour le 40e anniversaire de la compagnie Air Pacifique reproduisant des avions : Boeing 767, Dragon rapide, DC-3 et ATR-42.

● **Concours de dessin japonais pour un timbre.** – L'administration postale du Japon organise son troisième concours de dessin pour un timbre ouvert à tous, sans limite d'âge ou de nationalité. Thème imposé : «liberté». Date limite de participation : le 30 avril 1992. Pour obtenir le règlement complet, s'adresser au Service national des timbres-poste, Concours de dessin du Japon, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15.

● **Manifestations olympiques.** – Olympexpo 92, exposition internationale de philatélie olympique, se déroulera dans la salle polyvalente de Grignon (porte ouest d'Albertville), du 8 au 23 février. Plus de deux mille feuilles d'albums retraceront l'histoire des jeux d'hiver et l'évolution des principaux sports de neige et de glace (rens. : R. Christin, rue de la Roche-du-Gué, 73800 Arbin. Tél. : 79-84-27-63). L'hôtel Concorde-Lafayette (porte Maillot, Paris) organise, avec le Service national des timbres-poste et la Monnaie de Paris, une exposition, du 8 au 23 février, sur l'histoire des Jeux olympiques à travers timbres et monnaies.



AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Gas pas d'show : 19 h. Rel. dim., lun. Jérusalem photo : 20 h 30. Rel. dim., lun. Comment vous le dire : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-46-28). Pleins Feux : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 16 h.

ARCANE (43-38-19-70). *L'Arbre de vie* : 20 h 30. Rel. jeu., sam., dim.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Vassa Geleznova : jeu. 19 h ; lun., mar., mer. 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Pontormo : ven., sam., lun., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Mademoiselle Else : mer., mar. 18 h 30 ; jeu., ven., sam. 20 h 30. Salle Louis Jouvet. La Veuve : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h ; mar. 19 h.

BASTILLE (43-57-42-14). Lola et toi et moi : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h 30 ; *dim. 15 h 30. V. Rimbaud* : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 19 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar. Moby Dick : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar. Histoire du tigre : sam. 14 h 30. Jean-Pierre Chabrol : sam. 16 h 30. Les Plumes Sergent Major : sam. 20 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Peer Gynt : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Varietà : lun. 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). L'île des esclaves ; *Entretien d'un philosophe avec la Maréchale de +++* : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma Souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun. Les Couloirs de la honte : 22 h. Rel. dim., lun. Festival *d'expression artistique : dim. 20 h.*

CAFÉS DES 13e ET 14e ARRONDISSEMENTS (42-86-97-03). On joue... feul : 20 h 30. Rel. dim., lun.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). La vie est un songe (en espagnol) :ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Ivan le Terrible : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Quincailleries : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Peter Pan : sam. 17 h, 20 h 30 ; dim. 14 h 15, 17 h 15.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle ? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. Glad : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Céleste ou la Dame blanche : mar. 20 h 30. Contes des arts martiaux : ven. 20 h 30.

CENTRE MATHIS. Le Cercle infernal : ven. 20 h 30 ; sam. 17 h.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). West Side Story : ven., sam., dim., mar. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Mur et le Petit Monsieur : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. Piavodéon : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 19 h. Rel. dim., lun. Voltaire's Folies : 21 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Iphigénie : ven., lun. 20 h 30 ; sam., mer. 14 h. Le Médecin volant, suivi du Médecin malgré lui : dim. (dernière) 14 h. Père : sam., mer. 20 h 30. Le roi s'amuse : dim., mar. 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). Andromaque : mer., jeu., ven., sam. *20 h 30 ; dim. 15 h 30.*

DAUNOU (42-61-69-14). Couac ! le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Arthur Circus : mer., jeu., ven., sam. 21 h.

DÉJAZET-(TLP) (42-74-20-50). Font & Val : 20 h 30. Rel. dim., lun.

***DEUX ANES** (46-06-10-26). Cresson* qui s'en dédit : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Phèdre : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ECOLE INTERNATIONALE DE MIMODRAME DE PARIS (42-02-32-82). Journées portes ouvertes : ven. 11 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Faux Jetons : 20 h 15. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Au pays des enfants de Cham : ven., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30 ; mar. (sur réservation) 16 h. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun. Baudelaire's Fantaisie : dim. 17 h 30. Y a pas que la folie dans la vie? Si : ven., sam. 22 h ; dim. 19 h.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (40-78-61-93). A présent, *adieu : 20 h 45. Rel. dim., lun.*

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Passagères : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 15 ; sam. 18 h. Michel Lagueyrie : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-03-39-03). Opéra bulles : mer., jeu. (dernière) 12 h. à 21 h ; ven., sam., dim., mar. 12 h à 21 h ; mar. et sam. 12 h. à 23 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Plus Forte et Paris : 19 h. Rel. dim. La vie est un petit torrent agité : 22 h 15. Rel. dim. La Ferandole : lun., mar., mer., jeu. 20 h 30. Mimi Barthélemy : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

HÉBERTOT (43-87-23-23). C'était hier : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Guerres privées, 1969 : 20 h. Rel. dim. La Double Inconstance : (en allemand lun.) 21 h 30. Rel. dim. *Théâtre rouge. La Nuit et le Moment* : 20 h. Rel. dim. La Valse avant la nuit : 21 h 30. Rel. dim. Bereshit : 18 h. Rel. dim.

LYCÉE FÉNELON (ANNEXE) (42-87-65-61). La Journée du maire : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love : 20 h 30. Rel. dim. La Nuit du Diable : mar., mer., jeu. 22 h. One for the road ; Love Scene (en anglais) : ven., sam. (dernière) 22 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Génération chante Brassens : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Charlus : 18 h 30. Rel. dim., lun.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Hanjo : 21 h. Rel. dim., lun.

MÉTAMORPHOSIS (THÉATRE SALON D'ENCHANTEMENTS) (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Darling Chérie : 21 h 15 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 15 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Dali ou le Journal d'un génie : mar. 21 h.

MUSÉE COGNACQ-JAY (40-27-07-21). Lettres de la marquise de M. au comte de R. : mer., jeu. 15 h 30 ; ven., sam. 20 h 30 ; dim. 14 h, 16 h 15.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Coeur gros : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Météore : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Jean-Marie Bigard : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Jésus était son nom : mer. 14 h ; ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. 14 h, 17 h 30.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Grande salle. Chambres : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE *(45-48-92-97). Salle I. Chambre 108* : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Abraham et Samuel : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 20 h 30 ; ven. 21 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Le Monte-Plats : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Illusion comique : 18 h 30 ; dim. 20 h 30. Rel. lun. L'Evasion : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

***RENAISSANCE** (42-08-18-50)*. Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, Le Champ de betteraves : ven., sam., lun., mar., jeu. 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La Malédiction de la famille Guergand : 21 h. Rel. dim., lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls ! : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. *15 h. Rel. dim. soir, lun.*

SALLE BRASILIA (GALERIE BRASIL INTER ART) (40-46-01-28). Les Bonnes : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Louis Helmett : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.

SHOW-BUS (42-62-36-56). Show *Bus : dim. 14 h 30.*

SORBONNE (AMPHITHÉATRE RICHELIEU) Arthur R., histoire d'une de *mes folies* : lun., mar., jeu. (dernière) 20 h 45.

SOUS CHAPITEAU (40-02-61-18). Archaos : ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 15 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). A propos de Martin : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 13 (45-88-62-22). A la merci de la vie : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Andromaque : mer. 20 h 30 ; sam. 15 h 30. Bérénice : jeu. 20 h 30 ; dim. 14 h 30. Mithridate : mar., ven. 20 h 30. Phèdre : sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). Plaies ivres : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Que reste-t-il de l'abat-jour? : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Phèdre : 20 h 30 ; jeu. 19 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Puzzle : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Belle de Mai. Edith détresses : 19 h ; *dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Les cat*mans sont des gens comme les autres : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. La Brouette du vinaigrier : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h. Kes : lun. 14 h 30, 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Piment cannibale : jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). La Paix chez soi : ven., sam., lun., mar., mer. (dernière) 19 h. Baudelaire : 20 h 30 ; lun., mar., jeu., ven. 14 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Smaïn : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Quabaret : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; *dim. 15 h.*

THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). Les Prétendants : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Anne Roumanoff : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE MONTORGUEIL (48-52-98-21). On va faire la cocotte ; On purge bébé : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Carton plein : *20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim.* soir, lun. Le Baron perché : jeu. 10 h ; ven., sam., mar., mer. 14 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Grande salle. Hamlet (en roumain surtitré en français) : ven., sam. 19 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Petite salle. Sur la côte et l'autre bord : ven., sam., dim. 18 h ; dim. 21 h 30 ; mar., mer., jeu. 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Déjeuner chez Ludwig W. : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Djurdjura (cellule de création) : jeu. 21 h ; sam. 16 h.

THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Kouguel : sam., dim., mer. 15 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. L'Echange : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-33-66-70). La Valse des toréadors : *20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.*

TOURTOUR (48-87-82-48). Ma chère biche : 19 h. Rel. dim.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Vite! : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Masada, un compte rendu : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LES CAFÉS-THÉATRES

AU BEC FIN (42-96-29-35). Nijinsky l'ange de papier : 19 h (jeu., ven., sam., dim. ; mer. ; mar. 20 h 30. Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30, sam. 20 h 30. 22 h 15. Rel. mar., mer. I'm just a Gilles Gaulé : 22 h, sam. 23 h 30, *sam. 23 h 30. Rel. dim. Négropolitain* ; 23 h 30. Rel. sam., dim. Banc d'essai des jeunes : dim. 22 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Salade de nuit : 20 h 15. Rel. dim. Cherer et Cherer : 21 h 30. Rel. dim. En attendant Pedro : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Finissez les melons je vais chercher le rôti : 21 h 30. Rel. dim. Costa-Vagnon : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Falila dans son premier fatma-show : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h 30. Rel. dim.

LE DOUBLE-FOND (42-71-40-20). C'est magique et ça tache : 24 h 22 h.

MOVIES (42-74-14-22). Tranche de quai : 19 h 30 ven., sam., lun., mar. dernière.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Qu'est-ce que je trinque ! : 21 h. Rel. lun. Ils nous prennent pour des bœufs, faites passer : 22 h 30. Rel. lun.

PLATEAU 26 (48-87-10-75). Contradiction socialo-gêne à l'Élysée : 20 h 15. Rel. dim., lun. Crise en thèmes : 21 h 15. Rel. dim., lun. Max de Bley... en herbe : 22 h 30. Rel. dim., lun., mar. Mais où est donc Dada ? : dim., lun. 21 h 15. Elles laissent des traces : dim., lun. 20 h 15. Le Bonjour d'Alfred : dim., lun. 22 h 15.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Gustave Parking : 20 h. Rel. dim., lun. Valardy dans... Nadine : 21 h 15. Rel. dim., lun. Charmant mais fou : 22 h 30 jeu., ven., sam. Le Trempoint : sam. 17 h. Richard Taxy : sam. (dernière) 0 h.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Lettre au porteur : sam. 21 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. La Place royale : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-04-38-48). Opéra équestre : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

BAGNEUX (THÉATRE VICTOR-HUGO) (47-35-58-78). Lettre au porteur : ven. 20 h 30.

BEYNES (LA BARBACANE) (34-89-55-99). François le bossu : sam. 21 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Electre : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Petite salle. Le Souverain fou : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (TBM CENTRE GÉRARD-PHILIPE) (48-80-90-90). Sables rouges ou la Répétition des braves : jeu., sam., lun., mar. 20 h 45 ; dim. 18 h.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). Les *Chapons ; les Gnoufs : 20 h 30 ; dim.* 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CHATILLON (THÉATRE) (46-57-22-11). Mademoiselle Rose ou le Langage des fleurs : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 20 h 45.

CLICHY (PETIT THÉATRE DE CLICHY) (43-57-68-19). Un homme ordinaire : 20 h 45. Rel. dim., lun.

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN-HOUDREMONT) (48-36-11-44). 7 (Sept) : ven., sam., lun., jeu. 20 h 45 ; dim. 16 h 30.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Le Retour de Casanova : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Petite salle. La Nuit des rois : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). Volpone : ven. 20 h 30.

EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Madame Bovary, je t'embrasse partout. Gustave : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Biaboya, alors ? : ven., sam., mar., mer., jeu. 19 h ; dim. 15 h 30. Vie et Mort du roi Jean : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

HERBLAY (CENTRE CULTUREL) (39-97-40-30). Vengeance : ven., sam., dim., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.

IVRY-SUR-SEINE (ATELIER-THÉATRE) (48-43-70-16). Les Couleurs du rire : sam. 18 h.

MANTES-LA-JOLIE (CENTRE CULTUREL GEORGES-BRASSENS) (30-94-15-93). Les hommes naissent tous égo : ven. 20 h 45.

MOISSY-CRAMAYEL (LA ROTONDE) (60-60-02-63). Les Chaussures de Mme Gilles : sam. 20 h 45 ; dim. 17 h.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-04-22). L'Eternel Mari : jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 16 h.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. Britannicus : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Salle polyvalente. John & Mary : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Même qu'elles m'aiment : mer., jeu., ven., sam. 20 h 45.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE SAINT-PIERRE) (45-53-60-00). Les Fourberies de Scapin : ven. 14 h 30.

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). Guy Bedos : sam. 21 h.

RUNGIS (ARC-EN-CIEL THÉATRE DE RUNGIS) (45-60-54-33). Don Juan *revient de guerre : ven., sam. 21 h.*

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Grande salle. Chutes : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). *Désiré* : sam. 20 h 45.

SAINT-OUEN (SALLE FLORÉAL-ESPACE 1789) *(40-11-02-27). Dol : sam.* 15 h.

SARTROUVILLE (THÉATRE) (39-14-23-77). La Légende de Siegfried : mar. 21 h. Une des dernières soirées de carnaval : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES-PRÉVERT) (60-63-28-24). Grand-père Schlomo : dim. 16 h.

SCEAUX (LES GÉMEAUX) (46-61-36-67). Le Diable, l'Amour et la Mort : ven., sam., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 17 h.

SÈVRES (SEL DE SÈVRES) (45-34-28-28). Si Béranger m'était conté ou la Gloire de Béranger : sam. 20 h 45.

STAINS (ESPACE PAUL-ELUARD) (48-21-61-05). Histoires de gourmandises : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 13 h.

SURESNES (THÉATRE JEAN-VILAR) (46-97-98-11). La Nuit de l'an 2000 : sam. 21 h. Parcours : ven. 21 h.

TREMBLAY-EN-FRANCE (CC ARAGON) (49-63-70-50). Madame Bovary, je t'embrasse partout. Gustave : mar. 21 h.

LES ULIS (CENTRE BORIS-VIAN) (69-07-65-53). Raymond Devos : ven. 20 h 30.

VERSAILLES. (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). Raymond Devos : sam. 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) *(48-08-60-83). Rencontre* : mer., jeu., ven. 21 h ; dim. 18 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

A LA MERCI DE LA VIE. Théâtre 13 (45-88-62-22) (dim. soir, lun., 20 h 30 ; dim. 15 h (22).

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE. Splendid Saint-Martin (42-08-21-93) (dim., lun.), 20 h 30 (22).

GUERRES PRIVÉES, 1969. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), *20 h (22).*

KOUGUEL. Théâtre Paris-Plaine (40-43-01-82), sam., dim. et mer. 15 h (22).

MA SOURIANTE ALGÉRIE. Le Bourvil (43-73-47-84) (dim., lun.), 20 h 30 (22).

LE MUR ET LE PETIT MONSIEUR. Cinq Diamants (45-80-51-31), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 17 h 30 (22).

LA PAIX CHEZ SOI. Théâtre de Nesle (46-34-61-04), 19 h (22).

L'ÉTERNEL MARI. Montreuil (Salle Berthelot) (48-58-04-22), jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 et dim. 16 h (23).

MADEMOISELLE ROSE OU LE *LANGAGE DES FLEURS*. *Châtillon* (Théâtre) (46-57-22-11) (mer., dim.), 20 h 45 (23).

PIMENT CANNIBALE. Théâtre de la Mainate (42-08-83-33), jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 et dim. 18 h 30 (23).

LES PRÉTENDANTS. Théâtre en Actes (43-57-35-13), ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 et dim. 16 h (23).

VITE !. Tristan-Bernard (45-22-08-40) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h (23).

LA BROUETTE DU VINAIGRIER. Théâtre de la Main-d'Or-Belle-de-Mai (48-05-67-89) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 17 h (24).

HISTOIRES DE GOURMANDISES. Stains (Espace Paul-Eluard) (48-21-*61-05)*, ven., sam., *lun.*, mar., mer., jeu. 21 h et dim. 13 h (24).

LA NUIT DES ROIS. Créteil (Maison des arts) (49-80-18-88) (dim. soir, lun., jeu.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (24).

PLEINS FEUX. Antoine - SimoneBerriau (42-08-46-28) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; sam. 17 h 30 et dim. 16 h (24).

LE VOYAGE EN ITALIE, LE BOUT DE LA NUIT. Renaissance (42-08-18-50), ven., sam., lun., mar. et jeu. 20 h 30 (24).

BERNARD MABILLE. Comédie Caumartin (47-42-43-41) (mer., jeu., dim. soir), 21 h ; dim. 15 h 30 (25).

LA FARANDOLE. Guichet-Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 20 h 30 (27).

VASSA GELEZNOVA. Artistic Athévains (48-06-36-02), lun., mar., mer. 20 h 30 et jeu. 19 h (27).

DALI OU LE JOURNAL D'UN GÉNIE. Montparnasse (Petit) (43-22-77-30), *mar. 21 h (28).*

LA NUIT DU DIABLE. Marie-Stuart (45-08-17-80) (mar.), 22 h (28).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Chtchors (1939, v.o. s.t.f.), de A. Dovjenko et Y. Solntseva, 18 h 30 ; J'accuse (1918), d'Abel Gance, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Hommage à la Warner Bros : Prologues (1933, v.o. s.t.f.), de Lloyd Bacon et Busby Berkeley, 14 h 30 ; le Chanteur de jazz (1927, v.o. s.t.f.), d'Alan Crosland, 17 h 30 ; Manpower (1941, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 20 h 30

PARIS EN VISITES

SAMEDI 25 JANVIER

« Le parc des Buttes-Chaumont, le parc de La Villette, deux parcs, deux théories urbaines », 10 heures, ancienne rotonde des vétérinaires, angle avenue Corentin-Cariou et quai de Charente (Maison de La Villette).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle, une promenade hors du temps », 10 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Le Théâtre des Champs-Elysées. Salle, scène, historique et coulisses », 11 heures, hall d'entrée (M. Hager).

« Le Palais Garnier. Architecture et décor du Second Empire » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lully (Monuments historiques).

« Terre et feu ou le miracle des céramiques « art déco », 13 heures, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (L'Art et la manière).

« La vie quotidienne en Turquie », 14 h 30, hall du Musée de l'homme.

« Bronzes bouddhiques et hindous de l'antique Ceylan », 14 h 30, hall du Musée Guimet (Le Cavalier bleu).

« Les dames du Marais », 14 h 30, 44, rue François-Miron (Sauvegarde du Paris historique).

« Du canal Saint-Martin à la rotonde de La Villette, en passant par l'hôpital Saint-Louis », 14 h 30, square Frédéric-Lemaître, 34, quai de Jemmapes (A nous deux, Paris).

« L'hôtel Drouot avec un expert », 14 h 30, métro Richelieu-Drouot, sortie rue Drouot (Europ explo).

« Les salons de l'hôtel de la marine, ancien garde-meubles de la couronne » (limité à trente personnes-carte d'identité), 14 h 30, 2, rue Royale (E. Romann).

« Les fastes de l'Opéra Garnier. Le mystère du fantôme », 14 h 30, dans le hall, à la statue de Lulli (Arts et caetera).

« Carnavalet. Exposition « Mozart à Paris ». Mozart le révolté qui vit en grand seigneur », 15 heures, 23, rue de Sévigné (M. Brumfeld).

« Couvents inconnus entre la rue du Bac et la rue de Sèvres », 15 heures, 140, rue du Bac (Paris et son histoire).

DIMANCHE 26 JANVIER

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Architecture et décor d'une demeure du dix-septième siècle : l'hôtel de Sully », 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« La forteresse de Philippe Auguste *au Louvre* », 14 h 30, place du Palais-Royal, devant le Conseil d'Etat (Art et découvertes).

« L'hôtel de Camondo », 14 h 30, 23, rue de Monceau (Arts et caetera).

« Jardins et ruelles du vieux Belleville, de la résidence des saint-simoniens à la maison des Otages », 14 h 30, métro Pyrénées devant Twenty (C. Merle).

« *Le Musée Camondo* », 14 h 30, 63, rue de Monceau (D . Fleuriot).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« L'hôtel de Bourbon-Condé, ancienne ambassade de Perse », 15 heures, 12, rue Monsieur (I. Hauller).

« La basilique de Saint-Denis », 15 heures, terre-plein, face à la cathédrale (M. Hager).

« Les salons de l'ambassade de Pologne : l'hôtel de Monaco », 15 heures, 1, rue Talleyrand (S. Rojon-Kern).

« Saint-Etienne-du-Mont et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, devant le portail principal, 1, place Sainte-Geneviève (Connaissance de Paris).

« Tour de France médiéval au Musée des monuments français », 15 heures, entrée du musée, place du Trocadéro (Paris et son histoire).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 25 JANVIER

Centre associatif Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 14 h 30 : « Le destin de *Rome (1) : La naissance de Rome* », par C. Richard ; 16 h 30 : « Rome, la gloire des Césars », par J. Thabuis (Le Cavalier bleu).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Les OVNI. Les rentrées naturelles d'objets artificiels », par J.-J. Velasco.

17, *rue* Jean-Beausire, 14 h 30 : « *Eveil au parfum* » ; *16 h 30* : « *La galerie des parfums* ». Participation : 250 F pour trois conférences (Connaissance du parfum).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « L'Europe de l'art : au-delà du génie propre à chaque nation, le gothique fin douzième début quatorzième devient international » (Monuments historiques).

Avenue Corentin-Cariou, 16 heures (médiathèque d'histoire des sciences) : « Rencontre avec Patrick Flechy » ; 16 heures (animation de l'exposition « Plateau des sports ») : « Le sport, terrain de recherche pour la science » (Cité des sciences et de l'industrie).

DIMANCHE 26 JANVIER

18, rue de Varenne, 14 heures : « Brésil » ; 15 h 30 : « Egypte » ; 17 heures : « Afrique », par C. Cousin (Cinéma et civilisation).

Centre associatif Mesnil-SaintDidier, 25, rue Mesnil, 14 h 30 : « Sur la route avec les caravaniers d'Arabie et de Tartane », par K. Vanderhaeghe ; 16 h 30 : « Pékin (3). Dix-septième siècle-dix-huitième siècle, une ville des lumières en Extrême-Orient », par C. Bourzat (Le Cavalier bleu).

17, rue Jean-Beausire, 16 h 30 : « La palette du parfumeur » (Connaissance du parfum).

ÉCONOMIE

BILLET

Un climat peu porteur

Pas de récession pour la France mais une reprise lente dans un contexte international difficile et mouvementé, tels sont les constats et les prévisions du CNPF, présentés le 23 janvier par M. Ernest-Antoine Seillière, vice-président et président de sa commission économique. La croissance du pays a repris au rythme de 3 % l'an aux deuxième et troisième trimestres 1991, pour marquer une pause au quatrième trimestre et atteindre 1,2 % l'année passé. La majorité des secteurs industriels ont dépassé le point bas.

La montée du chômage et la modération du revenu disponible vont peser sur la consommation, mais la diminution probable du taux d'épargne soutiendra la demande intérieure en lente amélioration. Les investissements des entreprises auront baissé de 2 % à 3 % en 1991, après une progression de 8 % l'an en 1988, 1989 et 1990, et devraient amorcer une reprise au premier semestre 1992. La demande extérieure, très forte pour 1991, se développera plus modestement en 1992 en raison du tassement du marché allemand et de la lenteur de la reprise aux Etats-Unis, l'économie européenne, au creux de la vague, devant redémarrer au milieu du premier semestre prochain. Le redressemment de la balance commerciale française traduit toutefois le regain de compétitivité des entreprises françaises, dont la maîtrise des coûts de production est meilleure qu'à l'étranger, premiers effets bénéfiques de la politique de «stabilité compétitive».

Mais la France subit le double choc da politiques monétaires contradictoires de l'Allemagne, qui nous impose ses taux d'intérêt élevés et coûteux pour nos entreprises, et des Etats-Unis qui font baisser leur taux d'intérêt en même temps que le dollar, d'où une concurrence renforcée. La reprise de l'économie française sera lente : il faudra plusieurs mois pour qu'elle permette d'inverser la courbe du chômage. M. Seillière a réaffirmé que la situation économique ne justifie pas un pessimisme excessif mais plutôt une confiance raisonnée. Avant de rencontrer, lundi 27 janvier, le patronat allemand, le CNPF a fait part de ses préoccupations devant la situation qui se développe outre-Rhin, les inconvénients d'une politique de taux d'intérêt élevés n'étant pas compensés, pour la France, par l'effet moteur d'une économie désormais en plein ralentissement chez nos voisins de RFA. Et, à la veille de la réunion du G7 à New-York, M. Pierre Bérégovoy a estimé, le 23 janvier sur FR3, que l'Allemagne devait tenir compte de *«ce qui se passe à l'échelle de l'Europe et du monde»*, toute hausse des taux allemands étant jugée «mauvaise» pour l'Allemagne et pour l'Europe.

FRANÇOIS RENARD

Malgré un solde négatif de 4,4 milliards en décembre

Le déficit extérieur de la France a été limité à 30 milliards de francs en 1991

L'économie française a mieux affronté que prévu la concurrence internationale en 1991. Malgré le ralentissement de l'économie mondiale, elle a sensiblement réduit son déficit extérieur. L'an dernier, celui-ci a été ramené à 30,19 milliards de francs en données brutes contre 49,57 milliards en 1990.

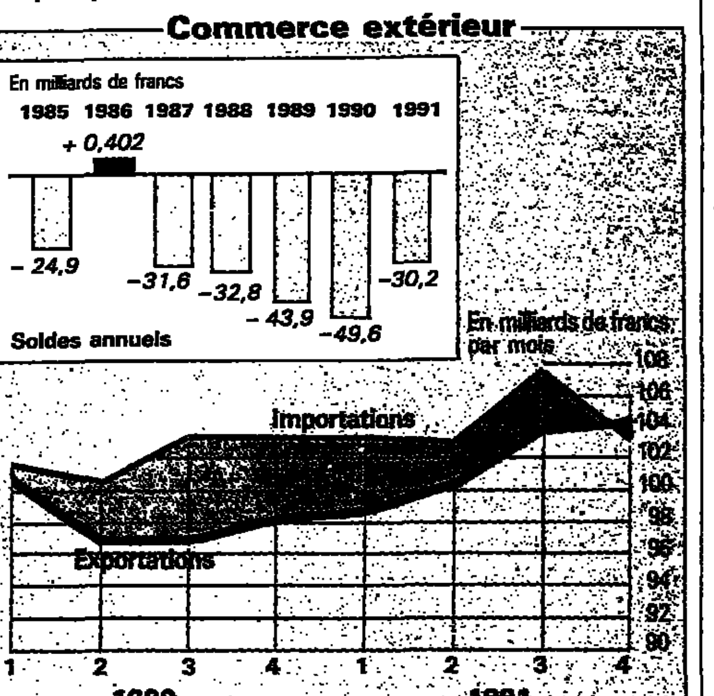
Ce résultat, somme toute encourageant, aurait pu être meilleur si le mois de décembre – dont le solde a été publié vendredi 24 janvier par la direction générale des douanes – ne s'était pas traduit par une rechute, imputable pour l'essentiel à un recul de près de 6 milliards de francs des exportations, sensiblement supérieur au fléchissement des importations. Le mois dernier, le déficit atteint 4,4 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières (2 milliards en chiffres bruts) après deux excédents successifs : 331 millions de francs en novembre et 6,6 milliards de francs en octobre.

Malgré tout, l'année 1991 reflète une série d'améliorations. Le déficit se réduit de 40 % et, du côté des échanges de produits industriels, le redressement est tout aussi net : le solde négatif n'atteint plus que 33 milliards contre 57 milliards l'an passé. Si l'on ne prend en compte que les échanges industriels civils, le déséquilibre reste préoccupant (49,1 milliards de francs) mais beaucoup moins qu'en 1990, année au terme de laquelle il avait plongé à 85,4 milliards de francs.

Alors que les importations ont été à peu près contenues, les ventes à l'étranger des entreprises de l'Hexagone ont gagné du terrain, hormis la rechute de décembre. Les échanges avec la Communauté européenne – qui représentent les deux tiers de notre commerce extérieur – sont devenus légèrement excédentaires (1,8 milliard en 1991) alors qu'ils étaient déficitaires de 39 milliards de francs l'année dernière. Le déficit bilatéral vis-à-vis de l'Allemagne reflète aussi une amélioration.

Apparemment, la politique du *«franc fort»* ne nuit pas à la compétitivité-prix des produits français. Le handicap est compensé par la maîtrise de l'inflation, dans un contexte de parités fixes au sein de la Communauté européenne. Sans compter que les coûts salariaux français supportent de plus en plus aisément la comparaison par rapport à nos principaux concurrents.

Ces succès témoignent de la nécessité de poursuivre une politique fondée sur le respect des grands équilibres, seule capable de soutenir l'emploi (ou plutôt de limiter sa dégradation), explique-t-on au ministère des finances. Quai de Bercy, on souhaite visiblement couper l'herbe sous le pied de ceux qui estiment que l'amélioration des comptes extérieurs pourrait justifier une *«relance sélective»* passant par une rigueur budgétaire atténuée.



La bataille pour le contrôle de Perrier

La Banque Lazard assure BSN de son appui complet

«Lazard frères s'honore d'être banquier de BSN, dont j'ai été nommé vice-président. La maison Lazard et moi-même adhérons sans réserve aux valeurs sur lesquelles Antoine Riboud a conçu cette grande société, et le considérons comme l'un des garants de la continuité de ces valeurs.» Ainsi s'est exprimé, jeudi 23 janvier, M. Michel David-Weill, *«senior partner»* de Lazard Frères, et, en fait, le chef de la maison. Ce dernier est administrateur de sociétés du groupe Agnelli : il est sorti récemment de l'IFI, le holding familial de tête, pour entrer dans l'INFINT – la filiale financière qui a lancé l'OPA sur la société française Exor, – et est devenu administrateur des automobiles Fiat.

Cette profession de foi est rendue publique au moment même où M. Umberto Agnelli déclare qu'*«il y a eu un malentendu de la part d'Antoine Riboud, sur une déclaration dans laquelle je disais que nous augmenterions volontiers notre part dans BSN, ce que je confirme. Cela ne veut pas dire que nous voulons transgresser les accords clairs qui nous lient à lui* (le Monde *du 22 janvier). Et surtout pas que nous voulons prendre le contrôle de BSN. Mais nous voulons investir dans le secteur alimentaire, et je considère BSN comme une des plus belles sociétés dans lesquelles le faire. Je pense qu'Antoine Riboud devrait être satisfait d'une déclaration de ce genre»*.

Soutien d'un banquier de l'un, menaces retirées de l'autre, l'affrontement Agnelli-Riboud ne serait-il qu'une scène de ménage du style *«commediante-tragediante»*? C'est aller un peu vite. Bien que M. Riboud affirme le contraire, on ne voit plus très bien comment il pourrait continuer à collaborer avec son associé italien d'une façon aussi confiante que par le passé, surtout après le «coup du Perrier». Le président de BSN, qui guignait depuis longtemps la filiale Eaux de Volvic, n'a apparemment pas pu l'obtenir de son associé, d'où son accord avec Perrier et son soutien à son OPA. Tout cela n'est pas très propice à la poursuite d'une harmonieuse et fructueuse collaboration.

Erreur de calcul ou d'appréciation

Le groupe Agnelli, qui au départ s'engageait sur une opération sans complication, l'achat d'Exor, une simple formalité, pensait-il, doit maintenant affronter le géant Nestlé, qui a du temps et les munitions, et par-dessus le marché, se mettre à dos le groupe Suez, le Crédit agricole et la Caisse des dépôts, ce qui est tout de même beaucoup. Après tout, ces dernières années, lorsque BSN, avec l'appui d'Agnelli, pénétrait en force sur le marché italien de l'eau minérale, des pâtes et du fromage, tout le monde en France criait bravo, et en Italie, personne ne protestait.

Il semble que dans son processus d'acquisition agroalimentaire, la *famiglia* italienne ait commis quelque part une erreur de calcul ou d'appréciation. En France, la tripe nationale n'est pas tout à fait morte, ce qui a pour effet d'arriver à cette situation paradoxale : c'est un groupe suisse, étranger à l'Europe des Douze, qui vient arbitrer un conflit entre deux entreprises de la CEE, un an à peine avant la disparition de ses frontières douanières.

F. R.

La CGT a peur du vide

Le quarante-quatrième congrès de la centrale syndicale s'ouvre le 26 janvier à Montreuil. En toile de fond : la baisse des effectifs et les divergences internes

Le quarante-quatrième congrès de la CGT, qui se déroulera du 26 au 31 janvier à Montreuil (Seine-Saint-Denis), marque la fin d'une époque : celle des certitudes. Tout se passe comme si la première centrale syndicale française, ébranlée par l'effondrement du communisme et bien obligée de reconsidérer ses rapports avec un Parti communiste où les divergences s'expriment désormais au grand jour, venait brusquement de réaliser qu'elle ne peut plus continuer à prétendre contre vents et marées que *«les luttes se développent»* et qu'elle constitue naturellement *«le syndicat qui défend le mieux les intérêts des salariés»*.

Le ton a changé. Désormais, la CGT s'interroge – quoique timidement – sur ses relations avec le Parti communiste, reconnaît qu'elle n'échappe pas à la crise du syndicalisme, dénonce *«un certain monolithisme»* en son sein et se reproche de *«faire le tri»* dans les revendications des salariés. *«L'existence même de la CGT est en jeu»*, avoue sans fard le document d'orientation soumis aux mille congressistes.

Courageuse, cette introspection engendre chez les militants des réactions ambivalentes, entre la satisfaction et le malaise. Car la CGT a peur du vide *(lire le dossier sur la centrale syndicale dans «le Monde-L'économie» du 21 janvier)*. Elle est soucieuse de moderniser son langage, ses pratiques et son image mais elle ne sait pas encore comment se donner des perspectives qui ne la situent pas dans le camp des *«réformistes»*.

En dénonçant, en juin 1991 devant le comité confédéral national, des pratiques *«bureaucratiques et contraires à la démocratie»*, M. Henri Krasucki a donné – six mois avant d'abandonner ses fonctions de secrétaire général... – le signal de l'offensive contre les *«conservateurs»*, partisans du maintien d'un strict alignement de la CGT sur les positions du PCF.

«Nous manquons de repères»

En perte de vitesse, ces derniers n'ont pu faire obstacle à l'entrée au bureau confédéral de Mme Maïté Demons, futur secrétaire général des ingénieurs et cadres CGT *(le Monde* du 24 janvier), une organisation qui se veut la plus en pointe dans l'opération de modernisation et dont le leader, M. Alain Obadia, devrait occuper un poste-clé dans la future équipe dirigeante qui sera conduite par M. Louis Viannet. Mais ils n'ont pas abandonné la partie.

Si l'on en croit plusieurs responsables nationaux, les discussions préparatoires au congrès ont quelque peu déçu ceux qui veulent accélérer l'évolution de la centrale de Montreuil. Les débats dans les syndicats de base ont, semble-t-il, surtout reflété la crainte des militants de perdre leur identité et de voir se diluer le *«syndicalisme de classe et de masse»*, une notion que les dirigeants ne cessent d'invoquer, comme pour se rassurer.

«Nous avons perdu notre culture de débat. Nous manquons de repères. Changer est assimilé à une perte d'identité. Pourtant, il se passe beaucoup plus de choses qu'il n'y paraît», souligne, mi-figue, mi-raisin, le leader d'une importante fédération.

Les réticences au changement ne doivent donc pas être sous-estimées. Rien n'indique que le congrès ne sera pas plus sensible aux mises en garde des gardiens d'une certaine tradition qu'au message des tenants d'une adaptation dont les contours restent encore incertains. Aussi, le souci de ne pas *«aller plus vite que la musique»* semble particulièrement préoccuper M. Viannet. Une prudence qui, ces derniers jours, l'a amené à tenter d'endiguer l'offensive des *«modernistes»*.

Au risque de redonner crédit à sa réputation de *«dur»* et de réduire sa marge de manœuvre au sein du prochain bureau confédéral, où il pourrait se retrouver minoritaire.

Pour une fois, le document d'orientation de ce quarante-quatrième congrès pose davantage de questions qu'il n'apporte de réponses. Il invite les militants à s'interroger sur l'élaboration des revendications, trop souvent *«définies par quelques militants qui décident à la place des autres»*, alors qu'elles devraient relever d'*«une véritable pratique démocratique»*. De même, le thème du *«rapport au politique»* est évoqué mais il ne se hasarde pas à remettre en cause les rapports avec le PCF ni à aborder de front l'attitude de la CGT à l'égard des structures syndicales internationales. Sur ce dernier point, le congrès devra pourtant se prononcer clairement.

La CGT, qui réclame son adhésion à la Confédération européenne des syndicats (CES), sait pertinemment que cela ne sera possible qu'à condition de rompre avec la Fédération syndicale mondiale (FSM), organisation d'obédience communiste devenue coquille vide depuis la disparition ou la reconversion des centrales des ex-démocraties populaires. La CGT acceptera-t-elle de ne plus tourner le dos à la construction européenne? De cette question, M. André Deluchat, unique secrétaire membre du Parti socialiste, fait un test essentiel. *«Si nous voulons être crédibles, il faut explicitement rompre avec la FSM, quitte à y mettre les formes»*, assure-t-il.

Sérieusement envisagée, la nomination à la tête du secteur des relations internationales de M. Jean-Pierre Page, secrétaire général de l'union départementale CGT du Val-de-Marne et figure emblématique des *«conservateurs»*, n'irait assurément pas dans le sens de l'évolution souhaitée par M. Deluchat.

Jusqu'où peut aller l'évolution de la CGT ? Si l'élection de M. Viannet au poste de secrétaire général fait peu de doute, ce congrès peut réserver des surprises. Pour la CGT, le changement est devenu un impératif.

En dix ans, la confédération s'est complètement isolée et a perdu la moitié de ses adhérents (officiellement, ils ne sont plus que 855 600, actifs et retraités). Reste que les ressorts profonds de *«l'immense effort de transformation»* que la centrale entend mener à bien tiennent surtout du *«réflexe de survie»*. Ce qui en limite sans doute la portée.

Dans ces conditions, le congrès pourrait amorcer la mutation de la CGT en une organisation politiquement plus indépendante mais axée sur la défense de tous les corporatismes, sans souci de cohérence. Pour la CGT s'ouvre vraisemblablement une période de turbulences.

JEAN-MICHEL NORMAND

Au titre de travaux supplémentaires

Seize entreprises réclament 850 millions de francs à Euro-Disney

Alors que le chantier d'Euro-Disneyland à Marne-la-Vallée est sur sa fin, les réclamations se précisent. Moins de trois mois avant son ouverture, prévue pour le 12 avril, seize entreprises du bâtiment et des travaux publics réclament aujourd'hui la somme de 850 millions de francs au titre de travaux supplémentaires et en appellent au gouvernement pour régler leur différend.

Regroupés le 13 janvier au sein d'une cordination, ces entreprises, onze françaises et cinq italiennes, qualifient le contrat passé avec Euro-Disney de léonin et assurent que, faute d'accord, une partie des trois cents sous-traitants qui travaillent pour elles seront en péril.

Dans un communiqué en date du 23 janvier, la coordination fait appel *«au chargé de mission gouvernemental afin de contraindre Euro Disney à une négociation sérieuse, rapide, effective et finale». «Le maître d'ouvrage s'est accordé tous les droits*, estime Mme Martine Mariez, présidente de la coordination. *Ils passent leur temps à faire modifier les projets et les travaux supplémentaires nous sont facturés à des sommes dérisoires.»* Les travaux effectués par la coordination portent, selon elle, sur un montant global de 1,9 milliard de francs.

A Euro-Disney, on fait remarquer que, sur les 700 entreprises ayant travaillé sur le chantier, le collectif pèse de peu de poids. *«Ces 850 millions de francs ne correspondent à rien. Mais nous étudierons cas par cas toutes les réclamations et nous avons bon espoir d'arriver à négocier à l'amiable»*, y explique-t-on dans un souci d'apaisement.

Nommé en juin 1987 délégué interministériel pour le projet de Marne-la-Vallée, M. Christian Cardon fait remarquer qu'il s'agit de contrats de droit privé dont le règlement, en cas de conflit, relève de la chambre de commerce international de Paris. Toutefois, il s'est déclaré prêt à faciliter les dicussions entre les deux parties. *«Ces litiges, fréquents en fin de chantier, s'expliquent par la signature de contrats inspirés du droit américain, moins avantageux pour les entreprises que les contrats classiques*, explique-t-il. *Certaines ont pris la précaution de faire modifier en partie ces contrats. Aujourd'hui, les autres essaient de rattraper par une pression sur les médias et l'administration leur position de faiblesse contractuelle.»*

MARTINE LARONCHE

Les déclarations de revenus devront être envoyées avant le 2 mars

La déclaration des revenus de 1991 (base de calcul pour l'impôt payé en 1992) devra être déposé dans les services des impôts au plus tard lundi 2 mars à minuit, a annoncé jeudi 23 janvier M. Jean Lemierre, directeur général des impôts.

Une campagne d'information débutera le 17 février. Des centres de renseignement seront installés par exemple dans des centres de paiement d'assurance-maladie ou des centres commerciaux, et même dans certaines stations du métro parisien. Des services de renseignement téléphonique seront aussi disponibles, ainsi que par Minitel au 36-15 IR SERVICE ou 36-15 SERAFIN.

Autorisés à racheter leurs distributeurs français

Nissan et Toyota confirment leur volonté de limiter leurs ventes en France

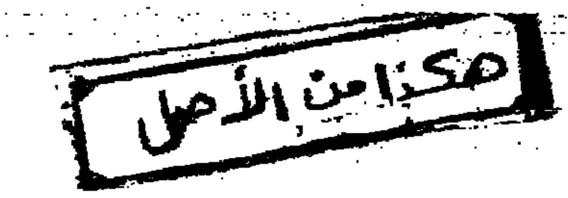
Durement négocié, l'accord destiné à limiter progressivement l'entrée des constructeurs automobiles japonais sur le sol européen, conclu en juillet dernier, présente néanmoins une importante lacune.

S'il précise le plafond des exportations directes – limité à 1,23 million d'unités d'ici à la fin de la décennie, – il reste remarquablement flou en ce qui concerne les transplants, c'est-à-dire les automobiles japonaises fabriquées dans les usines européennes, leur limitation à 1,2 million d'unités n'ayant apparemment fait l'objet que d'accords verbaux.

Lorsque les deux constructeurs japonais, Nissan d'une part et Toyota d'autre part, ont demandé au Trésor l'autorisation de prendre le contrôle de leur réseau de distribution en France – comme c'est la règle pour tout investisseur extra-communautaire, – le gouvernement a sauté sur l'occasion. L'autorisation n'a été donnée qu'en échange d'un engagement à respecter les accords CEE-Japon au sens large, c'est-à-dire en incluant les transplants. En outre, les deux constructeurs nippons se sont aussi engagés à utiliser les équipementiers français pour leur fabrication européenne.

Reste à savoir s'il s'agit à nouveau de déclarations de bonne foi ou si ces engagements ont fait l'objet d'accords écrits, chiffres à l'appui. Ce que l'un des deux protagonistes, le constructeur Nissan, dément formellement.

A. K.



مكان الأصل

ÉCONOMIE

SOCIAL

Manifestations contre les transferts de services publics en province

Plusieurs milliers de personnes (10 000 selon les organisateurs, 5 000 selon la police) ont participé, jeudi 23 janvier à Paris, à la troisième manifestation organisée pour demander l'annulation des transferts en province d'un certain nombre d'établissements publics (*le Monde* du 21 janvier). Une délégation du Collectif contre les délocalisations et des unions départementales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FEN, FGAF (autonome) et FO, organisateurs de ce défilé, a été reçue à l'hôtel Matignon.

M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la ville et de l'aménagement du territoire, a confirmé d'autre part que le prochain comité interministériel d'aménagement du territoire, prévu la semaine prochaine, devait décider la décentralisation de 5 000 à 6 000 emplois publics supplémentaires.

(*Le Monde* du samedi 24 janvier (daté dimanche 26-lundi 27 janvier) publiera dans son supplément *Heures locales*, un reportage sur le projet de déménagement des Gobelins.)

□ **Occupation du bâtiment administratif du port de Marseille par des dockers.** – Quelque deux cents dockers, qui avaient envahi, dans la soirée du jeudi 23 janvier, le bâtiment administratif du port autonome de Marseille (PAM), à la Joliette, ont passé la nuit sur place et poursuivaient leur occupation vendredi matin, selon la police. Cette action, à l'appel de l'union locale CGT des dockers, entre dans le cadre du mouvement de protestation contre le projet gouvernemental de réforme de leur statut.

Commerce mondial : la France isolée

Suite de la première page

On peut même comprendre que les préférences, presque avouées du gouvernement, aillent à un nouveau report de la conclusion de l'Uruguay Round. Nul doute en effet que la Communauté serait plus à l'aise pour négocier avec les Etats-Unis ou les autres pays producteurs si l'on pouvait attendre que la réforme de la PAC soit acquise.

Faut-il pour autant s'en tenir à ce discours extrêmement ferme – celui de MM. François Mitterrand et Louis Mermaz, – comme si on était sûr de la cohésion communautaire, et convaincu que les chances de conclure l'Uruguay Round en avril sont devenues quasiment nulles ? Un tel comportement, peu constructif, pourrait conduire à un isolement dangereux de la France, dans la mesure où la double hypothèse sur laquelle il s'appuie se révèlerait fausse.

La pression du G7

On semble sous-estimer à Paris la possibilité de voir les Etats-Unis exercer une forte pression pour conclure dans les mois qui viennent, et par un accord, ces négociations commerciales multilatérales engagées en 1986 à Punta-del-Este en Uruguay. Un échec ou un nouveau report ne serait évidemment pas de nature à relancer l'activité. On peut s'attendre que les ministres des finances du G7 (les sept principaux pays industrialisés de la planète), lors de leur réunion du 25 janvier à New-York, pressent les gouvernements de s'entendre. Aussi n'est-il pas absurde d'imaginer que le président George Bush estime électoralement payant de plaider dans le même sens, et avec force. C'est une éventualité qu'on est loin d'écarter à Bruxelles.

Il serait bien audacieux d'affirmer que nos partenaires au sein de la CEE résisteraient alors à un tel assaut. Certes le 10 janvier, lors de la réunion conjointe que les ministres du commerce extérieur et de l'agriculture des Douze ont consacrée à l'examen du « papier Dunkel », le front communautaire a tenu, mais avec l'impression qu'on ne faisait que reporter les échéances. De l'aveu même de M. Dominique Strauss-Kahn, ministre du commerce extérieur, il a fallu, du côté français, beaucoup se démener, y compris au niveau le plus élevé, pour convaincre les Allemands de ne pas suggérer l'adoption par le Conseil d'une déclaration plus allante, plus favorable à la recherche d'un compromis et, pour tout dire, au projet de M. Dunkel.

Les Français se sont félicités à juste titre de voir, sur plusieurs points agricoles des pays comme le Royaume-Uni, le Danemark, les Pays-Bas ou la Belgique s'opposer avec eux aux formules préconisées par M. Dunkel. Mais comment penser que confrontés à une pression un peu vive, ceux-ci iraient jusqu'à faire capoter l'Uruguay Round parce qu'ils n'auraient pas obtenu, sur ces points agricoles, complète satisfaction ?

Un discours trop radical risquant de se révéler contre-productif, le gouvernement serait probablement bien inspiré en adoptant au cours des semaines à venir une tactique davantage fondée sur le mouvement et sur la recherche, à l'intérieur de la CEE comme au GATT, de solutions constructives. La France a un intérêt certain à définir une ligne politique claire à propos de la réforme de la PAC. Or, pour l'instant, ce n'est pas le cas : M. Mermaz a certes repris à son compte la philosophie générale des propositions de la Commission européenne, mais avec des hésitations, des états d'âme, comme s'il n'osait pas prendre – une bonne fois pour toute – ses distances par rapport aux positions conservatrices de l'état-major parisien de la FNSEA.

Face à une pléthore chronique, Bruxelles propose la réduction des grandes productions végétales (en particulier des céréales) par la mise en œuvre de programmes de gel des terres et celle des productions animales par un accent mis sur un élevage plus extensif. Afin de renforcer la compétitivité de l'agriculture communautaire et de lui permettre ainsi de reconquérir son marché intérieur, les prix de soutien, surtout ceux des céréales, seraient très sensiblement diminués, les exploitants bénéficiant en compensation de versements directs payés à l'hectare. Des propositions qui semblent adaptées aux besoins de l'agriculture française mais dont les modalités devront être attentivement examinées. Le débat entre les Douze s'est engagé à un rythme assez lent et, surtout, sans que M. Mermaz ait jugé opportun à ce stade de préciser ses demandes sur les quelques points les plus sensibles.

Dans l'esprit des Français, puisqu'il faut réduire la production, il serait logique que ce soit principalement les moins compétitifs qui se retirent du marché. C'est un raisonnement dont le bien-fondé ne saute pas aux yeux des Allemands qui, moins compétitifs, ne tiennent pas à ce que la réforme aboutisse à un remodelage de l'agriculture communautaire impliquant une plus grande prise en compte des « avantages comparatifs ». « *Ils sont d'accord au niveau politique pour ne pas se laisser tomber, mais dès qu'on aborde les dossiers techniques, c'est moins évident, tant leurs intérêts sont éloignés* », commente un haut fonctionnaire bruxellois, à propos de la qualité de la solidarité franco-allemande dans cette affaire. Réduire le débat sur la réforme de la PAC à une opposition entre Paris et Bonn serait évidemment absurde, mais il n'empêche que rapprocher le point de vue des deux pays ferait progresser grandement la négociation interne.

« *Quand on négocie l'Uruguay Round, on négocie la réforme* », résume un haut fonctionnaire de la Commission. De fait, c'est maintenant qu'il faut provoquer le rapprochement avec les Allemands si l'on veut éviter des dérapages de la négociation au GATT. Que redoute-t-on du côté français ? Un compromis qui autoriserait les Européens à verser autant qu'ils veulent des aides directes à leurs exploitants, avec comme contrepartie, l'engagement de réduire le volume des exportations subventionnées et de faciliter l'accès aux marchés des Douze.

M. Mermaz reproche à M. Ray Mac Sharry, commissaire chargé des affaires agricoles, d'éprouver de la sympathie pour une telle orientation. Avec raison. Mais il saute aux yeux que les Allemands et d'autres (les pays du Sud) seront ravis de laisser les choses évoluer ainsi si Paris ne réagit pas à temps. Et ceux qui sont hostiles à un telle organisation de la production et des échanges agricoles (le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark) laisseront alors faire parce qu'ils privilégieront une conclusion positive de l'Uruguay Round. Ainsi aboutirait-on, pour la France, à la situation d'isolement redouté.

Un « modus vivendi » avec les Allemands

Trouver un *modus vivendi* avec les Allemands sur la réforme devrait faciliter la définition d'une position claire de la CEE au GATT et permettre à la Commission, porte-parole des Douze dans la négociation, de « bétonner » face aux Américains et aux autres pays producteurs, dont on oublie trop souvent que les plus importants d'entre eux sont sur la même ligne que les Etats-Unis, c'est-à-dire contre nous ! Cela suppose évidemment que la France renonce à sa ligne extrémiste actuelle.

Un accord au GATT impliquera au bout du compte, tout porte à le croire, des engagements en volume visant à limiter les exportations subventionnées. Il reste à savoir à quel niveau (autour de 14-15 millions de tonnes pour les exportations communautaires de blé ?) et avec quelles contreparties (un certain rééquilibrage, c'est-à-dire le droit pour la CEE de freiner ses importations de produits de substitutions de céréales ; l'engagement des Etats-Unis ainsi que des autres pays concernés de réduire leur production).

Un tel compromis serait compatible avec la réforme de la PAC telle qu'elle résulte des propositions de la Commission. Selon ses calculs, celle-ci devrait se traduire par une diminution sensible des exportations vers les pays tiers (normalement compensée, dans le cas de la France, par une augmentation des livraisons dans la CEE). Pourquoi, dans ces conditions ne pas faire le pari de la réforme, c'est-à-dire prendre des engagements au GATT (dont la mise en œuvre s'échelonnerait sur six ans) qui anticipent celle-ci ?

L'opération implique détermination, cohésion, cohérence, de la part de l'équipe politique et administrative française qui a en charge la négociation du GATT. Des qualités qu'elle manifeste peut-être avec trop d'intermittence.

PHILIPPE LEMAITRE

INDUSTRIE

Les ventes de médicaments ralentissent

Après trente ans de croissance à deux chiffres, l'industrie du médicament est entrée l'an dernier dans une phase d'activité plus sage. Pour 1991, le chiffre d'affaires des trois cent quarante-huit firmes pharmaceutiques que compte la France s'est élevé à 83,5 milliards de francs, ne progressant ainsi que de 9 % d'une année sur l'autre, alors qu'au cours des années 80 la profession avait enregistré un taux d'expansion moyen de 12 %. D'après les statistiques fournies par le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), les ventes de médicaments aux hôpitaux ont seulement augmenté de 9,5 % (+13 % en 1990) et celles en pharmacie de 8,5 % (+12 %). M. Bernard Mesuré, président du SNIP, se déclare très inquiet de la situation. Après avoir constaté que l'activité de la profession se dégradait depuis deux ans, il a fait quelques comparaisons : « *Si l'on considère que les progressions, activité et bénéfices des dix principaux groupes pharmaceutiques mondiaux se situent entre 18 % et 26 %, on ne peut qu'être inquiet pour l'industrie française, qui n'a pas les moyens de rester performante sur le plan international.* » Le danger est d'autant plus grand que l'assurance-maladie rembourse de moins en moins de médicaments. Le volume total de ces remboursements a ainsi augmenté de 9 % seulement (+14 % en 1990). « *Cela retarde le renouvellement des gammes* », a précisé M. Mesuré, qui redoute des effets sur l'emploi. Seule note d'optimisme : les exportations ont augmenté de 9,5 % et l'excédent commercial progresse de 4 % pour atteindre 8,4 milliards de francs.

A. D.

Malgré un carnet de commandes en stagnation

Le consortium aéronautique ATR a réalisé ses premiers bénéfices en 1991

L'année 1991 a été difficile pour le groupement franco-italien ATR (Avions de transport régional). Avec vingt-six commandes fermes dont une vingtaine d'avions replacés auprès de nouveaux clients après annulation, le carnet de commandes ne s'est guère étoffé. Toutefois, pour la première fois depuis sa création en 1981, ATR a dégagé un excédent comptable positif, que son directeur général, M. Henri-Paul Puel, s'est refusé à chiffrer.

En 1992, le chiffre d'affaires du consortium formé par Aérospatiale et Aeritalia est passé de 3 milliards de francs l'année précédente à plus de 4 milliards. Cette progression s'explique par la livraison de 61 appareils contre 46 en 1990. Il reste aujourd'hui à livrer 132 appareils, de quoi faire travailler ATR pendant deux ans.

Pour l'année 1992, ATR prévoit de livrer 66 appareils. Dans les quatre années à venir, le consortium envisage de développer, à partir des ATR-42 et 72 (40 et 70 places), des ATR-52 et 82 (50 et 80 places) plus rapides et capables de transporter plus de passagers.

INDICATEURS

FRANCE

● **Commerce extérieur : déficit de 30,19 milliards de francs en 1991.** – Le commerce extérieur français a été déficitaire de 30,19 milliards de francs en 1991. Ce résultat, meilleur que celui de l'année 1990 (le déficit avait atteint 49,6 milliards de francs) s'explique en partie par la reprise des exportations en Allemagne et les gains de parts de marché de la France, *(lire page 14)*.

● **Bourse : les ménages restent les principaux détenteurs d'actions françaises.** – Selon une étude de la Banque de France, à la fin de l'année 1990, les ménages demeuraient les principaux détenteurs d'actions françaises, même si leur part (34 %) a baissé par rapport aux 35 % de 1989. Les non-résidents ont accru leur poids, passant de 16,9 % en 1989 à 20,5 % en 1990. Ils restent à la quatrième place derrière les ménages, les sociétés (23,9 %) et les entreprises d'assurance, caisses de retraites, OPCVM (20,7 %).

HONGRIE

● **Taux de chômage : 8,5 %.** – Le chômage a touché 408 000 personnes en 1991 en Hongrie, soit 8,5 % de la population active. La situation de l'emploi a subi une brusque détérioration au cours du deuxième semestre, puisque le taux de chômage était encore limité à 3,4 % en mai dernier. Le PNB a perdu près de 8 % en 1991, mais les autorités espèrent que la chute de la production prendra fin cette année.

JAPON

● **Masse monétaire : + 3,6 %.** – la masse monétaire japonaise a enregistré l'an dernier une croissance particulièrement lente, de 3,6 % contre 11,7 % en 1990. Le ralentissement des prêts bancaires aux entreprises serait à l'origine de cette tendance qui, selon les autorités japonaises, ne devrait pas se poursuivre.

EN BREF

□ **Altus Finance porte plainte après la reprise de la société de Bourse Meunier de La Fournière.** – Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais, a porté plainte contre X... pour escroquerie et abus de confiance après la reprise de la société de Bourse Meunier de La Fournière. Les repreneurs ont du mal à estimer le passif de l'entreprise en raison du manque de pièces comptables. Cette plainte, déposée à la mi-décembre, aurait été motivée par la gestion de l'un des ex-dirigeants de la charge, M. Xavier de La Fournière, adjoint au maire de Paris, et trésorier du Parti républicain de Paris. Des clients auraient eu des relations directes avec cet ancien agent de change mais n'avaient pas de comptes à la charge contrairement à ce qu'ils pensaient.

□ **La Grande-Bretagne rembourse l'or des pays baltes.** – La Grande-Bretagne va rembourser les 90 millions de livres (900 millions de francs), l'équivalent de la valeur de l'or des pays baltes saisi par Londres en 1940, a indiqué, mercredi 22 janvier, le premier ministre britannique. M. Major a annoncé cette décision à l'issue d'une rencontre à Londres avec le président du nouvel Etat de Lituanie, M. Landsbergis. L'or balte se trouvait en dépôt à la Banque d'Angleterre. Mais, contrairement à la Banque de France, qui avait conservé l'or confié, celle d'Angleterre avait ensuite vendu les réserves pour dédommager les Britanniques ayant perdu leurs biens après l'invasion des pays baltes par l'Union soviétique.

COMMUNICATION

L'avenir de La Cinq

M. Kiejman affirme que le gouvernement n'a pas de solution tranchée

Dans un entretien accordé vendredi 24 janvier au quotidien *le Figaro*, M. Georges Kiejman, ministre délégué à la communication, a affirmé que le gouvernement n'avait pas de solution tranchée à propos de l'avenir de La Cinq. Il doute cependant « *que les repreneurs privés proposent de reprendre plus d'un tiers du personnel et que tous les contrats de production soient réactivés* ».

M. Kiejman a d'autre part jugé « *intéressant* » le projet de chaîne d'informations présenté par TF 1, M6 et Canal Plus. « *Mais il ne suffit pas de proclamer que l'on veut être une CNN à la française. Il faut également justifier les moyens par lesquels on compte y parvenir. Ainsi que du financement dont on disposera, sans taxer par avance, et comme si cela allait de soi, les finances publiques.* »

Quant à la chaîne culturelle européenne, cette solution serait « *juridiquement facile à réaliser* ». Pour le financement, l'« *augmentation de la redevance ne serait pas indispensable si le budget restituait au secteur audiovisuel public le montant total des exonérations à la redevance : soit plus de 2 milliards de francs* ».

M. Pasqua créera une société d'économie mixte pour reprendre la chaîne

M. Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, a indiqué jeudi 23 janvier qu'il avait reçu « *l'accord de principe des présidents de nombreuses régions* » pour monter une société d'économie mixte qui aura pour mission de reprendre La Cinq. « *Le capital de cette SEM sera de droit ouvert à toutes les collectivités qui le souhaitent* », a précisé, dans un communiqué, le président du groupe RPR au Sénat. En outre, « *40 % de ce capital seront proposés à des partenaires privés des collectivités* ».

M. Pasqua, qui a déjà rencontré l'administrateur judiciaire, Mᵉ Hubert Lafont, et le président du CSA, M. Jacques Boutet, affirme que « *l'objet social de la SEM sera de participer au plan de reprise de La Cinq* ». Sans citer le nom de Silvio Berlusconi, M. Charles Pasqua a annoncé que, « *dans cet esprit* », il « *prendra contact avec le groupe opérateur candidat à la reprise de La Cinq, dès que celui-ci aura précisé ses intentions, afin de voir dans quelle mesure* [leurs] *projets peuvent être compatibles* ».

Elaboration d'une charte de l'exclusivité

Le CSA, les pouvoirs publics et les chaînes s'accordent sur les retransmissions sportives

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), en la personne de M. Roland Faure, a négocié avec les chaînes de télévision, les organisations sportives et les pouvoirs publics l'adoption d'une charte destinée à « *garantir le droit à l'information* » du public pour les manifestations sportives donnant lieu à des accords de retransmission exclusive.

– Les chaînes de télévision qui ne possèdent pas d'exclusivité sportive pourront diffuser gratuitement de courts extraits (1,5 minute) d'un match de football, par exemple dans leurs journaux télévisés et bulletins d'informations réguliers.

– Les magazines sportifs télévisés diffusés par une chaîne non titulaire d'une exclusivité pourront également donner à voir de courts extraits d'un match, mais cette retransmission sera assortie d'une rémunération.

– Les équipes de tournage de diffuseurs autres que celui qui détient l'exclusivité auront accès libre au lieu de la manifestation sportive si la retransmission a lieu en différé et dans le cadre régional.

– Les clauses d'exclusivité en matière d'entretiens dans les contrats liant les sportifs aux radiotélédiffuseurs seront désormais bannies.

Mᵐᵉ Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, M. Georges Kiejman, ministre délégué à la communication, et M. Jacques Boutet, président du CSA, ont souhaité, dans un communiqué, que la commission « Sport/télévision », présidée par M. Roland Faure, continue d'animer cette concertation, laquelle, aux dires des participants, s'est déroulée « *dans un climat de parfaite coopération* ».

□ **Les prix 1992 de la Fondation Mumm attribués à quatre journalistes.** – Les prix 1992 de la Fondation Mumm pour la presse écrite ont été attribués à Anne-Marie Casteret de *l'Evénement du jeudi*, pour son enquête sur le scandale de la transfusion sanguine, à Marc Kravetz, de *Libération*, pour son reportage « Les quinze jours ou les Kurdes d'Irak se sont crus libres », à Chantal de Rudder, du *Nouvel Observateur*, pour son enquête « La grande manipulation », à Patrice Trappier, du *Journal du dimanche*, pour un article sur Serge Gainsbourg. La remise des prix aura lieu jeudi 6 février.

Le Monde • Vendredi 24 janvier 1992 •

POLITIQUE

VIE DES ENTREPRISES

Pour la deuxième fois en trois ans

Whirlpool International BV change de PDG

La digestion de la division électroménager de Philips par le géant américain Whirlpool Corporation (36 000 salariés et 6,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires) serait-elle plus difficile que prévu ? Depuis son entrée, en janvier 1989, dans le giron du numéro un mondial du « blanc » (réfrigérateurs, lave-linge, etc.), la jeune filiale européenne du groupe (14 000 salariés et 2,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires) a déjà usé deux PDG.

Le premier, M. Bill Maeyer, était un pur produit du groupe néerlandais Philips, où il était entré à dix-neuf ans et où il avait obtenu son diplôme de l'Ecole industrielle. Après le rachat, il ne devait rester en fonctions qu'un an, quittant la tête de Whirlpool International BV au moment même où la filiale lançait une énorme campagne publicitaire – 110 millions de dollars – pour imposer auprès des consommateurs européens la marque Philips-Whirlpool. Première étape avant la disparition complète en électroménager de l'enseigne du néerlandais.

L'explication avancée pour justifier un divorce aussi rapide – un départ à la retraite à soixante ans – avait étonné les professionnels. Quelques mois plus tard, le big boss américain, M. David R. Whitwam, se plaignait publiquement de la faible rentabilité de sa filiale européenne.

Son successeur, M. Jan Prising, avait débuté sa carrière chez le suédois Electrolux, numéro deux mondial du secteur. Deux ans après son entrée en fonctions, il cédera son fauteuil le 12 février. La raison ? *« Après des années de responsabilités internationales*, dit-il, *je souhaite consacrer davantage de temps à ma famille. »* Une argumentation reprise par la société, où chacun fait part de sa « surprise »... Il sera remplacé par M. William D. Marohn. *« Coïncidence heureuse »*, ajoute-on à Comerio, en Italie, au siège de la société ce dernier, qui était jusqu'ici vice-président exécutif de North American Appliance Group (NAAG), la branche nord-américaine de la multinationale, était en Europe depuis quelques mois. M. Jan Prising et lui avaient en effet « échangé » leurs postes pour un temps déterminé. Pour mieux connaître le groupe dans sa totalité.

Quoi qu'il en soit, c'est bien un Américain, entré à Whirlpool il y a vingt-sept ans, qui est aujourd'hui aux commandes de la filiale européenne. Une reprise en main ?

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **IBM France : baisse de 60 % du résultat net en 1991.** – IBM France a enregistré en 1991 un bénéfice net de 870 millions de francs, en baisse de 60 % par rapport à 1990 (2,2 milliards de francs). Le chiffre d'affaires de la filiale française du numéro un mondial de l'informatique accuse, lui aussi, un repli. A 21,6 milliards de francs pour 1991, il recule de 6 %. Ces résultats restent moins mauvais que ceux du groupe IBM dans son ensemble. Ils reflètent toutefois la mauvaise conjoncture du marché informatique et les difficultés des fabricants à tenir leurs marges. La baisse du chiffre d'affaires d'IBM France est due essentiellement à la baisse des prix des matériels, les quantités vendues étant comparables d'une année sur l'autre, a précisé le PDG d'IBM France, M. Pierre Barazer. IBM France employait 19 000 personnes à fin 1991, soit 2 000 de moins qu'en 1990. Plusieurs centaines de suppressions d'emploi devraient intervenir en 1992, a ajouté M. Barazer.

□ **Saint-Gobain : bénéfice net en baisse de 25 % en 1991.** – Le groupe Saint-Gobain a annoncé, jeudi 23 janvier, un résultat net consolidé de 2,5 milliards de francs en 1991, en baisse de 25 % par rapport à 1990 (3,35 milliards de francs). Le chiffre d'affaires du groupe (verre, céramiques industrielles et matériaux de construction) a atteint 75 milliards de francs contre 69 milliards en 1990. Cette croissance intègre toutefois les sociétés américaine Norton et britannique Solaglas pour toute l'année 1991 ainsi que les nouvelles sociétés acquises dans le courant de l'année (Giag-Torgau, Covina et Oberland). A périmètre comparable et en francs français, le chiffre d'affaires a en effet diminué de 1 %, en raison notamment de la détérioration de la conjoncture dans le bâtiment, l'automobile et les équipements industriels, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis.

□ **ATT : chute de 83,2 % du bénéfice net en 1991.** – Le groupe américain ATT (American Telephone and Telegraph) a annoncé, jeudi 23 janvier, une chute de 83,2 % de son résultat net pour 1991. Le bénéfice net du groupe s'est, en effet, élevé à 522 millions de dollars (2,8 milliards de francs) l'an passé contre 3,104 milliards (16,5 milliards de francs) en 1990. De son côté, le chiffre d'affaires a crû de 2,4 % à 44,6 milliards de dollars (241 milliards de francs). Le repli spectaculaire des bénéfices annuels est dû au montant élevé (4,2 milliards de dollars) de charges exceptionnelles imputées sur l'exercice 1991. Ces charges, ont expliqué les dirigeants, ne sont que la conséquence du vaste plan de restructuration adopté dans le sillage de l'acquisition du fabricant informatique NCR en septembre.

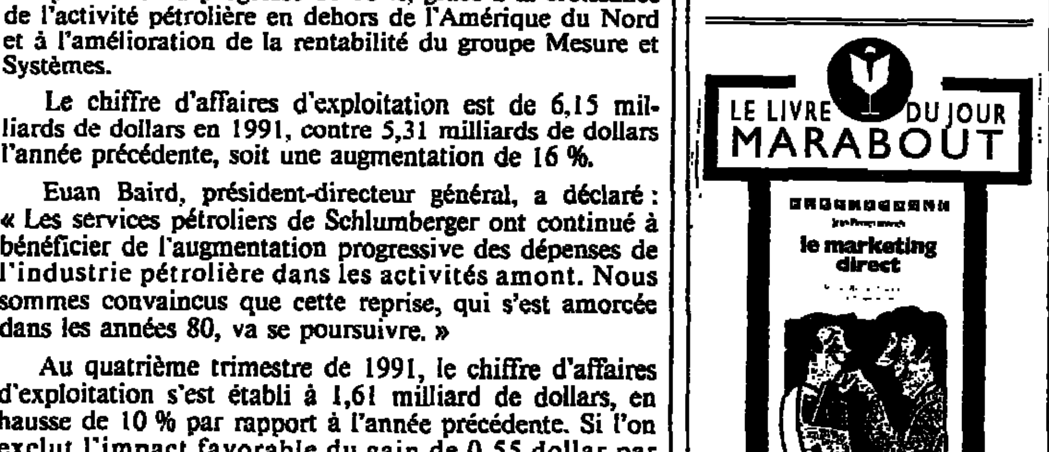
EMPRUNTS

□ **Peugeot SA : émission internationale de 500 millions de francs.** – Le groupe automobile français Peugeot SA a procédé, lundi 20 janvier, par l'intermédiaire de sa filiale Peugeot finance international NV, à une émission internationale d'obligations « coupon zéro » en eurofrancs pour un montant de 500 millions de francs. Cet emprunt est émis pour quatre ans et deux mois. PSA Peugeot-Citroën précise que cette opération constitue *« une ressource à des conditions attractives qui sera utilisée dans le cadre du refinancement des opérations de financements commerciaux du groupe »*.

□ **Rhône-Poulenc lance un emprunt de 500 millions de dollars.** – Le groupe chimique Rhône-Poulenc a profité de la baisse des taux outre-Atlantique pour émettre sur le marché américain des obligations à dix ans pour un montant de 500 millions de dollars (2,7 milliards de francs). Grâce à cet argent, le groupe chimique va pouvoir rembourser une partie de sa très importante dette à court terme, au moment où les taux à court terme sont élevés en France, et nettement supérieurs aux taux à long terme américains (et même français). Actuellement, le groupe supporte 23,9 milliards de francs de dettes à court terme et 18,2 milliards de francs de dettes à moyen et long terme, selon les chiffres de septembre 1991. La forte baisse des taux américains a été très incitative pour le groupe français. Les obligations émises sur le New-York Stock Exchange, qui ne sont pas convertibles en actions, portent un intérêt de 7,75 %, un taux nettement inférieur à ceux pratiqués en France (aux alentours de 8,30 % sur le dix ans).

DOTATIONS

□ **Sopexa : baisse de 5 % de la dotation publique.** – La dotation publique destinée au fonctionnement de la Sopexa (Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires) a été réduite de 5 % cette année, passant de 196 millions en 1991 à 185 millions de francs pour le nouvel exercice, a indiqué, jeudi 23 janvier, le directeur général de cette firme de promotion, M. Jean Moulias. Cette contraction intervient au moment où, pour la première fois, l'excédent agroalimentaire français se réduit en raison du tassement des ventes de produits agricoles. Pour compenser ce mouvement, il faut donc se concentrer sur les produits élaborés. Or, selon M. Moulias, *« la France souffre d'une présence insuffisante de ses produits sur les marchés et d'une faiblesse des investissements promotionnels par rapport à la concurrence »*. Cette année, la Sopexa, dont le budget global est de 500 millions de francs, envisage de développer sa présence en Europe (Portugal, Pologne, Tchécoslovaquie et Hongrie) et aussi en Asie du Sud-Ouest.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 23 janvier ↓

Calme et résistant

Pour la deuxième séance consécutive, la tendance s'est orientée à la baisse jeudi 23 janvier rue Vivienne. Pourtant, la Bourse de Paris avait initialement manifesté de meilleures dispositions au point de monter de 0,32 %. Mais elle ne devait pas réussir à maintenir son avance. Rebondissant une première fois après être retombé au point d'équilibre, l'indice CAC 40 ne réitérait pas à la deuxième glissade pour entrer délibérément dans le rouge. Il parvenait néanmoins à contenir son retard pour s'établir en clôture à 0,14 % seulement au-dessous de son niveau précédent.

Aujourd'hui plus encore qu'hier, les investisseurs font preuve d'une très grande prudence. La perspective d'une baisse des taux d'intérêt à une échéance relativement proche s'estompe. L'échec des négociations salariales dans la métallurgie allemande anéantit en effet, pour l'instant du moins, tout espoir d'une détente outre-Rhin et, donc, de ce côté-ci du fleuve. Le MATIF s'est alourdi et le loyer de l'argent au jour le jour est remonté au-dessus de la barre des 10 %.

Réconfortés quand même par l'étonnant ressort de Wall Street, les intervenants n'en continuent pas moins d'ajuster leurs positions vingt-quatre heures avant la première liquidation de l'année, qui après s'être révélée somptueuse, se borne maintenant à être bonne avec une hausse de 12,41 %. Il faut remonter à juin 1988 pour en retrouver une de cette qualité (+ 12,95 %).

NEW-YORK, 23 janvier ↓

La baisse reprend

Le mouvement de baisse a repris jeudi 23 janvier à Wall Street. Amorcé dès le début, il se poursuivait pendant une partie de la séance avant de se ralentir, puis de s'accélérer vers la clôture. Finalement, l'indice Dow Jones s'établissait à la cote 3 226,74, soit à 29,07 points (– 0,89 %) au-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été cependant meilleur que ce résultat. Sur 2 197 valeurs traitées, 943 ont reculé, 786 ont monté et 468 n'ont pas varié.

De nouvelles ventes bénéficiaires ont pesé sur le marché. Toujours confiants en l'avenir, les investisseurs préfèrent néanmoins avancer avec prudence. L'augmentation des demandes d'allocations-chômage les y incite. D'autre part, beaucoup attendent avec impatience le discours sur l'état de l'Union, que le président Bush doit prononcer le 28 janvier prochain, dans lequel le chef de l'exécutif devrait lever le voile sur les mesures de relance économique. Quelques-uns redoutent un peu que ce plan ne contienne des éléments propres à provoquer un gonflement du déficit budgétaire, d'où l'affaiblissement du marché obligataire. L'activité a légèrement diminué, avec 229,61 millions de titres échangés contre 270,89 millions la veille.

VALEURS	Cours du 22 janv.	Cours du 23 janv.
Alcoa	67 1/4	66 1/4
ATT	40 3/8	39 5/8
Boeing	51 7/8	52 1/8
Chase Manhattan Bank	21 1/2	21 3/8
Du Pont de Nemours	49 1/4	48 1/8
Eastman Kodak	49 3/8	49 1/8
Exxon	59 1/2	59
Ford	31 3/4	31 5/8
General Electric	79 1/2	79
General Motors	33	32 5/8
Goodyear	57	58
IBM	95 5/8	93 1/2
ITT	58 1/8	58 5/8
Mobil Oil	68 3/4	68 3/4
Pfizer	75 7/8	75 1/4
Schlumberger	63 1/2	62 5/8
Texaco	62 1/4	60 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	150 7/8	148 1/2
Union Carbide	24 1/8	24 3/8
United Tech.	53 3/4	50 3/4
Westinghouse	18 5/8	18 3/8
Xerox Corp.	69 1/8	69 3/4

LONDRES, 23 janvier ↑

Légère progression

La Bourse de Londres a terminé la séance jeudi 23 janvier en progression sensible. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est apprécié de 3,3 points, à 2 525 points, soit un gain de 0,1 %. Le volume des échanges s'est élevé à 573,4 millions de titres contre 509,2 millions la veille.

La tendance avait initialement été soutenue par des spéculations sur une prochaine baisse des taux d'intérêt avant les élections générales. Toutefois, un rapport mitigé de l'Association des chambres de commerce britanniques indiquant que la reprise pourrait encore être attendue très longtemps a assombri l'optimisme du marché.

TOKYO, 24 janvier ↓

Vif recul

Après deux séances de hausse, la Bourse de Tokyo a clôturé vendredi 24 janvier en forte baisse dans un marché étroit. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 508,57 points, soit 2,36 %, à 21 072,15 points. Le volume des transactions s'est sensiblement contracté : 180 millions de titres ont changé de mains alors qu'il s'en était échangé 250 millions jeudi.

Selon les opérateurs, les investisseurs sont restés à l'écart, déçus par la brièveté de la reprise et inquiets de l'offre excessive et des scandales politiques.

VALEURS	Cours du 23 janv.	Cours du 24 janv.
Akai	678	670
Bridgestone	1 080	1 080
Canon	1 420	1 410
Fuji Bank	2 310	2 190
Honda Motors	1 500	1 500
Matsushita Electric	1 470	1 430
Mitsubishi Heavy	654	645
Sony Corp.	4 260	4 200
Toyota Motors	1 460	1 440

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3869	3870	Internt. Computer	159	
Amault Associés	275	....	I.P.B.M.	69 90	.
B.A.C.	63 95	....	Loca investis.	197	.
Bque Vernes	800	...	Locamic	89	
Boiron (Ly)	358	358	Matra Comm.	79 90	79 85
Boisset (Lyon)	237	...	Molex	177	..
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	775	776	Publ.Filipacchi.	391	400
Calberson	397	...	Razel	401	442
Cardif	771	785	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	270	.
C.E.G.E.P.	184	....	S.H.M.	159	
C.F.P.I.	261 60	....	Select Invest (Ly)	93 95	.
C.N.I.M.	940	940	Serbo.	282	
Codetour	272	....	S.M.T. Goupil	130	
Conforama	1030	....	Sopra	270	..
Creeks	169	....	TF1	339	335
Dauphin	380	....	Thermador H. (Ly)	301	.
Delmas	1150	....	Unilog	213 50	
Demachy Worms Cie	345 60	...	Viel et Cie	98	...
Devanlay	860	....	Y. St-Laurent Groupe	810	803
Deville	201 20	....			
Dolisos	140	....			
Editions Belfond	214 50	....			
Europ. Propulsion	270	280			
Finacor	115	...			
GFF (group.fon.f.)	125	124			
Grand Livre	385	....			
Gravograph	200	....			
Groupe Origny	930	930			
Guintoli	771	....			
I.C.C.	188	...			
Idianova	98 20	....			
Immob. Hôtelière	860	880			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 152 832

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,88	109,90	109,84
Précédent	108,97	110,08	110,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
108	1,17	–	0,28	0,47

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 375

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 852	1 866	1 879
Précédent	1 855	1 870	1 891,50

CHANGES

Dollar : 5,49 F ↑

Vendredi 24 janvier, le dollar s'échangeait en forte hausse sur les marchés des changes européens et japonais, conséquence de rachats de couverture avant la réunion du G7. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,49 F contre 5,4315 F à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	23 janv.	24 janv.
Dollar (en DM)	1,6065	1,6120

TOKYO	23 janv.	24 janv.
Dollar (en yens)	123,23	124,57

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (24 janvier)	10-10 1/8 %
New-York (23 janvier)	4 3/16-4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-91*)

	22 janv.	23 janv.
Valeurs françaises	105,2	105,2
Valeurs étrangères	106,3	106,5
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	501,3	498,7
(SBF, *base 1 000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 841,3	1 838,6

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	22 janv.	23 janv.
Industrielles	3 255,8	3 226,74

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	22 janv.	23 janv.
100 valeurs	2 522	2 525,30
30 valeurs	1 960,90	1 963,50
Mines d'or	156,30	154,60
Fonds d'Etat	87,70	87,74

FRANCFORT

	22 janv.	23 janv.
Dax	1 680,10	1 669,57

TOKYO

	23 janv.	24 janv.
Nikkei Dow Jones	21 581	21 072
Indice général	1 611	1 585

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

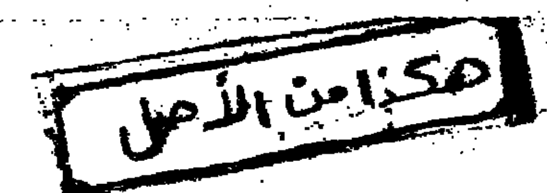
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4390	5,4960	5,5705	5,5765
Yen (100)	4,4173	4,4216	4,4693	4,4765
Ecu	6,9540	6,9607	6,9451	6,9567
Deutschemark	3,4085	3,4125	3,4112	3,4180
Franc suisse	3,8450	3,8490	3,8638	3,8720
Lire italienne (1000)	4,5247	4,5310	4,5040	4,5139
Livre sterling	9,7638	9,7747	9,7478	9,7657
Peseta (100)	5,3878	5,3895	5,3531	5,3567

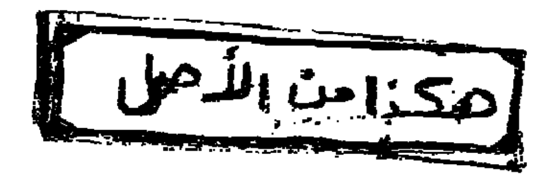
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16
Yen (100)	5 3/16	5 5/16	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Ecu	10 1/4	10 3/8	10 3/16	10 5/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 7/16	9 9/16	9 3/8	9 1/2	9 5/16	9 7/16
Franc suisse	7 9/16	7 11/16	7 9/16	7 11/16	7 7/16	7 9/16
Lire italienne (1000)	11 3/4	12	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 3/4
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 1/2	10 5/8	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	12 1/2	12 3/4	12 3/8	12 5/8	12 5/16	12 9/16
Franc français	9 7/8	10	9 7/8	10	9 11/16	9 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.







MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 24 JANVIER

Cours relevés à 10 h 16

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4210	C.N.E 3%	4275	4280	4270	- 0 12
822	B.N.P. T.P.	876	....	....	....
814	Cr.Lyon. T.P.	838	830	830	- 0 95
1131	Renault T.P.	1220	1220	1220	....
1460	Rhone Poul. T.P.	1480	....	....	....
1025	Saint Gobain T.P.	1070	1075	1075	+ 0 47
850	Thomson T.P.	896	895	895	- 0 11
580	ACCOR	725	721	721	- 0 55
635	Air Liquide	695	685	687	- 1 15
530	Alcatel-Alsthom	583	580	579	- 0 69
1320	Ala.Superm.	1545	1524	1524	- 1 36
275	A.L.S.P.I.	324	326	326	+ 0 62
2340	Arjom. Prioux	1895	1895	1895	....
415	AGF Sté Centrale	490	485	485	- 1 02
1000	Aux. Entrepr.	919	910	910	- 0 98
124	Avenir H. Média	184 10	180	180	- 2 50
650	Axa (ex Cie Midi)	881	872	873	- 0 91
77	Bafip	117 90	116	116	- 1 61
83	Bail-Equipem.	96	97 50	97 50	+ 1 56
735	Bail Investiss.	746	756	756	+ 1 34
440	Bancaire	513	508	508	- 0 97
685	Bazar H.-V.	694	700	700	+ 0 86
525	Beghin-Say	612	615	610	- 0 33
950	Berger (M)	1060	....	....	....
330	Bertrand Faure	334 90	334 90	334 90	....
625	Bic	630	632	625	- 0 79
955	B.I.P.	1000	....	....	....
270	BIS	319	....	....	....
310	B N P (CI)	337	330 60	330 60	- 1 90
680	Bolloré Tech.	780	785	780	....
2390	Bongrain	2830	2829	2803	- 0 95
680	Bon-Marché	765	774	774	+ 1 18
485	Bouygues	555	551	551	- 0 72
110	BP France	121	121 10	121 10	+ 0 08
945	B S N	1057	1051	1056	- 0 09
925	Canal Plus	1029	1029	1027	- 0 19
250	Cap Gem.S.	284 50	279 90	275	- 3 34
2180	Carrefour	2330	2320	2322	- 0 34
125	Casino	145	142 60	142 60	- 1 66
82	Casino ADP	86 50	85 20	85 20	- 1 50
1700	Castorama D.L.	1895	1895	1895	....
155	C.C.F.	171 80	170	168 20	- 2 10
38	CCMC Ly	51	....	....	....
315	C.D.M.E.	362	365	365	+ 0 83
150	C.E.G.I.D.	194 90	194 50	194 50	- 0 21
150	Centrest (Ny)	178	175	175	- 1 69
320	C.E.P. Comm.	378 50	....	....	....
88	Cerus	102 90	102	102	- 0 87
575	Cetelem	722	722	722	....
275	CF Im.	296	299	299	+ 1 01
285	CGI Info.	303 50	303	303	- 0 16
870	C.G.I.P.	1082	1080	1081	- 0 09
570	CGP	590	590	590	....
850	Chargeurs S.A.	970	965	962	- 0 82
520	C.I.C.A (M)	565	570	570	+ 0 88
245	Ciments franc.	259	261	269	+ 3 86
725	Clarins	670	670	670	....
380	Club Méditer.	465	465 20	471	+ 1 29
158	CMB Packa.	180 50	180	178 80	- 0 94
800	Colas	736	731	734	- 0 27
270	Cpt. Entrep.	261	271 90	272	+ 4 21
1020	Compt Mod.	1140	1134	1140	....
97	Concept S.A.	96	96 90	96 90	+ 0 94
230	CPR (Paris Réa.)	286 90	262	284	- 1 09
865	Créd. Foncier	961	955	953	- 0 83
....	Crédit Loc France	225	222 20	222 20	- 1 24
465	Cr Lyon (CI)	507	501	501	- 1 18
910	Credit Nat.	1055	1040	1037	- 1 71
180	CSEE	201	213	213	+ 5 97
2070	Damart	2600	2590	2590	- 0 38
300	Dassault Aviation	368	379	379	+ 2 99
143	Dassault Electr.	185 10	193	193	+ 4 27
1350	De Dietrich	1390	1382	1382	- 0 58
95	Dév.R.d.C.(Li)	88	89	89	+ 1 14
179	Dév.R.Sud-Est	180	....	....	....
250	D.M.C.	294	285	285	- 3 06
345	Docks France	398 90	398	396	- 0 73
300	Dynaction	342	342	344	+ 0 58
1950	Eaux (Gle)	2055	2036	2043	- 0 58
740	E.B.F.	740	740	740	....
335	Ecco	379 90	376 50	376 60	- 0 89
375	Elf Aquitaine	365	360 20	360	- 1 37
240	Erap-Elf (Certif)	243	243	243	....
280	Essilor	342	340	337	- 1 46
143	Essil.Int.(DP)	183 50	180	180	- 2 14
580	Esso	662	656	656	- 0 91
1230	Eurafrance	1488	1480	1480	- 0 54
540	Eurocom	615	....	....	....
134	Eurodisneyland	143 90	142 90	142 50	- 0 89
810	Europe 1	870	870	870	....
35	Eurotunnel	42 90	42 50	42 80	- 0 23
1320	Exor	1320	....	....	....
118	Finextel	119	117 50	117 50	- 1 26
315	Fives Lille	350	354	354	+ 1 14
2250	Fromager. Bel	2592	....	....	....
1370	Gal.Lafayette	1425	....	....	....
1450	G.A.N.	1825	1830	1820	- 0 27
430	Gascogne (B)	487	482 10	482 10	- 1 01
1140	Gaz et Eaux	1375	1365	1385	+ 0 73
480	Géophysique	530	530	530	....
550	Gerland Ly	655	655	655	....
465	Groupe Cité	478	478	478	....
325	GTM-Entrep.	339	341	348	+ 2 65
1290	Guyenne-Gas.	1440	1395	1395	- 3 13
120	Hachette	151 50	152	152 10	+ 0 40
390	Havas	449 10	448	447 10	- 0 45
290	Idia	341	345	345	+ 1 17
225	Imétal	287	289	289	+ 0 70
138	Immob. Phénix	149	147	147	- 1 34
66	Ingénico	76 80	77 10	77 10	+ 0 39
4150	Inst. Mérieux	4610	4630	4635	+ 0 54
445	Intertail	447	447	447	....
680	Intertechnique	720	720	720	....
755	J. Lefebvre	872	879	879	+ 0 80
590	Klépierre	592	600	600	+ 1 35
720	Labinal	741	740	740	- 0 13
290	Lafarge	338 70	333	332	- 1 98
325	Lebon	330	335	335	+ 1 52
3540	Legrand	3928	3917	3917	- 0 28
2020	Legrand (DP)	2262	....	....	....
330	Legris Industries	420	420	420	....
675	Locindus	700	698	695	- 0 71
3820	L.V.M.H.	4290	4280	4262	- 0 65
425	Lyon.Eaux/Dumez	473 50	471	471	- 0 53
117	Majorette Ly	115	113 20	113 20	- 1 57
255	Mar. Wendel	310	306	302 50	- 2 42
150	Matra	186 80	186 80	189	+ 1 29
455	Merlin-Gerin	528	530	530	+ 0 38
58	Metaleurop	79 50	79	79	- 0 63
32	Métrologie In.	54 45	....	....	....
115	Michelin	144 90	143	143	- 1 31
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
80	MMB	73 45	73 45	74	+ 0 75
144	Moulinex	163 90	166	165	+ 0 67
1220	Navig. Mixte	1240	....	....	....
78	Nord-Est	97	98 70	98 70	+ 1 75
210	Nordon (Ny)	235	....	....	....
460	Nouv Galeries	454	462	462	+ 1 76
141	Olipar	168	180	180	+ 7 14
700	Oréal	731	728	728	- 0 41
275	Paribas	339	337	336 50	- 0 74
149	Pechiney Int.	180	180	180	....
240	Pechiney (CIP)	323	320 10	320 10	- 0 90
405	Penhoet	479	471	471	- 1 67
1180	Pernod Ricard	1409	1409	1395	- 0 99
570	Peugeot	682	678	676	- 0 88
250	Pinault	300	290	303	+ 1 00
470	Plastic-Omn.	549	550	550	+ 0 18
395	Poliet	431 10	446	446	+ 3 46
530	Primagaz	631	638	635	+ 0 63
795	Printemps	852	850	847	- 0 59
2730	Promodès	3004	2970	2970	- 1 13
450	Radiotechn.	489 90	489 50	489 50	- 0 08
4450	Redoute (La)	5110	5050	5050	- 1 17
....	Rémy Cointreau	211	210 20	210 20	- 0 38
470	R. Poulenc CIP	552	544	544	- 1 45
330	Rober Financ.	330	325 10	325 10	- 1 48
45	Rochette(La)	60 20	60 20	60 20	....
1810	Roussel Uclaf	1849	....	....	....
2890	R. Impé(Ly) *	3001	3019	3019	+ 0 60
176	Sade (Ny)	178	178	178	....
1560	Sagem	1655	1650	1650	- 0 30
395	Saint Gobain	494 10	486	484	- 2 04
1080	Saint Louis	1290	1305	1289	- 0 08
1720	Salomon Ly	1725	1723	1723	- 0 12
285	Salvepar (Ny)	308 90	300	300	- 2 88
935	Sanofi	1090	1090	1100	+ 0 92
1330	S.A.T.	1370	....	....	....
200	Saul. Chât.	230	226	226	- 1 74
950	Saupiquet (Ns)	1126	1126	1126	....
510	Schneider	667	653	649	- 2 70
18	SCOA	20	20 10	20 10	+ 0 50
400	Scor s.a.	500	505	490	- 2 00
1620	S.E.B.	1869	1870	1870	+ 0 05
460	Sefimeg	474 90	470 10	473 90	- 0 21
115	Sélectibanque	112	112	112	....
164	Sextant A.	222	220 90	220 90	- 0 50
790	S.F.I.M.	800	....	....	....
190	S.G.E.	225	221	221	- 1 78
490	Simco	499	500	500	+ 0 20
780	Sk. Rossignol	860	859	858	- 0 12
445	Sligos	496	491	491	- 1 01
425	Société Géné.	497	494	492	- 1 01
68	Sodecco(B)	55	56	56	+ 1 82
143	Sodero(Ns)	145	145	145	....
785	Sodexho	874	874	874	....
69	Sogenal(Ny)	68 60	68 65	68 65	+ 0 07
340	Sogerap	350	345 20	345 20	- 1 37
1110	Sommer-Allib.	1370	1360	1369	- 0 07
390	SOPHIA	399 90	396	396	- 0 98
1250	Source Perrier	1386	....	....	....
680	Sovac	790	771	775	- 1 90
270	SPEP	339	337	337	- 0 59
270	Spie-Batignol.	339	332	332	- 2 06
670	Strafor Facom	720	730	730	+ 1 39
255	Suez	315 50	315	314	- 0 48
940	Synthélabo	1070	1059	1059	- 1 03
140	Thomson CSF	148	147	146 60	- 0 95
930	Total	1067	1064	1067	....
150	- (certif.)	168 90	168	167	- 1 12
191	Truffaut Fin.	228	225 80	225 80	- 0 96
420	U.A.P.	510	510	507	- 0 59
225	U F B Locab.	289	289	289	....
745	U I C	745	745	746	....
470	U I F	465 10	488	488	+ 4 92
770	U I S	793	....	....	....
565	Unibail	570	561	560	- 1 75
530	Valéo	592	597	599	+ 1 18
255	Vallourec	254	254	248 50	- 2 17
330	Via Banque	332 90	330 10	330 10	- 0 84
330	Worms et Cie	354 10	354	350	- 1 16
1000	Zodiac	1185	....	....	....
1020	Elf Gabon	1092	1099	1099	+ 0 64
89	Amax	112	109 40	109 40	- 2 32
135	Amer. Barrick	156 40	154 50	154 50	- 1 21
95	Amer. Express	117 70	121 90	121 90	+ 3 57
205	A.T.T.	219 70	217 30	217 30	- 1 09
200	Anglo Amer.C.	212 10	217 90	217 90	+ 2 73
350	Amgold	395 50	....	....	....
205	Banco Santander	249	238 50	238 50	- 4 22
725	B.A.S.F.	831	818	818	- 1 56
930	Bayer	1000	998	998	- 0 20
....	Blenheim Plc.	41 80	....	....	....
50	Buffelsfont.	51	52 40	52 40	+ 2 75
82	Chase Manh.	117	118	118	+ 0 85
2500	Daimler Benz	2544	2530	2530	- 0 55
142	De Beers	157 50	158 40	158 40	+ 0 57
2230	Deutsche Bank	2395	2387	2387	- 0 33
1090	Dresdner Bank	1185	1185	1185	....
61	Driefontein	71	71	71	....
235	Du Pont-Nem.	259 50	....	....	....
230	Eastman Kodak	287	289	289	+ 0 75
15	East Rand	18 30	18 50	18 50	+ 1 23
35	Echo Bay	43	42 40	42 40	- 1 40
186	Electrolux	228	....	....	....
82	Ericsson	112 50	111	111	- 1 33
310	Exxon Corp.	320 10	322 80	322 80	+ 0 84
134	Ford Motor	180 50	....	....	....
44	Freegold	50 15	50 50	50 50	+ 0 70
18 50	Gencor	19 80	20	20 10	+ 1 52
365	Gén. Elect.	438 50	436 10	436 10	- 0 55
142	Gén. Motors	176 10	181 40	181 40	+ 3 01
290	Gén. Belgique	357 80	....	....	....
82	Gd. Métropol.	93 50	92 50	92 50	- 1 07
48	Guinness	52 55	52 10	52	- 1 05
18	Hanson PLC	22 05	21 75	21 75	- 1 36
31	Harmony Gold	32 50	32 25	32 25	- 0 77
255	Hewlett Packard	326 90	331 60	331 60	+ 1 44
35	Hitachi	41 20	40 85	40 85	- 0 85
730	Hoechst	850	850	850	....
80	Homestake	81	84 20	84 20	+ 3 95
107	I.C.I.	121 20	120 30	120 30	- 0 74
445	I.B.M.	515	516	516	+ 0 19
270	I.T.T.	311	320 70	320 70	+ 3 12
176	Ito Yokado	190	189 90	189 90	- 0 05
55	Matsushita	63 50	62 80	62 80	- 1 10
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
193	Mc Donald's	235	232 10	232 10	- 1 23
810	Merck	850	847	847	- 0 35
460	Minnesota M.	525	....	....	....
49	Mitsubishi	53 90	53	53	- 1 67
350	Mobil corp.	369 40	364 50	364 50	- 1 33
335	Morgan J.P.	340 50	....	....	....
32510	Nestlé	35180	34700	34700	- 1 36
110	Norsk Hydro	126 50	129	124 50	- 1 58
100	OFSI	115	....	....	....
1740	Pétrofina	1812	1786	1786	- 1 43
380	Philip Morris	423	420 50	420 50	- 0 59
89	Philips	98	96 10	96 10	- 1 94
51	Placer Dome	56 20	55 80	55 80	- 0 71
455	Procter Gamble	530	538	538	+ 1 51
143	Quilmès	164	164	163	- 0 61
26	Randfontein	32 50	32 10	32 10	- 1 23
305	Rhone Poul. Rorer	340	343	343	+ 0 88
420	Royal Dutch	451 50	451	451	- 0 11
43	R.T.Z.	50 65	49 55	49 50	- 2 27
1 06	Saat.& Saatchi	1 32	1 32	1 30	- 1 52
36	St Helena	37 80	37 60	37 60	- 0 53
310	Schlumberger	347 80	345	345	- 0 81
45	Shell transp.	47 45	47	47	- 0 95
2080	Siemens	2230	2209	2209	- 0 94
630	Siemens Nixdorf	450	454	454	+ 0 89
162	Sony	188 90	186 50	186 50	- 1 27
80	Sumitomo Bank	82 20	....	....	....
166	T.D.K.	202 10	203 10	203 10	+ 0 49
63	Telefonica	64 20	64	64	- 0 31
25	Toshiba	28 80	28 80	28 80	....
510	Unilever	547	548	550	+ 0 55
250	Unit.Techn.	282	277 80	277 80	- 1 49
315	Vaal Reefs	374	....	....	....
970	Volkswagen	1109	....	....	....
280	Volvo	364	....	....	....
1480	Wagons lits	1286	....	....	....
181	West. Deep	219 50	....	....	....
340	Xerox Corp.	370 50	385	385	+ 3 91
114	Yamanouchi	122 60	124	124	+ 1 14
1 65	Zambia Cop.	1 68	1 65	1 65	- 1 79

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 42	5 91
Emp.Etat 9,8%78	100 30	5 24
10,80% 79/94	102 30	4 19
Emp.Etat 13,4%83	....	1 24
Emp.Etat 12,2% 84	101 58	3 60
Emp.Etat 11% 85	....	10 15
10,26% mars 86	....	8 91
OAT 10% 5/2000	....	6 61
OAT 9,9% 12/1997	....	1 13
OAT 9,8% 1/1996	103 85	9 63
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	....	1 65
CFF 10,30% 88	....	0 10
CFF 10,25% nov 90	108 65	8 82
CNA 10 % 1979	....	8 35
CNB Bques 5000F	....	0 56
CNB Paribas 5000F	....	0 56
CNB Suez 5000F	....	0 56
CNE 11,5% 85	101	6 64
CNI 1/82 5000F	....	0 56
CNT 9 % 86	97 60	6 48
CRH 10,90% déc.85	108 10	0 67
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	972	....
Cens	....	....
Alcatel 6 % janv 89	557	....
Ly. Eaux cv 6,5%	753	....
Thoms. cv 9,2% 86	840	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	849	854
Applications Hydr	1550	....
Arbel	392	399
Bains C.Monaco	1145	....
B.Hypoth.Europ.	381 50	....
B.N.P. Intercont.	340	335 10
Beghin-Say (C.I.)	480	480
Bénédictine	3000	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2250	1835 o
B.T.P.	65	64 50
Cambodge	1050	....
Carbone Lorraine	530	....
Case Poclain	9	9
C.E.G.F (Frigor.)	505	....
Centenaire Blanzy	392	....
Cerabati	65 60	....
Champex Ny.	115	....
CIC (CIP)	199 90	....
C.I.M.	1320	1320
C.I.T.R.A.M. (B)	2525	2058 o
Codetel	94	93 30
Cogifi	338	330
Comiphos	580	....
Cie Industrielle	6350	....
Cpt Lyon Alemand	345	....
Concorde	850	....
Constr.Méc.Prov.	32	....
Crédit Gén.Ind.	155	....
Cr Universel (Cie)	382	....
Christian Dior	389 50	386
Darblay	599	....
Degremont	1710	....
Delmas Vieljeux	3950	....
Didot Bottin	1009	....
Eaux Bassin Vichy	2450	....
Eaux Vittel	850	947
Ecia	250	247 50
Electro-Banque	345	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1690	1690
Finalens	272	....
F.I.P.P.	94	....
F.N.A.C.	1745	1750
Foncière (Cie)	484	....
Foncières Euris	389	....
Fonc.Lyonnaise	600	600
Foncina	470	....
Fougerolle	790	783
France I.A.R.D.	680	....
France SA (La)	1860	1848
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	706	....
Geneffim	322	320
Gévelot	500	....
G.F.C.	350	345
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1519	....
G.T.I (Transport)	245	....
Immobail	322 10	324
Immobanque	700	....
Im.Marseillaise	5300	....
Immofice	420	416
Invest.(Sté Cle.)	3300	....
Lambert Frères	256 30	....
Lille Bonnières	1250	....
Locafrançaise	470	....
Louis Vuitton	750	732
Louvre	2839	2845
Lucia	1180	....
Machines Bull	30 60	33 70d
Mag.Uniprix	166	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	430	....
Mors	78	78
Navigation (Nle)	206	....
Optorg	241 10	....
Oréal (CI)	374	386
Origny-Desvroise	750	....
Palais Nouveauté	1112	....
Paluel Marmont	650	....
Parfinance	162	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	234	....
Paris Orléans	215	....
Parthena Invest	281 30	280
Pathé Cinéma	842	....
Piper Heidsieck	1120	....
Porcher	426	....
Promodès (CI)	1414	....
Publicis	890	....
Rochefortaise	105	....
Rosario	189	188
Rougier	226	....
S.A.C.E.R.	385	....
S.A.F.A.A.	208 20	229 60d
S.A.F.I.C Alcan	250	....
Saga	358	....
Saint Dominique (F.)	111 20	112 50
Salins du Midi	609	608
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	765	750
Senelle	394	392
S.Etud.Part. (M)	122	....
Silic	570	580
Sivim	139	....
S.I.P.H.	170	....
S.M.C.I.	81	....
Sofal	545	....
Soffo	250	....
Sofical	1230	....
Sofitam (ex Satam)	75	....
Sofragi	2300	2400
Soudure Autogène	840	820
Sovabail	364	....
Stemi	630	....
Taittinger	2920	2940
Testut-Aequitas	720	650 o
Tour Eiffel	260	....
Ufiner	1110	....
Vicat	410	412
Viniprix	1360	....
Virax	90 25	....
Maroc Sté Brasserie	240 50	322 10d

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	728	....
Akzo Nv Sico	390	....
Alcan Aluminium	110	....
American Brands	244 60	....
Arbed	620	....
Asturienne Mines	129	....
Banco Popular Espa.	600	....
B.Règlements Int.	19500	....
Can.Pacifique	87 80	....
Chrysler Corp.	65 60	75 60d
C.I.R.	8 30	....
Commerzbank	860	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	298	....
Fiat	23 20	....
GBL (Bnx Lamb.)	630	....
Gevaert	975	....
Glaxo Holdings Ltd	86 50	....
Goodyear Tire	305	....
Grace and Co (WR)	228	....
Honeywell Inc.	327	360 d
Johannesburg	95	....
Koninklijke Pakhoed	126	....
Kubota	24 30	....
Latonia Inv.	310	310
Midland Bank	19	21 50d
Noranda Mines	86	....
Olivetti priv.	8 90	....
Pfizer Inc.	405	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	298	....
Rodamco NV	164 30	....
Rolinco	298	....
Saipem	5 95	5 35o
Sema Group	19 60	....
SKF Aktiebolaget	96	....
Tenneco Inc	187	....
Thorn Electrical	77 60	....
Toray Ind.	25 50	....
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	8 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	100 50	....
C G H Cogenhor	10 45	....
Coparex	660	....
Drouot Assurances	325	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	79	94 90o
Europ Soutres Ind.	20	....
Gachot S.A.	67 50	60 95o
Grds Moulins Paris	1460	....
Guy Degrenne	442	....
Jaeger	125	....
Lecteurs du Monde	175	....
Nicolas	1254	1381 d
Patemelle RD	1410	....
Particip. Percer.	350	....
Quadral	22	....
Rorento N.V.	216 30	....
St-Gobain-Emballage	1800	....
S.E.P.R.	905	....
S.P.R. act. B	349	315 10o
Téléméc. Elect.	3350	....
Waterman	400	1158 d

SICAV (sélection) 23/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	215 74	209 97
Agepargne	779 49	746 92
Amén-gan	8089	7787 50
Amplia	257472 80	257472 80
Amplitude	640 57	621 91
Arbitrages Court T.	8965 89	8965 89
Associc	1066 56	1066 56
Atout Futur	394 52	384 90
Aurecic	1276 97	1239 78
Avenir Alizes	1754 41	1720 01
Axa Capital	187 57	180 35
Axa Court Terme	7657 15	7657 15
Axa Europe	130 89	125 26
Axa Investments	118 29	113 20
Axa NPI	122 36	117 09
Axa Première	116 51	116 16
Axa Sélection	148 49	142 09
Axa Valeurs PER	124 62	119 25
BSD Avenir	109 93	106 73
Cadence 1	1025 65	1025 55
Cadence 2	1026 60	1026 60
Cadence 3	1025 28	1025 28
Capimonétaire	6095 95	6090 86
Capioblig	6300 03	6178 50
Capitacic	1282 46	1263 51
Coeros	1292 17	1280 65
Comptavalor	3393 51	3388 43
Convertimmo	352 17	345 26
Credistar	478 54	464 60
Crédit Mutuel Capital	1255 11	1230 50
Diese	1296 19	1264 58
Drouot France	834 40	798 47
Drouot Investiss.	983 85	941 48
Drouot Sécurité	251 64	240 80
Ecocic	1058 43	1027 60
Ecucic	1052 42	1036 87•
Ecupar	135 15	129 33
Ecureuil Capitalisation	2517 33	2492 41
Ecureuil Géovaleurs	2279 13	2212 75
Ecureuil Invest	425 57	414 15
Ecureuil Monepremière	64733 62	64733 62
Ecureuil Monétaire	38124 49	38124 49
Ecureuil Trésorerie	2353 84	2353 84
Ecureuil Trimestr.	2045 52	2025 27
Elicash	2 697843	2 697843
Energia	275 08	262 61
Eparcic	3476 51	3476 51
Eparcourt-Sicav	4515	4503 74
Epargne Associat.	26328 29	26106 39
Epargne Capital	10510 35	10406 29
Epargne Court Terme	650 07	650 07•
Epargne Croissance	1763 04	1715 85
Epargne Industrie	94 58	92 05
Epargne J	67308 11	67308 11
Epargne Long Terme	200 92	195 54
Epargne Monde	1267 67	1233 74
Epargne Obligat.	205 08	199 59
Epargne Premiers	14140 81	14035 54
Epargne Quatre	1102 05	1072 55•
Epargne-Unie	1332 18	1298 69
Epargne Valeurs	457 29	445 05
Epsilon	1230 60	1218 42•
Eofi Cash capi.	8101 51	8101 51•
Eufinvest capi.	648 86	629 98•
Eurocic Leaders	1082 20	1050 68
Eurodyn.	1198 11	1165 94
Euro Gan.	6164 96	5927 85
Europe Nouvelle	548 53	521 75
Fonsicav	13906 41	13906 41
France-gan	9758 86	9383 52
France Garantie	278 66	276 11•
France Index Sicav	110 04	106 82
France Investiss.	343 31	334 94•
France Obligations	488 40	483 56
Francic	454 21	440 98
Francic Pierre	106 48	103 38
Francic-Régions	1224 87	1189 19
Fructi-Associations	34 20	34 20
Fructi-Capi	40 90	40 30
Fructidor	241 32	237 75•
Fructifrance	880 41	858 94
Futuroblig	1364 65	1331 37•
Gestilion	14415 04	14343 32
Gest.Associations	171 82	168 04
Horizon	1219 04	1182 56
HLM Monétaire	13450 71	13450 71
Interepar	111154 56	107917 05
Interoblig	13844 10	13572 65
Intersélection Fce	517 27	507 13
Japacic	158 39	153 78•
Jeunepargne	278 59	274 47•
Latitude	2181 55	2178 28
Leum C.T.	12156 99	12156 99
Leum L.T.	6831 25	6632 38
Lion Association	11029 37	11029 37
Lion Institution	28925 42	28653 29
Lionplus	956 83	938 07
Lion Trésor	2248 56	2226 30
Lion 20 000	25430 94	25430 94
Livret Bourse Inv.	558 86	542 58
Livret Portefeuil	727 28	706 10
Méditerranée	183 27	175 38
Mensuel CIC	10111 44	10010 33
Monecic	5398 98	5398 98
Monedex	65638 27	65638 27
Mone.J	70323 46	70323 46
Monévalor	79254 48	79254 48
Mutualité dépôts	13109 94	13083 77
Mutuelle Unie Sel.	152 90	146 32
Natio Court Terme	274458 00	274458
Natio-Epargne	17250 94	17080 14
Natio-Ep. Ret.	125 21	121 86
Natio Eparg.Trésor	7631 26	7616 03
Natio-Immo	1126 91	1096 75
Natio-Inter	1401 44	1363 93
Natio-Monétaire	24533 51	24533 51
Natio-Patrimoine	1358 58	1322 22
Natio-Placements	67868 28	67868 28
Natio-Revenu	1048 10	1037 72
Natio Sécurité	11694 42	11694 42
Natio-Valeurs	869 63	846 36
Nippon-Gan	5456 86	5246 98
Nord Sud Dévelop.	1538 43	1535 36
Obli-Associations	151 13	149 63
Oblicic-Mondial	2612 84	2574 23
Oblicic-Régions	1065 62	1049 87
Oblifutur	2793 87	2725 73
Oblig. tres caté.	174 07	171 50
Obilion	1355 18	1341 76
Oblisécurité Sicav	12459 80	12459 80
Oraction	1046 92	1021 39
Orvalor	6946 58	6812 33
Paribas Capitalisation	1482 43	1460 52
Paribas Epargne	20163 79	20003 78
Paribas Opportunités	130 92	125 68
Paribas Patrimoine	587 14	563 20
Paribas Revenus	96 02	95 07
Patrimoine Retraite	217 91	213 64•
Pervalor	651 32	638 55
Placement A	1399 90	1372 45•
Placement J	6994 78	6980 82•
Placement M.	64647 32	64518 28•
Placement Nord	990 35	970 93•
Plénitude	130 91	127 41
Poste Croissance	21091 63	21070 56
Poste Gestion	63509 62	63509 62
Première Oblig.	11150 90	11139 76
Prévoy. Ecureuil	117 34	116 18
Priv'Associations	28495 09	28495 09
Proficus	993 31	989 08
Quartz	133 20	129 95
Réalvalor	824 92	808 65
Restacic	162 98	160 57
Revenus Trimestr.	5394 81	5341 40
Revenu-Vert	1137 32	1120 51
St Honoré Bio-Alim.	977 60	933 27
St Honoré Bons du Tr.	10867 19	10813 12
St Honoré Global	235 45	224 77
St Honoré Invest	764 27	729 61
St Honoré Mat Plac.	198 25	189 26
St Honoré Pacifique	583 72	557 25
St Honoré PME	518 09	494 60
St Honoré Real	14473 48	14415 82
St Honoré Services	451 03	433 68
Sécuricic	1688 56	1688 56
Sécuri-Gan	12409 96	12166 63
Sécuritaux	1346 61	1346 61
Sicasden	722 13	711 48
Sicav Associations	1786 90	1786 90
SR-CNP Assur.	673 90	654 27
S.G. Fr opportunités	1118 69	1096 75
Sicav 5 000	434 33	422 71
S.I. Est	1429 43	1367 88
Silvafrance	671 65	653 67
Silvam	418 68	407 47
Silvarente	220 32	216
Silvinter	451	438 93
S.N.I.	1222 99	1187 37
Sogenfrance	1068	1047 06
Sogéparque	310 20	304 12
Sogevar	1063 51	1042 66
Sogmter	1313 74	1287 98
Soleil Investissements	613 23	589 64
Solstice	2146 91	2141 56
State Street Act. Eur	10264 10	9917 •
State Street Act. Frce	10252 28	9953 57•
State Street Emer Mkts	11802 39	11234 97•
Stratégie Actions	801 66	770 83
Stratégie Rendement	1370 50	1327 36
Technocic	1078 15	1046 75
Techno-Gan	5933 00	5704 87
Thesora	645 95	639 55
Transplus	149 88	143 43
Trésor Plus	1259 14	1246 67
Trésor Réel	13896 29	13896 29
Trésoricic	125235 89	125235 89
Trilion	5207 77	5140 94
UAP Investissements	453 22	436 84
UAP Actions France	601 92	580 16
UAP Act. Select	645 43	622 10
UAP Aedificandi	582 09	561 05
UAP Altefi	214 76	207
UAP Alto Sicav	168 28	162 20
UAP Moyen Terme	136 27	131 34
UAP Première Cat.	11381 50	10950 84
Uni-Associations	119 52	119 52
Uni-Foncier	1270 05	1239 07
Unifrance	587 16	572 84
Uni-Garantie	1264 74	1242 38
Uni Régions	1340 63	1307 93
Univar	229 60	229 60
Univers Actions	1258 93	1228 22
Univers-Obligations	1875 34	1829 60
Valorg	1994	1992 01•
Valreal	51532 69	51506 94

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 431	....	....	....
Ecu	6 957	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 980	....	....	....
Belgique (100 F)	16 555	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 820	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 530	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 890	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 777	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 952	....	....	....
Suisse (100 f)	384 480	....	....	....
Suède (100 krs)	93 770	....	....	....
Norvège (100 k)	86 840	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 458	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 400	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 954	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 702	....	....	....
Japon (100 yens)	4 398	....	....	....

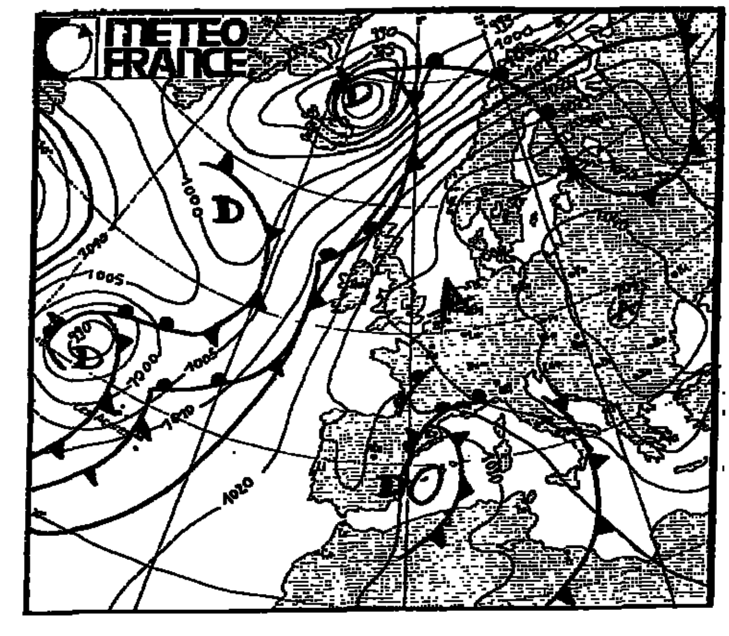
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/1
Or fin (kilo en barre)	62000	....
Or fin (en lingot)	62300	....
Napoléon (20f)	356	....
Pièce Fr (10 f)	423	....
Pièce Suisse (20 f)	358	....
Pièce Latine (20 f)	351	....
Souverain	446	....
Pièce 20 dollars	2055	....
Pièce 10 dollars	1082 50	....
Pièce 5 dollars	615	....
Pièce 50 pesos	2335	....
Pièce 10 florins	379	....

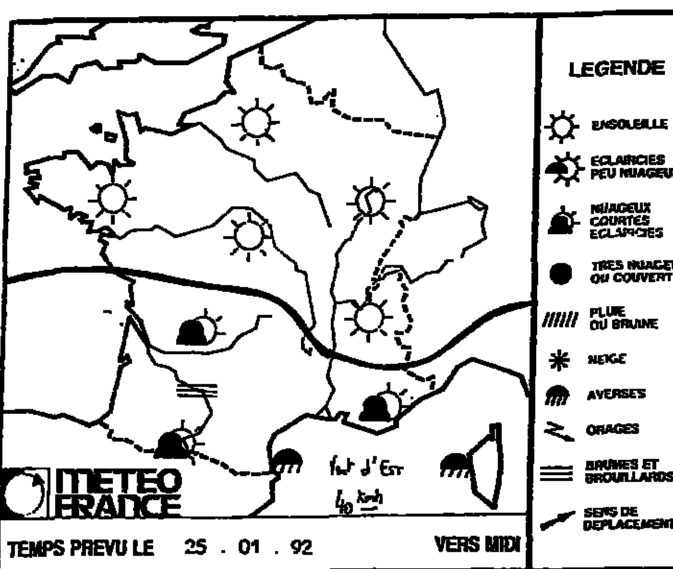
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 JANVIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 JANVIER 1992



Samedi : très nuageux en Méditerranée, soleil et froid ailleurs. – Le ciel sera couvert sur le pourtour méditerranéen et la Corse avec des pluies modérées souvent sous forme d'averses. La neige tombera au-dessus de 900 mètres à 1 100 mètres.

Sur le reste de la moitié sud, le ciel sera nuageux et quelques précipitations tomberont de l'Aquitaine à Midi-Pyrénées et à Rhône-Alpes avec de la neige au-dessus de 900 mètres à 1 200 mètres.

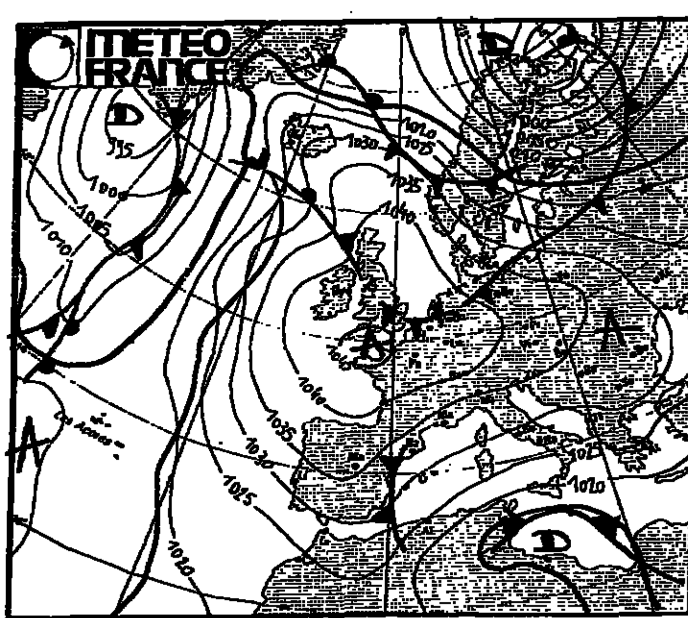
Sur la moitié nord, le temps sera ensoleillé avec quelques bancs de nuages élevés.

Le vent de nord-est soufflera fort à 60/80 kilomètres heure entre la Corse et le continent. Les températures minimales seront comprises entre – 3 degrés et – 7 degrés sur la moitié nord, localement, – 10 degrés dans le nord-est, – 1 degré et – 3 degrés sur la moitié sud, locament 2 degrés à 5 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, les températures seront voisines de 0 degré sur le Nord et l'Est. Elles seront comprises entre 1 degré et 4 degrés sur un grand quart Nord-Ouest du pays.

Elles atteindront 3 degrés à 7 degrés sur la moitié sud de la France, localement 8 degrés à 12 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 26 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 23-1-1992 à 18 heures TU et le 24-1-1992 à 6 heures TU — le 24-1-92

FRANCE			
AJACCIO	20	9	N
BIARRITZ	1	0	C
BORDEAUX	6	2	C
BOURGES	2	– 3	C
BREST	6	– 4	D
CAEN	0	– 7	D
CHERBOURG	0	– 8	D
CLERMONT-FER.	– 1	– 6	D
DIJON	– 2	– 6	D
GRENOBLE	–1	– 7	C
LILLE	– 1	– 7	D
LIMOGES	6	2	P
LYON, BRON	– 2	– 6	D
MARSEILLE	11	10	D
NANCY	0	– 8	D
NANTES	4	– 6	D
NICE	11	8	C
PARIS-MONTS.	2	– 3	N
PAU	1	– 1	C
PERPIGNAN	5	2	C
RENNES	3	– 7	D
ST-ETIENNE	– 1	– 7	D
STRASBOURG	0	– 8	D
TOULOUSE	0	0	C
TOURS	1	– 4	N
POINTE-A-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER			
ALGER	18	5	C
AMSTERDAM	– 1	– 7	D
ATHÈNES	13	5	D
BANGKOK	32	21	D
BARCELONE	9	9	C
BELGRADE	0	– 6	D
BERLIN	– 3	– 7	D
BRUXELLES	– 2	– 6	D
COPENHAGUE	1	– 4	D
DAKAR	25	19	D
DJERBA	18	8	D
GENEVE	– 2	– 7	C
HONGKONG	20	14	C
ISTANBUL	7	1	D
JÉRUSALEM	9	3	D
LE CAIRE	18	7	D
LISBONNE	11	4	D
LONDRES	3	– 4	D
LOS ANGELES	24	9	D
LUXEMBOURG	– 2	– 6	D
MADRID	2	– 5	N
MARRAKECH	16	7	C
MEXICO	21	9	D
MILAN	3	– 1	P
MONTRÉAL	2	– 18	P
MOSCOU	– 2	– 3	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	–	–	–
NEW-YORK	12	2	C
OSLO	– 10	– 17	B
PALMA-DE-MAJ.	12	7	C
PÉKIN	6	– 5	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	15	8	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	0	– 6	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	9	2	N
TUNIS	19	4	D
VARSOVIE	– 6	– 7	C
VENISE	8	5	P
VIENNE	– 1	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– **Hélène et Olivier WEISS**

ont la joie de faire part de la naissance de

Eléonore,

le 22 janvier 1992.

Décès

– **Elisabeth BARTHOD-MICHAUT**

est décédée le 23 janvier 1992.

Son inhumation aura lieu à Champdolent-Mezilles (Yonne), le samedi 25 janvier.

– Montmorillon.

Mme Jean-Marie Bouloux,
son épouse,
Ses enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie BOULOUX,
sénateur honoraire,
conseiller général honoraire,
maire honoraire
de Montmorillon ACPG,

survenu à Montmorillon, le 22 janvier 1992, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques seront célébrées le samedi 25 janvier, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Montmorillon.

Pas de fleurs, mais des dons pour la recherche médicale.

La famille ne recevra pas.

Il ne sera pas envoyé de faire-part.

31, rue Saint-Exupéry,
86500 Montmorillon.

– On nous prie d'annoncer la disparition et l'incinération de

Mme Luc-André BOURON,
Cancan,

De la part de
Marguerite Bouron,
La famille,
Les amis.

En sa mémoire, vous pouvez faire don à la fondation Raoul-Follereau : CCP 2929 P Paris.

4, rue Marguerin,
75014 Paris.

– Pierre et François Charpin,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Jeanne CHARPIN,
institutrice honoraire
(école de garçons
180, avenue Michel-Bizot, Paris-12e),

survenu le 16 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu à Méréville (Essonne).

– Marcel et Lise Danan,
ses enfants,
Ses nièces, sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie COHEN-DANAN,

survenu à Paris, le 20 janvier 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue de Chazelles,
75017 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Bernard CORNUT-GENTILLE,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 21 janvier 1992.

L'office religieux et l'inhumation auront lieu dans la stricte intimité familiale.

De la part de
Mme Bernard Cornut-Gentille,
son épouse,
M. et Mme Tony Joncquez
et leurs fils,
M. et Mme Christian Cornut-Gentille
et leurs filles,
M. et Mme Gilles Cornut-Gentille
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 8.)

– Nous apprenons le décès de

Roland CRESSENT,
conseiller général du Pas-de-Calais,
maire de Divion,

survenu le 23 janvier 1992.

[Né le 10 septembre 1925, à Marles-les-Mines, Roland Cressent (PC), ancien mineur, était maire de Divion depuis 1953 et conseiller général depuis 1962.]

– M. et Mme François DUMOULIN,
ses parents,
Louis et Jeanne,
son frère et sa sœur,
M. Guy Dumoulin,
M. et Mme François Angliviel de La Beaumelle,
ses grands-parents,
ont la profonde douleur de faire part de la mort de

Thomas,
28 octobre 1991-22 janvier 1992.

Le service religieux aura lieu le 27 janvier, à 13 h 45, en l'église évangélique du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

« Car l'amour est fort comme la mort. »

(C. des C.)

– Mme François-Didier Gregh,
M. et Mme François Crouzet,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. François-Didier GREGH,
commandeur de la Légion d'honneur,
inspecteur général des finances,

survenue le 21 janvier 1992, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église de Thomery et suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, où reposent son père, le poète

Fernand GREGH,
de l'Académie française,

sa mère,

née Arlette HAYEM,
membre du jury Femina,

et sa sœur,

Geneviève DRUON GREGH,

que tout le monde aimait.

22, rue Fernand-Gregh,
By 77810 Thomery,
8, rue de l'Horloge,
91310 Longpont.

– Reims.

Yvonne Lassalle,
son épouse,
Marie, Anne et Claire,
ses filles,
font part du décès de

M. Jean LASSALLE,
magistrat,

le 20 janvier 1992, dans sa quarante-cinquième année.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 23 janvier.

12, rue Marie-Stuart,
51100 Reims.

– Geneviève Lwoff,
Jean-Michel et Annie,
Laurence et Jean-Luc,
Nicolas et Laurence,
Nadine Lwoff,
Philippe, Pierre,
Marc et Mila,
Denis et Nathalie,
Laurent,
ses enfants et petits-enfants,
Nathalie, Stéphane, Anne, Cloé, Eric et Julien,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de vous apprendre le décès de

Stéphane LWOFF.

Ses obsèques auront lieu le samedi 25 janvier, à Lussac-les-Châteaux, là où il a éprouvé tant de joies.

Cet avis tient lieu de faire-part.

86320 Lussac-les-Châteaux.

– François, Delphine, Sophie et Anne,
ses enfants,
Bénédicte,
sa belle-fille,
Les familles de Pierrefeu, Clausse et Mohn,
ses parents et beaux-parents,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jaume MALCOR DEYDIER de PIERREFEU,

survenu le 23 janvier 1992.

Les obsèques auront lieu le 28 janvier, à 11 heures, au cimetière Saint-Pierre d'Aix-en-Provence.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8-10, rue Jules-César,
75012 Paris.
Tél. : 46-28-83-87.
Fax : 46-28-86-55.

– Mme le docteur Marie Bonnafé,
sa fille,
M. Marc Villechenoux,
son petit-fils,
Sa famille,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jeanne TALL-BONNAFÉ,

survenu subitement en son domicile, le 19 janvier 1992, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Une cérémonie aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mardi 28 janvier, à 8 h 45 (entrée Gambetta).

« Je suis né pour te connaître
Pour te nommer

Liberté. »

Paul Eluard.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, rue Soufflot,
75005 Paris.

– M. Bernard Tandeau de Marsac,
Mme Christian Tandeau de Marsac,
Mme Marie-Françoise Tandeau de Marsac,
M. et Mme Daniel Druon,
M. et Mme Dominique Lévêque,
M. et Mme Bruno Tandeau de Marsac,
ses enfants,
Mlle Sophie Tandeau de Marsac,
M. et Mme Thibault Tandeau de Marsac,
Mlle Valérie Tandeau de Marsac,
M. Silvestre Tandeau de Marsac,
M. et Mme Marc Fayard,
M. et Mme Eric Merlin,
Mme Stéphanie Badin,
M. Emmanuel Druon,
Mlle Céline Druon et M. Eric Delavallée, son fiancé,
M. Colas Lévêque,
Mlle Amélie Tandeau de Marsac,
M. Antoine Tandeau de Marsac,
ses petits-enfants,
Mélanie, Marion, Louis et Charlotte,
ses arrière-petits-enfants,
Les docteurs Alec et Florence Prochiantz,
Les familles Baron, Ricard, Richardière, Baudrillart et Silvestre de Sacy,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean TANDEAU de MARSAC,
née Christiane Richardière,

survenu le 23 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-cinquième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 25 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice à Paris, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dons souhaités à la Ligue nationale contre le cancer, 1, avenue Stéphen-Pichon, Paris-13e, CCP 561-13 Y Paris.

233, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 26 janvier 1982,

Bernard HAMBURGER

nous quittait prématurément.

Une pensée pour réunir ceux qui l'aimaient.

– Pour l'anniversaire de

Pierre PERRONO,
ancien combattant d'Indochine,
engagé volontaire de la Résistance,
citations à l'ordre de la division,
croix de guerre 1939-1945,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

Messes anniversaires

– Pour le deuxième anniversaire de la disparition de

Me Pierre-Yves GENON,
notaire,

une messe sera célébrée le 26 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Gervais, Paris-4e.

Mort de l'historien portugais Luis de Albuquerque

L'historien portugais Luis de Albuquerque est mort à Lisbonne, mercredi 22 janvier, à l'âge de soixante-quatorze ans. Secrétaire général de l'Académie des sciences portugaises, Luis de Albuquerque était mathématicien de formation. Spécialiste mondialement reconnu des grandes découvertes, il présidait le conseil scientifique pour la célébration de celles-ci. Luis de Albuquerque est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire du Portugal à cette époque, notamment sur l'épopée maritime et sur ses aspects géographiques et cartographiques.

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS
Samedi 25 janvier

Drouot-Richelieu, 14 h : tapis, tapisseries, bijoux, « America » (objets divers).

ILE-DE-FRANCE
Samedi 25 janvier

Corbeil, 14 h, art, tapis. **Versailles (Rameau)**, 14 h 30 : Extrême-Orient.

Dimanche 26 janvier

Argenteuil, 14 h 30 : porcelaine, objets d'art. **Chantilly**, 14 h 30 : vins, alcools. **Chartres**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Compiègne**, 14 h : mobilier, tableaux. **Enghien**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **La-Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : œuvres de Roland Hamon. **Provins**, 14 h : tableaux modernes. **Saint-Germain-en-Laye**, gravures, dessins, tableaux anciens. **Senlis**, 14 h 30 : tableaux russes. **Sens**, 14 h 30 : mobilier, bibelots. **Versailles (Rameau)**, 14 h : tableaux, mobilier. **Versailles (Chevau-Léger)**, 14 h : livres timbres, objets scientifiques.

PLUS LOIN
Samedi 25 janvier

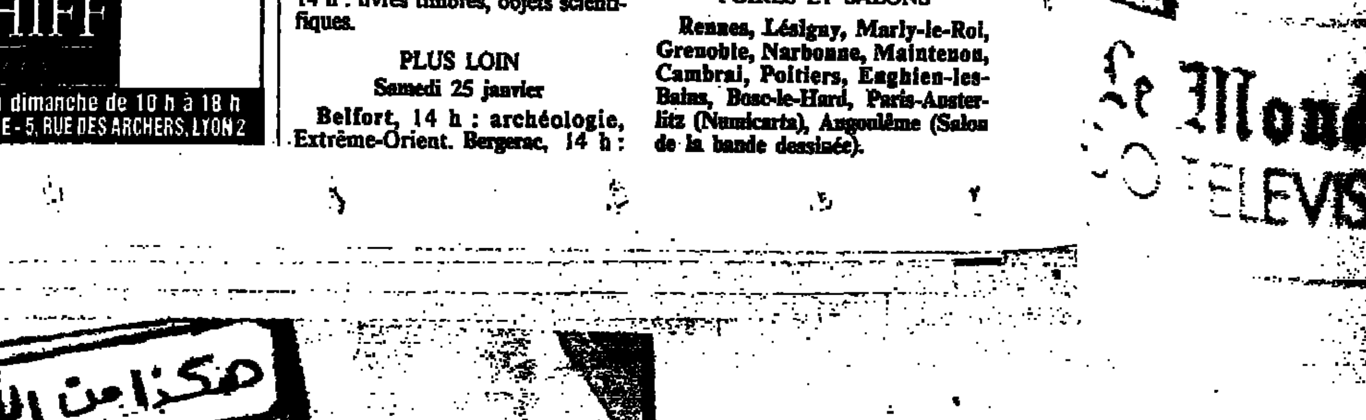
Belfort, 14 h : archéologie, Extrême-Orient. **Bergerac**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Bordeaux**, 10 h : timbres, modèles réduits. 14 h : jouets, jeux. **Lyon (Sidoine Apollinaire)**, 14 h 15 : modèles réduits, jouets. **Marseille (Prado)**, 14 h 30 : mobilier, argenterie. **Marseille (Castellane)**, 14 h 30 : estampes, tableaux anciens. **Montpellier**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Pau**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Saumur**, 14 h 30 : cartes postales, jouets. **Vendôme**, 14 h : livres.

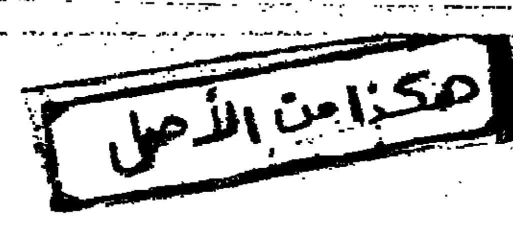
Dimanche 26 janvier

Deauville, 10 h et 14 h : mobilier, objets d'art. **Evreux**, 10 h 30 : monnaie. **Issoudun**, 14 h 30 : mobilier, tableaux. **Les Andelys**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Limoges**, 14 h : mobilier, objets d'art. **Montreuil-sur-mer**, 14 h 30 : mobilier, argenterie. **Nancy**, 14 h : mobilier, tableaux. **Pont-Audemer**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Reims**, 14 h : mobilier, tableaux.

FOIRES ET SALONS

Rennes, Lésigny, Marly-le-Roi, Grenoble, Narbonne, Maintenon, Cambrai, Poitiers, Enghien-les-Bains, Bosc-le-Hard, Paris-Austerlitz (Numicarta), Angoulême (Salon de la bande dessinée).





RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES PIERRE GEORGES

Pénurie à l'étal

IL y a ce vieil homme, digne, fier mais désespéré. Il est devant la vendeuse, une sorte de dragon, indifférente et blasée qui règne sur le rayon *des viandes d'un magasin d'Etat* à Moscou. Un bien grand mot pour qualifier les saucissons et quelques morceaux de porc. Mais enfin, aujourd'hui, il y a eu un arrivage. Et la vendeuse dit : *« Il n'y en aura pas pour tout le monde »*. Avant d'ajouter, dans une sorte de rire méchant : *« Comme si on avait à manger pour tout le monde. »*

Le vieil homme ose, comme s'il ne savait déjà : *« Combien ce morceau de viande ? »* La vendeuse qui sait aussi parce qu'elle a vu le regard de l'homme, aboie : *« 80 roubles. »* L'homme : *« Et celui-ci ? »* Le dragon, excédé : *« Encore plus cher ! »*

Et c'est comme si la pénurie se foutait de la pauvreté. Le vieil homme, statufié, ne peut que répéter doucement en comptant ses trois billets : *« Je n'ai pas assez d'argent. »* Puis, sans protester, blessé, il tourne les talons et s'en va. Trois heures de queue pour une minute d'humiliation.

Cette scène, bien d'autres, une journaliste d'« Envoyé spécial » les a ramenées d'un voyage de trois semaines au cœur de la pénurie. Trois semaines de queue pour un reportage plus parlant que bien de longs discours, pour des images aussi gênantes pour ceux qui les regardaient que pour ceux qu'elles montraient.

La pénurie, autre que statistique, la pénurie vécue et montrée, la pénurie des passe-droits, des bousculades, des privations, des fatigues est un spectacle dérangeant. Au point qu'un instant on eut presque honte de la cruauté, de la présence simplement, de cette caméra fixant le malheur ordinaire moscovite. Un peu comme d'une insulte involontaire à la fierté blessée d'un peuple.

Dans les magasins d'Etat, devant les étals vides et les caddies inutiles, des gens se sont révoltés contre cette présence. *« Cela vous intéresse vraiment de filmer ce parc zoologique ? Il faudrait vous casser votre caméra. J'ai honte de me montrer comme cela. Devant la France, devant les Français. »* Ils se révoltaient, mais sans colère, comme déjà partagés entre le souci de cacher leur dénuement et l'envie de le dire, de dire ce *désarroi total qui est leur.*

Alors ils ont dit. Des mots inquiétants sur *« ces putschistes qui, eux, auraient remis de l'ordre »*, sur les hommes *« forts »*. Des mots répétés, *« vol, banditisme, cauchemar, honte »*. Ils ont dit que nous pouvions nous, Occidentaux, le garder *« notre Gorbatchev »*.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 24 janvier

TF 1

20.45 Variétés : Tous à la Une.
22.40 ► Magazine : 52 sur la Une. Amours de femmes.
23.40 Magazine : Spécial sports.
1.05 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 Jeux sans frontières *d'hiver.*
22.05 Documentaire : Jean-Jacques Annaud tourne « l'Amant ».
23.00 1. 2. 3. Théâtre.
23.10 Cinéma : Jeune et innocent. ■■ Film britannique d'Alfred Hitchcock (1937) (v.o.).
0.25 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa. Les bras de Bombay. *Avec les coolies, hommes à tout faire des docks indiens.*
21.40 Magazine : Caractères. Questions de démocratie. Jean-François Revel *(le Regain démocratique)* ; Alain Finkielkraut *(le Mécontemporain)* ; Laurent Joffrin *(la Régression française).*
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 20.30* —
20.05 Sport : Football. Le Havre-Caen. 26ᵉ journée du championnat de France de D1, en direct du stade Jules Deschaseaux.
22.30 Sport : Les KO de Canal.
22.50 Flash d'informations.
22.56 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Tango et Cash. ■ Film américain d'Andreï Koncha-lovsky (1989).

LA 5

20.45 Téléfilm : Terreur sur la ville.
22.25 Téléfilm : Chantage à la CIA.
23.50 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Alerte rouge.
22.25 Série : Equalizer.
23.20 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.50 Capital.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.30 Documentaire : Robinson dans la lagune.
21.00 Feuilleton : De la neige dans un verre (4ᵉ épisode).
21.55 Téléfilm : A Chip in the Sugar.
22.40 Feuilleton : Fontamara (4ᵉ épisode).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Stéphane Pizelle.
21.30 Musique : Black and Blue.
22.40 *Les Nuits magnétiques.* Cinéma (2).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 21 janvier à Leipzig) : Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ré mineur op. 15, *de Brahms* ; Symphonie nº 5 en si bémol majeur op. 100, de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique *de la Radio de Leipzig, dir.* : Philippe Entremont.
23.10 Ainsi la nuit. Jazz club, par Claude Carrière et Jean Delmas. *A 0.30, Dépêche-notes.*
1.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb.

Samedi 25 janvier

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. La France en jachère.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.10 *La Une est à vous.* Avec la série Matt Houston.
17.15 Divertissement : Vidéo gag.
17.45 Magazine : Trente millions d'amis.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.45 Série : Marc et Sophie.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête show (et à 1.00).
19.50 Tirage du Loto *(et à 20.40).*
20.00 Journal, Tiercé, Tapis vert et Météo.
20.45 Variétés : Sébastien c'est fou !
22.35 Magazine : Ushuaïa. Opération Noé ; Ultime Challenge ; Artiste du vide.
23.45 Magazine : Formule sport. Rallye Monte-Carlo ; Portrait de Franck Piccard ; Football.
1.05 Journal et Météo.

A2

13.25 Magazine : Objectif science. Tendre comme la pierre ; En direct du fond des mers ; Les Yeux de l'espace.
13.55 Magazine : Animalia.
14.45 Magazine : Sports passion. (et à 15.25) Athlétisme ; Patinage artistique ; Ski.
15.15 Tiercé, en direct de Vincennes.
17.55 Série : Euroflics. Les Aveux.
18.55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 INC actualités.
19.25 Série : Sylvie et compagnie.
19.50 ► *Trois minutes pour faire lire. Louis XIV et le Siam,* de Dirk Van der Cruysse.
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 Magazine : La Nuit des héros.
22.30 Magazine : Double jeu.
23.50 Magazine : Racines. Midem 1992.
1.15 Journal et Météo.

FR3

13.00 Télévision régionale.
14.00 Variétés : Eurotop.
14.30 ► Magazine : Mondo Sono. Musique du Bénin.

— *De 15.00 à 17.30 La Sept* —

17.30 Magazine : L'Heure du golf.
18.00 Magazine : Montagne. L'Empire descente.
18.30 *Jeu : Questions* pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

— *De 20.00 à 0.45 La Sept* —

CANAL PLUS

14.05 Téléfilm : Une femme sur le fil du rasoir.
15.30 Le Journal du cinéma.
16.00 Sport : Tennis. *Open d'Australie.*
17.05 Les Superstars du catch.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.00 *Dessin animé :* La Grande Supercherie.
18.25 Décode pas Bunny.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.35 Téléfilm : Tous mes maris.
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.50 Flash d'informations.
22.57 Le Journal du cinéma.
23.01 Cinéma : Formule pour un meurtre. □ Film italien de Martin Herbert (1985).

LA 5

13.20 Téléfilm : La Folle Equipée.
15.00 Série : Capitaine Furillo.
15.55 Série : Riptide.
16.40 Série : Simon et Simon.
17.30 Série : TV 101.
18.25 Magazine : Intégral.
19.05 Série : L'Enfer du devoir.
20.00 Journal et Météo.
20.45 *Série : Kojak. Une jeune femme qui refuse de collaborer avec la police.*
22.25 Série : *Deux flics à Miami.*
23.30 Journal de la nuit.

M6

13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Laredo.
15.45 Feuilleton : L'Ile mystérieuse.
16.45 Série : *Hongkong Connection.*
17.35 Série : Le Saint.
18.25 Série : Les Têtes brûlées.
19.20 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.30 Gagagogo.
20.40 Téléfilm : L'Enlèvement de Kari Svenson. *Deux montagnards psychopathes.*
22.25 Téléfilm : Le Prix de l'amour. *Un bébé non désiré.*
0.00 Musique : Flashback.
0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

13.25 De la neige dans un verre.
14.20 Téléfilm : A Chip in the Sugar.
15.00 Sait-on jamais. Danse : Violences civiles ; Documentaires : Il était une fois dix-neuf acteurs ; Tours du monde, tours du ciel.
17.30 Jean Painlevé au fil de ses films.
18.00 Avis de tempête.
19.00 Théâtre : L'Hypothèse. Pièce de Robert Pinget.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.05 Histoire parallèle.
21.05 Téléfilm : Hôtel du Parc.
22.45 *Le Courrier des téléspectateurs.*
22.50 Soir 3.
23.10 Théâtre : Les Heures blanches. De Ferdinando Camon, mise en scène de Didier Bezace.
0.35 Magazine : Mégamix.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Fernando Del Paso, écrivain.
20.45 Dramatique. Le Badge de Lénine, de Jean-Marie Piemme.
22.35 Musique : Opus. Geneviève Rex, portrait.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct du Metropolitan Opera de New-York) : L'Elixir d'amour, de Donizetti, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera, dir. : Marcello Panni.
0.08 Les Bruits du siècle. Par *Martin Kaltenecker. Œuvres* de Cage, Bério, Lachenmann, White, Nancarrow.
1.30 J'ai la mémoire qui chante. Par David Jisse.

Dimanche 26 janvier

TF 1

13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Série : Columbo.
16.55 Sport : Football. Coupe d'Afrique : finale. A 18.55 Loto sportif.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Charles Pasqua.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.45 *Cinéma : Le Cerveau.* ■■ Film français de Gérard Oury (1968). Avec Jean-Paul Belmondo, Bourvil, David Niven.
22.45 Magazine : Ciné dimanche.
22.50 Cinéma : *Un homme est mort.* ■ Film français de Jacques Deray (1972). Avec Jean-Louis Trintignant, Ann Margret, *Roy Scheider.*
0.45 Journal et Météo.

A2

13.20 Dimanche Martin. (et à 15.50).
14.55 Série : Mac Gyver.
17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.15 1. 2. 3. Théâtre.
18.25 Magazine : Stade 2. Athlétisme ; Basket-ball ; *Football ; Patinage artistique ;* Rugby ; Saut à ski ; Ski ; Tennis ; Voile ; Natation.
19.25 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.45 Série : *Les Cinq Dernières* Minutes. *Enquête dans le milieu bûcheron de Gascogne.*
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Jacques Lanzmann *(le Voleur de hasards).*
23.45 Documentaire : Route, routier ! La Colombie.
0.30 Journal et Météo.

FR 3

13.50 Magazine : Faut pas rêver. Hongkong : la cité murée ; Espagne : les oscillations de Dieu ; France : la double vie de Kirrwiller.
14.45 Magazine : Sports 3 dimanche. Basket-ball : championnat de France, Pau-Orthez-Racing ; à 15.50, le Grand Prix d'Amérique, en direct de Vincennes ; Escrime : challenge Brut de Fabergé ; Automobile : Rallye Monte-Carlo.
17.15 C'est Lulo !
18.15 Magazine : A vos amours.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 *Dessin animé :* De nouveaux habits pour les contes de fées. Les Sept Nains.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Variétés : L'Olympia a cent ans. *Récit de l'histoire de ce grand music-hall par certains de ceux qui en ont tenu l'affiche.*
22.05 Magazine : Le Divan. Invité : Tarak Ben Ammar, producteur.
22.25 Journal et Météo.
22.45 Histoire de voir. Duane Michals.
22.50 Cinéma : Toni. ■■■ Film de Jean Renoir (1934). Avec Charles Blavette, Célia Montalvan, Jenny Hélia.
0.10 Musique : Mélomanuit.
0.20 La Flamme olympique en France.

CANAL PLUS

13.30 Magazine : Rapido.
14.00 *Série :* Le Gang des tractions. Marché noir.
15.15 Magazine : 24 Heures.
16.10 Sport : Tennis. Open d'Australie.
17.00 Les Nuls... l'émission.
17.56 Le Journal du cinéma.
18.00 Cinéma : L'Amour à l'envers. □ *Film américain de Howard* Deutch (1987).
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.20 Dis Jérôme ... ?
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présentation du sommaire.
20.30 Cinéma : Stormy Monday. ■■ Film britannique de Mike Figgis (1988). Avec Melanie Griffith, Tommy Lee Jones, Sting.
21.55 Flash d'informations.
22.05 L'Equipe du dimanche.

LA 5

13.20 Série : Tant qu'il y aura des bêtes.
14.15 Série : L'Homme de l'Atlantide.
15.10 Série : Capitaine Furillo.
16.00 Série : Soko, *brigade des stups.*
16.50 Série : La loi est la loi.
17.40 Série : Simon et Simon.
18.30 Série : L'Enfer du devoir.
19.25 Spécial Roucasseries.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Cinéma : La situation est grave mais pas désespérée. □ Film français de Jacques Besnard (1975).
22.30 Magazine : Reporters.
23.25 Magazine : Top chrono.
0.15 Journal de la nuit.

M6

13.50 Variétés : Multitop.
15.20 Jeu : Hit hit hit hourra !
15.25 Série : L'Incroyable Hulk.
16.20 Série : Clair de lune.
17.15 Série : Le Saint.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Cinéma : *Philadelphia* Experiment. ■ Film américain de Stewart Raffil (1984). Avec Michael *Paré, Nancy Alleno.*
22.20 Magazine : Culture pub.
22.50 Cinéma : Black Emanuelle en Afrique. □ Film italien d'Albert Thomas (1975).
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

13.50 Théâtre : Maison de poupée. Pièce de Henrik Ibsen, mise en scène de Claude Santelli.
16.00 Documentaire : Raymond Abellio.
17.00 Fontamara *(4ᵉ épisode).*
18.00 Documentaire : Naples revisitée par Ernest Pignon-Ernest.
18.30 Documentaire : Robinson dans la lagune.
19.00 *Documentaire :* Daniel Buren.
20.00 Jean Painlevé au fil de ses films.
20.30 Cinéma : Le Pigeon. ■■ Film italien de Mario Monicelli (1958).
22.10 Court métrage : Histoire de Catherine.
22.40 Le Dessous des cartes.
22.45 Cinéma : Lumière d'été. ■■ Film français de Jean Grémillon (1942).
0.35 Court métrage : Au bal du samedi.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. La Table, par René Farabet.
22.35 Musique : Le Concert. Pierre Charial (jazz mécanique).
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le *1ᵉʳ novembre* 1991 au *Centre* culturel suédois) : Sonate pour piano en la mineur K 310, de Mozart ; Nocturnes pour piano, de Sandstroem ; Chaconne en ré mineur, de Bach/Busoni, par Anders Kilstrm, piano ; Cinq Préludes de danse pour clarinette et piano, de Lutoslawski ; Réflexions, de Laporte ; Sonate pour clarinette et piano en mi bémol majeur op. 120 nº 2, de Brahms, par Staffan Mrtenson, clarinette, Erik Lanninger, piano.
22.15 Mémoire d'orchestres. Par Philippe Morin. Symphonie nº 6 *en fa majeur* op. 68, de Beethoven ; Ma Mère *l'Oye, de Ravel ; Petrouchka,* de Stravinsky, par Sergiu Celibidache.
23.35 Mère obscure, père ambigu et fils accompli. Par René Koering. Œuvres de *Wagner, Onslow, Godowsky*
1.00 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Le Trio Eirk Marchand et le Quintet Clarinettes (Michel Aumont, Dominique Jouve, Dominique Le Bozec, Erik Marchand, Bernard Subert).

Le Monde

La visite de M. Roland Dumas dans la CEI

Les dirigeants russes refusent une aide occidentale pour le démantèlement des armes nucléaires

La Russie se veut l'héritière à part entière de l'URSS dans le domaine nucléaire et ne veut rien abdiquer de sa souveraineté sous prétexte d'une quelconque coopération avec des puissances occidentales. Tel est le message parfaitement clair que les autorités russes ont délivré, jeudi 23 janvier, à Moscou, à M. Roland Dumas.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Le premier interlocuteur de M. Roland Dumas a été le maréchal Chapochnikov, commandant en chef des forces de l'ex-Union soviétique, un homme qui ne fait pas partie, théoriquement, du gouvernement russe. Son discours n'en a pas moins été un discours russe à cent pour cent, ce qui ne laisse guère de doutes sur l'évolution des choses au sein de la Communauté des Etats indépendants (CEI) : les rapports futurs entre les Etats qui la composent ne seront pas sereins et la Russie entend bien être plus « indépendante » que les autres, notamment que l'Ukraine ou le Kazakhstan.

La chaîne de commandement des armes nucléaires décrite par le maréchal Chapochnikov est plus que significative : alors qu'au lendemain de l'accord de Minsk, on parlait d'un droit de veto qui serait réservé aux dirigeants biélorusses, ukrainiens et kazakhs, le maréchal affirme aujourd'hui que deux hommes seulement sont maîtres du feu nucléaire : le président russe Eltsine et lui-même.

Le maréchal Chapochnikov et les militaires qui l'entouraient lorsqu'il a reçu M. Dum[redacted]sentant du po[redacted] civil russe n'était présent – ont poliment mais fermement déc[redacted] offres de coopération nucléaire présentées par la France, tout comme ils l'avaient fait la semaine dernière en recevant le secrétaire au Foreign Office, M. Hurd, et quelques jours plus tôt une importante délégation américaine.

Nous avons la maîtrise totale des armes nucléaires, ont-ils dit en substance, et nous sommes tout à fait capables de démanteler nous-mêmes les armes qui doivent l'être en vertu des accords déjà signés avec les Etats-Unis et des déclarations des présidents Bush et Gorbatchev sur l'élimination totale des armes nucléaires tactiques.

Le cas du Kazakhstan

Selon eux, l'Occident a tort de s'inquiéter du risque de prolifération. D'ores et déjà, affirment-ils, les armes tactiques ont été retirées des Républiques du Caucase et d'Asie centrale. Il n'en resterait plus qu'en Ukraine et en Biélorussie, mais ces armes seront toutes rapatriées en Russie en juillet prochain.

Quant aux armes stratégiques qui sont déployées en Biélorussie et en Ukraine, elles seront rapatriées en Russie au plus tard en 1994. Le seul problème qui subsiste concerne les armes stratégiques installées au Kazakhstan. Les autorités d'Alma-Ata n'ont pas encore cédé aux pressions russes, mais on paraît penser à Moscou qu'il ne s'agit là que d'un baroud d'honneur.

Les autorités ukrainiennes, elles, qui ne voulaient pas entendre parler d'un rapatriement en Russie des armes nucléaires stationnées sur leur territoire, ont cédé. Ces armes ne seront pas démantelées en Ukraine, comme on le réclamait à l'origine à Kiev, mais en Russie. Les autorités ukrainiennes expliquent ce revirement par le fait que la République ne dispose pas des installations nécessaires et qu'elle n'a pas les devises pour en acheter en Occident.

Les Russes affirment haut et fort qu'ils se chargeront du travail, bien qu'ils ne disposent que d'une seule installat[redacted] des raisons de dignité nationale ou pour protéger[redacted]aires, ils ne veulent aucune aide internationale dans ce domaine. Toutes les têtes nucléaires, disent-ils, ont été fabriquées en Russie, et celles qui doivent être démantelées le seront en Russie. Le démantèlement, ajoutent-ils, donnera d'ailleurs du travail aux techniciens nucléaires dont l'Occident craint qu'ils ne participent à la prolifération en collaborant aux programmes de pays candidats à l'obtention de l'arme nucléaire.

Le seul domaine où une aide occidentale pourrait être envisagée concernerait les installations de stockage des matières fissiles récupérées lors du démantèlement, ont déclaré les interlocuteurs de M. Dumas, en mentionnant la somme de 400 millions de dollars déjà votée par le sénat américain à ce titre. Mais cette aide, ont-ils ajouté, doit être accordée aux conditions de la Russie, pas à celles des Etats-Unis qui voudraient que les matières fissiles (toujours réutilisables militairement) soient soumises à un contrôle international.

Visite d'Etat pour M. Eltsine

M. Roland Dumas, dans ces conditions, a eu du mérite à se déclarer *« rassuré »* par ses entretiens et satisfait de la création d'un groupe de réflexion franco-russe pour étudier les problèmes de prolifération nucléaire. Sans attendre le résultat de cette réflexion, le Parlement russe pourrait être bientôt saisi d'un projet de loi restreignant pour une certaine durée la liberté de circulation ou d'emploi des techniciens nucléaires ex-soviétiques.

Les dirigeants russes avaient aussi choisi de manifester leur volonté sur un autre sujet : la visite de M. Eltsine à Paris qui était prévue depuis l'échec du putsch du mois d'août pour le début du mois de février. A l'origine il s'agissait d'une visite d'amitié, mais MM. Eltsine et Kozyrev ont exigé qu'elle soit transformée en une visite d'Etat avec toutes les cérémonies et les attentions protocolaires que cela implique.

[redacted] M. Eltsine, [redacted] souvient toujours avec amertume du traitement [redacted] qui lui [redacted] réservé au [redacted]temps dernier à Paris et à Strasbourg, veut aujourd'hui bénéficier des mêmes honneurs qui furent jadis réservés à Mikhaïl Gorbatchev. C'est ce qui lui a été promis. Moyennant quoi, il a confirmé sa présence à Paris du 5 au 7 février.

JACQUES AMALRIC

Quatre responsables d'une des principales chaînes françaises de cliniques privées placés en garde à vue

Quatre responsables d'une importante chaîne de cliniques privées ont été placés en garde à vue dans les locaux du SRPJ de Versailles après avoir été interpellés sur commission rogatoire de M. Jacques Liberge, juge d'instruction au Mans. Cette garde à vue, prolongée par M. Liberge, devait expirer vendredi 24 janvier. Il s'agit de MM. André Attia, PDG d'Alphamed, une holding qui possède plusieurs cliniques, Patrick Giordani, qui dirigeait la Société de gestion des cliniques du Mans (SGCM) liée à Alphamed, Jean-Pierre Arrambourg, directeur des cliniques Pasteur et Tertre rouge du Mans, et de Mme Béatrice Caux, ex-directrice de ces établissements, qui ont été interpellés dans la région parisienne par les policiers du SRPJ d'Angers assistés de leurs collègues de Versailles.

Ces personnes ont été placées en garde à vue dans le cadre d'une information judiciaire ouverte en automne dernier. Cette garde à vue fait suite à une plainte contre X... déposée par le comité d'entreprise des deux cliniques mancelles qui avaient également porté plainte pour entrave au fonctionnement de ce comité et présentation de faux bilans. Les médecins travaillant dans ces deux cliniques ont également porté plainte, estimant être victimes d'irrégularités dans le reversement de leurs honoraires.

Le docteur Attia est à la tête de l'une des principales chaines françaises de cliniques privées (onze établissements, mille sept cents lits). En 1975, il avait fondé le groupe Parly II en rachetant avec un groupe de médecins la clinique du Parc des Princes à Paris. Selon le revue *Clinic international* (février 1991), le chiffre d'affaires cumulé des sociétés de gestion des établissements du groupe dépasse 800 millions de francs.

M. Daniel Gœvdevert invité du «[redacted] RTL-*le* [redacted]»

M. Daniel Goevdevert, président du directoire de la marque Volkswagen, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 26 janvier, de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Goevdevert, citoyen français, qui dirige la firme allemande d'automobiles, répondra aux questions d'André Passeron et d'Annie Kahn, du *Monde*, et de Catherine Mangin et de Marc Leroy-Beaulieu, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Vous me la copierez

ELLE a bonne mine, la France, avec ses 80 % de bacheliers. Elle n'a pas les moyens de se les payer ! Et c'est pas des mots en l'air ! Déjà que leur salaire de septembre, les instits ont dû attendre l'arrivée du Père Noël pour le toucher, les profs chargés de faire passer le CAPES en juillet dernier n'ont toujours pas été rémunérés. A Rennes, Amiens, Clermond-Ferrand, Orléans, Tours et Bordeaux, la correction des épreuves d'histoire-géo, entre autres, est passée à l'as.

L'agrég, le bac et le BTS, même topo. L'estomac barbouillé par des tapées de copies indigestes, les membres du jury vont rouspéter au rectorat : Enfin, c'est pas normal, il y a plus de six mois qu'on réclame. Et le rectorat : Désolé, c'est pas à moi de casquer. Faut demander à l'Education nationale de débloquer les fonds. Et l'Education nationale : Mes fonds de tiroir, j'ai beau les racler, j'ai plus un rond. Patientez. Jusqu'à quand ? Ça dépend... Comment vous vous appelez ? Mouisard ? Pas de chance, on a tiré au sort, les enseignants dont le nom commence par un O seront servis d'abord. Ça tombe bien, il n'y en a pas tellement ! La lettre M, c'est pas demain la veille.

Résultat : autour d'avril, mai, Mouisard se retrouvera devant une nouvelle pile de copies à annoter sans l'ombre d'un chèque à encaisser. Vous me direz : C'est jamais que l'écrit. Ensuite, il y a l'oral, ça nous mène aux grandes vacances, et d'ici là l'Etat aura peut-être réussi à grappiller dans nos impôts les trois francs six sous que lui coûtent ces peaux d'âne en peau de zébi. Attendez, j'y suis plus ! De quels examens vous parlez, là ? Ceux de 1992 ? Non, quelle idée ! Ceux de l'an dernier !

Embêtant, me faisait remarquer hier, au téléphone, un lecteur, il est prof à Lille. Très embêtant :

– J'ai passé ma vie à inculquer les valeurs de la gauche à mes potaches. A tous les coups j'ai voté pour elle. Ce coup-ci, j'ai bien l'intention de lui faire le coup du mépris ! Les urnes, fini ! Et, croyez-moi, je ne serai pas le seul dans ce cas. On se fout de nous, là ! Après avoir tiré un trait sur nos heures sup, les socialos peuvent faire une croix sur leur électorat !

Après le départ de M. Emmanuelli

Le nouveau trésorier du PS sera désigné la semaine prochaine

Le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, a été reçu, jeudi 23 janvier, au lendemain de son élection, par M. François Mitterrand. Devant le bureau exécutif du PS, réuni le même jour, M. Emmanuelli a annoncé qu'il quittait ses fonction[redacted]parti. [redacted] porte-parole, a p[redacted]eur de M. Emmanuelli serait désigné lors de la prochaine réunion du bureau exécutif. C'est M. Pierre Moscovici, jospiniste, actuellement chargé des études au secrétariat national, qui devrait remplacer M. Emmanuelli à la trésorerie (*le Monde* du 24 janvier), tandis que M. Jean Germain, premier secrétaire de la fédération d'Indre-et-Loire, proche de M. André Laignel, dont il dirige le cabinet au secrétariat d'Etat à la ville, devrait prendre la responsabilité des études. Ces propositions doivent être entérinées le 28 janvier par la direction du courant et présentées, ensuite, au premier secrétaire du parti, M. Laurent Fabius, qui les présentera au bureau exécutif le lendemain.

□ *Les dates des élections* – Le *Journal officiel* du 23 janvier publie trois décrets portant convocation des électeurs : les deux premiers fixent au 22 mars l'élection des conseils régionaux ainsi que le premier tour de l'élection des conseillers de l'Assemblée de Corse (et au 29 l'éventuel second tour en Corse) et précisent que les déclarations de candidature seront reçues entre les 17 et 24 février. Le troisième décret confirme les dates des élections cantonales (qui ne concernent pas Paris) : 22 mars pour le premier tour et 29 mars pour le second.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 24 janvier

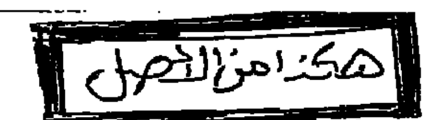
Poursuite du repli

Pour la dernière séance de la semaine, qui est aussi celle de la liquidation du terme boursier de janvier, les valeurs françaises ont nettement fléchi dès l'ouverture. En retrait de 0,85 % au début des échanges, l'indice CAC 40 abandonnait 0,37 % une heure plus tard. Dans ce contexte, les plus [redacted]taient emmenées par Lafarge Coppée, Navigation Mixte, [redacted] –

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

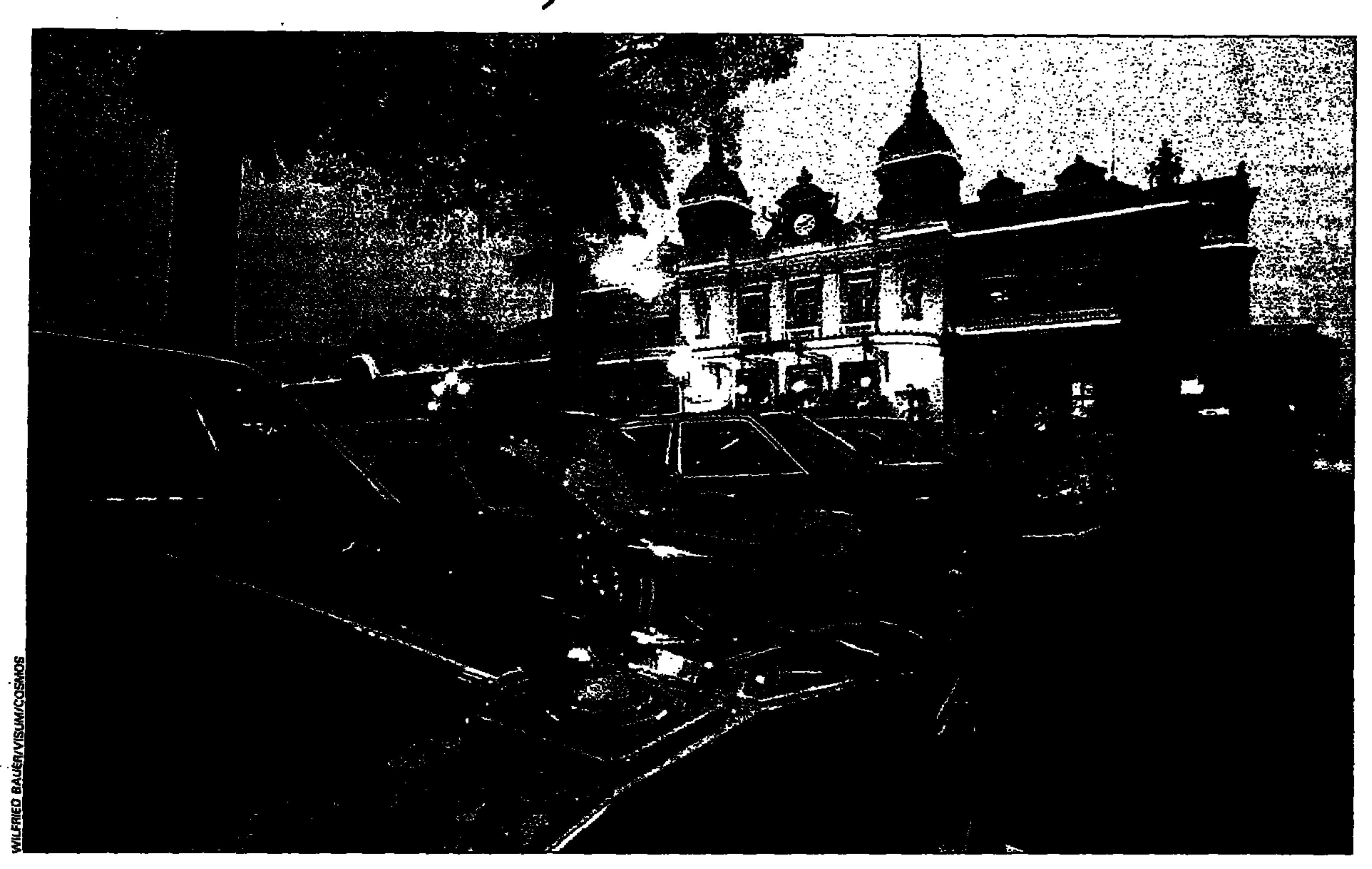
Le numéro du « Monde » daté 24 janvier 1992 a été tiré à 508 769 exemplaires.



Le Monde

S A N S • V I S A

Monaco, l'or à la barre



WILFRIED BAUER/VISUM/COSMOS

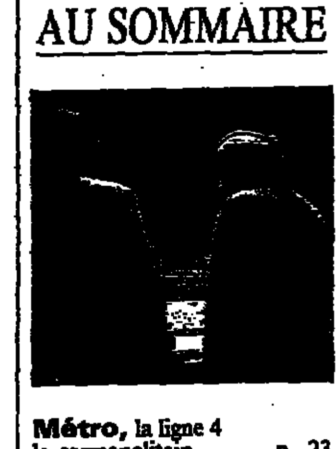
Bien sûr, mieux vaut être, ici, jeune, beau, riche, et monégasque. L'éditorialiste de *Society*, le luxueux magazine de la Société des bains de mer (SBM) et du Cercle des étrangers a raison : habiter ce rocher séparatiste de la Côte d'Azur, ces quelques centaines de mètres carrés de souveraineté cernés par la mer et la France, *«c'est avoir fait le choix d'une philosophie de vie dans laquelle seul le meilleur est assez bon».*



MICHEL MASSI/EDITING

Le casino de Monte-Carlo, selon Charles Garnier, et le rocher du prince, surveillé par les hommes de sa garde.

AU SOMMAIRE



BIEN sûr. Comment décliner sur ce morceau de Riviera béni par l'histoire et les incongruités fiscales autre chose que des évidences sur l'idéal matérialiste? En dehors du meilleur, ici, point de salut! Si l'on n'aime pas le jeu, *sous les lambris baroques, le polo* et les Rolls, si la pudeur vous fait garder bijoux et vison à *la maison*, ou – horreur ! – si l'on ne possède pas les moyens financiers de son adhésion, mieux vaut passer son chemin. Refranchir ces frontières invisibles de la basse corniche, loger à Cap-d'Ail ou à Roquebrune, les voisines françaises, c'est-à-dire banales, fauchées, simplement méditerranéennes.

Le *«choix»*, comme l'écrit l'éditorialiste, a été fait par d'autres, bien avant votre arrivée, pour l'essentiel à la fin du siècle dernier, par les conseillers d'un prince qui résumèrent, en un pays de carte *postale gros comme un petit pois*, l'idée universelle de l'opulence. *Vous vous inclinez, ou vous détalez.* Il est trop tard pour revenir en arrière, *laisser un peu de place à la* pauvreté, plus généralement aux symboles d'une existence moyenne. *La richesse paraît être* l'essence de la principauté de Monaco, plus encore que son actualité. Ce promontoire, cette courte baie, ces flancs de montagne ont connu la précarité quelques siècles plus tôt? Comment l'*imaginer? Le bonheur est inscrit* dans la pierre, le rythme de ce royaume *grand comme un bourg.* Il brille sur les plaques de cuivre, à l'entrée des immeubles de marbre, sur les poignées des voitures rutilantes que déplacent d'impeccables chauffeurs en casquette noire, partout où l'œil peut se poser dans cette surcharge, cette débauche de biens et de signes harmonieusement disposés.

A Monte-Carlo, second promontoire après le rocher du prince, plate-forme lustrée par des décennies de sérénité, à Monte-Carlo, donc, la première promenade peut donner le vertige. Droit devant, au-dessus de la mer, le casino selon Charles Garnier, temple de l'Opéra *et des plaques* jetées sur des tapis verts sobre*ment éclairés. Et puis, découverts* d'un simple mouvement circulaire, *le prestigieux Hôtel de Paris*, le café du même nom où patientent, en fourrure, même par temps clément, les épouses de joueurs de l'après-midi. Dans cette galerie, au cou des dames, s'arborent des vitrines de joailliers, au milieu de quelques touristes snobés, de quel*ques égarés que la passion des* machines à sous pousse à s'aventurer en terre inconnue. Dehors, à 10 mètres, attend, exposé sur un praticable, le premier prix du prochain championnat de chemin de fer : une Ferrari Testarossa.

D'autres voitures de sport sont garées, à toute heure, le long des trottoirs où se succèdent les meil*leurs couturiers*, Sotheby's, *le siège* de la SBM, qui règle, ici, les us et *coutumes de chaque saison de* plaisir, et fermant un parfait jardin, *le parc Albert-Ier*, en amont du casino, trois banques, la Barclay's, la BNP et le Crédit lyonnais, sises en des hôtels particuliers qui offrent, en plus de leur discrétion, des frontons portant drapeaux.

Sans changer de place, tout cela est visible, largement étalé sur *200 mètres à peine, carré sur la* pente et sur l'éternité, et, si l'on n'y est pas préparé, tout cela pourrait tuer. En tout cas humilier. Les paradis fiscaux ne séduisent vraiment que ceux qui croient au paradis. Ils sont moins de trente mille à s'y faire, à apprécier ce *modèle en réduction de la prospé*rité, trente mille résidents pour *cinq mille Monégasques* de souche. Trente mille fortunés de toutes émigrations qui s'accrochent avec confort à cette rive rudement escarpée, d'abord parce que les effets de l'histoire ont, en la principauté, supprimé l'impôt sur le revenu.

Depuis quelques mois, ils sont surtout italiens, preuve que l'Italie est un pays riche, des milliers d'Italiens qui se font ouvrir l'une ou l'autre des quatre-vingts banques, même le dimanche. Mais, pour ces nouveaux riches, la principauté de Monaco a entrepris ce qu'elle avait fait, hier, pour les Allemands ou les Anglais : le titre de résident se mérite. Cinq ans de domiciliation sont exigés, même pour les champions de tennis ou les pilotes automobiles, ainsi que *l'achat de mètres carrés en nom*bre suffisant. Une famille de cinq enfants ne pourrait habiter un studio du front de mer, même à 3 millions de francs, sous peine de ne jamais toucher le fameux viatique. Il lui faut un parking, de préférence souterrain, une plaque *d'immatriculation dont on peut* choisir le numéro.

Enfin, l'observation stricte de mille règles tatillonnes, dont le respect de la famille princière et le paiement de ses contraventions. Adhérer au style des soirées données au casino, subventionner la Croix-Rouge, beaucoup d'œuvres sociales. Surtout se suffire de ce *mouchoir de poche, renoncer aux* grands espaces, aimer aller du club au club en passant la deuxième vitesse de sa Porsche. Marcher à petits pas, car la marche est courte. Monaco tient en 3 ou 4 kilomètres de long, sur quelques centaines de mètres de profondeur.

De notre envoyé spécial
Philippe Boggio

Lire la suite page 24

COUP D'ŒIL

Le photojetable

NE cherchez pas le « jetable » au rayon des appareils photo, c'est plus loin, vers celui des pellicules, que vous le trouverez. Qu'il arbore leur emballage n'assure pour autant pas qu'il soit agréé de leur communauté. A bien y regarder, il est relégué en lisière de ce monde-là aussi. Son enveloppe de bristol glacé aux couleurs des unes, échancrée du plastique sombre des autres, ne doit pas faire illusion : elle proclame sa condition de mortel. Ce hors-caste, toujours en sursis, ne reconnaît pourtant qu'en caractères minuscules sa condamnation : *« Les pièces constitutives du boîtier du film ne peuvent vous être retournées. »*

Son habillage plastifié est trop semblable à celui d'un coupe-faim pour ne pas évoquer les petits creux d'images. Qu'on le déchire et le voilà sommé d'effectuer sa peine. Le compte à rebours, irréversible, est commencé, chaque pose hâtant sa fin. Il ne joue pas sa peau : il la donne, et ne se prête pas. Seul le naïf se laisse séduire par son abandon, car il est de ceux qu'il faut prendre sans engagement. Tout serment serait mensonger ou blessant. Il doit demeurer une simple relation d'affaires. On tolérerait une passade tout au plus.

Son anéantissement s'effectue loin des proches, sans témoins. Il n'aura laissé aucune image de lui-même. On ne l'aura pas surpris à jouer les vedettes, à capter sur lui l'attention. Son visage oublié rend le deuil impossible. Sa constitution, donnée pour fragile, est plus complexe qu'il n'y paraît. Ce poids léger est un esprit fort qui ne se livre entier que dans le travail. Seule lui importe l'œuvre qu'il laisse : vingt-quatre images, vingt-quatre heures, une journée, sa vie.

Il est un courant d'air ici-bas, et ne se sent jamais mieux que dans les lieux de passage, sur le chemin de ces gens pressés qui ont oublié *leur* appareil et se consolent avec lui qui n'appartient à personne. Il affectionne les boutiques d'autoroutes, les gares, les aéroports, les musées. Petit balayeur de souvenirs, il s'y offre lui-même en souvenir, emballé aux couleurs du Louvre ou d'Orsay.



SON cadre est constitué d'un simple orifice taillé dans l'épaisseur du boîtier. Derrière lui, l'œil est à nu. Le dehors s'ouvre à l'examen à cru, par une mise en contact où le photographe s'expose autant que le photographié. On pourrait les croire du même bord, manifestant d'un principe d'égalité, presque de réciprocité. Des regards échangés, l'un, cerné de noir, est-il tout juste plus appuyé, qui interroge et ne condamne pas. Rien de ce retranchement hostile ou précautionneux, dans l'hygiène imposée par l'oculaire de verre.

Le jetable est trop désinvolte pour convenir aux grandes heures. La gravité ne lui sied point. Qu'il soit officiellement reconnu témoin d'un mariage ou d'une naissance serait inconvenant. Mieux vaut pour lui passer inaperçu parmi les invités. Il dévaluerait l'assistance soucieuse d'être traitée avec un matériel de prix. Seuls ses héritiers peuvent présenter son curriculum vitae, et c'est déjà celui d'un autre, son semblable. Sans plus de passé que d'avenir, comment lui reconnaître compétence ? Son témoignage, quelle qu'en soit la qualité, paraîtra toujours légèrement suspect.

Il est aux professionnels bourrés d'électronique ce qu'un carnet de notes cartonné, avec son crayon à papier, est à l'ordinateur, déchiffrable par celui seul qui en connaît l'écriture. Ses témoignages sont aux dimensions de notre mémoire, faits plus de ce qu'ils ont abandonné que de la glorification mécanique de chaque relief.

On le louera pour ses rouges tirant vers les bruns, pour ses bleus étouffés, pour ses images assourdies que déjà la brume a gagnées. La sous-exposition qu'il affectionne est un signe d'humilité, un trait d'humanité. Il affiche notre propre visage de mortels, nous lui sommes exemplaires. Il ose montrer le vieillissement, le temps passé.

Le jetable ne parle jamais de lui-même. Il est sans carte d'identité, donc sans identité. Tout juste, un laboratoire l'autopsiant (1), lui trouve t-il des *caractéristiques* : sensibilité : 400 ISO, focale : 35 mm, ouverture : f/11, vitesse : entre 1/100 et 1/150 de seconde. Il n'est pas un individu, mais le témoin d'une espèce.

Les frontières l'ignorent tant et si bien qu'il doit être sans patrie. Il n'a d'autre valeur à déclarer que celle d'être en tête des premiers secours à administrer en cas de détresse photographique. Et l'on ne se prive pas de l'envoyer en première ligne dans les pays à risques, ou dans les mains à risques – celles des enfants.

D'AILLEURS, il est un retour à l'enfance de la photographie, aux temps d'avant, dans l'association d'une *camera oscura* sans autre âge que sa lentille de plastique et d'une pellicule très contemporaine.

Le jetable ne conserve de fonctions qu'essentielles. Il est vertueux si l'on convient que la sobriété peut l'être. Ses usagers sont déjà trop nombreux (au Japon, il représente 35 % des ventes de pellicule négative couleur 24×36, contre moins de 5 % en France) et encore trop contraints pour composer une fratrie. Mais lorsqu'il sera clairement devenu l'objet d'un choix, les gestes simples qu'il réclame pour communiquer pourront s'ajouter au répertoire de cette étroite communauté pour qui moins, c'est toujours plus.

Jean-Louis Perrier

► **On trouve des modèles en vente à partir de 39 F.**

(1) Dossier FNAC « Pellicules photo

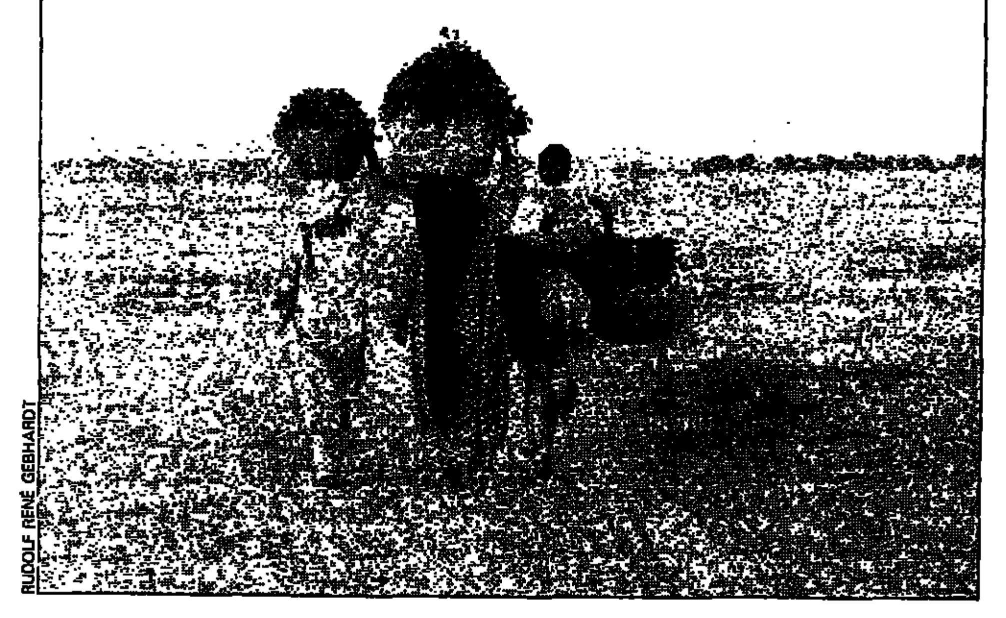
ESCALES

Les mannes de l'Egypte

« Première » remarquée d'Oriensce. On reste agréablement surpris par la qualité et la densité de ce voyage touristique et agronomique de douze jours en Egypte. Intitulé « Sur les pas de Louis-Alexis Jumel » (1785-1823), qui fut, sous Méhémet-Ali, vice-roi d'Egypte, le rénovateur de l'agriculture égyptienne et le créateur du secteur cotonnier, il est pensé et minutieusement préparé à l'intention d'agronomes français. Mais, compte tenu de l'accessibilité de ce thème agricole, qui s'appuie sur une activité traditionnelle, fondement de l'économie égyptienne, comme du programme de visites très complet, le voyageur soucieux de découvrir l'Egypte d'une manière originale y est aussi convié.

Après un trajet sur ligne régulière Egyptair, le premier jour commence à 4 h 30 par un vol à destination d'Abou-Simbel au-dessus du lac Nasser (500 km de long, 30 km de large), pièce maîtresse de l'irrigation et de l'industrialisation de l'Egypte. Visite des temples sauvés des eaux par une campagne de l'UNESCO et vol de retour vers Assouan. Promenade sur le Nil à bord des felouques nubiennes à voile latine pour goûter l'atmosphère paisible du site et arrêts à l'île aux Fleurs et à l'île Eléphantine où se trouve le nilomètre d'Assouan qui permet de mesurer l'importance des crues et donc de réguler le cours du fleuve. Croisière d'Assouan à Louxor avec visites des sites archéologiques et, intéressant directement le thème du voyage, coup d'œil sur l'ancien barrage et le haut barrage d'Assouan, exposés sur les agricultures de l'Egypte, arrêt à l'écluse d'Esna pour observer les prises d'eau des grands canaux de la vallée du Nil et les systèmes traditionnels d'irrigation. A Louxor, visite des différentes vallées, et, à Gourna-el-Guedida, coup de chapeau aux réalisations villageoises de l'architecte Hassan Fathy qui utilise les techniques traditionnelles de constructions en terre, remarquables par la pureté de leurs lignes. Excursion au nord de Louxor pour découvrir l'agriculture ancestrale de Haute-Egypte, ses cultures extensives (la canne à sucre dont la coupe ne sera pas achevée), ses systèmes d'exploitation et de production. A l'aube du neuvième jour, vol vers Le Caire, son musée des antiquités égyptiennes fondé par l'égyptologue français Mariette, son musée de l'agriculture, le Caire islamique et les bazars du Khan-el-Khalili. Excursion à l'oasis du Fayoum (lire, dans *le Monde Voyages* du 8 novembre 1991, *le Lac des Vaches grasses*, un article de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz) permettant d'aborder les problèmes de l'agriculture confrontée à la salinité. Avec Memphis, Saqqarah et Guizeh, retour aux sites archéologiques précédant une journée à l'ouest du delta, le long de ce qui fut la « route du désert », entre Le Caire et Alexandrie, pour voir les travaux de mise en valeur des terres arides et un antique monastère copte du Wadi-Natroun où se perpétue la tradition d'anachorétisme. Pour conclure, visites d'une exploitation moderne d'arboriculture fruitière, de petites exploitations sur des terrains attribués par l'Etat à des fellahs sans terre et d'un village de diplomés de l'enseignement supérieur.

Définir un tel programme n'est pas à la portée du premier venu. Il est dû à Denis Elant, trente-cinq ans, dont vingt au Proche-Orient (cinq ans à Assiout, en Haute-Egypte), titulaire d'une maîtrise d'arabe égyptien. Il bénéficie de l'expérience de son père, Hubert Elant, expert agricole et ancien diplomate au Proche-Orient,et d'une tradition familiale d'ancrage dans cette région qui remonte à 1837. Oriensce (164, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris, tél. : 43-36-10-11) est issu de ces racines. Ce voyage, du 1er au 12 avril, coûte 12 900 F. Il sera accompagné par Mme Tahani Abd El Hakim, enseignant-chercheur à l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier. Oriensce, pour qui *« le voyage n'est pas un produit de grande consommation »*, propose également des vols secs sur tous ces pays arabes et suggère *« une lente découverte individuelle de l'Egypte »*, en 15 jours (11 700 F), intitulée « Promenade égyptienne ».


RUDOLF RENÉ GEBHARDT

Sur le chemin du retour. « Oasis et déserts d'Egypte », catalogue de l'exposition à la BPI du Centre Beaubourg (26 juin-7 octobre 1991).

Japon d'hier et d'aujourd'hui

Une reconnaissance officielle, cela stimule. C'est ce qui vient d'arriver à l'Institut d'études supérieures des arts (IESA), dont les diplômes viennent d'être homologués par l'Etat. Cet organisme forme aux disciplines du marché de l'art, illustrant à l'occasion son enseignement par un voyage d'études. Ainsi de ces onze jours dans un Japon qu'il n'identifie pas uniquement au kabuki, aux jardins zen et autres lieux communs culturels. La modernité de l'architecture nippone sera particulièrement mise en valeur au cours de la découverte d'un archipel reconnu également comme *« lieu de création contemporaine qui déroute, exaspère ou fascine. »* En route, donc, du 28 avril au 10 mai pour un mouvement de balance – de tension peut-être – *« des racines historiques au dynamisme contemporain »*. Nommer Tokyo, Kyoto, Nara, Himeji et Osaka est une façon de garantir l'essentiel du patrimoine japonais.

Tokyo, que l'on visite à peine débarqué de l'avion d'Air France – efficacité nippone oblige – pour ne découvrir l'hôtel que le soir. Tokyo : la Century Tower et son musée (architecte Norman Foster), le palais impérial, le Gymnase (architecte Kenzo Tange), les quartiers de Ginza et Shinjuku et tous les immeubles vitrines d'architectes, la boutique d'Issey Miyake, la Flamme d'or, café construit par le Français Philippe Stark pour la brasserie Asahi, les visites de musées (art traditionnel, céramique, estampes) et de galeries d'art contemporain. Tokyo, c'est aussi un lever très matinal pour aller assister, au marché au poisson, à la vente des thons aux enchères. Quatre jours dans la capitale, d'où l'on part pour une excursion à Kamakura (qui fut capitale du Japon au XIIIe siècle) et une journée à Nikko, où l'on se rend en train et en métro. Deux jours à Kyoto et trois jours à, successivement, Nara – avec un arrêt à Byodo-in, l'un des meilleurs exemples de l'architecture aristocratique, et au temple Todaiji, le plus important temple bouddhique du Japon, – Himeji et Osaka, complètent ce tour du Japon. Onze jours sur place, 27 800 F en chambre double. Un séjour commenté par un architecte français exerçant à Tokyo. (Renseignements : IESA, 111, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 42-25-23-57.)

Sélection établie par **Patrick Francès et Danielle Tramard**

TÉLEX

Deux voyages « rugby » à l'occasion du Tournoi des cinq nations. Spécialiste des îles britanniques, Républic Tours/Skyways (agences de voyages) suit l'équipe de France à Cardiff, au pays de Galles (du 31 janvier au 2 février, de 4 550 à 5 850 F), et à Edimbourg, en Ecosse (du 6 au 8 mars, de 6 350 à 7 350 F), au départ de Paris, Lyon ou Bordeaux. Sont compris le transport aérien, les transferts, deux nuits d'hôtel (3 ou 4 étoiles) avec petits-déjeuners et les entrées au stade, places debout.

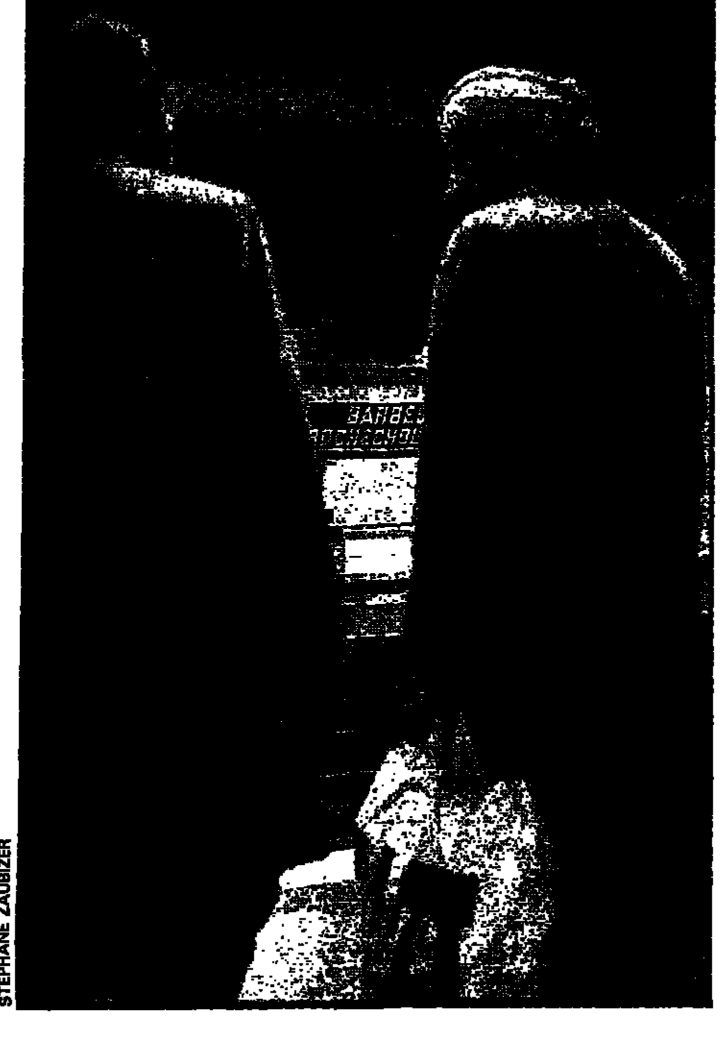
Les JO d'hiver en trois dimensions avec une spatiocarte en relief de la Savoie, réalisée par l'Institut géographique national (tél. : 42-25-87-90). Obtenue à partir d'une image hivernale du satellite Landsat, elle a été enrichie d'informations touristiques et permet de localiser les sommets, les axes de communication et les stations qui seront le cadre des exploits olympiques. 52x62 cm, échelle au 1 : 250 000. En vente dans les librairies de Paris et de la région Rhône-Alpes, 140 F.

« Les Mille et Une Bulles » ou l'Orient imaginaire dans la bande dessinée. Une exposition de l'Institut du monde arabe (IMA) présente, de Hergé à Bilal, la production des trente dernières années (1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris, tél. : 40-51-38-38). Du 21 janvier au 26 avril, tous les jours sauf le lundi, de 13 heures à 20 heures. Entrée : 20 F. A l'IMA et à la Fnac, rencontres avec des dessinateurs et des écrivains (le 31 janvier, *Harrouda*, de Tahar Ben Jelloun et son adaptation en BD par Edmond Baudoin). Dans la même veine, lire *Exotisme & bande dessinée, les Carnets de l'exotisme* nº 7-8, Le Torii Editions (BP 93, 86003 Poitiers Cedex).

Dernier numéro de *Distance*, la revue de bord d'UTA, à la suite du regroupement de cette compagnie avec Air France. Au sommaire du dernier numéro : Nice, la Malaisie, le Mali, la route du thé et Paris vu du ciel. Dès mars, elle sera remplacée par une édition spéciale du magazine d'Air France, *Atlas*, et diffusée sur les vols UTA.

Le cosmopolitain

C'est tout à la fois les Champs-Elysées des souterrains, la voie express nord-sud des piétons et la nouvelle cour des miracles des sous-sols. La ligne de métro numéro 4.


STEPHANE ZAUBIZER

CENT trente-trois millions six cent quarante et un mille et des poussières – la RATP les recense à l'unité près – de voyageurs de tous sexes, de tous âges, de tous milieux, de toutes nationalités ou cultures, de toutes complexions de visage et de morphologies de corps, l'empruntent annuellement, soit pas loin de cinq cent mille par jour, que ce soit sur la totalité ou sur une partie seulement du tracé. Les conducteurs comptent une heure et dix minutes pour parcourir dans les deux sens ses 11,402 kilomètres qui traversent Paris de part en part. Et aux heures de pointe, les rames se succèdent toutes les minutes et demie.

Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt, la numéro 4, comme on l'appelle en langage administratif, parce qu'elle fut historiquement la quatrième ligne à entrer en activité, n'est ni la plus ancienne, ni la plus moderne, ni la plus banale, ni la plus spectaculaire, ni la plus rapide et encore moins la plus directe du réseau métropolitain. Il lui suffit d'être la plus fréquentée et donc aussi, à ce titre, la plus symbolique de toutes. Quel ahurissant mélange social et culturel elle donne, presque en toute heure, à voir! Ligne caméléon, elle ne cesse d'ailleurs, tout au long de son parcours, de se modifier, tant dans ses stations que dans la composition de ses utilisateurs. Petite bourgeoise, respectable et plutôt alanguie au sud, où dominent le tweed des cadres et la robe plissée des secrétaires, bourgeoise et intellectuelle quand elle rôde dans le Quartier latin, où montent en force les jeans et les parkas, elle se marginalise dès qu'elle pénètre, après Châtelet, dans l'ancien *«ventre»* de Paris, avec un afflux de cuirs et de jeans avachis, puis se colore et se métisse dès Strasbourg-Saint-Denis, où commencent à fleurir les boubous africains, les chéchias et les djellabas arabes, pour finir en son terminus nord dans une ambiance presque dix-neuvième siècle de banlieue et d'usines. Extraordinaire voyage dans les styles de vie, plus encore que dans l'espace, qui évoque presque une coupe en long de la société française.

Il faut dire que cette ligne éminemment centrale a reçu de naissance presque tous les atouts. Souvenir de l'hégémonie du rail, elle relie trois des quatre gares parisiennes et quel *tour operator* pourrait se vanter, comme elle, de réunir en un seul élan la populaire Denfert-Rochereau, la bourgeoise Montparnasse, la chic Saint-Germain-des-Prés, la remuante Saint-Michel, la presque provinciale Cité puis la cosmopolite Châtelet et Barbès l'orientale? En communication avec plusieurs univers, c'est comme si ce grand égout collecteur humain les fondait en un seul, la Ville.

Historiquement, la ligne 4 a d'ailleurs été construite en trois fois. Dès 1908, s'ouvrait le tracé nord, le plus simple à construire. Issue de la porte de Clignancourt, la ligne s'arrêtait en cul-de-sac à Châtelet. Un an plus tard, c'était au tour de la section sud, porte d'Orléans-Raspail, de voir le jour. Le reste du trajet devait, en toute logique, être rectiligne, longeant la rue de Rennes, qu'un projet urbanistique entendait poursuivre jusqu'à la Seine, où, de là, enjambant un pont-biais, elle devait rejoindre la rue du Louvre. Hélas! Ce tracé au cordeau d'ingénieur devait subir l'opposition irréductible des académiciens qui, refusant que le grondement alternatif du métro ne vienne perturber les tranquilles séances du dictionnaire, le déportaient vers l'est, l'obligeant à s'arrêter du côté d'Odéon, puis de Saint-Michel, sautant la Seine en s'appuyant sur l'île de la Cité pour rejoindre Châtelet.

Etonnante pérennité des conformismes de circulation dans la ville : la ligne 3 achevée, la plus torturée du réseau, reproduisait, très exactement, dans sa moindre inflexion, le tracé de la célèbre ligne «TG» de la Compagnie générale des omnibus parisiens, «Montrouge-Gare de l'Est», qui était déjà à l'époque la plus fréquentée du réseau.

Pour en arriver là, il avait fallu tout de même auparavant traverser la Seine, ce qui ne fut pas une mince affaire. Rejetant plusieurs projets irréalisables, ou plus ou moins loufoques, l'on adoptait enfin la technique des caissons métalliques préfabriqués étanches, assemblés sur les berges de la Seine avant d'être plongés dans le fleuve et arrimés en son fond instable par une coulée de béton, dans une cavité préalablement vidée par de l'air comprimé. Cette mirifique technique, devenue un classique. eut cependant très rapidement un raté d'importance : deux semaines après leur ouverture définitive en 1910, suite à une crue inhabituelle de la Seine, c'est en barque que l'on dut arpenter pendant un mois les nouvelles galeries infiltrées d'eau...

Qu'il semble loin le temps où les Parisiens s'émerveillaient, non sans éprouver quelque angoisse irrationnelle, de traverser ainsi la Seine! La ligne 4 fait tellement partie du paysage urbain qu'on l'emprunte sans la voir. Son tracé, mis à part la bizarrerie évoquée plus haut, due à l'intervention des académiciens, plus le «coude» que fit son raccordement quelques années plus tard à la gare Montparnasse est, d'ailleurs, quand on le suit de la cabine d'une rame, d'une remarquable monotonie. Certes, il y a bien quelque déclivité ou rayon d'importance; mais l'imprévu n'étant pas le fort de la technique, pour le reste, elle n'est qu'une succession aveugle de lignes droites.

Bien sûr, à cette ligne populaire où toutes les directions se déversent, les amoureux de la tranquillité préféreront la 1, plus bourgeoise, qui relie Neuilly à Vincennes, ou encore les provinciales 7B (Louis-Blanc-Pré-Saint-Gervais) et 3B (Gambetta-Porte-des-Lilas, quatre stations). Mais les *«métromanes»*, comme les appelait il y a quelques années, dans un roman l'écrivain Gilles Barbedette, savent que c'est ici, sur cette ligne-creuset, qu'il faut se rendre pour sentir et évaluer les évolutions de la ville. Les dons juans intempestifs, ou simples amoureux esthètes des types féminins, vogueront d'un wagon à l'autre pour surprendre des profils inouïs de visage ou encore tel galbe parfait de jambes. Les sociologues en tireront gravement des conclusions sur la naissance, puis la diffusion, des nouveaux modes de vie. Véritable podium permanent de la mode de la rue, c'est ici aussi que se reflètent instantanément tous les engouements spontanés, tels les foulards bandana ou les tresses rasta d'il y a quelques années, le triomphe des blousons Chevignon ou des Nike ou encore le retour de la mini-jupe.

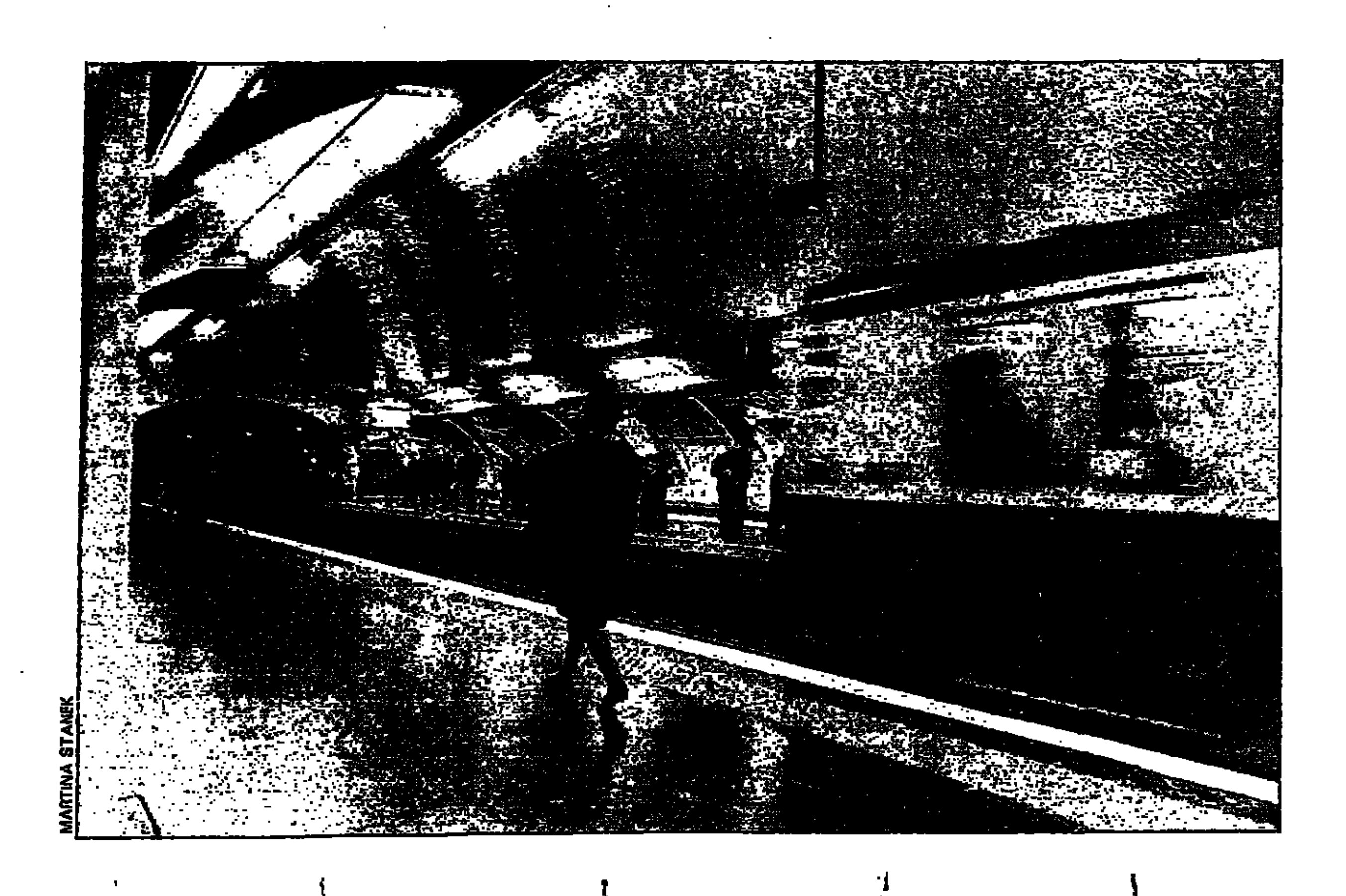
Comme toutes les lignes de métro, la 4 a aussi ses événements hebdomadaires qui scandent son activité. Le samedi matin, les jeunes branchés, adeptes du «tout noir» à la *Blade Runner*, se rendant au marché Malik des Puces, coudoient les ménagères arabes en robe large, chargées de sacs en plastique où se lit le motif imprimé, façon Vichy rose, des emballages de Tati. Et les vendredi et dimanche soir, à Gare de l'Est et à Montparnasse, alors que les rames rentrent dans les stations, les voûtes résonnent des appels à la quille des permissionnaires.

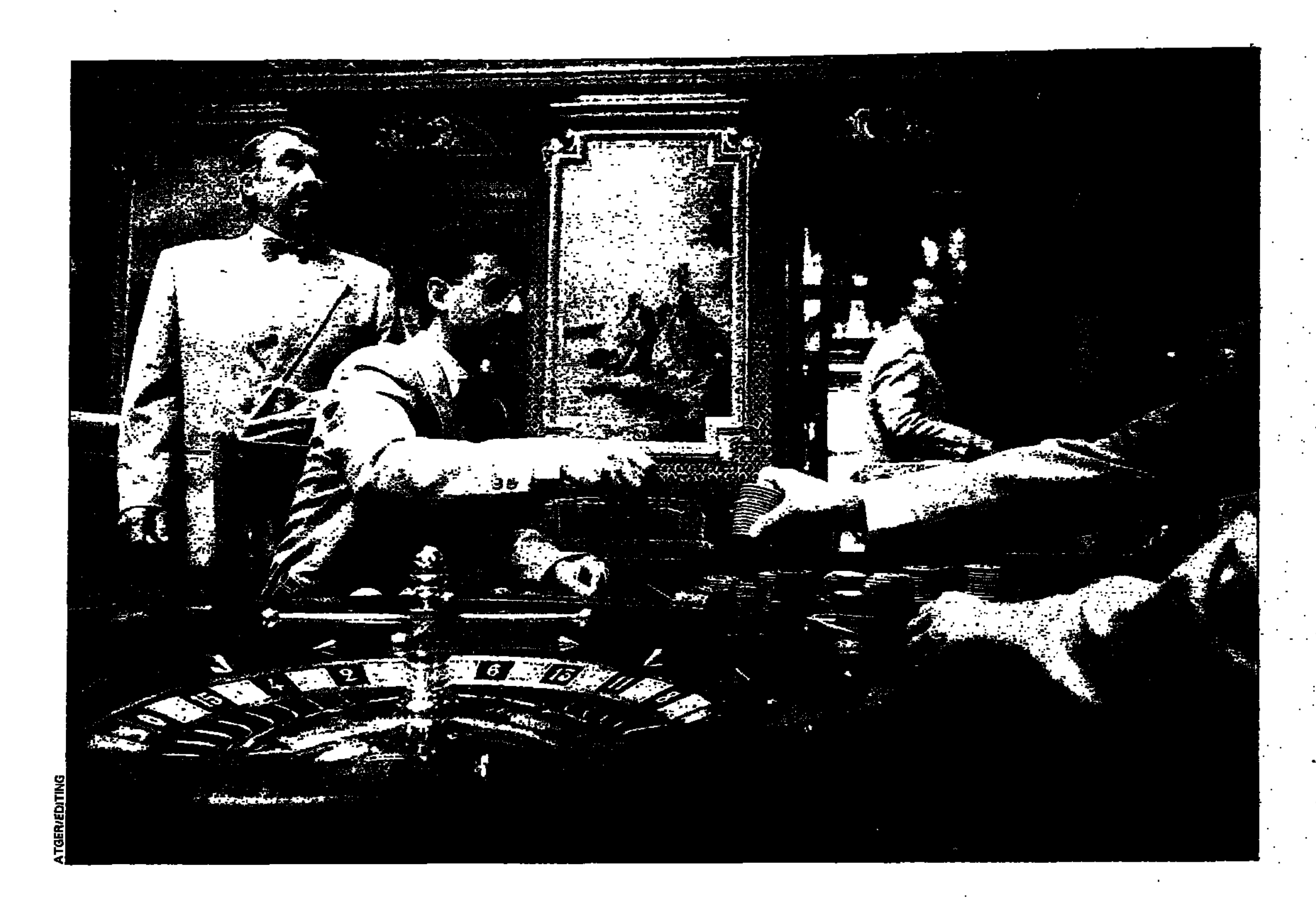
A côté de ces passagers en transit, il y a aussi les «locataires» presque attitrés de la ligne, musiciens ambulants, dealers, pickpockets et, bien sûr, clochards. Il y a encore quelques années, cette population vivant sous le faux jour éternel du métro avait même ses habitudes. Avant que les cow-boys du Groupe d'intervention de la police du Métropolitain (GIPM) ne les en délogent, il y a cinq ans, les dealers antillais négociant la « barrette » de haschich ou le « képa » (paquet en verlan) d'héroïne, régnaient à toute heure de la journée ou de la nuit en maîtres à la station Etienne-Marcel, devenue la véritable Bourse « underground » de la drogue. Dans la station aux voûtes de presque cathédrale de Cité, l'escalier de secours et ses recoins étaient plus ou moins attribués aux clochards. Et au dépôt d'Orléans, tout le monde se souvient encore de «Jésus», clochard à la longue barbe noire qui y vécut pendant plus de vingt ans. Reflet des temps, cette population «stable» est aujourd'hui remplacée par celle plus agressive, plus désespérée, parce que n'ayant pas choisi la «cloche», mais la subissant, des «sans domicile fixe» (SDF), avec leurs sacs Adidas fatigués lestés de quelques modestes effets personnels.

Le dernier métro, vers 1 heure du matin, n'a plus le romantisme de ce salon demi-mondain évoqué par Truffaut dans son film, où juste avant le couvre-feu, sur les banquettes de bois des wagons Sprague-Thompson, vert et rouge, se croisaient les noctambules irréductibles, le dernier carré du monde intellectuel s'en revenant de la première d'une pièce de théâtre et quelques adeptes du marché noir émargeant aux service des renseignements allemands. Sous la lumière jaunie des néons, des couples de touristes nordiques regagnent, après une soirée aux Halles, leur hôtel de la rive gauche. Quelques clochards endormis, affalés sur les banquettes lacérées au cutter, font le vide autour d'eux. Plus loin, des zoulous, en survêtement de jogging et casquettes de «rappers», s'apostrophent bruyamment. Un Africain en boubou égrène quelques notes sur sa cora, tandis qu'un passager solitaire, témoin silencieux, les écouteurs d'un baladeur rivés sur les oreilles, regarde sans voir le défilé des stations, bercé par les guitares cool du dernier Dire Straits. La ville avance, comme sur un tapis mécanique, mais chacun demeure prudemment sur sa propre planète.

Cosmopolite, hétéroclite, individualiste, répartie en tribus qui se frôlent sans jamais se toucher, se coudoient sans se mêler, et s'observent en silence, la ligne 4 est l'exact négatif photographique de ce Paris nouveau qui s'installe : une polyphonie en sous-sol.

Patrice Bollon


MARTINA STANEK



ATGER/EDITING

L'endroit est des plus sûrs, des plus surveillés : peu de chances pour une équipe de braqueurs de rafler la recette du casino, un soir de juin un peu chaud où ça barde près de la roulette.

Monaco, l'or à la barre

Suite de la page 21

Derrière l'immeuble du Crédit lyonnais, en hauteur du casino, tout juste contre ces deux, trois rues que les habitués appellent *« le Carré d'or »* par la simple vertu du prix de leur mètre carré, commencent déjà, recommencent déjà la France et les désavantages fiscaux. Il est même une ruelle toute proche du cœur de la réserve, une ruelle montante parmi tant d'autres qui chevauche la frontière. Le trottoir de droite est monégasque. La rue s'appelle boulevard de France. Celui de gauche est français. C'est l'avenue du Général-Leclerc, artère de la très française commune de Beausoleil.

Monaco est ainsi très difficile à saisir, à délimiter. Vue de la mer, même du rocher du prince, la principauté ressemble à un haut mur de plusieurs épaisseurs qui paraît n'avoir été scellé dans le roc que dans le seul but de fournir des gradins au fameux Grand Prix de formule 1 qui nécessite, chaque année, l'intervention urbaine de près de quinze mille personnes, et qu'aucun Monégasque, aucun résident ne raterait pour un empire plus vaste. Par manque de chance, si l'on ose dire, ce royaume a été niché dans la partie la plus accidentée de la Côte, sous les sommets de la Tête-de-Chien (556 mètres) et du mont Agel (1 109 mètres). Le casino, le palais princier disposent de quelques espaces libres, plats, d'une place en tout cas, phénomène rare en ce lieu. Tout le reste, centaines d'immeubles possédant banque au rez-de-chaussée, country-club, piscine princière, musées, se suspend comme il le peut. Triche ou s'ingénie, à grands renforts de chantiers fort coûteux, à s'enraciner dans la pierre.

Vue de la mer, donc, la base européenne de la *jet-set* paraît plus large, trois rangées de tours, des dizaines de rues en escalades, que sa réelle délimitation frontalière. Monaco n'a pas d'épaisseur. La moitié du décor appartient à Beausoleil, commune sympathique, qui se plie volontiers à l'atmosphère lausannoise de Monte-Carlo, copie son goût de la propreté et du luxe, mais ne fournit pas les mêmes prestations bancaires.

Alors, l'art, sur ce rocher, consiste à se carrer intra-muros. Par trois fois déjà, Monaco a étendu son minuscule territoire, jeté quelques mètres carrés de remblais à la mer, pour s'agrandir du quartier de Fontvielle, planter le Sporting Club, sa résidence d'été, créer des équipements.

Mais la France est partout, tout autour, et même si l'on accueille, chaque jour, près de trente mille employés de banque ou de services, de maçons, d'agents des douanes, venus des communes voisines, la France, malgré les liens unissant les deux pays par la grâce des gazettes, limite, plus que la mer, le bonheur ici proposé. A moins d'avoir habité la principauté dès octobre 1957, date d'un contentieux franco-monégasque brumeux, les Français, depuis 1963, sont asujettis, même très nantis, même résidents, à l'impôt sur le revenu. Leur percepteur habite Nice. Les activités des banques sont toutes soumises au contrôle de la Banque de France, même celles à *« statut monégasque »*. L'impôt sur les sociétés est partagé entre les deux pays, et même si la principauté tire ses mannes de la TVA, on se prend, ici, à rêver d'un refuge plus idéal encore. Les Français restent, même contrits ; certains multiplient les démarches pour ce titre de résident plutôt pour un sentiment d'appartenance. Car l'art de vivre, sur le rocher, englobe plus de notions que la simple protection bancaire. Monaco ressemble à Lausanne, on l'a dit, à Montreux, sans un papier gras, sans clochards ni voyous, sans bruit, après 22 heures.

Mais le traiter de nanti empesé dans sa bonne conscience serait injuste pour ce bout de côte de tous les rêves. D'abord, il y a le prince, le palais, une royale famille, même endeuillée pour longtemps de la disparition de son actrice préférée, un royal style, avec cravate et flegme humaniste. Un vrai royaume qui rend justice, gère l'Hôpital Grace et la Bibliothèque Caroline, exige de sa police, dirigée par un haut fonctionnaire français, du mantien et le port de gants blancs. L'obsession de Monaco, plus que l'avoir de ses hôtes permanents, c'est le service offert de sa sécurité.

Nulle crainte, affirme-t-on, des méfaits de la délinquance. La principauté se sent à l'abri, grâce à son réseau dru de caméras dans la rue, les ascenseurs urbains, les lieux publics. Et puis quelle chance aurait une équipe de braqueurs de rafler la recette du casino aux plus beaux soirs de juin ? Assez peu, compte tenu du relief, de ces corniches, qui furent fatales à la princesse Grace, de ces tunnels routiers ou ferroviaires qui maintiennent la principauté dans son état de douillet cul-de-sac ? *« Faites vous-même l'essai,* explique un résident. *Faites du bruit, ou mine de dérober quelque chose. La police sera là dans les trois minutes. »*

L'autre bonheur local est sans doute d'avoir, un jour, au siècle dernier, croisé le destin d'un prince de grande qualité, Albert-Ier, bon savant et marin intrépide, qui mit tout son petit monde au sport. Monaco, l'hiver, abrite beaucoup de retraités, mais les sportifs sont les hôtes préférés des Monégasques et des résidents. Pas seulement pour le bonheur de croiser Senna dans sa banque favorite. Pour les performances, au tennis, au polo, au golf, au tir au pigeon, à la voile, etc. Pour le Rallye de Monte-Carlo, l'hiver, le tournoi du country-club, pour le Grand Prix.

Le sport, par l'habitude laissée par le prince océanographe, est devenu un culte, et Monaco se passionne même pour son équipe de football. Le foot, c'était bien sûr, à l'origine, le plaisir du peuple monégasque, subventionné, comme tout, par la famille princière. Car le Monaco nationaliste existe bien, symbolique, réduit à cinq mille âmes, prioritaires pour les quelques logements sociaux, couvé, aimé par son souverain. Les Monégasques de souche, et ceux de droit, Italiens nés à la fin de la guerre au creux du rocher, tiennent commerce, habitent plutôt en contre-bas du palais. Ils font leur marché, fréquentent plutôt la rue Grimaldi que les pentes de Monte-Carlo. Mais leur dire que leur royaume est d'opérette serait offense. Longtemps, leurs pères tinrent tête aux Génois, à l'occupant espagnol, et au tuteur français. Ils ont le goût de leurs relations internationales, même si les fastes, hors le palais rose, se mêlent aux parties de jeu du casino ou aux réunions de l'Automobile-Club.

Ils ne se posent plus de questions. Leur différence est, et ils en nourrissent un réel orgueil. Gardiens de coffres, et de séjours heureux, comme d'autres veillent sur des monuments. Discrets et enrichis eux-mêmes, à force, sans en tirer vanité trop affichée. Jamais ils ne grondent, ou juste pour le vote du budget communal. Chut ! L'histoire, ici, n'est pas si sûre. L'Europe pourrait devenir mauvaise affaire, les résidents étouffer dans cette exiguïté montagneuse. Un seul mot d'ordre, pour assurer un avenir identique au passé : rassurer et amuser, avec bon goût, les grands de ce monde. Et ce n'est pas, malgré ce siècle d'expérience, les fortunes dépensées pour habiller d'or les nuages, une si mince affaire.

De notre envoyé spécial
Philippe Boggio

COURRIER

Retour à Nha-Trang

L'article « Saint Yersin de Nha-Trang », publié dans le Monde sans visa *du 27 décembre 1991, a suscité plusieurs témoignages de la part de nos lecteurs.*

Le docteur Jacques Voelckel, de Marseille, nous écrit :

« J'ai lu avec le plus haut intérêt l'article de Christian Colombani. Une précision me paraît toutefois nécessaire. Yersin était surnommé « Monsieur Nam » par les habitants de Nha-Trang. Nam signifie effectivement cinq en vietnamien. Et cinq se rapportait, non au cinquième rejeton de la famille, mais aux cinq galons de Yersin. Celui-ci était médecin principal de 1re classe, c'est-à-dire colonel, du Corps de santé des colonies, créé en 1890. Il appartenait à ce service, de statut militaire, dont le rôle a été essentiel dans le développement de la santé publique outre-mer.

» En soixante-dix ans, ce corps a fait régresser les grandes endémies tropicales, développé l'hygiène, créé des écoles de médecine et des instituts Pasteur, construit trente hôpitaux, des centaines de dispensaires et d'établissements divers.

» Calmette, Yersin, entre autres, ont appartenu à ce « service de santé colonial », dont le mérite n'a d'égal que l'oubli dans lequel son œuvre est systématiquement maintenue. C'est regrettable et injuste. Merci de m'avoir permis de le rappeler à l'occasion d'un article par ailleurs remarquablement documenté. »

De son côté, Mme Suzanne Coussillan, de Neuilly-sur-Seine, nous précise :

« J'ai été particulièrement remuée par l'article que vous avez consacré au docteur Yersin, dans lequel vous évoquez Nha-Trang, et surtout Dalat. Veuve de la guerre d'Indochine, ce nom éveille en moi tant de résonances.

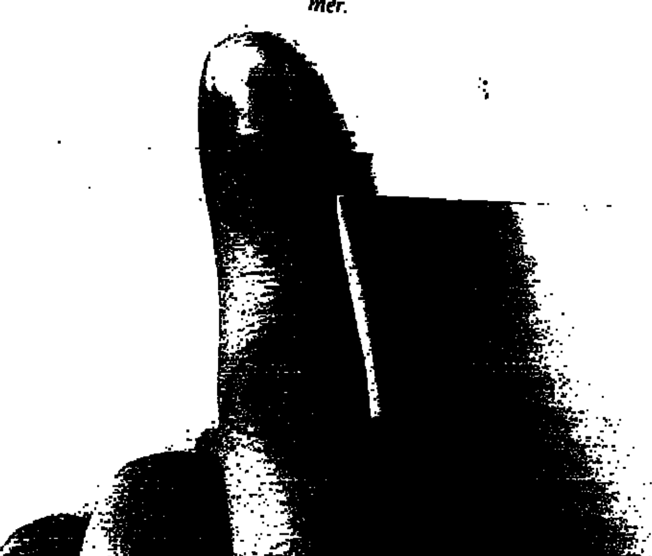
» Vous m'apprenez que ce serait aujourd'hui une ville de 120 000 habitants ! En 1946, c'était tout bonnement un coin de montagne, composé d'un embryon de bourg, le fameux marché en quadrilatère en constituant le centre, entouré de quelques commerces et maisons d'habitation ; le gros de celles-ci constitué par des dizaines de villas, certaines luxueuses (le domaine de Bao Daï...), disséminées et isolées dans la forêt, et ce sur des kilomètres carrés.

» Trois lacs, dont le plus grand, auquel vous faites allusion. Sur ses rives, tournant le dos au Lang-Bian Palace, on apercevait au loin le lycée Yersin et son clocheton. Il est tout à fait exact que cet endroit évoquait la Suisse, et même un peu la Norvège.

» A l'époque, la population annamite n'était pas très importante. Par contre (je ne sais ce qu'il en est à présent), il existait, tout à fait en dehors du bourg, des tribus moïs. Vivant à l'état demi-sauvage, inoffensives pour les Français, et inspirant la crainte au Vietminh ! Ce qui rendait le séjour de Dalat un peu privilégié au sein de l'Indochine en guerre. »

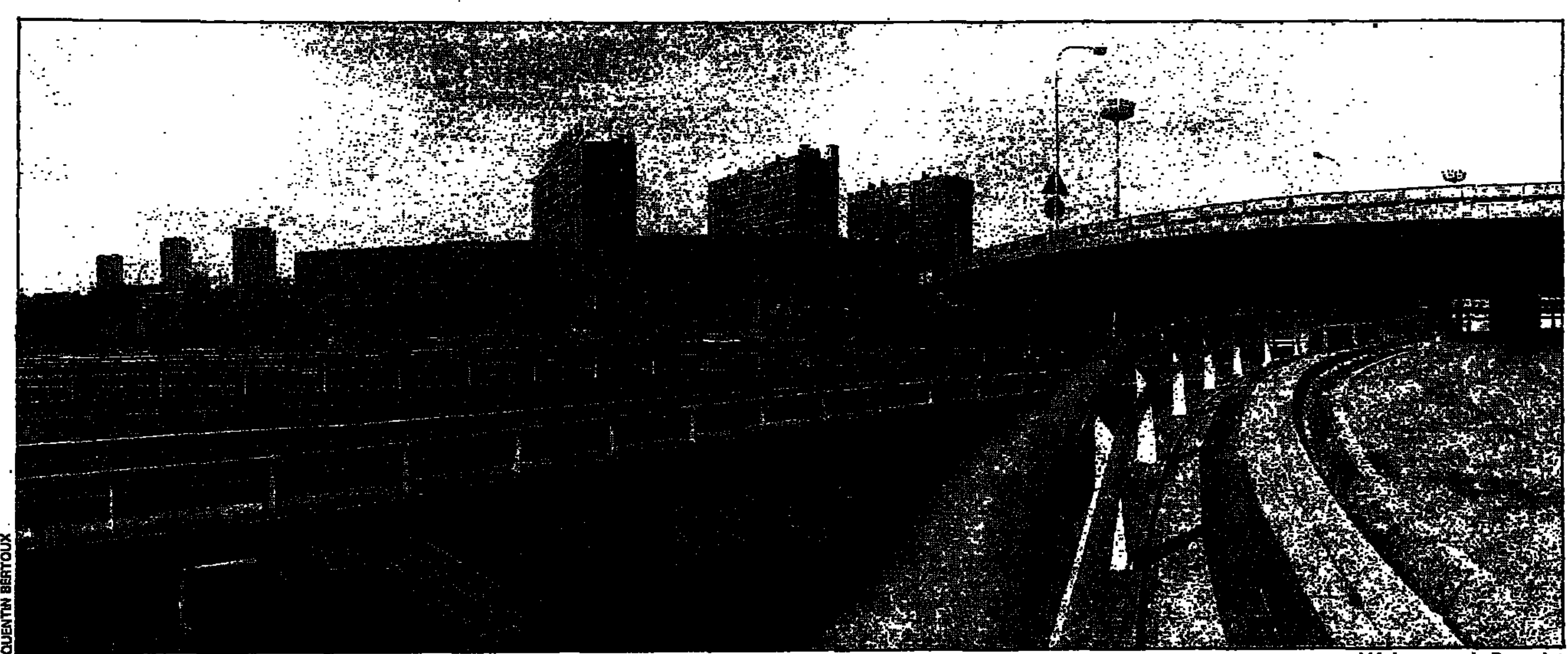
De son côté, M. J.-P. Cassarini, de Pertuis (Vaucluse), nous indique :

« Personnellement, j'ignorais tout de ce savant qui nous réconcilie (un peu) avec ce passé colonial bien lourd à porter parfois de nos jours. Pourtant, pour qui a voyagé dans ces pays récemment, bien peu de l'œuvre demeure. Je pense notamment à ces Laotiens qui apprennent le français tout seuls dans des arrière-boutiques. Mais tout ne semble pas avoir été aussi négatif qu'on le dit, surtout dans le domaine sanitaire. »



• Le Monde • Samedi 25 janvier 1992 27

Préhistoire du périphérique



QUENTIN BERTOUX

L'échangeur de Bagnolet.

Paris n'est pas une ville sans fin. Elle a su dessiner ses limites successives, en conserver la trace (fragments du mur de Philippe-Auguste) ou le tracé (les boulevards), et se donner une *forme*. Aujourd'hui, le boulevard périphérique semble avoir installé la dernière frontière. Flash-back au pavillon de l'Arsenal sur l'histoire d'une limite, avec une exposition présentée par Jean-Louis Cohen et André Lortie sur les cent cinquante années qui ont fait rimer « fortifs » et « périf ».

SANS « fortifs », pas de « *périf » : il aura fallu l'en*ceinte de Monsieur Thiers, le mur, les fossés, le glacis et la zone militaire pour qu'aujourd'hui les boulevards des maréchaux, la ceinture des habitations à bon marché (HBM) et l'autoroute périphérique *signifient à la capitale* ses limites. Celles du Paris de 1860, qui confirmait par l'annexion une conquête territoriale esquissée vingt ans plus tôt avec le rempart et qui cédait à la tentation de nommer quartiers ces villages et ces *faubourgs*, Bercy, Belleville, Montmartre, Auteuil, Vaugirard, que le mur édifié en 1840 pour défendre la capitale avait annoblis.

Le « périf », anneau d'asphalte où tourne le métal hurlant jugulant la ville d'un vacarme sans répit, billard qui attire une circulation que d'un même mouvement il rejette, moderne boulevard du crime dans le gémissement de la tôle froissée, circuit inévitable, calamité admise et chenal d'une *limite claire* de la topographie, le périf a une histoire, une préhistoire qui commence en 1815.

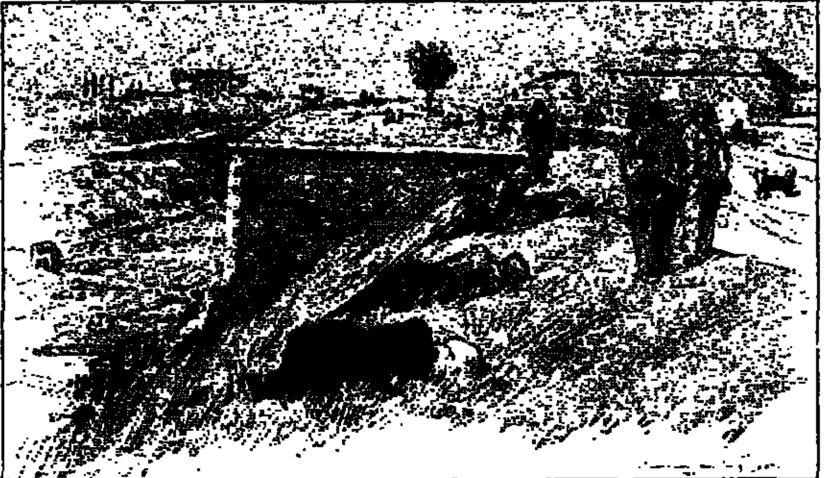
Les alliés campent dans les jardins des Champs-Elysées, où les Russes laisseront derrière eux le mot « bistro » ; l'ennemi, Blücher, est entré dans *Paris. Déjà, le* 31 mars 1814, Paris avait été déclarée ville ouverte. Cette double humiliation hante le discours politique et patriotique si bien que Monsieur Thiers, en 1840, arrache au Parlement la décision de construire un rempart – au moment où les villes d'Allemagne et d'Autriche sont en train de songer à se défaire des leurs – autour de la capitale. Arago, Lamartine ont combattu l'idée : *« La plus flagrante réaction contre la Révolution française »*, clame le poète-député devant ses pairs. Pourtant, ce qu'on appellera plus tard *« l'embastillement »* de Paris l'emporte.

On a débattu des avantages comparés du mur continu, qui appellerait le peuple à monter aux *créneaux*, et des *forts détachés*, qui pourraient inciter le pouvoir à retourner ses canons contre la population (comme cela vient de se produire à Barcelone, au fort de Montjuich). On fera les deux ; on le fait, d'ailleurs, en un temps *record. Cinq ans de tra*vaux seulement et vingt-cinq mille hommes pour construire ce qui devrait, selon le maréchal Soult, *« faire l'effet de l'océan pour l'Angleterre et des glaces pour la Russie »* : sur 35 kilomètres de long, une enceinte bastionnée, régulièrement ponctuée de quatre-vingt-quatorze avancées ; un mur, haut de dix mètres, surmonté *d'un boulevard large de* six ; devant, un fossé, large de quarante mètres, et une contrescarpe. Enfin, on décrète *non aedificandi* une zone de 250 mètres de profondeur, *qui* traverse la campagne, les champs, les cultures maraîchères.A l'ouest, la muraille sépare les Parisiens du bois de Boulogne ; à l'est, elle prend pour repère le fort de Vincennes, qui sert de modèle aux dix-sept « forts détachés » (Rosny, Romainville, Montrouge, Bicêtre, etc.) qui existent encore aujourd'hui, alors que de l'enceinte elle-même il ne reste pratiquement rien.

Avec le temps, l'erreur militaire *deviendra* un excellent calcul d'urbaniste, le caprice stratégique, une étonnante réserve foncière. Sans fortifs, pas de périf !

Le premier à s'en saisir, c'est bien évidemment Haussmann, l'entreprenant préfet (auquel le *pavillon* de l'Arsenal rendait dernièrement hommage). Il profite du tracé qui, pour protéger Paris d'un peu loin, avait pris ses distances avec l'emprise réelle de la capitale et coupait à travers champs, englobant des villages ou traversant leur territoire. Il le choisit tout simplement comme frontière du nouveau Paris quand il annexe, en 1860, onze communes limitrophes et quelques autres partiellement, pour créer les arrondissements numérotés de 13 à 20 que nous connaissons. Aussitôt, bals et guinguettes, *fuyant l'octroi perçu* aux nouvelles portes de Paris, « font le mur ».

L'ouvrage militaire est absurde : trop tard, trop près ! et va le prouver bientôt. A peine achevé, on *parlait de son déclassement et on* en discutera pendant trois quarts de siècle, jusqu'à la décision officielle, prise en 1919. Entre-temps, une mythologie contrastée a pris appui sur les murs de moellons, sur les talus gazonnés : tandis que le petit peuple de la capitale s'empare de ces espaces libres pour y inventer son « eldorado du dimanche », les bourgeois, eux, y cantonnent leurs frayeurs. Les écrivains, les peintres, les chansonniers, l'ont confirmé : où se retranchent les biffins, les apaches, ferrailleurs et chiffonniers, sinon dans les cabanons et les appentis d'un paysage pittoresque et incontrôlable ?



Fortifications aux abords de la porte Bagnolet, Henry Cheffer, « L'Illustration », 1925.

Zone, zoner, zonard, zonier. L'abécédaire urbain range volontiers ses exclus à la lettre Z, aujourd'hui zup et zupeux, « la » zone, là où comme disait Coluche *« y avait rien, pas un troquet, pas une mobylette, y avait rien, la zone, tu vois. »*.

Point de fixation à l'horizon des luttes politiques, reflet réactif de la lutte des classes dans ce dix-neuvième siècle violemment conflictuel, l'enceinte de Monsieur Thiers aggrave son cas aux yeux des Parisiens en les défendant mal contre les Prussiens : les canons Krupp ont fait des progrès et peuvent atteindre la ville au cœur (3700 projectiles pendant les *132 jours du siège soutenu par la* capitale durant l'hiver 1870) en restant hors d'atteinte de l'artillerie installée dans les forts avancés, ces *« chiens de garde énormes de Paris »*, que Victor Hugo décrit dans *l'Année terrible*. Puis la *« muraille sainte »* (Hugo encore) perd des points auprès des conservateurs quand elle aide la Commune insurgée à tenir tête, de mars à mai 1871, aux troupes des Versaillais. Espace de rêverie grandiose pour les bâtisseurs, d'évasion pour les citadins, lieu de récrimination aussi. Avant d'avoir à se plaindre du bruit du périphérique, l'opinion aura fait de la ceinture de Paris le lieu de maintes batailles et de bien peu de satisfactions.

Quand la muraille aura fait son temps et que la décision de la supprimer sera en discussion, les observateurs, les écrivains exprimeront le regret collectif de cette aire de liberté, de ce grand terrain d'aventure que représentaient la promenade du mur, les bastions et la « zone » dans l'imaginaire parisien.

Pourtant, ce n'est pas vraiment un paradis, cette *« merveilleuse et terrible vue sur les plaines qui se couchent, harassées, aux pieds de la ville »* (J.-K. Huysmans, *Croquis parisiens*, 1880), la *« zone militaire, nue, déserte, blanche de gravats, à peine égayée de loin en loin par un cabaret de planches »* décrite par Zola en 1878, qui note : *« Cela leur suffit, ils sont enchantés, ils regardent la nature, à deux ou trois lieues ; les hommes retirent leurs vestes, les femmes se couchent sur leurs mouchoirs étalés* (...) *puis ils rentrent dans la fournaise des rues, ils disent sans rire : nous revenons de la campagne.* »

Cependant, le débat a pris forme : il faut, propose le député Martin Nadaud, en 1882, *« briser la camisole de force »* de cette ville où, comme l'écrira Jules Romains dans *les Hommes de bonne volonté*, *« le rempart émoussait l'élan des quartiers neufs, arrêtait les avenues* (...), *y laissait fermenter les voyous et les ordures »*. Mais quand on commencera, dans les années 20 et 30 (après le déclassement officiellement voté en 1919), à édifier des logements, les HBM, sur les terrains cédés par l'armée et les bastions arasés, la déception sera générale, de Céline à Le Corbusier, et les jugements sans nuance et sans appel. *« Une immense, une gigantesque déconvenue, un gouffre de désillusions »* pour l'architecte chef de file des modernes. Des *« constructions rigides et désolantes »* pour Eugène Dabit ; de grands immeubles *« en papier mâché »* pour Cendrars (en 1949), des maisons *« roses, grenat ou pomme de terre pelée, par rang de quatre, au fil de la zone »* pour Jacques Audiberti (en 1934), *« un désert pour le cœur et pour l'esprit »* (Le Corbusier), tandis que Céline voit, dans *Mort à crédit*, disparaître la muraille et le bastion : *« Tout y passera, la ville bouffe ses vieilles gencives.* (...) *Bientôt, ça ne sera plus partout que des demi-gratte-ciel terre cuite. »*

En cent cinquante années de débat permanent, trois décisions autoritaires auront ponctué la transformation des abords de Paris : la construction du rempart (Thiers), l'annexion des communes riveraines (Haussmann) et l'expropriation des « zoniers », décidée par le régime de Vichy, contre des petits propriétaires dont les droits auraient pu ne s'éteindre qu'en 1971. C'est aussi pendant la dernière guerre qu'on parle pour la première fois de *« boulevard périphérique »* : le premier tronçon sera inauguré en 1960 et il sera achevé en 1973.

Les *« demi-gratte-ciel terre cuite »*, depuis, ont trouvé grâce à nos yeux. Il serait amusant, et donc parfaitement injuste, de ne retenir que les sarcasmes les plus féroces contre des opérations où nous avons appris, avec les dernières générations d'historiens de l'architecture, à lire le souci du *détail*, la *variété* des façades, le soin mis à les réaliser, et aussi à comparer ces bâtiments avec certaines prouesses de bâtisseurs plus récents et moins sérieux.

Espace d'utopies (non réalisées) pour les meilleurs architectes de leur temps (Auguste Perret, Sauvage, Le Corbusier) ou chantier répétitif pour les plus conciliants avec les intérêts du promoteur (Heckly pour la SAGI), lieu de débats ambitieux sur les fins de l'urbanisme et la forme urbaine (Louis Bonnier et Marcel Poëte avant 1914, Hénard, Forestier, le concours de 1924, les idées pour la porte Maillot), la ceinture de Paris est aussi, selon l'expression des auteurs de l'exposition et du livre qui l'accompagne, un splendide *« cimetière de projets »*. Jean-Louis Cohen et André Lortie en ont dressé l'inventaire exhaustif, établi, au cours de six années de recherches, la hiérarchie, comparé les mérites et traduit les thèses qu'ils exprimaient. Un travail conclu par une exposition qui fait, avec une maquette de 35 mètres de long, et le tour de Paris et le tour de la question.

Michèle Champenois

▶ L'exposition « Des Fortifs au périf. Paris, les Seuils de la ville » est présentée au Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris 4e, à partir du 24 janvier. Autour d'une grande maquette de la ceinture de Paris, elle illustre l'histoire de ce territoire, à partir des fortifications de 1840, les projets d'urbanisme et d'architecture qu'il a suscités, réalisés ou non, et propose quatre-vingts haltes : centre commercial à Bercy, de Renzo Piano ; hôpital Robert-Debré, de Pierre Riboulet, à la porte des Lilas, etc., soit l'architecture « vue du périf ». Le catalogue, par Jean-Louis Cohen et André Lortie, est publié aux Editions Picard, 340 p., 320 F.

Bridge

n° 1470

ROUTE TRAITRESSE

Ce petit problème de Pawle est amusant, car on croit en trouver très vite la solution. Mais il y avait une défense imprévue.

	♠ A 3 ♡ A 7 6 5 4 ◇ D 7 ♣ A R 5 4	
♠ R 10 7 ♡ R 2 ◇ A 10 9 8 3 2 ♣ D 8	N O E S	♠ V 8 6 5 4 2 ♡ D 3 ◇ V 6 ♣ 10 7 6
	♠ D 9 ♡ V 10 9 8 ◇ R 5 4 ♣ V 9 3 2	

Ann. : O. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ◇	contre	passe	1 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest entame le 10 de Carreau, *comment Sud peut-il réussir* TROIS SANS ATOUT quelle que soit la défense?

Réponse :

Si l'on craint de laisser la main à Est quand on affranchira les Cœurs, on peut penser immédiatement au *Baiser au Roi*, qui consiste à prendre la main à Trèfle (après avoir tiré As Roi) et à jouer Cœur de la main de Sud. Si Ouest fournit le Roi, on laisse passer, et, s'il met le 2 de Cœur, on tire l'As de Cœur et Cœur, mais ça ne marche pas, car Ouest aura pris soin de *défausser le Roi de Cœur* sur le Valet de Trèfle!

Voici la bonne solution : Nord fait la levée avec la Dame de Carreau, sur laquelle *Est doit fournir le Valet* (première embûche). Nord joue ensuite le 4 de Trèfle et *Sud met... le 9* de sa main (seconde embûche)! Ouest prend et, s'il joue une des couleurs noires, Sud affranchira les Cœurs en jouant de sa main et en donnant le Roi de Cœur. Si, au contraire, Ouest continue Carreau, Sud donnera à Est la Dame de Cœur (puisqu'il n'a plus de Carreau).

Remarques : 1) si Sud tire As Roi de Trèfle et le Valet de Trèfle, Ouest jette le Roi de Cœur pour la chute ; 2) si Sud tire l'As de Trèfle, Ouest prend et contre-attaque le Roi de Cœur! 3) si Sud laisse passer la première levée à Carreau, Est (en main avec le Valet de Carreau) contre-attaque Pique...

LE ROLE DE LA TECHNIQUE

Il faut savoir imaginer la distribution adverse qui permettra de concéder le minimum de levées dans une couleur. Mais c'est souvent difficile, comme dans cette donne d'un championnat du monde où le déclarant américain n'a pas trouvé la solution.

	♠ D 6 ♡ R D ◇ A 6 3 ♣ R 9 7 5 3 2	
♠ A R 8 ♡ 9 8 7 5 3 ◇ R 7 5 ♣ A 4	N O E S	♠ V 9 ♡ V 10 4 ◇ 9 8 4 2 ♣ D V 10 6
	♠ 10 7 5 4 3 2 ♡ A 6 2 ◇ D V 10 ♣ 8	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Forquet	Lazard	Siniscalco	Fry
1 ♡	2 ♣	passe	2 ♠
passe	3 ♠	passe	4 ♠

Ouest ayant entamé le 9 de Cœur, *comment Fry en Sud aurait-il dû jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense? Quelle répartition des atouts fallait-il espérer?

Note sur les enchères :

L'enchère de « 2 Piques » n'était pas forcing, mais on comprend que Nord ait fait un effort vers la manche en déclarant « 3 Piques ». En revanche, Sud n'aurait peut-être pas dû déclarer « 4 Piques ».

A l'autre table, Belladonna et Avarelli en Nord-Sud s'étaient arrêtés à « 2 Piques » juste faits!

COURRIER DES LECTEURS

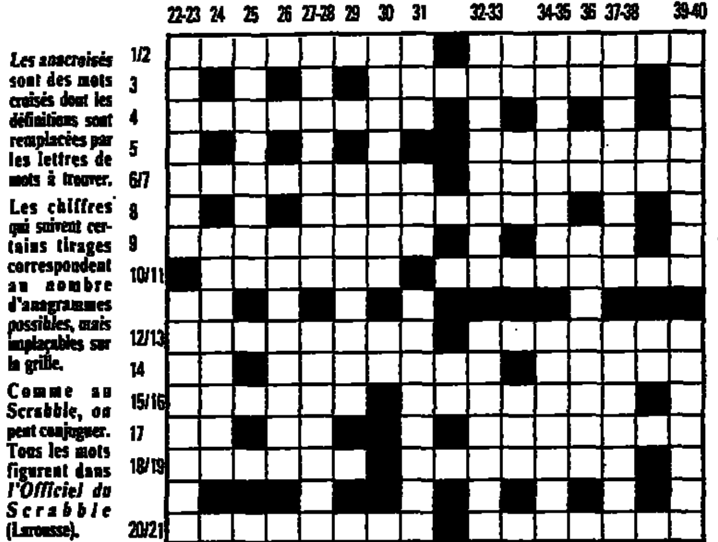
Tournoi en Bulgarie (n° 1462)

Un lecteur, J. Menard, signale que, *« même si le 10 de Pique n'est pas maître, cela ne change rien, car Sud peut couper cette carte sans nuire à la réussite du contrat ».* C'est exact, car il suffit de terminer en double coupe.

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

n° 701



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AAEINNST (+ 3). – 2. ACCDEOR (+ 1). – 3. EINOORTU. – 4. EGINNORU. – 5. EFIMNOR (+ 1). – 6. ALNORSTU (+ 1). – 7. AEINRTU (+ 3). – 8. EEIIPSST. – 9. AEIIMRUZ. – 10. EENORS. – 11. AEEEFFST. – 12. EEEIMRTV. – 13. ABEMNTU. – 14. AELMOSU (+ 1). – 15. AIPQSU (+ 1). – 16. ADEORTU (+ 4). – 17. AAEIPRS (+ 3). – 18. ADEENS (+ 1). – 19. AEGIMNS (+ 4). – 20. ACEERRTU (+ 4). – 21. AEISSSS (+ 1).

VERTICALEMENT

22. AELNRUU. – 23. AELMOOPT. – 24. ACDIMORU. – 25. AEEGNRTU. – 26. AEEINOUV (+ 1). – 27. AAEINNRU. – 28. EINNRTU (+ 2). – 29. EEGILPSS. – 30. EENOSSST. – 31. AEGIMNOT. – 32. ACFIINRT. – 33. AAEMPST (+ 4). – 34. CEEFNOSS. – 35. ABENORS (+ 2). – 36. DEEIORTU. – 37. AEEGRRTT (+ 1). – 38. AEENSSS (+ 1). – 39. AEEMMRST (+ 1). – 40. BEEORST.

SOLUTION DU N° 700

1. APPETIT. – 2. OHMIQUES. 3. CUISINE. – 4. BERCEAU. – 5. AIREDALE (DELAIERA). – 6. EUNECTES. – 7. SHERPAS (PHRASES). – 8. IDIOTIE. – 9. AXENIQUE élevé en milieu stérile. – *10. DREGES (DEGRES).* – 11. PROFANEE. – 12. NATURELS. – 13. ARDENTS (TENDRAS). – 14. BLESSEE. – 15. AUBINES. – 16. ROSIERE. – 17. CENSUREE (ENCREUSE). – 18. TOPETTE. – 19. SELENITE. – 20. ACTUELLE. – 21. SPORTULE (POSTULER). – 22. PIRANHA. – 23. ESSIEUX. – 24. OTARIES (AORISTE). – 25. TIERCEE (ETRECIE RECITEE). – *26. FARINEUX.* – 27. ETENDARD (DERADENT DETENDRA). – 28. IONIENS. – 29. BASIQUE. – 30. DUMENT. – 31. HERESIE. – 32. ASBESTE (BETASSE SEBASTE). – 33. ETARQUEE. – 34. QUADRIGE. – 35. PEIGNEES. – 36. TEILLEE. – 37. SEXISMES. – 38. SUETTES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 389

URBI ET ORBI

Profitez du grand chambardement en train de parceller la carte de l'Europe pour affûter vos connaissances scrabblo-géographiques grâce à un quiz *ad hoc. Toutes les réponses* ont *huit* lettres au maximum.

1. Yougoslavie : SERBE, CROATE... Trouvez deux adjectifs supplémentaires.

2. Ex-URSS. Outre la Russie, onze anciennes Républiques génèrent une langue ou un adjectif jouables.

3. Départements français. Nous vous faisons grâce de l'AUBE, du CALVADOS, de la SEINE, etc. En voici certains dont les homographes sont moins connus et dont nous vous donnons la préfecture : Aurillac - Valence - Toulon.

4. Trouvez les préfectures des départements suivants : Lot - Hautes-Alpes - Sarthe - Eure-et-Loir.

5. Afrique. Six Etats dont voici les capitales : Bamako - Mogadiscio - Kinshasa - Khartoum - Porto-Novo - Conakry. Question subsidiaire : quelle est la capitale de la Libye ?

6. Un Etat d'Amérique du Nord, un d'Amérique centrale, deux d'Amérique du Sud.

7. Trois Etats des Etats-Unis, tous en huit lettres.

Réponses. 1. SLOVENE - BOSNIEN. 2. *LETTON, ONE ou* ONNE - ESTONIEN - MOLDAVE - ARMENIEN - KIRGHIZ - KAZAKH - TURKMENE - (O)UZBEZ - AZERI - GEORGIEN - TADJIK. 3. CANTAL - DROME, *ensemble des embarcations d'un navire* - VAR, *unité d'énergie réactive.* 4. CAHORS - GAP, *décalage, fossé* - le MAN(S) - CHARTRE(S), *charte.* 5. MALI - SOMALIE - ZAIRE - SOUDAN, sultan (vx) - BENIN - GUINEE - TRIPOLI, *roche formée de débris.* 6. CANADA - PANAMA - BRESIL, *bois rouge utilisé en teinture* - EQUATEUR. 7. VIRGINIE - MARYLAND, *tabac* - CAROLINE, *de Charlemagne.*

Michel Charlemagne

Club de Vence, avenue Toreille, 10 décembre 1991
Tournois le mardi à 20 h 15

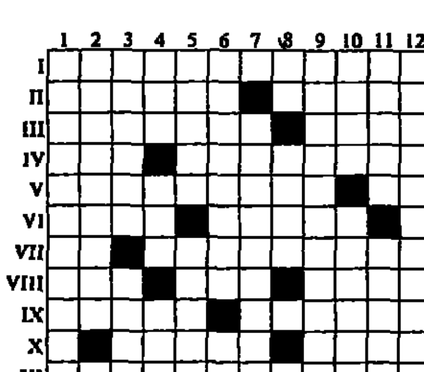
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. *Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble (Larousse).*

N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	YTERUGS			
2	U+UMD?RK	STRYGE (a)	H 8	36
3	UMR+AVAT	KYUD(O) (b)	11 G	46
4	MA+ELDOP	VAUTRE	13 C	20
5	AEENHLE	PLASMODE (c)	8 E	63
6	E+OMUSDA	ANHELE	12 J	24
7	JCOLEIC	DOUAMES	M 2	83
8	-ECANIQI	JOLIE	N 10	56
9	AQI+REEA	NIECE (d)	O 8	34
10	A+SMEIBU	AREIQUE	4 H	30
11	BZRLOEW	EMBUAIS	15 H	96
12	-TNUSFLI	BORDEZ	2 J	48
13	-IUNEORW	ZIST	O 2	30
14	INEO+FFE	WURM	6 J	34
15	IO+LXTNI	EFFANE	H 1	36
16	IOLNI+?N	TEX	M 11	51
17	OSTNITL	(S)ILIONNE (e)	1 A	74
18	ACVUARL	STILTONS (f)	A 1	74
19	CARL+HPE	VAU	12 D	26
20	LPE+SGEA	CHAR	14 A	29
		PAGELLES (g)	F 3	65
				955

(a) Ou STRIGE, vampire mi-chien, mi-femme. (b) tir à l'arc japonais. (c) cellule à plusieurs noyaux. (d) PANIQUE, F8, perd 2 pts. (e) fil de verre microscopique ; (F)ILONIEN, 1B, 58. (f) fromage anglais. (g) daurades.
1. M. Bellot, 845 ; 2. J.-C. Boussard, 784 ; 3. P. de Francesco, 730.

Mots croisés

n° 699



HORIZONTALEMENT

I. Ce ne sont pas tous des gibiers de potence ! – II. Outrepassa ses droits. Agnès ? – III. Ecorchent. Ville moyenne. – IV. Possessif ou servent au dessin. Pantalon d'un drôle de type. – V. C'est ce qui donne la vie. Toujours meilleur. – VI. Au bord de la Loire. Couvre le prêtre. – VII. Démonstratif. Remise à neuf. – VIII. Rivière. Article. Compléta la rose. – IX. Va ensemble. Fou mélodieux. – X. Annonce les arrivées. Le tien est en désordre. – XI. Font partie du rituel.

VERTICALEMENT

1. Ça serre... – 2. En cuisine. – 3. Le temps nous y est mesuré et parfois offert. Encaisse *maints qualificatifs.* – 4. C'est un choix. Les Latins la disaient leur. Se frappe ici de bas en haut. – 5. A de quoi faire vomir. Elimina le superflu. – 6. Se fait sur les eaux calmes. Possessif inversé. – 7. Le premier est entamé. – 8. Ira jusqu'au prochain. Donne du souci. – 9. Ce va-et-vient en distrait quelques-uns. – 10. Mis ensemble. On y tint concile. – 11. On la trouvera au Portugal. Vite franchie par l'ogre, dans son bon sens. – 12. Suivent le cours inexorable des ans.

SOLUTION DU N° 698

Horizontalement

I. Haut Karabakh – II. A priori. Aura. – III. Upérisent. Ou. – IV. TAT. Nouaient. – V. Preneur. Frau. – VI. Aure. Issos. – VII. Etal. El. Ti. – VIII. Le. Télémètre. – IX. Esterel. User. – X. Usité. Lésine. – XI. Reversements.

Verticalement

1. Haut-parleur. – 2. Apparu. Esse. – 3. Uretère. Tiv. – 4. Tir. Netteté. – 5. Koiné. Aérer. – 6. Arsouille. – 7. Rieurs. Elle. – 8. Na. Sem. Em. – 9. Batifoleuse. – 10. Au. Ers. Tsin. – 11. Krona. Trent. – 12. Hauturières.

François Dorlet

Echecs

n° 1473

TOURNOI DES GRANDS MAITRES

Reggio-Emilia, 1992.
Blancs : L. Polugaievsky.
Noirs : B. Gelfand.
Défense Grünfeld.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. d4	Cf6	16. Fxd4	Cç6
2. Cf3	g6	17. Fxf6 (j)	Fxf6
3. g3	Fg7	18. Cé4 (k)	dxé4!! (l)
4. Fg2	0-0	19. Txd8	Tfxd8
5. 0-0	d5 (a)	20. Dxé4 (m)	Td2!
6. Cb-d2(b)	a5 (ç)	21. f4	Txa2
7. ç4	ç6	22. f5	gxf5
8. Cé5 (d)	Cg4 (é)	23. Cxf5	Ta1! (n)
9. Cé-f3	Ff5	24. Cxé7+ (o)	Cxé7 (p)
10. b3	Cf6	25. Txa1 (q)	Fxa1
11. Fb2	a4!	26. Dxb7	Fd4+
12. Ch4 (f)	Fé6	27. é3	Fxé3+
13. Dç2 (g)	a3!	28. Rf1	Ta7
14. Fç3	ç5! (h)	29. Db8+	Cç8
15. Ta-d1 (i)	çxd4	30. abandon (r)	

NOTES

a) Gelfand joue volontiers depuis quelques années ce « système Schlechter » de la « défense Grünfeld ».

b) Ou *6. Cé5,* ç6 ; 7. ç4, Fé6 ; 8. çxd5, Fxd5 ; 9. Fh3, ç5 ; 10. dxç5, Cé4 ; 11. Cd3, Ca6 ; 12. Fé3, Fç6 ; 13. Dç2, Fd4 ; 14. Fxd4, Dxd4 ; 15. Fg2, Ta-ç8 ; 16. Cç3, Cxç3 ; 17. bxç3, Df6 avec égalité (Speelman-Kasparov, Reykjavik, 1988) ou aussi *6. ç4,* dxç4 ; 7. Ca3, Ca6 (après 7..., ç3 ; 8. bxç3, ç5 ; 9. é3, Cç6 ; 10. Dé2, Da5 ; 11. Fb2, Cd5 – 11..., Ff5 vaut mieux ; 12. Ta-ç1, b6 ; 13. Cd2, é6 ; 14. Cb3!, Da6 ; 15. ç4, Cd-b4 ; 16. Cb5, Da4 ; 17. Cç3, Da6 ; 18. a3, abandon. Ivantchouk-Gelfand, Linares, 1991) ; 8. Cxç4, ç5 ; 9. b3, Ff5! *comme dans la partie K. Georgiev-Stohl, Dortmund, 1991.*

ç) Les Noirs préparent l'ouverture de la colonne *a* à leur T-D, une idée que Gelfand a déjà expérimentée plusieurs fois.

d) Ou 8. çxd5, çxd5 ; 9. Cé5 ou 8. b3, a4 ; 9. Fb2, a3 ; 10. Fç3, Cé4 ; 11. Cxé4, dxé4 ; 12. Cd2, ç5 avec égalité.

é) Une réaction connue pour éliminer le C blanc trop bien installé sur son avant-poste. 8..., Cb-d7 est possible : 9. Cd-f3, Cxé5; *10. dxé5, Cé4* ; *11. çxd5,* çxd5 ; 12. Fé3, Fé6 ; 13. Tç1, Dd7 ; 14. Dd4, Tf-ç8 avec un jeu égal (Olafsson-Uhlmann, La Havane, 1966).

f) Sans doute une perte de temps. 12. bxa4, Da5 ; 13. çxd5, *çxd5* ; *14. Cb3* pouvait arriver sans, cependant, gêner les Noirs.

g) 13. é4 est douteux à cause de *13..., a3 ; 14. Fç3, dxé4* ; 15. Cxé4, Cxé4; Fxé4, ç5! et si 17. Fxb7, Ta7.

h) Avec une étonnante facilité, les Noirs ont pris le contrôle des cases centrales et démontré la dysharmonie des forces ennemies (Ch4-Dç2-Fç3-Cd2).

i) Il est nécessaire de donner au Fç3 une case de fuite en a1 ; en effet, si 15. dxç5?, d4 ; 16. Fb4, Cç6 ; 17. Fxç6 forcé, bxç6 avec un net avantage aux Noirs ; 18. Cd-f3, Fh3 ; 19. Tf-d1, Dh8! et 20..., é5. D'autre part, si *15. é3, çxd4 ; 16. éxd4,* Cç6. Enfin, si 15. çxd5, Cxd5.

j) Ou 17. Fa1, Cb4 ; 18. Db1, Da5.

k) Si 18. é4, Cb4 ; 19. Db1, d4 menaçant d3, et ç. Le coup du texte, profitant du clouage de la *D noire,* menace aussi bien 19. Cxf6+ que 19. Cç5. La défense 18..., Fg7 est inopérante à cause de 19. çxd5, Fxd5 ; 20. Txd5, Dxd5 ; 21. Cf6+ et 22. Fxd5 gagnant la D.

l) D'où ce magnifique sacrifice de D, purement positionnel, dont l'atout décisif est le pion a3!

m) 20. Fxé4 n'est pas meilleur : 20..., Cb4 ; 21. Db1, Td2 ; 22. Fxb7, Ta7 ; 23. Fd5, Cxa2 suivi de la transformation du pion a3 en D.

n) Après l'élimination de la Tf1, la promotion du pion a3 est imparable.

o) Tentant l'impossible.

p) Et non 24..., Fxé7 ? ; 25. Txa1.

q) Si 25. Dxb7, Txf1+ ; 26. Fxf1, Fd4+ et 27..., Ta7 comme dans la partie, ou 26. Rxf1, Té8 ; 27. Da7, Fb2 suivi de Cf5 et de Td8, etc.

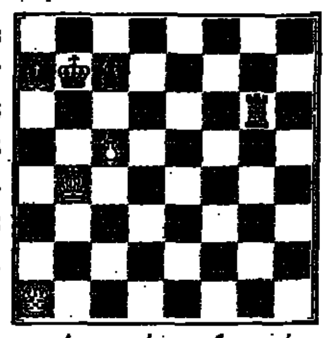
r) Si 30. Fd5, Fh3+ ; 31. Ré1, a2.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1472
L. KUBBEL (1955)

(Blancs : Ré1, Dh8, Fé2. Noirs : Rf7, Da6, Pa5, ç4, é6, f6 et g5.)

1. Dh7+, Ré8 (si 1..., Rf8 ; 2. Fh5 suivi du mat) ; 2. Dç7!, g4 ! ; 3. Fxç4 ! (si 3. Fxg4 ?, Db5 !), Da8 ; 4. Fb5+ !, Rf8 ; *5. Fç6!, Da6 ; 6. Db8+,* R *ad libitum* ; 7. Fb5 gagnant la D. Jolie domination.

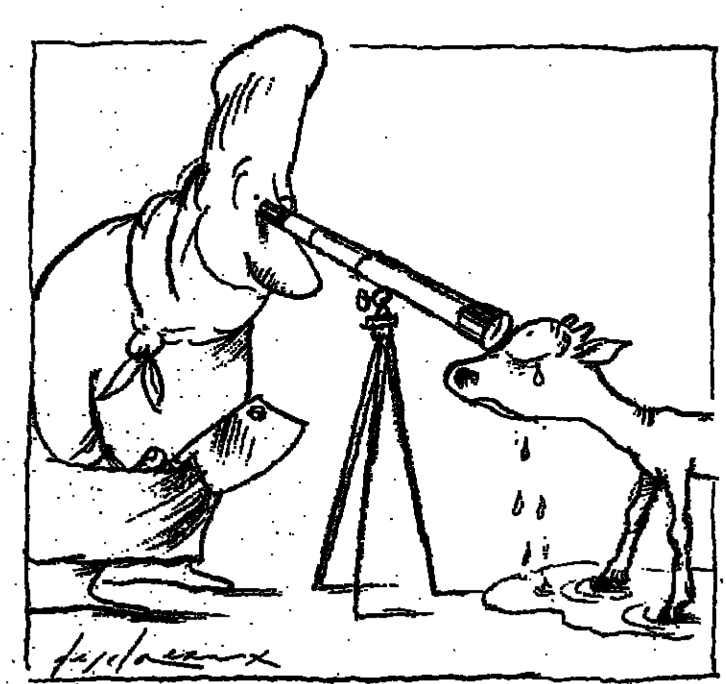
ÉTUDE N° 1473
G. KASPARIAN (1956)



Blancs (3) : Rb4, Da1, Pç5.
Noirs (4) : Rb7, Tg6, Fa7, Pç7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Veau « en belle vue »



« *TA robe, ô hareng, c'est la palette des soleils couchants, la patine du vieux cuivre, le ton d'or bruni des cuirs de Cordoue, les teintes de santal et de safran des feuillages d'automne...* »

Ces lignes poétiques et savoureuses, cette « photographie » merveilleuse du hareng, peut-être penserez-vous qu'elle arrive ici comme cheveux sur la soupe... de poissons ! Que non point ! Elles sont de Joris-Karl Huysmans, dans *A rebours*.

Mais qui lit encore Huysmans ? Et qui se souvient de son héros, M. Folantin, à la recherche d'un honnête restaurant de célibataires ? J'y songeais en lisant l'excellent ouvrage à lui consacré par Jean Borie (1) ; un chapitre entier est *consacré à la cuisine* dans l'œuvre de Huysmans, dont un des personnages, Des Esseintes, inventa l'« *orgue de bouche* ». Mais que ses contemporains peignent comme un « *chipoteur* » de petits plats. Les Goncourt ajouteront : « *Il abondait en définitions gastronomiques d'une exactitude vireuse.* »

Et justement, dans ce livre, entre l'évocation d'un miroton « *embrené de moutarde* » et une mise en garde contre les « *distillations perfides des Borgia de la limonade* » – il était en avance sur son temps, le cher Huysmans ! – *je retrouve cette allusion* au veau « en Bellevue » des restaurants (je cite) : « *A la gelée sous laquelle apparaît, ainsi qu'au premier étage de la tour, la dégoûtante teinte de la graisse jaune...* »

La tour, c'est la tour Eiffel dont il était, avec bien d'autres hommes de lettres de renom, l'ennemi. Et la *teinte de la graisse jaune* est celle du « *jus refroidi de la viande* ».

Cette côte de veau « en belle vue » (*comme mieux vaudrait* écrire), pour ne plus figurer sur les cartes (ou peut-être lors des banquets ?), n'en était pas moins quelquefois de bonne cuisine puisque le *Répertoire* de Gringoire et Saulnier, qui est comme la Bible des chefs, la cite ainsi : « *Braisée. Décorée à volonté avec détails de truffes et de légumes cuits. Lustrée à la gelée. Autour gelée hachée.* »

Tandis que le *Larousse gastronomique* précise que l'appellation mettant en valeur la belle vue d'un lustrage de gelée est valable pour crustacés, poissons, volaille également. Et que ladite appellation viendrait du château de Bellevue, propriété de la marquise de Pompadour qui « *y composait des plats fins pour Louis XV* ».

On imagine alors fort bien un carré de côtes de veau savamment braisé (en cocotte de fonte sera mieux), avec quelques oignons, un soupçon d'ail, une carotte, un navet, les aromates de votre goût et un verre de vin blanc, un autre de bouillon. Et, bien entendu, un pied de veau qui permettra de gélifier la cuisson (passée, voire clarifiée). On pourra, avant de verser la sauce sur la viande et de l'y laisser prendre, décorer celle-ci non point de « *petits légumes* » mais, en cette saison, de lames de truffes fraîches. On *pourra également* ajouter quelques cuillères d'eau-de-vie à la cuisson : cognac, armagnac, whisky de malt. Et, n'en déplaise à Joris-Karl, c'est là, avec une salade bien « étudiée », un excellent plat, de belle vue et de bon goût. A condition que le veau soit de qualité.

A la table de la Pompadour, c'était du veau de Pontoise. Un demi-siècle plus tard, Grimod de La Reynière le classera toujours parmi les meilleurs, car il était nourri « *avec de la crème et des biscuits* ». Nous n'en sommes plus là ! Si aujourd'hui les Français *sont, du monde entier, les plus* grands consommateurs (plus de 6 kilos annuellement par habitant, alors que les Anglais ne dépassent pas la livre !), ils se voient trop souvent proposer du veau de batterie. Le consommateur devra donc s'adresser à un bon boucher et s'assurer qu'il lui vend du veau « de boucherie », c'est-à-dire abattu vers le troisième mois et nourri de lait de vache.

Mieux encore : du veau « sous la mère », nourri, lui, du lait de sa maman. Ce n'est certes pas bon marché, mais un carré de côtes de veau de bonne origine, de chair rose (le veau blanc est un snobisme mais une erreur) et satinée, au grain très fin et de belle graisse (bien blanche, elle !), préparé « en belle vue » eût fait sans doute – et sans qu'*il l'avoue* – la joie de Huysmans. Et, puisque l'on prépare *aussi le homard* « *en belle* vue », pourquoi, en hommage à l'*auteur d'A vau-l'eau, un bon cuisinier* ne nous préparerait-il pas un hareng de cette manière ?

La Reynière

(1) *Huysmans : le diable, le célibataire et Dieu,* de Jean Borie. Grasset, 1991, 120 F.

ENTRE-METS

Les huîtres

FINIS les seuls mois en « r », *désormais* les huîtres sont à chacune de nos fêtes, à chacune de nos envies. Le mollusque marin bivalve se répand sur le marché, classé en deux espèces. La plate, c'est l'*Ostrea edulis*, et la creuse, la *Giga* japonaise (ou canadienne). Bien d'autres espèces peuplent rias, criques et marais de par le monde. Avec deux valves, c'est un écrin de carbonate de calcium. Un ligament fait charnière. Ce muscle rend l'huître inviolable. De 4 à 20 litres d'eau de mer irriguent chaque heure ce coquillage, dont les corps ciliés appréhendent par vibration les dangers extérieurs : bigorneaux, crabes et oiseaux marins. *L'huître est plus ou* moins charnue et laiteuse. Elle est à *la fois,* comme chacun sait, mâle et femelle. Cet ensemencement *successif de ses œufs et* l'émission de son pollen obéissent *au rythme des saisons. Il* arrive parfois que la petite graine *volante* s'échappe *vers* d'autres congénères. Les œufs larvés sont expulsés ; c'est alors le naissain précieux, qui cherche un support où se fixer. Les bancs d'huîtres sauvages accrochés aux rochers ont une fonction essentielle pour réguler cette vaste migration.

Le vocable « belon » désigne à présent toutes les huîtres plates bretonnes, élevées en eau profonde pour leur éviter le virus *destructeur*. Et l'huître creuse est maintenant originaire du Pacifique ; elle représente, depuis 1970, l'essentiel de la production française. Elle a remplacé, par acclimatation, la portugaise gryphée. Celle-ci avait échoué par hasard sur les côtes de l'Aquitaine, à la suite d'une avarie du *Morlaisien* en 1868. Elle prospéra de l'estuaire de la Gironde jusqu'à Marennes. Le vent soufflant où il veut, le naissain, ce fluide microscopique, ira prospérer du bassin d'Arcachon jusqu'aux abords de la Vilaine.

Seules comptent désormais les conditions d'affinage, propres à chaque terroir de ces campagnes pélagiques. Les huîtres de Marennes-Oléron sont affinées en « claires » dans d'anciens marais salants nettoyés, récurés à la belle eau, abondante en plancton et où circule la navicule bleue, cette algue dont le pigment vert *teinte* le mollusque d'une couleur propitiatoire. Les « *fines de claires* » *baignent dans* ce jus, à une vingtaine par mètre *carré, pendant deux à trois mois.* Les « spéciales », à cinq ou six par mètre carré, attendent six mois leur excellence. L'une et l'autre seront consommées, sans risque, toute l'année. Le prix des huîtres est stable. Il faudrait s'en réjouir. Mais elles sont comme le vin : il y a de bonnes et de *moins bonnes années. Cette saison*, les « claires » ne grossissent pas, les « *spéciales* » restent plutôt grises, et on signale un parasite dans la baie de Quiberon et dans celle de Cancale.

En *fait*, les *grandes surfaces* font une telle pression sur les prix que les éleveurs préfèrent jouer sur la quantité : on produit plus, mais moins bien. Et on réduit les marges à la production. Mais pas à Rungis, où elles sont de l'ordre de 30 %. Chiffre étonnant qui n'est pas justifié – comme pour le poisson – par des pertes intempestives. Rungis est l'octroi du marché parisien de l'huître, et gare à celui qui s'avise de livrer directement restaurateurs ou écaillers ! La stabilité est donc artificielle : c'est la qualité et les recettes des ostréiculteurs qui s'amenuisent. Plusieurs d'entre eux, parmi les plus sérieux, ont déposé leur tablier et leur bilan. D'autres maintiennent, *contre vents et marées,* leur exigence de qualité. En « *fines de claires* » *et en* « *spéciales* », Serge Dandonneau (6, rue des Chênes-les-Allards, 17550 Dolus-d'Oléron ; tél. : 46-75-41-99) approvisionne avec une belle régularité la poissonnerie Thalassa (10, place Brancusi, 75014 Paris ; tél. : 43-22-04-37) et les établissements Diget (au marché de l'Alma les mercredi et samedi). Les « belons » pro*viennent de la baie de Quiberon* (Yann Henrio, rue des Courlis, *56470 Saint-Philibert* ; *tél.* : 97-55-16-76).

Il en va des modes culinaires comme des marées. Elles varient. Au Moyen Age, l'huître est cuite en civet, voire en pâté, puis gobée toute vive, par cents, sous l'Ancien Régime et la Restauration. On la voit revenir aujourd'hui sur nos tables sautée, grillée, en ragoût ou bien en soupe. C'est un juste retour des modes d'Amérique et surtout de la Louisiane. Le modèle de la sophistication fut longtemps l'huître Rockefeller, créée en 1899 à La Nouvelle-Orléans. Le fondateur de la Standard Oil appréciait une fondue de légumes incorporée à l'huître et à son jus, à peine passée au four. Les huîtres panées et l'admirable gelée d'eau de mer de Marc Meneau, comme la crème d'huîtres aux pointes d'asperges vertes de Joël Robuchon maintiennent cette tradition de la haute cuisine.

Jean-Claude Ribant

► **A consulter : *Eloge de l'huître.* Joli texte de Luisa Gay, traduit de l'italien par Solange Schnall. Gentleman éditeur, 1990, 79 F.**

Semaine gourmande

O'Duo

Une petite maison (décor simplet mais agréable, patronne gentiment vigilante et cuisine sage du patron). Un menu-carte : choix entre neuf entrées et autant de plats (95 F), fromages et desserts dans les 30 F et demi-bouteilles de vins honnêtes entre 40 et 70 F, ou en pichet (35 F). Mon menu : rillettes de haddock au poivre vert, mijoté de lapin à la menthe. Celui de ma voisine : terrine de foies de volaille confiture d'oignons, poisson du marché. Bonne tarte aux pommes chaude pour conclure.

► **O'Duo, 54, avenue Emile-Zola (15e) ; tél. : 45-77-28-82. Fermé samedi et dimanche. *Parking :* Beaugrenelle. Carte bleue.**

Charles Barrier

Quittons Paris pour retrouver un grand classique et le grand cuisinier de Touraine. Charles Barrier propose, hors carte, un repas « Mer et rivière » : pétoncles fleur de thym, saumon fumé, blini de froment, saint-jacques dieppoises grillées, sole au caviar crème d'oursins, anguille de Loire farcie aux herbes, chèvres fermiers, pâtisseries et sorbets au choix : *540 F.* C'est pour un repas de fête, le *nec plus ultra* de la qualité du produit et de l'*imagination* sage, son accommodement. Belle cave.

► **Charles Barrier, 101, avenue de la Tranchée, à Tours (37000) ; *tél. :* 47-54-20-39. Fermé dimanche soir. Carte bleue.**

Miettes

Retraite : *Lucien* Vanel a *cédé* son restaurant toulousain, mais c'est pour « jeter un coup d'œil » sur un petit « atelier » de préparation de crèmes glacées et sorbets. *Chez Octave* (29, rue Sainte-Claire à Toulouse ; tél. : 61-20-50-50).

Inauguration : *Les Vieux Murs*, le célèbre restaurant antibois (av. Amiral-de-Grasse ; tél. : 93-34-06-73) entièrement restauré et animé par Georges Romano (*Chez Paul et France* à Paris), devait être inauguré le 24 janvier.

Bons points des lecteurs : pour le restaurant de l'hôtel Médiathel à Sophia-Antipolis (06560), *Le Bellet* (un nom de vignoble, c'est tout dire !). Et à Paris, pour *Les Vignes du Panthéon* (4, rue des Fossés-Saint-Jacques ; tél. : 43-54-80-81).



Dans le Vaucluse, le château de Lacoste, fief des Sade, qui, depuis mille ans, domine les vallées de la Raille et de Valmasque.

Lacoste, Sade au berceau de l'enfer

Le château de Lacoste, où le divin marquis fit, si l'on peut dire, ses premières armes, fut le refuge de ses errances et de ses errements, sa source de liberté et d'inspiration. C'est aujourd'hui une ruine, comme la vie de Sade, qui ne se dérégla que pour la postérité.

QUAND, en 1797, Donatien Alphonse de Sade vint en Provence pour la dernière fois, il visita ses anciens fiefs de Mazan et de Saumane, mais il ne reparut pas à Lacoste. Le château croulait, c'était du passé inutile pour le vieil homme et ses prisons. A peine si, dans ses souvenirs, flottait ce nid de l'enfance, ce donjon des supplices, ce haut lieu des permissions. Il avait bâti des ouvrages plus solides que les pierres et les murs : Sade n'était pas homme à s'attendrir sur les services rendus.

C'est à Lacoste cependant qu'il avait pris ses premières nourritures, qu'il avait cru à l'inexistence de Dieu, à l'indifférence souveraine de la nature, à l'odieux et délicieux privilège de la domination. C'est là, dans son théâtre, avec ses douze comédiens, qu'il s'était donné les moyens de l'illusion, assuré des fantasmes plus puissants que la vie. Là qu'il avait, un hiver, monté le pont-levis et vécu enfermé dans des mises en scène de débauches, qu'il avait gaspillé dans des fureurs orgiaques ses dernières heures de frénésie, qu'en maître absolu, usant et abusant des libertés d'auteur, il avait composé ses tableaux vivants, monté tous les degrés de l'érotisme, du plaisant au cuisant. Cela avait été comme un avant-goût de Bastille et de liberté...

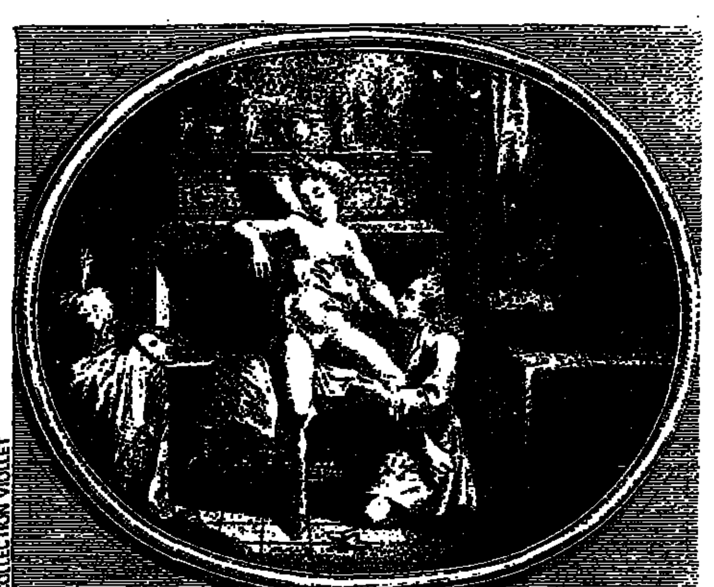
Ce terrible hiver où, se donnant le spectacle de ses certitudes, de l'*« isolisme »*, de l'athéisme, de la trouble présence du mal et des consolations cruelles de la jouissance physique, triste comme un soir de Passion, il avait attendu l'exempt, son bourreau, son sauveur. Cet hiver où le diabolique marquis, pris au piège de ses démonstrations impies, pourchassé par des hommes de robe qui ne plaisantaient plus, où le divin marquis, hélas ! toujours en avance et en retard d'un monde, demandait d'autres chaînes pour ses délices, d'autres contentions sans merci d'où jaillirait l'encre de ses livres à venir. Le féodal était allé trop loin, le jouisseur s'était rassasié, il lui fallait à présent choisir l'œuvre ou la vie, la prison ou l'oubli des hommes.

Il avait, à Lacoste, épuisé tous les recours, pas mal sodomisé et flagellé, goût qu'il partageait avec la plupart des élèves nobles des Bons Pères qui faisaient donner des verges à tour de bras. Il s'était mal conduit à plaisir. Maintenant, il fallait à l'esprit fort de la force. On l'accusait de tout les maux, de tous les vices des Grands, des pires abominations. Après l'affaire d'Arcueil, c'était devenu le vivisecteur du genre humain. Il savait, lui, qu'il n'avait jamais sombré dans la folie criminelle, comme son contemporain, le comte de Charolais, qui jamais ne fut la cible de personne, et qui pourtant s'amusait à descendre les couvreurs des toits à coups de mousquet. Il savait qu'il n'aurait jamais ôté la vie à son semblable, même s'il avait fait la bête dans l'amour jusqu'au sang. Certes, il cultivait le talent aristocratique de déplaire, il n'était certes pas indulgent – encore qu'à ce titre il faillit périr sur l'échafaud, – il était homme à tuer une mouche, pas une innocente victime, pas un assassin.

Dans la voiture de police qui, le 26 août 1778, l'emmenait à Paris, le marquis laissait derrière lui les reliefs de son défi, les charbons de son ardeur ; les lieues qui le séparaient de Lacoste frappaient à coups de bélier son château. Il quittait des décombres, un édifice qui soudain s'effondrait. Il ne devait plus à ce creuset où il s'était formé, dispersé, dissolu, que ces quelques pierres du souvenir pour rebâtir plus tard le château de Silling. Cette « folie » de Lacoste où il avait tenté l'application raisonnée des outrances, où il avait donné du fouet de l'ironie, du tranchant de l'inconvenance, où trop longtemps il avait fait le cruel et le chorégraphe, avait, en somme, masqué la seule démence qui l'habitait : la folie de l'écriture. Il avait trente-huit ans déjà, la force de l'âge pour un libertin, l'âge de raison pour un génie.

De là-bas il pourrait écrire à sa femme : *« Cette façon de penser que vous blâmez, fait l'unique consolation de ma vie : elle allège toutes mes peines en prison, elle compose tous mes plaisirs dans le monde et j'y tiens plus qu'à la vie. Ce n'est pas ma façon de penser qui fait mon malheur, c'est celle des autres. »* Il pourrait écrire à son fils : *« Eh ! Mon Dieu, ne vous désolez pas de voir votre nom à l'immortalité. Mes ouvrages l'y mènent, et vos vertus, quoique préférables à mes ouvrages, ne l'y auraient jamais conduit. »* Il pourrait tout écrire : *« Jouis mon ami, jouis, et ne juge pas ... jouis, te dis-je, abandonne à la nature le soin de te mouvoir, et à l'Eternel celui de te punir... Jouis du flambeau de l'univers : c'est pour éclairer des plaisirs, et non des sophismes, que sa lumière brille à tes yeux. »*

Il emportait Lacoste avec lui, comme le nécessaire d'un long voyage. Il emportait Justine et Juliette et les historiennes des *Cent Vingt Journées de Sodome*, toutes celles qu'il avait connues, piquées, meurtries, sa jeunesse et sa beauté, les cœurs pris et les corps assaillis, les Ninon, les Gothon qui se plaisaient à la besogne, les amours futiles, les amitiés utiles. Ce banc dans le parc, sous les pins chinois, où avec Milli Printemps, Mademoiselle de Rousset, une chaste conquête, il aimait à s'asseoir, rousseauisant à rebours pour d'enjôleuses, puis d'ensorceleuses conversations.



COLLECTION VIOLLET

Mieux valait partir, et laisser sur la porte les clefs d'un paradis perdu...

Il allait tirer profit de ce passé mort, de ce bon temps, où, constamment hors de ses gonds, il avait eu l'audace de faire prendre pour sa femme la Beauvoisin, une actrice à 1 000 écus ; de ce long été où ils s'étaient donné l'un à l'autre la comédie du faux mariage : de Renée-Pélagie, son épouse, vertueuse, infortunée, qu'il plongeait à Lacoste dans des intermittences de terreur et de tendresse, qui jamais n'admit son jeu provocant, qui reçut un soir les injures des sbires venus se saisir de son exécrable marquis, qui si souvent ferma les yeux au risque de la complicité. De Renée-Pélagie qui fit de Sade son dieu, puis son diable et, pour finir, s'en sépara.

Il quittait Lacoste comme Sisyphe eût quitté son rocher : sans remords, étourdi à force d'habitude. Depuis toujours il y était remonté, depuis l'enfance où, laissant Saumane et l'indifférence de son oncle l'abbé, grand tripoteur de pécheresses, il allait rejoindre sa grand-mère Astouaud. Son cœur battait quand, dans *« les plaines azurées de Lacoste »*, il voyait se dresser le château de ses rêves sous l'aile sombre du Lubéron. Il passait alors par Notre-Dame-des-Lumières ou par le pont Julien – un pont romain, pas une ruine, un pont solide, anonyme, indestructible – et volait vers la liberté, la septième région du ciel, vers ses compagnons du village qui lui parlaient provençal, vers l'ami Gaufridy, et, dans les salles basses du château, vers Pauline, sa cousine.

Il y remontait encore à la mort de Jean-Baptiste, son père, fripon et coureur de jupons, pour prendre possession du fief, et mettre un malin plaisir scrupuleux à faire s'agenouiller les consuls. Il jouait alors au maître et à l'esclave, peut-être se prenait-il au jeu, au préjugé de caste, mais, roué comme il l'était déjà, avec une affaire de blasphème et de flagellation sur le dos, il retirait sûrement de ces nuques tendues, sur quoi il aurait pu mettre le pied, plus d'excitation que de vanité. Il tenait à ses privilèges comme aux prestiges d'une autre nature que sa sainte Pélagie lui procurait en prison.

De Lacoste, il redescendait souvent à bride abattue pour échapper à la maréchaussée. Il allait se cacher dans la plaine et remontait quand le danger et les frayeurs des dames étaient passés. C'est de Lacoste qu'il partit pour l'Italie avec son valet La Jeunesse et Anne-Prospère, la chanoinesse, sa belle-sœur, qu'il avait entre-temps séduite. Toujours dans la précipitation, comme une pierre qui roule ; car il était condamné à mort par contumace, son effigie brûlée en place d'Aix et poursuivi pour sodomie et empoisonnement. Sodomie réelle. Empoisonnement imaginaire.

Là-haut, le nid d'aigle se défaisait dans le vent. Ce n'était plus pour Sade le sûr abri des fantaisies, ni même une citadelle d'où le seigneur narguait la justice du roi, l'innocence du pauvre ou la morale des pisse-froid. L'opinion publique et ses penchants sanglants l'avaient marqué au fer de l'infamie. On vint chercher à Lacoste des ossements humains, des cadavres, qu'on ne trouva pas. Et, plus tard, quand le jugement d'Aix fut cassé, Sade, victime d'une lettre de cachet, avait déjà pris la route de la Bastille, les chemins de la création.

Enfin, là-haut, il se sentait perdu de réputation. Les seigneurs d'alentour évitaient sa compagnie, son théâtre n'était plus fréquenté que par des bourgeois et des manants. Il jouait – mal dit-on – pour une salle vide, aux enthousiasmes noués, qui du moins rigolait de ses frasques et l'appelait le *« pistachiè »*. L'illusion mourait avec les illusions. La toile peinte s'effritait, il faudrait bientôt la retirer : Sade devrait déclamer contre un mur.

Il y eut encore quelques garçons, quelques filles, mais sans faire injure aux appétits du marquis, le cul n'y était plus. Le féodal devenait cérébral. Mieux valait partir et laisser sur la porte les clefs d'un paradis perdu.

Sans le maître des lieux, Lacoste se délabra rapidement. Pendant les années de Bastille, l'amie Mademoiselle de Rousset vint y séjourner une saison, un hiver, en 1782, tirant son matelas de pièce en pièce, fuyant la chute des tuiles et des plâtras. Plus tard, quand la Révolution rendit la liberté au ci-devant marquis, après son célèbre discours, pastiche officiel, *Aux mânes de Marat et de Le Peletier*, après qu'il se fut prononcé contre la peine de mort, qu'il eut abandonné la présidence de la section des Piques pour ne pas envoyer un suspect à l'échafaud, Sade vendit à Rovère, une crapule convenable, sa ruine, son château. De Lacoste il ne parla plus.

Il laissait alors fuir le matériau du grand œuvre dans les horizons bleutés de la lointaine Provence. Il voulait vivre de sa plume, il s'échinait sur des pièces de théâtre injouables, il n'avait pas de contradicteurs : on n'aboyait plus, on bâillait L'opinion heureusement veillait. Elle ressortit le vieux coupable, l'épouvantail des bonnes mœurs, des oiselles et des oisillons. On lui reprocha un livre qui avait fait les délices du Directoire, *Justine ou les Malheurs de la vertu*, un manuscrit, *Juliette, « plus affreux encore »*, et, sans autre procès, il fut mis à Charenton pour *« démence libertine »*. Là, il put achever son dernier cercle de l'enfer, ses *Journées de Florbelle* que son imbécile de fils fit brûler après sa mort. Des souvenirs de château remontaient dans ces pages, de chairs tendres et toujours ce cri d'homme libre qui traverse les murs de l'humaine prison.

Sade tenait à ses manuscrits comme à la seule trace de son passage sur la terre. *« Mes brouillons, qu'on me les rende, je vous en supplie ! »* Il aurait aimé qu'on l'ensevelisse sous un buisson afin que la nature, ni bonne ni mauvaise, le recouvre d'oubli. Seule l'œuvre était immortelle, et Lacoste devait périr.

Au cours d'une de ces « grandes peurs » que prirent les Provençaux pendant la Révolution, le château avait été copieusement saccagé et pillé. C'était bon signe. Puis il servit de bergerie aux bêlantes agnelles. Aujourd'hui, des équipes de bâtisseurs veulent le relever de ses ruines. Pas le château des vilennies, mais la forteresse des Sade qui depuis mille ans domine les vallées de la Raille et de Valmasque et où vécut, en fait, très peu de temps, le dilapidateur, l'iconoclaste, le descendant bizarre qui préférait, à des pierres au soleil, le papier bible de la gloire.

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

▶ **A lire :** ***Donatien Alphonse François marquis de Sade*, biographie de Maurice Lever. Éditions Fayard, 912 p., 198 F.**

